



Republique Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche  
scientifique

Université LARBI BEN M'HIDI

Institut de gestion des techniques urbaines –GTU-

Post graduation en urbanisme



N° d'ordre : .....

Série : .....

**Mémoire:**

Pour l'obtention du diplôme de Magister

**Option: Aménagement, Urbanisme et Développement local**

Elaboré par : HAMDI PACHA Abdelkrim

**THEME :**

**Le patrimoine culturel urbain comme atout  
à valoriser et des potentialités touristiques à favoriser**  
*Cas du : vieux centre de la ville de Tébessa*

Sous la direction de : Dr BENGHADBANE Foued – Maître de conférences A-

**Jury d'examen :**

- ❖ BOUCHEMAL Saleh, Professeur –Université d'Oum El-Bouaghi- : Président.
- ❖ BENGHADBANE Foued , MC (A) Université d'Oum-El-Bouaghi : Rapporteur.
- ❖ MAZOUZ Said, Professeur- Université d'Oum El-Bouaghi- : Examineur.
- ❖ GUERFIA Sadek, Professeur- Université d'Annaba- Examineur.

Année universitaire : 2015-2016

## REMERCIEMENTS

*Je tiens en premier lieu, à remercier DIEU LE TOUT PUISSANT,  
De m'avoir donné courage, force, volonté et persévérance.  
Afin que ce modeste travail se concrétise aussi bien que possible.*

*Je tiens en deuxième lieu, à exprimer ma gratitude  
Envers mon encadreur **Dr Benghadbane foued**,  
Pour m'avoir guidé et accompagné afin de mener  
Convenablement ce thème de recherche.*

*J'envoie, également mes remerciements les plus sincères  
À tout mes enseignants de l'université d'Oum-El-Bouaghi  
Et de l'université de Tébessa,*

*À savoir : **Pr Bouchemal Saleh, Dr Ghenouchi Ahmed,**  
**Pr Adade Mohamed chérif, Dr Aiche Messaoud,**  
**Et enfin Mr Saradje Mohamed Ilyase et son assistante Madame Fathia.**  
*En ce qui concerne l'université de Tébessa ; je remercie :*  
**Dr Mansouri Sadek, Dr Gherzouli Lazher,**  
**Mr Belarbi Lakhder et Mr Boudersa Abdelghani et Madame Tatara Nadia.***

*Je remercie le président et les membres du jury, à savoir :  
Pr Bouchemal Saleh, Pr Mazouz Said et Pr Guerfia Sadek  
Pour leurs conseils et leurs temps.  
Egalement, merci pour nous avoir honorés de vos présences.*

*Je voudrais, en définitive, garantir ma gratitude et mes reconnaissances  
Les plus profonds à tous les personnes, parents, amis, famille,  
Qui m'ont soutenu et m'ont aidé dans l'exécution de cette recherche.  
Ainsi à toutes les administrateurs, directeurs ou autres  
Qui ont participé de près comme de loin à la production de cette étude.  
Je leurs confirme mes sincères considérations et estimations.*

## **DEDICACE**

*Je dédie ce travail :*

*A mes adorables parents pour leur accompagnement  
Soutien, et leur confiance, le long de mes années d'étude  
de graduation et de post graduation.*

*Je dis, Mère, que dieu te garde, une main droite pour nous à jamais.  
Père, longue vie et santé et que dieu te protège pour nous le plus long possible.  
Je leur redis, MERCI, maman, MERCI , papa. Je vous aime infiniment.*

*Je dédie également ce mémoire à mes sœurs et mon frère et leurs fils.*

*A mes camarades de la promotion de Magister 2012/2013.*

*A tous mes amis d'enfance, de quartier, d'étude et de travail.  
Quel qu'il soit leurs prénoms, car la liste est très longue  
Pour citer chacun par nom.*

*Et à tous ceux qui ont pu être ici, lorsque j'avais besoin d'eux.*

**Hamdi Pacha Abdelkrim.**

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction générale.....</b>	<b>01</b>
Objet d'étude.....	02
Importance de la recherche.....	02
Problématique.....	02
Hypothèse.....	03
Méthodologie d'approche.....	03
Structure du mémoire.....	04
<b>Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel : des concepts théorique qui s'émergent et qui s'évoluent.....</b>	<b>05</b>
Introduction.....	06
<b>Chapitre I : Le patrimoine culturel urbain un capital a préserver, identifications des notions de base.....</b>	<b>07</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>08</b>
1. la notion du patrimoine.....	08
1.1 Définition du patrimoine.....	08
1.2. L'évolution de la notion du patrimoine.....	09
2. Le champ du patrimoine et ses composantes.....	09
2.1. Le patrimoine culturel.....	09
2.1.1. Patrimoine culturel immobilier.....	09
2.1.2. Le patrimoine culturel mobilier.....	09
2.1.3 Le patrimoine culturel immatériel.....	10
2.2. Patrimoine naturel.....	10
2.3. Le patrimoine urbain.....	10
2.3.1. Les villes (centres) historiques.....	10
2.3.2. Le secteur sauvegardé.....	10
3. la patrimonialisation : son processus et sa finalité.....	11
3.1. Définition de la patrimonialisation et : son processus.....	11
3.2. Les finalités du patrimonialisation comme source de développement.....	11
3.2.1. La patrimonialisation comme source de revenu.....	11
3.2.2. La patrimonialisation comme source de la production de service.....	11
3.2.3. la patrimonialisation comme source de bien être de la collectivité.....	11
3.2.4. La patrimonialisation comme signe de la qualité de vie.....	11
4. les risques menaçant le patrimoine culturel urbain.....	12
5. l'approche du patrimoine culturel urbain dans la ville.....	12
5.1. Le patrimoine culturel urbain et l'aménagement du territoire.....	12
5.2. La Gestion du patrimoine culturel urbain et la planification urbain.....	13
6. Les outils d'interventions en faveur de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel urbain.....	13
7. Les modes d'actions en faveur de la valorisation et la promotion du patrimoine culturel urbain.....	14
7.1. Inventaire, classement et ou inscription du patrimoine culturel urbain.....	14
7.2. Le label patrimoine mondiale de l'UNESCO.....	15
7.3. L'animation et la communication du patrimoine culturel urbain.....	15
7.4. La mise en scène du patrimoine.....	15
8. les acteurs et les enjeux de la sauvegarde du patrimoine culturel urbain.....	15
8.1. Les acteurs de la sauvegarde du patrimoine culturel urbain.....	15
8.1.1. Les services de l'Etat en charge de la culture et du patrimoine.....	15

## TABLE DES MATIERES

8.1.2. Les habitants et résidents.....	15
8.1.3. Le milieu associatif.....	16
8.1.4. Le secteur privé.....	16
8.1.5. l'équipe technique et le secteur professionnel.....	16
8.1.6. Les partenaires internationaux.....	16
9. le patrimoine culturel urbain et le développement durable.....	16
9.1. définition du développement durable et ses piliers.....	16
9.2. Les interactions entre patrimoine culturel urbain et développement durable.....	16
9.2.1. Patrimoine et environnement.....	16
9.2.2. Patrimoine et développement social.....	17
9.2.3. Patrimoine et développement économique locale.....	17
Conclusion.....	17
<b>Chapitre II : Le tourisme culturel : un moteur de développement et de mise en valeur du patrimoine culturel urbain .....</b>	<b>18</b>
Introduction.....	19
1. Définition du tourisme.....	19
2. Aperçu historique sur le tourisme : du tourisme élitiste au tourisme de masse.....	19
3. Les différents types de Tourisme.....	20
4. Impactes et effets de tourisme.....	20
4.1. Les impactes positifs de tourisme.....	20
4.2. Les effets néfastes de tourisme.....	21
5. Le tourisme culturel comme levier d'interaction entre tourisme, culture et patrimoine.....	22
5.1. Le tourisme culturel : essai de définition.....	22
5.2. Pourquoi s'intéresser au tourisme culturel.....	22
5.3. La relation entre tourisme culturel et patrimoine.....	22
6. Vers un tourisme culturel durable.....	23
6.1. Un programme d'action vers le tourisme culturel durable.....	23
Conclusion.....	24
<b>Chapitre III : Approche sur le patrimoine culturel urbain et sa mise en tourisme dans le monde et en Algérie.....</b>	<b>25</b>
Introduction.....	26
1. La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain au Maroc –cas de la médina de Marrakech-.....	26
1.1. Présentation de la ville de Marrakech et sa médina.....	26
1.2. Outil et acteurs de gestion et de sauvegarde de la médina de Marrakech.....	28
1.3. La stratégie de la promotion du tourisme culturel et la valorisation du patrimoine dans la médina de Marrakech.....	28
2. La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain en Tunisie –cas de la médina de la médina de Kairouan-.....	31
2.1. Présentation de la ville de Kairouan et sa médina.....	31
2.2. Outils et acteurs de la gestion et de sauvegarde de la Medina de Kairouan.....	32
2.3. La stratégie de la promotion du tourisme culturel et la valorisation du patrimoine dans la médina de Kairouan.....	32
3. La situation du tourisme et du patrimoine culturel en Algérie.....	37
3.1. La politique algérienne d'intervention en faveur du patrimoine culturel urbain et son cadre législatif.....	37
3.2. Les acteurs algériens intervenants sur le patrimoine culturel urbain .....	39

## TABLE DES MATIERES

3.3. Outils et instruments algériens chargés de la prise en considération du patrimoine culturel.....	40
3.3.1. PDAU ET POS.....	40
3.3.2. Pla permanent de sauvegarde et de mise en valeur de secteurs sauvegardés.....	40
3.3.3. Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques “PPMVSA”.....	40
3.3.4. Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques...	40
3.4. L’essor du tourisme en Algérie : atouts, forces et faiblesses.....	41
3.5. Stratégie et politique algérienne en faveur de l’essor du tourisme.....	41
3.5.1. Le schéma directeur d’aménagement touristique –SDAT 2025..	41
3.5.2. les poles touristiques d’excellances ( POT).....	42
3.5.3. Les zone d’expansions touristiques –ZET .....	42
4. le tourisme culturel en Algérie : étude de quelques exemples.....	42
4.1. La mise en tourisme de la casbah d’Alger.....	43
4.2. La mise en tourisme de La vallée du M’Zab.....	44
Conclusion.....	47
Conclusion de la première partie.....	48
<b>Deuxième partie : Etude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant a sa mise en tourisme.....</b>	<b>49</b>
Introduction de la Troisième partie.....	50
<b>Chapitre I: La ville de Tébessa : analyse de sa situation démographique, économique, urbaine et touristique.....</b>	<b>51</b>
Introduction.....	52
1. Contexte général de la ville de Tébessa : des facteurs historiques, géographiques et physiques favorisant le décollage du tourisme.....	53
1.1. Historique de la ville de Tébessa.....	53
1.1.1 L’ère préhistorique.....	53
1.1.2. La période phénicienne.....	53
1.1.3. La période romaine.....	53
1.1.4. La période vandale.....	53
1.1.5. La civilisation byzantine.....	54
1.1.6. La conquête de l’islam.....	54
1.1.7. La période ottomane 1575 – 1830.....	54
1.1.8. La colonisation Française.....	54
1.1.9. Après l’indépendance.....	54
1.2. La wilaya de Tébessa ; un site frontalier par excellence : localisation géographique.....	55
1.3. La commune de Tébessa ; un lieu attractif : site et situation.....	56
1.4. Milieu physique (Relief, climat et Hydrographie).....	57
2. La situation démo-économique de la ville de Tébessa : des ressources potentielles en quête d’exploitation touristique.....	58
2.1. La situation démographique.....	58
2.2. La situation économique.....	59
3. Analyse urbaine de la ville de Tébessa : un développement urbain successif et enraciné dans l’histoire :.....	61
3.1. L’évolution spatiale du tissu urbain de la ville de Tébessa.....	61
3.1.1. Séquence 01 : période romaine.....	61
3.1.2. Séquence 02 : période byzantine.....	63

## TABLE DES MATIERES

3.1.3. Séquence 03 : la période coloniale.....	64
3.1.4. Séquence 04 : après l'indépendance de 1962- 1988.....	65
3.1.5. Séquence 05: 1988-a ce jour.....	65
3.2. La structure urbaine de la ville de Tébessa.....	67
3.2.1. Le vieux centre.....	67
3.2.2. Le tissu urbain secondaire.....	68
3.2.3. Le tissu urbain périphérique.....	68
4. La situation touristique de la ville de Tébessa : ses attraits patrimoniaux et ses potentialités touristiques.....	71
4.1. Le patrimoine culturel matériel.....	71
4.2. Le patrimoine culturel immatériel.....	72
4.3. Les potentialités touristiques de la ville de Tébessa (infrastructures et équipements).....	72
4.3.1 Les infrastructures de base.....	72
4.3.2 Recensement des équipements de loisir, et des structures d'hébergements, d'accueil et d'animation.....	74
4.4. Diagnostic opérationnel du contexte touristique local.....	76
4.4.1. La bande frontalière et le flux touristique.....	76
4.4.2. Les groupes touristiques étrangers.....	77
4.4.3. Les manifestations culturelles et les événements Festifs.....	78
5. La place de la ville de Tébessa dans les différents instruments d'aménagement et d'urbanisme.....	80
5.1. La ville de Tébessa à travers le schéma directeur d'aménagement touristique SDAT 2025.....	80
5.2. La ville de Tébessa à travers le schéma directeur des zones archéologiques et historiques.....	80
Conclusion.....	81
<b>Chapitre II : Le vieux centre de la ville de Tébessa, un site patrimonial nécessitant une revalorisation : analyse de ses atouts et ses potentialités.....</b>	<b>82</b>
Introduction.....	83
1. Le vieux centre de la ville de Tébessa ; un lieu particulièrement remarquable : présentation de l'air d'étude.....	84
1.1. Site et situation.....	84
1.2. Population résidente.....	86
2. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une diversité de fonctions.....	87
3. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une diversité d'habitat .....	89
3.1. Habitat individuel.....	89
3.1.1. Habitat individuel colonial.....	89
3.1.2. Habitat individuel arabo-musulman.....	90
3.1.3. Habitat individuel moderne.....	90
3.2. Habitat collectif.....	90
3.3. Habitat semi-collectif.....	91
3.4. Le cadre bâti et état physique.....	91
4. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une distinction sectorielle.....	94
4.1. Le premier secteur : un lieu reflétant l'aspect romain et byzantin.....	94
4.2. Le deuxième secteur : un lieu reflétant l'aspect colonial.....	96
4.3. Le troisième secteur : un lieu reflétant l'aspect traditionnel.....	98
5. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à la prolifération du commerce.....	101
6. Le vieux centre de Tébessa face à une surconcentration des équipements.....	107
7. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une mobilité accrue.....	110
8. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à un paysage dense.....	114

## TABLE DES MATIERES

9. Le patrimoine culturel et les monuments historiques dans le vieux centre de la ville de Tébessa.....	118
9.1 La muraille byzantine et ses tours.....	118
9.2. Les portes.....	118
9.3. Le temple de Minerve.....	119
9.5. L'église.....	120
9.6. La mosquée El Atiq.....	120
9.7. Le cimetière de l'école Dr Saadane.....	120
9.8. Le forum.....	121
9.9. Zaouïa de Sidi Ben Saïd (mosquée et tombeau).....	121
9.10. Le musée en plein air des vestiges romains.....	121
10. Les facteurs menaçant le patrimoine urbain dans le vieux centre de Tébessa.....	123
10.1. Les facteurs naturels.....	123
10.2. Les facteurs humains.....	123
10.3. Les facteurs urbains.....	124
10.4. Les facteurs commerciaux.....	125
Conclusion.....	125
<b>Chapitre III : La mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa face aux enjeux de sa sauvegarde et les défis de sa valorisation.....</b>	<b>126</b>
Introduction.....	127
1. Les actions réalisées en faveur de la prise en charge du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa.....	127
1.1. Le classement des monuments historiques.....	128
1.2. Des opérations de restauration et de conservation.....	128
1.2.1. La conservation de la muraille byzantine.....	128
1.2.2. La restauration de la porte de Caracalla.....	129
1.2.3. La restauration de la porte de Constantine.....	131
1.3. Des actions de requalification et d'amélioration urbaine.....	132
2. Les engagements programmés par les acteurs locaux en faveur de la promotion du patrimoine culturel urbain.....	135
2.1. Les engagements entrepris par la direction de la culture et de tourisme.....	135
2.2 : Les engagements procédés par l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBEC).....	137
3. Les efforts et les implications du mouvement associatif en faveur de la sensibilisation, a la sauvegarde du vieux centre de Tébessa.....	138
4. Vers une mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa : les enjeux et les actions à envisager.....	140
4.1. La première action concernant l'intégration et la sauvegarde du patrimoine culturel urbain.....	141
4.2. La deuxième action concernant la réorganisation du l'activité commercial.....	141
4.3. La troisième action concernant la modernisation de l'image du centre ville.....	142
4.4. La quatrième action concernant la maîtrise de la mobilité.....	143
4.5. La cinquième action concernant la mise en place d'une gouvernance cordonnée et partagée.....	143
Conclusion.....	144
Conclusion de la deuxième partie.....	145
CONCLUSION GENERALE.....	147
BIBLIOGRAPHIE : .....	150
ANNEXES : .....	155
RESUME.....	165

• **LA LISTE DES TABLEAUX**

<b>NUMERO DES TABLEAUX</b>	<b>TITRE DES TABLEAUX</b>	<b>LA PAGE</b>
01	Le processus de requalification de la médina de Marrakech.	28
02	le projet de requalification de la médina de Kairouan.	33
03	Les opérations réalisées en faveur de la requalification de la médina de Kairouan	34
04	La répartition des sites patrimoniaux classés en Algérie avant et après 1968.	37
05	Les sites classées patrimoine mondiale en Algérie.	38
06	Les acteurs algériens intervenants sur le patrimoine culturel	39
07	La liste des secteurs sauvegardés en Algérie.	40
08	Evolution de la population de la ville de Tébessa.	58
09	Répartition de la population de la ville de Tébessa selon la dispersion.	59
10	La répartition de la population et d'emploi par secteur d'activité.	60
11	Le patrimoine culturel matériel de la ville de Tébessa.	71
12	Recensement des équipements d'accueil a la ville de Tébessa.	74
13	Capacité d'hébergement de la wilaya de Tébessa.	74
14	Recensement de la capacité d'accueil de la ville de Tébessa.	75
15	Flux touristique à travers les 04 postes de passage frontalier.	76
16	Nombre de groupes touristiques visitant la ville de Tébessa.	77
17	Les événements culturelles a la ville de Tébessa	78
18	Sites et monuments historique classés –commune de Tébessa-	80
19	L'évolution de la population résidente dans le vieux centre de Tébessa.	86
20	La composition urbaine du vieux centre de la ville de Tébessa.	87
21	La typologie d'habitat dans le centre-ancien de la ville de Tébessa.	89
22	Un essai de recensement de l'état physique des habitations dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	91
23	La classification du commerce dans le vieux centre de Tébessa.	102
24	Les équipements structurants dans le vieux centre de Tébessa.	107
25	La liste des monuments historiques dans le vieux centre de Tébessa.	118
26	les sites classés comme patrimoine national dans le vieux centre	128
27	Les engagements entrepris par la direction de la culture au chef-lieu de la wilaya de Tébessa.	135
28	Les engagements entrepris par la direction de la culture au sein du vieux centre de la ville de Tébessa.	136
29	Les engagements procédés par l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBC) de la ville de Tébessa.	137
30	Les implications du mouvement associatif en faveur de la sensibilisation, la préservation et la sauvegarde du vieux centre de la ville de Tébessa.	139

## La liste des illustrations

### • LA LISTE DES DIAGRAMMES :

NUMERO DES DIAGRAMMES	TITRE DES DIAGRAMMES	LA PAGE
01	Evolution de la population de la ville de Tébessa.	58
02	Répartition de la population de la ville de Tébessa selon la dispersion.	59
03	La répartition de la population et d'emploi par secteur d'activité.	60
04	Evolution du parc hôtelier dans la ville de Tébessa.	75
05	Le flux touristique dans la wilaya de Tébessa.	76
06	Nombre de groupes touristiques étrangers visitant la ville de Tébessa.	77
07	La population résidente au vieux centre par rapport au total de la ville de Tébessa selon le RGPH 2008.	86
08	Le pourcentage de différentes fonctions existantes dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	87
09	La distribution du commerce de détail par branche d'activité dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	102
10	La surface des équipements structurants dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	107

### • LA LISTE DES FIGURES

NUMERO DES FIGURES	TITRE DES FIGURES	LA PAGE
01-02	Maison Sidi Bel Abbes et celle du Mellah avant et après réhabilitation.	29
03-04-05	Maison en ruine transformé par des étrangers en maison d'hôte.	30
06-07-08	Signalétique des circuits touristiques, panneau d'orientation et le patrimoine immatériel a Marrakech.	30
09-10	La grande mosquée de Kairouan après restauration.	35
11-12	Tissage du tapis et le circuit des magasins d'artisanat a Kairouan	36
13	Le logo de la manifestation du Kairouan capital de la culture islamique	35
14-15-16	Formation des jeunes, réalisation des brochures et organisation des conférences dans la médina de Kairouan.	36
17-18	La sensibilisation des enfants a la préservation du patrimoine dans la médina de Kairouan. et la Création du club patrimoine dans les écoles.	36
19-20	Bastion 23 avant et après travaux de réhabilitation ( rénovation).	43
21-22	Le Palais du Dey et d'autres Bâtisses dans la base casbah en ruine.	44
23-24	Le front de bounoura avant et après restauration.	44
25-26	Maison avant et après restauration.	45
27-28	Action de sensibilisation des enfants et Chantier de formation.	45
29	Vie associative, participation citoyenne dans la vallée de M'Zab	45
30-31-32-33	Fête de tapis et Maison d'hôte aménagé pour les touristes.	46
34	Vue aérienne du vieux centre de la ville de Tébessa.	67
35	l'intra-muros du vieux centre de la ville de Tébessa.	67
36-37	Des photos du tissu urbain secondaire et peripherique de Tébessa.	68
38-39-40-41-42-43-44	Vue sur l habitat individuel colonial, arabo-musulman, moderne, collectif et semi-collectif dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	89-90
45-46-47	Le manque d'entretien,le vieillissement et les surélévations en terrasse.	91

## La liste des illustrations

48-49	La démolition et la reconstruction de certaines maisons.	92
50	La sur-occupation effrénée des bâtisses.	92
51	Vue d'ensemble sur le premier secteur du vieux centre de Tébessa.	94
52	Vue d'ensemble sur le deuxième secteur du vieux centre de Tébessa.	96
53	Vue d'ensemble sur le troisième secteur.	98
54-55	La multiplication du commerce le long des routes piétonnière de mécanique dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	101
56	La propagation du commerce complémentaire et spécialisé au détriment du commerce nécessaire.	103
57	Le marché non couvert dit - souk alfalahe-.	103
58-59	Le déclin de l'artisanat dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	104
60	L'apparition du -BAZAR- dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	104
61-62	Le commerce informel dans le vieux centre de Tébessa.	105
63-64-65	Quelques photos représentant les équipements administratives et touristiques dans le vieux centre de Tébessa.	108
66-67-68	La hiérarchisation du réseau routier dans le vieux centre de Tébessa	110
69-70-71	La variation des moyens de déplacement dans le vieux centre.	110
72-73-74	Étroitesse et saturation des voies et des portes, l'un des handicaps de la mobilité dans le vieux centre.	111
75-76	la circulation et l'encombrement dans les divers carrefours.	111
77-78	Insuffisance et un manque d'air de stationnement.	112
79-80	Le vieux centre, un musée » en plein air riche de monuments historique.	114
81	Vue d'ensemble extra-muros.	114
82-83-84-85	Vues concernant les aménagements paysagers et le jardin de l'APC.	115
86-87-88-89	Vue concernant la place 1 <sup>er</sup> Novembre et place des martyres	116
90-91	La Muraille byzantine et ses tours.	118
92-93-94-95	la Porte de Caracalla, Porte de Solomon. Porte de Ain challa et Porte de Constantine.	119
96-97-98-99	Le temple de Minerve, L'église, La mosquée El Atiq et Le cimetière de l'école Dr Saadane.	120
100-101-102	Le Forum, Zaouïa Sidi Ben Saïd et musée en plein air.	121
103-104-105	L'usure des monuments historiques à cause des phénomènes naturels.	123
106-107	Le délaissement des bâtisses et les surélévations illicites.	123
108-109	La propagation des dépotoirs et l'écriture sur la muraille byzantine.	124
110-111	Le stationnement auprès des abords des monuments historiques l'une des agressions les plus graves dans le vieux centre.	124
112-113	Plan de la porte de Caracalla et l'essai de sa restitution procédé par l'architecte Alberte Ballu.	129
114-115-116-117-118-119	Des photos d'archive montrant les travaux de consolidation et de restauration de la porte de Caracalla dit « ARC DE TRIOMPHE ».	130
120-121-122	Les travaux de restitution de la porte de Constantine.	131
123-124	L'aménagement et la reprise des réseaux de viabilité défectueux.	132
125-126	La réfection, Le raccordement et la réalisation des réseaux primaires (AEP+ assainissement.).	132
127-128	Faire les travaux de réfection des voiries et des voies défectueuses.	133
129	La réfection de l'éclairage public et le pavage de l'ensemble des rues et la création des espaces verts.	133

• **LA LISTE DES CARTES**

<b>NUMERO DES CARTES</b>	<b>TITRE DES CARTES</b>	<b>LA PAGE</b>
01	Situation de la ville de Marrakech.	27
02	La localisation des principaux sites culturels et touristique a la médina de Marrakech.	27
03	Situation et découpage administratif du gouvernorat du Kairouan.	31
04	La délimitation de la médina de Kairouan et ses faubourgs.	32
05	Situation de la wilaya de Tébessa.	55
06	Découpage administratif de la wilaya de Tébessa.	56
07	La ville de Tébessa à l'époque romaine.	62
08	La ville de Tébessa à l'époque byzantine.	63
09	La ville de Tébessa en 1842.	64
10	La ville de Tébessa en 1956	64
11	Les infrastructures de transport et de communication dans la wilaya de Tébessa.	73

• **LA LISTE DES PLANS**

<b>NUMERO DES PLANS</b>	<b>TITRE DES PLANS</b>	<b>LA PAGE</b>
01	Les séquences d'extensions de la ville de Tébessa.	66
02	Le schéma de structure actuel de la ville de Tébessa.	69
03	Limite d'urbanisation du vieux centre de la ville de Tébessa.	85
04	La compositions urbaine du vieux centre de la ville de Tébessa	88
05	La typologie et le cadre bâtie d'habitat dans le vieux centre de Tébessa.	93
06	La structure urbaine du premier secteur du vieux centre de Tébessa.	95
07	La structure urbaine du deuxième secteur du vieux centre de Tébessa.	97
08	La structure urbaine du troisième secteur du vieux centre de Tébessa.	99
09	La carte synthèse des secteurs du vieux centre de la ville de Tébessa.	100
10	La répartition du commerce dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	106
11	Les équipements structurants dans le vieux centre de Tébessa.	109
12	La mobilité et le déplacement dans le vieux centre de Tébessa.	113
13	Le paysage urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa.	117
14	La localisation du patrimoine urbain dans le vieux centre de Tébessa.	122
15	Les interventions réalisées en faveur de la promotion du vieux centre de la ville de Tébessa.	134

• **LA LISTE DES ACRONYMES :**

**ACL** : Agglomération chef lieu.

**ALINSAP** : Association des Lauréats de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine.

**AMVPPC** : Agence National de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle.

**ANDI** : Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

**ARRU** : Agence de Réhabilitation et de Rénovation urbaine.

**AS** : Agglomération secondaire.

**ASM** : Association de sauvegarde de la médina de Kairouan.

**AVEC** : Alliance de villes européennes de culture.

**CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

**CRDT** : Centre de recherche en développement territorial.

**CREDOC** : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

**DGP** : Direction Générale des Patrimoines.

**DLEP** : Direction des logements et des équipements publics.

**DPAT** : Direction de planification et d'aménagement de territoire.

**DTW** : Direction du Tourisme de Wilaya.

**DUC** : Direction d'urbanisme et de construction.

**HMR** : Habitat Menaçant Ruine.

**ICOM** : Conseil international des musées.

**ICOMOS** : Conseil international des monuments et des sites.

**INP** : Institut nationale du patrimoine.

**M.H** : Monuments Historiques.

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

**OGEBC** : L'Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels.

**OMT** : Organisation mondiale du tourisme.

**ONAT** : Office national de l'animation, de la promotion et de l'information touristique.

**ONT** : Office national du tourisme.

**ONU** : Organisation des nations unies.

**OPVM** : Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'zab.

**P.I.B** : Produit interne brut.

**PA** : Plan d'Aménagement.

**PDAU** : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

**PEP** : Pôles d'économie du patrimoine.

**PME** : Petites et moyennes entreprises.

**PNUD** : Programme des nations unies pour le développement.

**PNUE** : Programme des nations unies pour l'environnement.

**POS** : Plan d'occupation des sols.

**POT** : Pôles touristiques d'excellence.

**PPMVSA** : Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques.

**PPSMVSS** : Plan permanant de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés.

**SDAT** : Schéma directeur d'aménagement touristique.

**SDAU** : Schéma directeur d'aménagement urbain.

**SNAT** : Schéma national d'Aménagement du Territoire.

**SRAT** : Schéma régionale d'Aménagement du Territoire.

**TIC** : Technologies de l'information et de la communication.

**UNESCO** : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture.

**VRD** : Voiries et réseaux divers.

**ZE** : Zone éparse. **ZET** : Zones d'Expansion Touristiques.

**ZPPAUP** : Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.



# Introduction générale

## Introduction générale

Dans nombreux territoires, villes et pays, le patrimoine culturel est considéré comme le signe d'une identité nationale, voire même, le symbole d'existence d'une génération à une autre. Ceci témoigne qu'un pays sans mémoire, sans identité et sans patrimoine n'est pas un pays, c'est un territoire qui subsiste aujourd'hui mais qui peut se dissimuler le lendemain. En fait, ce patrimoine qui regroupe à la fois l'aspect matériel et immatériel, se voit aujourd'hui comme un outil qui unit harmonieusement l'histoire et le passé d'un peuple avec son devenir.

Dans le but de conserver et de protéger ce patrimoine culturel, auquel les générations passées nous ont transmis, l'UNESCO a dressé un catalogue de biens universels dès 1972, ceci a fait preuve de la mise en place d'un concept récent : le patrimoine mondial.<sup>1</sup> Sensibiliser la communauté internationale à ce patrimoine universel, est l'un des soucis dont l'UNESCO fait face ces dernières décennies. Celle-ci confirme que le patrimoine est doté d'une double nature, d'un côté, c'est un bien hérité d'une génération à une autre, et d'un autre côté, c'est un capital à exploiter via le tourisme culturel.<sup>2</sup>

En effet, la mise en tourisme de ce patrimoine culturel va refléter sur le développement local d'un pays d'une part. D'autre part, elle va apporter des occasions d'emploi pouvant progresser le bien-être des citoyens. A propos de ce sujet, nombreux pays avancés ainsi que ceux les moins avancés ont opté pour cette démarche touristique en intégrant les atouts patrimoniaux du pays, toutefois, cette démarche ne peut porter ses fruits, à moins qu'elle soit soutenue par des opérations de préservation et de sauvegarde du patrimoine.

L'Algérie est l'un des pays en voie de développement, elle dispose d'un bassin méditerranéen d'une grande envergure et une grande variété de vestiges patrimoniaux notant à titre d'exemple, sept (07) sites inscrits au patrimoine universel de l'UNESCO. Cependant, ce nombre de sites classés semble timide par rapport à ceux non classés qui se trouvent en état d'abandon et de négligence exprimant par conséquent leur dégradation et détérioration.

Par ailleurs, l'Algérie a l'avantage de posséder des paramètres naturels et culturels très importants, lui permettant de devenir l'une des destinations touristiques favorites. Une fois ses potentialités ont été mises en valeur et exploitées, elles peuvent participer à l'essor économique du pays, une ressource pouvant remplacer celle d'hydrocarbure. De ce fait, une question est soulevée : Quelle est la situation du tourisme et du patrimoine culturel en Algérie ?

C'est autour donc de ces constatations que notre recherche s'insère, qui porte sur la valorisation du patrimoine culturel urbain ainsi que sa réaffectation vers une vocation touristique, sans oublier à mettre l'accent sur la situation de ce patrimoine dans notre pays et d'interpeller sur sa prise en charge à l'étranger. La recherche menée va porter la ville de Tébessa, comme cas d'étude. A travers cette recherche, nous essayerons de mettre en évidence les atouts et les potentialités qui caractérisent cette ville historique, et dont le but essentiel est d'estimer si une démarche de revalorisation du patrimoine culturel urbain peut s'intégrer à un centre historique tel que le vieux centre de Tébessa.

---

<sup>1</sup> . Il s'agit de la convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel, adoptée par l'UNESCO en novembre 1972.

<sup>2</sup> . Extrait de la "Parole de KOÏCHIRO Matsura, à l'occasion de 30<sup>ème</sup> Anniversaire des Nations Unies pour le patrimoine culturel", Publié à la revue du patrimoine mondial de l'UNESCO, numéro 34, Mars-Avril 2002, consulté en ligne : [www.unesco.org/culture/unych](http://www.unesco.org/culture/unych). le : 13-11-2014, A : 12 :21.

### **Objet d'étude:**

Considérant que le choix d'un sujet d'étude est conditionné par la spécialité de notre magister qui s'intitule - aménagement, urbanisme et développement local- . C'est suite à cette condition, qu'on s'orientera vers la mise en tourisme du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa comme objet d'étude.

Ce vieux centre nous paraît tout à fait approprié pour étudier les moyens contribuant à sa mise en tourisme pour nombreuses raisons, à savoir : le vieux centre de la ville de Tébessa a supporté nombreux vagues d'invasions consécutives qui ont fortement marqué son histoire, en laissant de nombreuses ruines. Ces vestiges sont aujourd'hui des attraits incontestables qui permettent la diffusion et le développement d'un tourisme culturel certain. A cela on s'ajoute, un autre élément justifiant l'objet de notre choix du vieux centre comme cas d'étude. A notre sens : la composition urbaine du vieux centre de la ville de Tébessa présente une forte richesse en matière d'équipements et une surconcentration de commerce et de services. Soit un important atout pouvant favoriser le décollage d'une activité touristique.

### **Importance de la recherche :**

Le vieux centre de la ville de Tébessa, parallèlement à sa richesse et sa diversité, il abrite une variété inestimable de sites et monuments patrimoniaux d'une grande valeur archéologique. Malheureusement, ce vieux centre souffre aujourd'hui du chaos et d'une situation urbaine difficile. Face à ce défi, nous s'interpellant sur les actions qui doivent être mises en place pour le maintenir vivant. Nous jugeons qu'une démarche de mise en tourisme est nécessaire et utile. Cette démarche, qui semble être indispensable peut garantir la conservation et la protection de ce patrimoine et elle va renaître ce lieu de ses cendres.

#### **- Problématique:**

Il est largement reconnu que, l'Algérie dispose d'un potentiel touristique très important, ce dernier ne s'est bien évolué que dans le Sahara et le littoral tandis que l'intérieur du pays était éloigné, malgré qu'il comporte des atouts patrimoniaux d'une valeur certaine. Face à ce constat et afin de s'intégrer dans la politique entreprise par d'autres destinations concurrentes à savoir le Maroc et la Tunisie. L'Algérie a mis en œuvre un schéma directeur d'aménagement touristique SDAT 2025, « ce schéma permet d'exploiter l'atout naturel, culturel du pays et ce à travers l'organisation de sept puissants pôles touristiques d'excellence (PTE) qui se voient comme référence dans le territoire algérien. Parmi ces pôles on trouve le pôle Touristique d'Excellence Nord-Est (POT N.E) : qui englobe les villes suivantes : Annaba, Targuiya, Skikda, Guelma, Souk Ahras, et Tébessa. »<sup>1</sup>

Tébessa, le territoire qui a subi l'influence de plusieurs invasions, est un site typique qui conserve nombreux monuments archéologiques, dont « *l'inventaire de schéma directeur des zones archéologiques et historiques faisant état de 22 sites et monuments classés comme patrimoine national* ». <sup>2</sup> Il s'agit en effet, d'un patrimoine particulier qui témoigne de l'empreinte des diverses civilisations qui se sont installés un peu partout et notamment dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

---

1 . Ministère de l'aménagement du territoire et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", Livre 3, Les sept pôles touristiques d'excellence ( POT ), janvier 2008, P : 05.

2 . Ministère de la culture, schéma directeur des zones archéologiques et historiques, 2007 , P : 70-72.

Ce vieux centre se distingue par deux caractéristiques significatives, d'une part: il est considéré comme étant le cœur battant de la ville du fait de son emplacement, de son accessibilité et sa diversité urbaine englobant à la fois ; les principaux monuments historiques, les édifices commerciaux, administratifs et autres activités. Et d'autres parts, il se présente comme un endroit historique et un lieu d'identification urbaine, autrement dit, l'endroit favorable pour le rassemblement, la rencontre et le contact.

Ce dernier, parallèlement, a sa position stratégique et sa valeur patrimoniale et socioculturelle, possède plusieurs atouts lui permettant de recevoir une masse de touristes venant de l'intérieur voire même de l'extérieur de pays. Par malheur, ce n'est pas du tout le cas, ce lieu est loin d'une véritable exploitation touristique car depuis une dizaine d'années, ce centre est devenu un espace dégradé, pire encore, dévalorisé. Ce dernier fait face à des contraintes nuisibles, à savoir : usure, congestion, difficulté de gestion, sur-fréquentation et détérioration du tissu et du patrimoine. Face à ce dysfonctionnement qui se met progressivement, on n'hésite pas à formuler une question principale qui se traduit comme suit : **quelles sont les opérations que nous devons réaliser dans le vieux centre de la ville de Tébessa afin de garantir sa sauvegarde et sa mise en tourisme ?** Dans le cadre de notre cas d'étude, nous allons aussi tenter de répondre à certaines questions dont :

- En quoi consiste le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de Tébessa?
- Quelle stratégie a été mise en place pour sa protection et sa mise en valeur ?
- la ville de Tébessa a-t-elle mis en place les moyens adéquats pour préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel urbain dans son vieux centre ? le cas échéant, comment faire du vieux centre de la ville de Tébessa un lieu attractif et harmonieux?

### - **Hypothèses:**

Dans le cadre de cette étude, et afin de répondre aux nombreuses interrogations posées précédemment. Nous allons formuler deux hypothèses à savoir:

**Hypothèse 01 :** la mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa est un atout majeur qui peut contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel urbain en valorisant l'identité culturelle et la mémoire collective, et en sauvegardant la lecture esthétique, romantique et pittoresque de la richesse historique.

**Hypothèse 02 :** le vieux centre de la ville de Tébessa accumule nombreux problèmes qui viennent de le dévaloriser. Face à cette situation alarmante, on estime qu'il est urgent de mettre en œuvre une politique de remise à niveau, en impliquant tous les acteurs et mobilisant d'outils efficaces.

### - **Méthodologie d'approche:**

Afin de maîtriser notre sujet, on optera à l'utilisation de nombreuses approches dans l'étude de notre thème de recherche, il s'agit notamment d'une approche analytique en premier lieu, autrement dit, une recherche bibliographique dans la partie théorique en se basant sur les livres, les séminaires, les revues, les études officielles, et l'internet.

Parallèlement à l'approche analytique, on s'orientera en deuxième lieu, vers une approche comparative qui nous permettra de comprendre la stratégie de la mise en tourisme du patrimoine urbain dans notre pays par rapport à nos voisins le Maroc et la Tunisie et les solutions qui permettent de déclencher le tourisme culturel dans le vieux centre de Tébessa.

En troisième lieu, on procédera à une enquête sur terrain, il s'agira de travailler sur terrain en effectuant des enquêtes sur les différents sites du champ d'étude. La finalité de cette investigation visera à faire ressortir les atouts, les potentialités et les problèmes face auxquels est confronté le vieux centre. Outre les sorties sur terrains, nous prendrons contact avec les différents établissements de la ville, à savoir : la direction de la culture, la direction du tourisme, la direction d'urbanisme, l'APC, l'office de gestion et d'exploitation des biens culturelles et les associations à vocation socioculturel. Il est aussi important d'indiquer les entrevues avec les différents directeurs qui ont formé une source de données très fiable pour notre étude.

- **Structure du mémoire:**

Le mémoire commencera par une introduction générale qui sera suivie de six chapitres réparties en deux parties, la première sera théorique et la deuxième sera pratique. Le détail de chaque partie se fait comme suit :

**Une première partie qui s'intitulera : du patrimoine au tourisme culturel des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évoluent.** Il s'agira dans cette partie d'introduire le travail, où on essaiera de donner quelques explications à la notion de « patrimoine » et la notion du « tourisme culturel ».

Cette partie sera donc une approche conceptuelle, qui nous permettra de mieux saisir la notion du patrimoine culturel urbain et celui à travers un premier chapitre qui s'intitulera : le patrimoine culturel urbain un capital à préserver, identifications des notions de base. Nous consacrerons ensuite un deuxième chapitre au tourisme culturel et qui s'intitulera le tourisme culturel : un moteur de développement et de mise en valeur du patrimoine culturel.

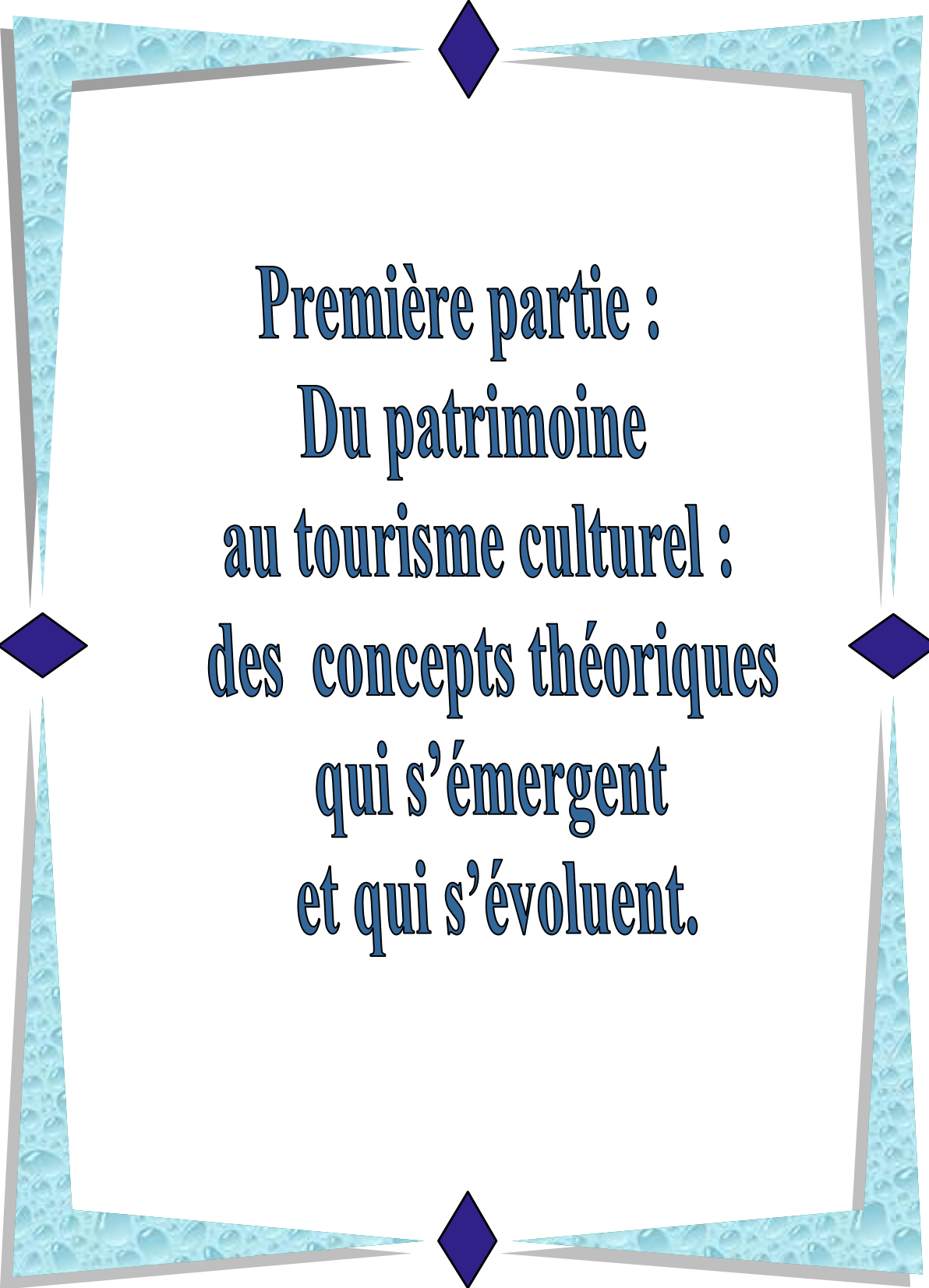
On finira la partie théorique par un troisième chapitre et qui s'intitulera : approche sur le patrimoine culturel urbain et sa mise en tourisme dans le monde et en Algérie. Ce chapitre nous permettra via l'étude des exemples mondiaux de comprendre la stratégie de la mise en tourisme du patrimoine culturel dans le monde entier et plus particulièrement l'Algérie.

**Le mémoire sera suivi par une deuxième partie pratique qui s'intitulera : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.** Il s'agira dans cette partie d'établir un diagnostic sur la ville de Tébessa en générale et plus particulièrement son vieux centre, suit à ce propos, nous procéderons comme suit :

Un premier chapitre qui s'intitulera, la ville de Tébessa : analyse de sa situation démographique, économique, urbaine et touristique. Ce chapitre nous permettra d'analyser la ville de Tébessa, son évolution historique, sa situation socio-économique et urbaine, et enfin sa situation touristique.

Un deuxième chapitre qui s'intitulera, le vieux centre de la ville de Tébessa, un site patrimonial nécessitant une revalorisation : analyse de ses atouts et ses potentialités. Ce chapitre comportera un état des lieux et une description de la réalité urbaine de ce centre.

Un troisième chapitre qui s'intitulera, la mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa face aux enjeux de sa sauvegarde et les défis de sa valorisation, ce dernier nous permettra de déterminer les enjeux, les défis et les problèmes face auxquelles est confrontée la promotion de ce centre. Le mémoire se finira par une conclusion générale, en se dirigeant à la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses.



Première partie :  
Du patrimoine  
au tourisme culturel :  
des concepts théoriques  
qui s'émergent  
et qui s'évoluent.

## **Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel, des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évoluent.**

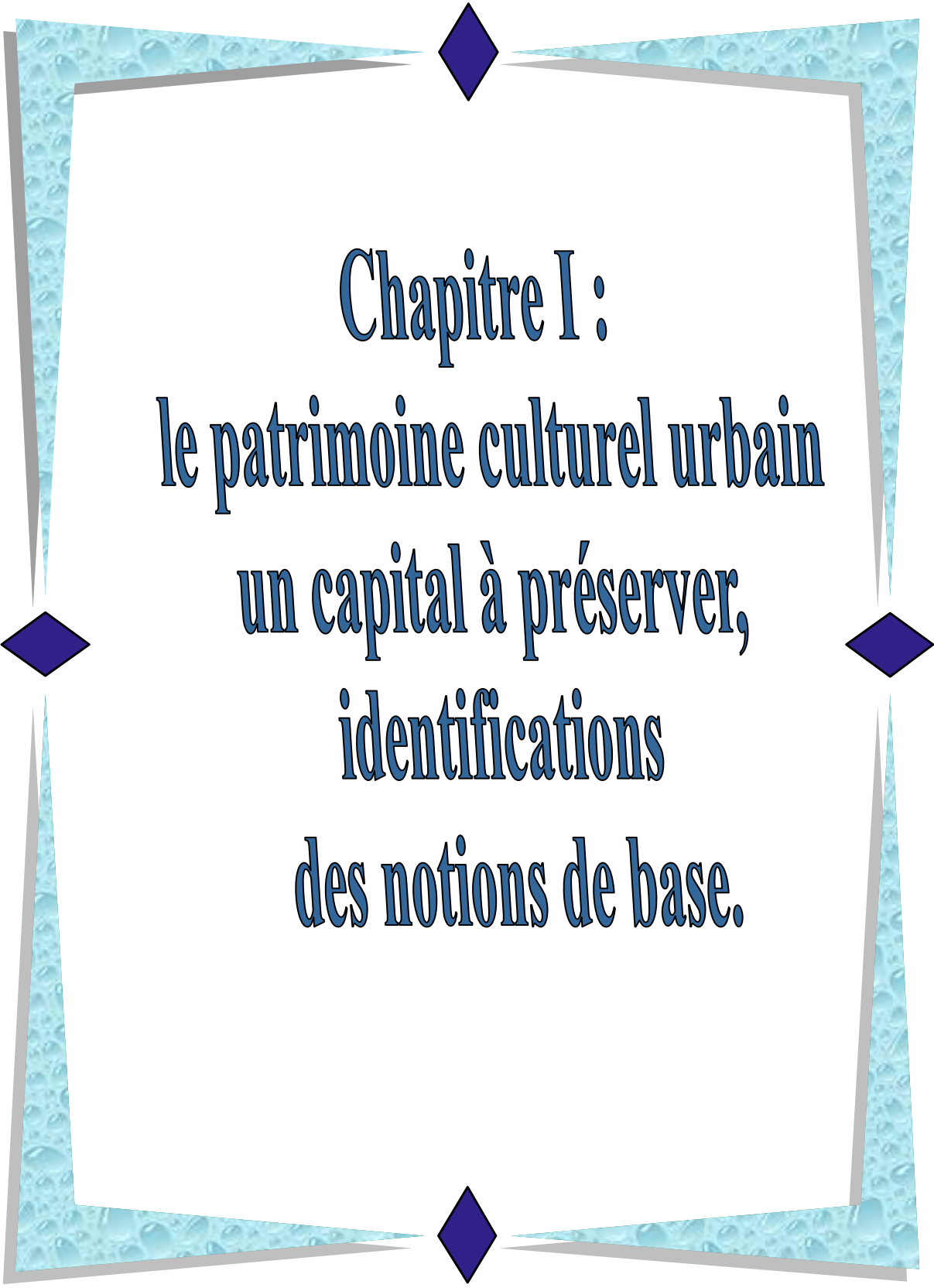
### **Introduction**

Nous contenterons d'aborder dans cette partie l'ensemble des concepts théoriques et conceptuels ayant relation avec le sujet. A cet effet, nous essayerons de collecter les différentes définitions essentielles qui nous permettront de mieux appréhender la notion du patrimoine culturel urbain et celui a travers un premier chapitre qui s'intitulera : **le patrimoine culturel urbain un capital à préserver, identifications des notions de base.**

Nous consacrera ensuite un deuxième chapitre au tourisme culturel et qui s'intitulera **Le tourisme culturel : un moteur de développement et de mise en valeur du patrimoine culturel.**

Afin de vérifier la pertinence de la mise en tourisme du patrimoine culturel, il sera indispensable de voire quelques exemples de pays ayant adopté une stratégie d'intervention en faveur de la revalorisation du patrimoine culturel. Notre choix portera alors sur l'analyse de deux cas d'études exemplaires et couronnées de succès, il s'agit de l'étude de la médina de Marrakech et celle de Kairouan.

Dans cette même partie, on essayera de donner des réponses sur un certain nombre de questions, à savoir: quelle est la situation du patrimoine culturel et du tourisme dans les politiques algériennes, quelles sont ses acteurs, ses outils et son cadre juridique, dirigeant l'Algérie d'aujourd'hui. Les réponses seront évoquées à travers un troisième chapitre qui s'intitulera : **Approche sur le patrimoine culturel urbain et sa mise en tourisme dans le monde et en Algérie.**



Chapitre I :  
le patrimoine culturel urbain  
un capital à préserver,  
identifications  
des notions de base.

## **Chapitre I : Le patrimoine culturel urbain un capital à préserver, identifications des notions de base.**

### **Introduction**

Afin de bien saisir le concept du patrimoine culturel urbain, sujet de notre recherche. Nous contenterons d'aborder en premier lieu dans ce chapitre l'identification de la notion de patrimoine d'une manière générale et ce à travers l'exploration des différentes définitions, et l'analyse de son évolution, son champ et ses composantes. Ensuite, il serait très utile de porter la lumière sur ce qu'est la patrimonialisation et sa finalité en mettant l'accent sur les risques menaçants le patrimoine culturel et sa prise en considération dans l'aménagement du territoire et la planification urbaine.

En deuxième lieu, nous traiterons les types d'intervention et les mesures de protection ainsi les modes d'action en faveur de la préservation, la conservation et la protection du patrimoine culturel. En troisième lieu nous aborderons les différentes interactions entre le patrimoine culturel et la notions du développement durable.

### **1. La notion du patrimoine :**

Nous essayerons dans ce qui suit de mettre la loupe sur le patrimoine d'une manière générale, tout en montrant ses différents aspects.

#### **1.1. Définition du patrimoine :**

Avant de définir le patrimoine d'une manière approfondie, il serait utile de signaler qu'il existe plusieurs définitions. Ce dernier se présente comme un concept polysémique, c'est-à-dire qui peut avoir plusieurs sens. Toutefois, nos lectures des dictionnaires, des ouvrages et les définitions officielles nous permettront de mieux cerner de quoi il est question.

Le terme patrimoine contient deux racines ; « *Pater, patri* « père », et *monia* « fortune, capital, que l'on hérite de nos pères ». <sup>1</sup> Selon le dictionnaire de Larousse, le patrimoine se définit comme : « *bien qui vient du père ou de la mère. Par extension, bien de la famille que l'on possède par héritage. Dans ce contexte l'héritier avait le devoir morale de conserver, voire de consolider cet héritage, en affirmant son appartenance à un groupe donné* ». <sup>2</sup>

Avec le temps, le patrimoine a changé de dimension, il est passé du cadre familial, à l'échelle de la société toute entière. Il est devenu un bien commun de la nation, Françoise CHOAY l'a confirmé dans son livre « L'allégorie du patrimoine », en disant que le patrimoine est défini comme étant : " *l'héritage commun d'une collectivité, Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté [...] et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé.* " <sup>3</sup>

La notion de patrimoine s'élargit au-delà du temps ; aujourd'hui, elle exprime l'ensemble des biens hérités par nos ancêtres, soit d'ordres naturels, culturels ou autres. Par conséquent, il est indispensable de devoir le préserver dans le souci de le transmettre aux générations futures.

---

1. ROLAND Arpin, notre patrimoine un présent du passé, édition du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, 2000. P : 17.

2. MICHEL JAUZE Jean, villes et patrimoine a la Réunion, édition l'harmattan, université de la Réunion, Paris, 2001.P : 26.

3. CHOAY Françoise, l'allégorie du patrimoine, édition du seuil, Paris, 1992.P :09.

## 1.2. L'évolution de la notion du patrimoine :

Il est incontestablement prouvé que la civilisation romaine reste sans contexte l'une des plus grandes civilisations au monde, elle a initié la valeur même du patrimoine « *dés 44 av. J.C en instituant des lois appelées 'les Senatus Consultes' .* ».<sup>1</sup> Ces lois visent à protéger le patrimoine contre toute attaque extérieure à savoir : vol, pillage et vandalisme.

La préservation des monuments historiques édifiés sous l'empire romain a été reconnue par la renaissance italienne. Cette dernière fût plus passionnée par la conservation et la sauvegarde du patrimoine. Néanmoins, sous la révolution française, le patrimoine commença à être considéré comme un bien collectif et les monuments historiques ont pris une valeur plus noble.<sup>2</sup> A cet effet, des lois législatives ont été votées pour le préserver, à savoir :

- *la loi de 1887 concernant le classement des monuments historiques.*
- *la loi du 2 mai 1930 établit « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque ».*
- *la loi de 1962 concernant l'instauration des « secteurs sauvegardés » dite loi de André Malraux.*
- En 1972, la notion du monument historique est passée à la notion du patrimoine sous l'égide des français, ceci n'englobait entre autre que le bâti ancien et grâce à l'UNESCO, un traité international a été ratifié par 159 états, intitulé « convention relative a la protection du patrimoine mondial culturel et naturel » lequel devait permettre d'étendre le pouvoir du patrimoine sur d'autres profils culturels, naturels, matériels, immatériels, urbains,...etc.

## 2. Le champ du patrimoine et ses composantes:

La notion de patrimoine ne représente pas seulement un héritage, mais elle renferme d'autres types de biens, cette dernière comporte aujourd'hui plusieurs composantes. Dans ce contexte précis, il serait important de s'interroger sur ces derniers :

### 2.1. Le patrimoine culturel :

Conformément à l'article 1er de la Convention de 1972 de l'UNESCO, le patrimoine culturel est souvent décrit comme « un ensemble d'objets, de lieux ou de pratiques (anciennes et nouvelles) qui ont été transmis traditionnellement ou qui ont un lien quelconque avec l'histoire. ». le patrimoine culturel rassemble les objets suivants:

#### 2.1.1. Le patrimoine culturel immobilier :

Il est composé des monuments, sites et ensembles qui, « *en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.* »<sup>3</sup>

**2.1.2. Le patrimoine culturel mobilier :** Sont considérées composantes du patrimoine culturel mobilier : « *les vestiges archéologiques, les créations artistiques, les œuvres artisanales, les œuvres de culture populaire, les archives, les manuscrits, les collections...etc.* »<sup>4</sup>. Ces derniers doivent avoir une valeur nationale et ou universelle.

---

1 . CHOAY Françoise, op cit, P :09.

2. « La notion de patrimoine », Service pédagogique Château Guillaume, basse Normandie, France, 2007, P :09.

3. Article 01 : convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel adoptée par la 17e conférence de l'UNESCO le 16 novembre 1972, UNESCO , France, P :04.

4. BEN-NCER Abdelwahed et LAHBIL TAGEMOUATI Naima, Définition du patrimoine culturel et ses composantes, Document consensuel de référence, Programme conjoint «Culture et développement au Maroc», PNUD, 2010.P :39.

### **2.1.3. Le patrimoine culturel immatériel :**

Selon l'UNESCO, le patrimoine culturel immatériel se constitue de plusieurs pratiques, traditions, savoir faire et créations qui méritent d'être sauvegardés et mises en valeur. Sur un autre volet, le patrimoine culturel immatériel englobe d'autres éléments, à savoir : « *le théâtre, la danse, la musique, les contes, les rituels, les fêtes, les cortèges, les techniques artisanales ainsi que le savoir traditionnel.* »<sup>1</sup>

### **2.2. Le Patrimoine naturel :**

L'article 2 de la Convention de 1972 de l'UNESCO, stipule que le patrimoine naturel est constitué de : « *monuments, sites ou bien zone naturels strictement délimités, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle* ». <sup>2</sup>

### **2.3. Le patrimoine urbain :**

L'idée du patrimoine urbain est nouvelle, elle remonte au début de 20<sup>ème</sup> siècle, elle englobe les tissus anciens des villes « *marqués par une longue histoire urbaine et qui recouvrent une typologie variée tant en taille qu'en morphologie : tissus urbains prestigieux, cœurs de villes, centres urbains, anciens bourg.* ».<sup>3</sup> Le patrimoine urbain englobe ainsi, toute sorte de tissus urbains qui présentent un intérêt particulier et qui nous devons conserver jalousement afin de pouvoir les transmettre aux générations à venir.

Les différentes chartes et conventions ayant relation avec le patrimoine urbain, utilisent plusieurs appellations pour le désigner, parmi lequel : site historique ou traditionnels, vieille ville, et souvent les plus utilisés sont la ville historique et le secteur sauvegardé.

#### **2.3.1. Les villes (centres) historiques :**

Lorsqu'il est question de ville historique, c'est en général, d'un centre historique qu'il s'agit. Ce dernier représente le noyau essentiel autour duquel pivotent les agglomérations.<sup>4</sup> Si la valeur symbolique, culturelle et urbanistique de la ville historique est reconnue par tous, les enjeux de sa protection et sa sauvegarde, est un défi.

Pour beaucoup, la ville historique demeure menacée dans son existence, cette dernière est vue comme un espace qui se dégrade au fil de temps et est réduit malheureusement a un espace populaire totalement dévalorisé. Cependant, d'autres attitudes ne cessent de faire de la ville historique un symbole qu'il faut absolument protéger, en lui permettant un retour aux valeurs traditionnelles.<sup>5</sup>

#### **2.3.2. Les secteurs sauvegardés :**

Les secteurs sauvegardés ont été créés suite a la loi, *appelée –Malraux-, du 4 août 1962*, et ce afin de préserver les tissus historiques qui portent une valeur patrimoniale.<sup>6</sup> Cette loi est destinée dans un souci d'empêcher la destruction, voire la démolition des vestiges patrimoniaux au profil de la politique de rénovation urbaine, coupant ainsi le lien avec la vieille ville.

---

1. Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 17 octobre 2003.P :05.

2. Article 02 de convention 1972 pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, UNESCO, P :05.

3 . POULOT Dominique ; Patrimoine et modernité ; éditions L'Harmattan 1998 ; P : 09.

4 . MAHDID Soumia, Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural : cas de la ville de Tlemcen, mémoire de magistère, département d'architecture, université de Tlemcen, 2012.P : 06.

5. Extrait de séminaire internationale - Engager la sauvegarde des médinas : La médina de Constantine, du péril au projet urbain pilote : Un enjeu culturel, urbanistique, et social. Association de Défense du Vieux Rocher, Constantine, 2, 3 et 4 juillet 2007, P :09.

6. Ministère de culture française, <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/fiches/fiche14.htm>.

### **3. La patrimonialisation : son processus et sa finalité:**

Nous contenterons d'aborder dans ce qui suit la notion de patrimonialisation, son processus, et ensuite ses finalités.

#### **3.1. Définition de la patrimonialisation et son processus :**

La patrimonialisation réside dans le fait « *de réinvestir les lieux désaffectés, en les transformant en objet du patrimoine naturel ou culturel digne de transmission, de conservation et de restauration.* »<sup>1</sup> Le processus de patrimonialisation est la conséquence d'un travail de longue haleine, mené en 03 étapes qui dépendent les unes des autres :

- **L'identification et la reconnaissance du patrimoine :** un patrimoine doit être nécessairement identifié et reconnu d'après un système de valeur bien déterminé, « *à savoir : artistique, pittoresque, authentique, esthétique et historique.* »<sup>2</sup>

- **Choisir certains objets spécifiques dans la ville :** il s'agit en fait de choisir et de sélectionner « *certain éléments, bâtiments, des lieux, des faits ou des événements qui vont devenir des signes patrimoniaux reconnus, protégés et éventuellement valorisés.* »<sup>3</sup>

- **La conservation, l'exposition, et la valorisation du patrimoine :** rendre les objets sélectionnés signifiants en procédant à la conservation et la sauvegarde de ces éléments aux générations futures. Ces éléments qui évoquent un sentiment d'appartenance doivent permettre l'ouverture d'une valeur économique, créant ainsi un tourisme culturel.

#### **3.2. Les finalités du patrimonialisation comme source de développement :**

La patrimonialisation est l'un des pivotes les plus importants du développement local, il convient à cet effet de mettre la lumière sur ses finalités et ses différentes retombées.

**3.2.1. La patrimonialisation comme source de revenu :** les biens patrimoniaux engendrent un véritable gain pour leur propriétaire, public ou privé. Ces derniers peuvent créer un ensemble d'activités économiques, touristique et d'emplois. La patrimonialisation exerce également une influence positive sur certains métiers, artisanaux ou artistique en leur permettant de survivre et de se développer.<sup>4</sup>

**3.2.2. La patrimonialisation comme source de la production de service :** Il s'agit ici des services qui accompagnent l'utilisation d'un site, certains ayant une vocation culturelle (artisanat), d'autres ayant une vocation plus récréative (restaurant), mais tout ces derniers contribuent à augmenter l'attractivité du patrimoine, en créant des investissements et en permettant à son propriétaire public ou privé de dégager des bénéfices.<sup>5</sup>

**3.2.3. La patrimonialisation comme source de bien être de la collectivité :** La patrimonialisation contribue largement au développement social, elle renforce le sentiment d'appartenance et consolide le bien être de la communauté.

**3.2.4. La patrimonialisation comme signe de la qualité de vie :** la patrimonialisation peut améliorer le cadre de vie et l'image des territoires. Elle permet aux villes d'affirmer une image de marque en conformité avec le mode de vie contemporain.

---

1. Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; [http://www.café-geo.net/article.php?id\\_article=1180](http://www.café-geo.net/article.php?id_article=1180).

2. MICHEL JAUZE Jean, op cit, P :35.

3 . Guy DI MEO, Processus de patrimonialisation et construction des territoires, Laboratoire ADES, l'Université de Bordeaux 3, 2009, P : 12.

4. Extrait du BENHAMOU Françoise, et THESMAR David, Valoriser le patrimoine culturel de la France, Edition du Conseil d'Analyse Economique, Paris, 2011. P :11.

5. Extrait du XAVIER Greffe, existe-t-il une analyse économique du patrimoine ?, ouvrage : ville et patrimoine, édition de l'institut d'aménagement de territoire et d'environnement, université de Reims, 2002, P : 170.

#### **4. Les risques menaçants le patrimoine culturel urbain:**

Pour que le patrimoine culturel puisse être transmis aux générations futures, les politiques publiques et les acteurs privés doivent tenir compte le fait que le patrimoine culturel est susceptible de subir des dangers et des menaces venant de l'homme, voire même de la nature. Ces risques peuvent avoir des conséquences néfastes sur les biens patrimoniaux. Suite à ce propos, il sera indispensable de mettre la lumière sur les différentes menaces qui dégradent le patrimoine culturel urbain :

- **Facteurs naturelles :** parmi ces facteurs nous citerons en l'occurrence : les intempéries, les risques majeurs, tels que la pollution, les inondations, les incendies, les tremblements de terre, etc.

- **Facteurs urbains :** les causes urbaines qui mènent souvent à une destruction du patrimoine culturel peuvent se résumer dans le phénomène d'étalement urbain et le développement anarchique des villes. Ces derniers ont tendance à altérer les villes historiques et pour quoi pas les détériorer.

- **Facteurs humains :** les causes humaines de détérioration peuvent se résumer dans l'abandon de certains vestiges à la ruine, du pillage, des guerres, et du manque d'entretien.

- **Facteurs économiques :** les processus de l'essor économique peuvent précipiter la dégradation de patrimoine culturel et menacent son intégrité, il y'a lieu de signaler que : « *le flux de touristes, les activités industrielle, du transport ou du commerce peuvent précipiter la hausse des taux de pillage, voire actes de vandalisme et intensifient parfois le flux de circulation mécanique qui génère la pollution et les déchets.* »<sup>1</sup>

#### **5. L'approche du patrimoine culturel urbain dans la ville :**

Face au phénomène d'étalement urbain, les vieilles villes qui portent témoignages de l'histoire d'une société ne cessent de se dégrader. De ce fait, plusieurs débats ont été soulevés et dont le souci primordial est la préservation du patrimoine avec la nécessité impérieuse de réintégrer les repères historiques dans l'aménagement urbain. A propos de ce sujet, nous essayerons dans ce qui suit, de mettre la lumière sur deux aspects, à savoir la gestion du patrimoine et sa prise en considération dans l'aménagement du territoire.

##### **5.1. Le patrimoine culturel urbain et l'aménagement du territoire :**

Les professionnels d'aménagements de territoire doivent accorder une place importante au patrimoine culturel au milieu du développement du monde moderne. Ces derniers doivent prendre en considération l'intégration de patrimoine urbain au sein de plan d'aménagement, « *car à travers, le monument, le site archéologique ou le centre historique, l'urbaniste pourrait structurer son site, lui donner un sens, une valeur et une identité* »<sup>2</sup>. Mais aussi, il le rend un objet fascinant et déterminant dans la découverte des valeurs culturelles et historiques des pays. En effet, l'intégration du patrimoine urbain au sein des politiques d'aménagement des territoires, doit passer par plusieurs étapes, on citera entre autres, les étapes suivantes :

- ❖ **Identifier les atouts patrimoniaux d'une ville :** Il s'agit de sélectionner des monuments, des édifices, et des savoirs faire traditionnelles qui présentent un intérêt particulier. Au fait, cette identification facilitera la prise de décision.

---

1. BRADSHAW Elizabeth., ouvrage : pourquoi le patrimoine culturel importe t-il ?, Australie, 2011.P :96.

2. HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils : Le cas de la ville historique de Tlemcen, mémoire de magistère, département d'architecture, université de Tlemcen, 2011.P :59.

❖ **Mettre en place des outils réglementaires** : Les pouvoirs publics doivent intégrer le patrimoine culturel dans les stratégies de développement en créant des instruments réglementaires et juridiques convenables et efficaces.<sup>1</sup>

❖ **Déterminer des mesures spécifiques de sauvegarde** : nous citerons en l'occurrence : la protection juridique, le classement, la restauration, l'établissement des secteurs sauvegardés, des parcs culturels voire même des réserves naturelles ou archéologiques.

❖ **Mettre en place des outils de gestion** : il est bénéfique de créer des établissements de pilotage et de suivi des projets, voire même des instances d'orientation et d'information de la population et des visiteurs.

## **5.2. La gestion du patrimoine culturel urbain une démarche incontournable à la planification urbaine :**

Nous définissons la gestion du patrimoine culturel urbain comme le processus juridique ou socioculturel par lequel un site historique serait protégé, voire même sauvegarder contre toute action pouvant probablement causer son altération. Il s'agit principalement de la gestion des risques qui peuvent être causés par l'homme ou par la nature. « *Une gestion efficace du patrimoine culturel vise alors à amoindrir les impacts négatifs et à améliorer les répercussions positives d'un projet de développement sur les caractéristiques d'un patrimoine culturel et sur les populations* ». <sup>2</sup>

## **6. Les outils d'interventions en faveur de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel urbain:**

La nécessité de conserver les vestiges du passé et de préserver le patrimoine, est un des principaux thèmes développés sur la ville. Ce thème s'est au fil des décennies imposé pour plusieurs raisons : « *d'un côté, l'effet de la modernité liée à l'extension des villes et d'un autre côté, la nécessité de léguer à nos enfants, un patrimoine susceptible de pérenniser et d'enrichir notre histoire et non de le gommer* ». <sup>3</sup> Au regard de ces considérations, quel stratégie devons-nous mener afin de préserver, le patrimoine culturel urbain ?

C'est dans cette partie que nous allons traiter la question d'intervention sur le patrimoine culturel urbain en essayant d'identifier l'ensemble des outils pouvant assurer la transmission du patrimoine aux générations futures. Suite à ce propos, nous dresserons dans les points qui suivent l'ensemble de ces outils :

**6.1. La préservation et la protection du patrimoine** : d'une manière brève, la préservation consiste dans le fait d'arrêter, voire contrôler toutes dégradations causées soit par l'homme, soit par la nature. En ce qui concerne la protection, cette action constitue à maintenir les monuments historiques, les pérenniser et leurs permettre de survivre en utilisant des moyens divers : tel que la protection juridique, ou l'établissement des secteurs sauvegardés. <sup>4</sup>

---

1. Ouvrage à l'attention des collectivités locales africaines, Patrimoine culturel & développement local, convention France Unesco pour le patrimoine, 2006, P :31.

2. BENHAMOU Françoise, op cit, P :11.

3. MICHEL JAUZE Jean, op cit, P :11.

4. Extrait de TOUAM Nasser-Eddine, le centre historique de Constantine la conservation intégrée: une nécessité impérieuse vers la reconstruction du quartier souika, mémoire de magistère, département d'architecture, université de Constantine, 2012, P : 16.

**6.2. La sauvegarde du patrimoine :** la sauvegarde est une action qui vise à protéger, conserver, réhabiliter, et le cas échéant, restaurer un patrimoine urbain avec le maintien de son authenticité et son originalité.<sup>1</sup>

**6.3. La conservation du patrimoine :** d'une manière générale la conservation est l'acte de maintenir l'intégrité du patrimoine culturel en le protégeant contre toute menace extérieure. Il existe trois types de conservation, à savoir : (*la conservation intégrée qui vise à insérer les biens patrimoniaux dans la ville, la conservation préventive qui vise à éloigner le risque, et la conservation curative qui vise à traiter le risque.*).<sup>2</sup>

**6.4. La restauration du patrimoine :** la restauration est l'acte de conserver l'intégrité d'un patrimoine culturel dégradé ou bien vétuste en rendant plus lisible son apparence initiale, autrement dit, sa conception originale.

**6.5. La réhabilitation du patrimoine :** la réhabilitation est en effet une action consistant à réaménager un bâtiment ancien ou un lieu historique afin qu'il soit utilisé de façon adéquate. Le concept de réhabilitation touche notamment les monuments qui ont tendance à tomber en ruines. Elle implique divers types d'interventions matérielles, à savoir: la maintenance, la réfection, et la consolidation visant à améliorer l'habitat et à revaloriser les sites patrimoniaux.

**6.6. La requalification du patrimoine :** « *La requalification du patrimoine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'un patrimoine en déclin.* »<sup>3</sup>. Il s'agit d'une opération visant l'amélioration des activités urbaines et le développement intégré de l'habitat et de services au sein des monuments dégradés.

## **7. Les modes d'action en faveur de la valorisation et la promotion du patrimoine culturel urbain:**

Afin de bien mener une stratégie de sauvegarde, la ville doit revaloriser son patrimoine urbain. Ce dernier, doit acquérir une valeur économique et puisse évoquer un certain sentiment d'appartenance. En effet, revaloriser un patrimoine urbain, c'est premièrement, bien comprendre celui-ci et faire connaître sa véritable valeur. C'est ensuite être capable d'intégrer ce patrimoine en faisant de lui une source de développement local. Cette intégration doit être accompagnée par des mesures spécifiques, nous citerons en l'occurrence :

**7.1. Inventaire et classement du patrimoine culturel urbain:** Inventorier, classer ou inscrire le patrimoine culturel urbain, est une tâche très importante car elle permet la reconnaissance et la protection de plusieurs témoignages ayant une valeur exceptionnelle. Généralement, un inventaire du patrimoine réside dans le fait d'établir « *des listes de biens, savoir-faire et pratiques puis à les décrire et à les enregistrer sous forme d'une documentation illustrée.* »<sup>4</sup> L'inventaire doit être mis à jour et accessible au public et autres.

Parallèlement à l'inventaire, le classement met en valeur le patrimoine culturel urbain. Dans le régime français, le classement du patrimoine urbain lui confère **une protection du site et ses alentours**. Aucune action ne doit être faite sur les sites classés sans obtenir l'autorisation de la tutelle concernée.<sup>5</sup>

---

1. TOUAM Nasser-Eddine, op cit, P : 16.

2 . Résumé de la charte Internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ; IIe Congrès international des architectes des monuments historiques ; adoptée par ICOMOS Venise ;1964, article 4.5.

3. TOUAM Nasser-Eddine, op cit, P :31.

4. ouvrage à l'attention des collectivités locales africaines, Patrimoine culturel & développement local, op cit, P :39.

5 . Extrait du ministère de la culture française, <http://ministère.culture.fr>. Il s'agit de la mise en place d'une zone, voire d'un champ de visibilité dont le rayon varie selon les pays. (Ex. 500m pour la France, un rayon conseillé par l'UNESCO.)

## **7.2. Le label patrimoine mondiale de l'UNESCO :**

Le label patrimoine mondiale de l'Unesco a été institué en 1972 par la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Ce label a été créé dans le but d'encourager la conservation du patrimoine sous ses différentes formes, en lui accordant la légitimité de faire partie d'une communauté universelle.<sup>1</sup>

Au fait, l'octroi du label patrimoine mondiale permet à la ville qui en est titulaire d'avoir plusieurs avantages, nous citerons en l'occurrence : « *une assistance d'urgence et un financement pour restaurer les dégâts perpétrés par la nature ou par l'homme. A titre d'illustration, Il existe à l'heure actuelle 1007 biens classés comme patrimoine mondiale, répartis dans 161 États, dont : 779 sont culturels, 197 naturels, et 31 mixtes (culturels et naturels)* ». <sup>2</sup>

## **7.3. L'animation et la communication du patrimoine culturel urbain :**

L'animation du patrimoine a pour action principale, le rapprochement des touristes à la découverte des sites historiques. Il existe plusieurs outils qui sont mis à la disposition de cette dernière, nous citons en l'occurrence, l'édition des livres, des brochures, des prospectus et des guides pratiques. Ces derniers doivent être compréhensibles, claires, et simples car ils jouent le rôle d'interaction entre le visiteur et le patrimoine.

Contrairement à l'animation, « *C'est à travers la communication que les éléments patrimoniaux seront diffusés massivement sur une quantité inimaginable de documents de différentes natures, de la brochure et dépliants touristiques en passant aux sites internet et au média.* »<sup>3</sup>. En fait, la communication du patrimoine culturel urbain contribue non seulement à la promotion de ce dernier, mais aussi elle participe énormément à la création d'un flux touristique sur des villes peu attractif.

## **7.4. La mise en scène du patrimoine culturel urbain :**

Dans le but de rendre le patrimoine culturel urbain significatif, visible et attrayant, sa valorisation doit passer par une mise en scène en usant plusieurs dispositifs, à savoir: l'éclairage nocturne, les panneaux d'affichage, d'orientation et autres. En fait, ces moyens permettent d'un coté, de mettre la lumière sur le patrimoine. Et d'un autre coté, elles donnent une lecture plus attrayante au site historique.

## **8. Les acteurs de la sauvegarde du patrimoine culturel urbain :**

Afin de mettre en place une stratégie de conservation et de sauvegarde d'un patrimoine culturel urbain, cinq types de parties prenantes doivent se mobiliser. Il s'agit des acteurs suivants :

**8.1. Les services de l'état en charge de la culture et du patrimoine :** il s'agit notamment des décideurs au niveau communal, régional et national. « *Ces décideurs peuvent jouer des rôles au niveau exécutif, législatif, judiciaire ou administratif.* »<sup>4</sup>

**8.2. Les habitants :** la sauvegarde du patrimoine culturel urbain doit se fonder avec la participation des habitants du pays, ces derniers doivent être concertés en donnant leurs avis et leurs propositions à tout projet culturel.

---

1 .Extrait de L'UNESCO, centre du patrimoine mondial, <http://whc.unesco.org/fr/list/>, consulté le :06-12-2013, A :13 :44.

2 .IBID.

3. PIERRE Frustier et VOISIN Jane, Culture, communication, tourisme : la mise en scène patrimoniale des territoires, Colloque N 07 Franco-brésilien de Sciences de la Communication, thème : Communication et culture, Porto Alegre, Brésil, 2004. P : 03.

4. HAMMA Walid, op cit, P :64.

### **8.3. Le milieu associatif :**

Les associations à vocation culturelle restent l'un des partenaires privilégiés, ces derniers doivent participer dans toutes les phases d'intervention sur le patrimoine urbain. Elles peuvent jouer un rôle important pour la sensibilisation et l'animation des habitants.

### **8.4. Le secteur professionnel et privé:**

La mise en place de projet de sauvegarde de patrimoine culturel urbain demande l'expérience de certains spécialistes et des techniciens qualifiés à savoir : les architectes, urbanistes, archéologue, restaurateurs. Sous l'égide des professionnels, des acteurs appartenant au secteur privé à savoir, (entrepreneurs, investisseurs, et les promoteurs immobiliers et du tourisme) peuvent s'intervenir dans la mise en valeur du patrimoine.<sup>1</sup>

### **8.5. Les partenaires internationaux :**

Il s'agit notamment de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), cette dernière n'hésite pas à soutenir les actions de sauvegarde du patrimoine culturel urbain en apportant des aides financières et une assistance technique. En parallèle de l'UNESCO, il existe d'autres acteurs qui interviennent au niveau international, nous pouvons citer les exemples de : (OPVM , ICCROM , ICOMOS...etc).<sup>2</sup>

## **9. Le patrimoine culturel urbain et le développement durable :**

Le rapport qui existe entre patrimoine culturel urbain et développement durable se matérialise autour de certain enjeux, à savoir : urbain, économique, social, environnemental. Ces derniers sont souvent associés, l'un permet l'action de l'autre et vice versa. Afin de bien distinguer les interactions entre ces derniers, il sera opportun de définir le développement durable et de montrer ses principes et ses piliers.

### **9.1. Définition du développement durable et ses piliers :**

D'une manière très bref, la notion de développement durable se définit comme étant : « *un développement qui participe à la satisfaction des besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre a leurs propres besoins* ». Dans cette définition, apparaît la nécessité d'une double solidarité :<sup>3</sup>

- ❖ *une solidarité dans le temps, où il convient de préserver les intérêts futurs,*
- ❖ *une solidarité dans l'espace présent, où il convient de lutter contre la pauvreté.*

L'objectif du développement durable vise alors à garantir sur le long terme l'équilibre entre quatre aspects à savoir : « l'aspect environnementale, économique, sociale et récemment la gouvernance. En effet, quatre principes relatifs à chaque aspect peuvent s'énoncer : ceux de l'efficacité économique, de l'équité sociale et de la prudence environnementale et la démocratie participative. »<sup>4</sup>

**9.2. Les interactions entre patrimoine culturel urbain et développement durable :** Nous allons essayer dans ce qui suit de distinguer l'aptitude d'une ville à faire de son patrimoine culturel une source d'efficacité économique, d'équité sociale et enfin de protection de l'environnement.

---

1. ouvrage à l'attention des collectivités locales africaines, Patrimoine culturel & développement local, op cit, P :33.

2. **OPVM** : L'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial. **ICCROM** : Le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels. **ICOMOS** : Le Conseil International des Monuments et des Sites.

3 . CHARLOT-VALDIEU Catherine ET OUTREQUIN Philippe, la ville et le développement durable, Edition du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), France, 1999. P :04.

4 . IBID , P :04.

### **9.2.1. Le Patrimoine culturel et l'environnement :**

Généralement, l'intervention sur le patrimoine culturel urbain répond à l'enjeu écologique du développement durable, cette dernière a pour objectif d'arrêter le phénomène d'étalement urbain tout en protégeant l'environnement.

### **9.2.2. Le Patrimoine culturel et développement social :**

« *Du point de vue social, le patrimoine est source d'identité et d'équité. Sa sauvegarde est fondée sur la crainte de la perte de la mémoire collective, et des savoirs faire face à la mondialisation* ». <sup>1</sup> Généralement, l'intervention sur les centres historiques a pour objectif principal d'améliorer la cohésion sociale, de renforcer le sentiment d'appartenance, et de satisfaire les besoins sociaux.<sup>2</sup> Cela veut dire que la sauvegarde du patrimoine urbain est vue comme un outil participant à l'équité sociale, l'une des enjeux de développement durable.

### **9.2.3. Patrimoine et développement économique locale :**

Parmi les enjeux économiques possibles de la sauvegarde de patrimoine, on peut noter la mise en tourisme. L'exploitation d'un monument historique, génère une hausse de tourisme, ce qui engendre des richesses, des investissements, des postes d'emplois et en conséquence, des profils. « *Pour les autorités publiques, la sauvegarde du patrimoine peut faire vivre de nombreuses activités commerciales et artisanales, elle est aussi considérée comme une garantie de gains d'emplois et d'amélioration de cadre de vie.* ».<sup>3</sup> Suite à ce propos, on déduit alors que la sauvegarde du patrimoine culturel est présentée comme un outil contribuant à la lutte contre la pauvreté, l'une des principaux enjeux de développement durable.

## **Conclusion**

D'après ce qui a été abordé dans ce chapitre, on constate que la protection et la préservation du patrimoine culturel urbain est l'un des sujets de préoccupation actuels dont s'intéressent tous les acteurs de la ville qui encouragent son insertion dans l'ensemble de l'environnement urbain. Toutefois, la guerre, la vétusté, les intempéries, l'évolution socio-économique et l'urbanisation sont autant de facteurs qui mènent à son usure et sa dégradation. C'est pourquoi que toute la communauté doit s'engager pour sauvegarder et mettre en valeur ce bien culturel.

Pour mener à terme cet objectif, une démarche de patrimonialisation est jugée nécessaire et utile. De plus, une politique de gestion rigoureuse doit être mise en place qui engage l'intervention de tous les acteurs et l'utilisation des différents instruments judiciaires, urbanistiques et financiers efficaces. Cette démarche, qui semble être indispensable peut garantir la conservation et la protection de ce patrimoine et elle va survivre les vieilles villes qui renferment tous pouvoir symbolique, historique, authentique, social et culturel.

Par ailleurs, ces potentialités patrimoniales, dont elles sont dotées auparavant d'une valeur culturelle, peuvent être aujourd'hui synonymes aussi d'un intérêt économique. La valeur culturelle est exprimée par l'identité et l'image que celle-ci attribue à la ville. Par contre, la valeur économique s'explique par la demande touristique que celle-ci peut créer. Cette approche touristique va refléter sur l'essor économique d'un pays d'une part. D'autre part, elle va créer des postes d'emploi à la communauté pouvant progresser la qualité de vie des habitants.

---

1. BENAZZOUZ BOUKHALFA Karima et DAHLI Mohammed , « Les enjeux de la Patrimonialisation : Entre discours et réalité », revue : ville et patrimoine, N°07, université Mouloude Maameri, Tizi ousou,2006.P :02.

2 .IBID.

3. HAMMOUDI Hakim , Les enjeux de la valorisation économique du patrimoine, Agence Française de Développement, revue patrimoine culturel et développement, N°07,2007, P :40.



**Chapitre II :**  
**Le tourisme culturel :**  
**un moteur de développement**  
**et de mise en valeur**  
**du patrimoine culturel.**

## **Chapitre II : Le tourisme culturel : un moteur de développement et de mise en valeur du patrimoine culturel urbain.**

### **Introduction**

Afin de bien saisir le concept du tourisme, il nous a semblé très utile en premier lieu d'identifier les différents champs qui composent la notion, d'un côté la définition du tourisme et ses différents types et d'un autre côté à l'étude des impacts et des effets du tourisme. Nous verrons en deuxième lieu, le concept du tourisme culturel où nous focalisons sur le rapport qui existe entre le tourisme, le patrimoine et la culture. Nous terminerons enfin par l'étude des conditions de mise en tourisme du patrimoine culturel au même temps que nous mettons la lumière sur la question du tourisme culturel durable.

### **1. Définition du tourisme :**

D'une manière générale, le tourisme réside dans le fait que le voyageur se déplace dans le souci de découvrir d'autres horizons et quitter pour un moment le milieu dans lequel il vit. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ce dernier est défini comme étant, « l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». <sup>1</sup> En fait, l'OMT propose plusieurs motifs de la visite du touriste; à savoir :

- détente et vacances ; santé (thermalisme médical, thalassothérapie) ;
- visites à des parents et amis ;
- missions ou réunions diverses (séminaires, conventions, colloques, congrès) ;
- autres motivations : pèlerinages, mission, manifestations sportives, voyages scolaires.

### **2. Aperçu historique sur le tourisme : du tourisme élitiste au tourisme de masse :**

C'est au 17ème siècle que le mot tourisme naît, les nobles anglais pratiquent ce dernier comme une étape indispensable à leur formation. Cependant, le tourisme de villégiature était devenu une vogue, et c'était les anglais même qui étaient à l'origine du lancement de premières stations balnéaires où l'on séjournait en hiver. <sup>2</sup>

À la fin de 19ème siècle, ce sont encore les élites anglaises qui ont été à l'origine de la découverte de la montagne en créant des stations pour le loisir et le divertissement. Au fil de temps et notamment au 20ème siècle, la démocratisation du tourisme est née, il devint à la portée de tous grâce au temps libre dont disposaient les salariés. Le 20ème siècle a permis le passage de tourisme élitiste au tourisme de masse, ceci donna l'occasion aux promoteurs de créer de nouvelles et vastes chaînes hôtelières susceptibles d'accueillir ce tourisme de masse. <sup>3</sup>

À partir des années 1980, et à cause de la propagation du tourisme de masse dans les villes et le littoral. Ce dernier commença à poser de sérieux problèmes et innombrables dégradations et détériorations. C'est à cette époque que l'organisation mondiale du tourisme OMT commença à réagir en 1993, d'où la réaction immédiate de cette dernière et l'apparition d'un nouveau type de tourisme, celui le tourisme durable. <sup>4</sup>

1. LOZATO Jean-Pierre et GIOTART LEROUX Erick, management du tourisme, 3e édition, éditions Pearson, France, 2012.P :06.

2 . Extrait de MERLIN Pierre, tourisme et aménagement touristique, édition de la documentation française, Paris, 2001.P :16.

3 . IBID, PP :22-25.

4 . IBID, PP :27.

### **3. Les différents types du Tourisme :**

Nous essayerons dans ce qui suit de citer les différents types du tourisme, tous en donnant une petite définition à chacune d'eux.

#### **3.1. Le tourisme urbain :**

Le tourisme urbain est défini comme étant tout voyage effectué par un touriste pour son divertissement en visitant une autre ville. Ce voyage lui permet de se frotter à d'autres cultures tout en enrichissant son expérience et son besoin à la découverte.

#### **3.2. Le Tourisme balnéaire :**

Ce forme de tourisme est la plus prisée en été, les gens préfèrent le bord de la mer, le littoral et le soleil afin de se détendre.

#### **3.3. Le tourisme montagnard :**

Ce tourisme est destiné à des gens bien déterminés pratiquant « *les courses, le ski, le glisse sur neige, les sorties nocturnes, la randonnée, la pêche et la chasse... etc.* ». <sup>1</sup>

#### **3.4. Le tourisme sportif :**

Ce type de tourisme voit le jour lors des événements sportifs réunissant des dizaines d'étrangers. Ces derniers viennent sur place pour suivre les compétitions et les manifestations.

#### **3.5. Le tourisme d'affaires :**

Le tourisme d'affaires se définit comme étant tout déplacement effectué pour se présenter ou participer à des : missions, séminaires, salon, stages, formation, etc.

#### **3.6. Le tourisme culturel :**

Le tourisme culturel regroupe l'ensemble des touristes qui partent à la découverte de sites, de paysages, de population pour élargir leurs horizons. « *Il se pratique le plus souvent en petit groupe, avec guide local. Trop souvent le tourisme culturel se réduit à la visite de lieux, des monuments, des musées, des sites historiques, des spectacles, et les lieux de culte ainsi à l'achat d'objets artisanaux* ». <sup>2</sup>

#### **3.7. Le tourisme religieux :**

Le tourisme religieux correspond à la visite des lieux symboliques à travers l'organisation des pèlerinages, rassemblant des milliers de visiteurs, dont la majorité venus notamment pour valoriser leur spiritualité. <sup>3</sup>

### **4. Impacts et effets du tourisme :**

Afin d'avoir une idée plus globale sur les impacts et les effets du tourisme, nous avons préféré de les grouper par rapport à leurs types (social, économique et écologique).

#### **4.1. Les impacts positifs du tourisme :**

D'une manière brève, les points qui vont suivre nous résume l'ensemble des impacts du tourisme :

**4.1.1. Impact économique :** le tourisme peut avoir des répercussions positives sur l'économie locale des pays avancés et moins avancés. Ce dernier contribue pleinement à l'augmentation du PIB d'un pays et à la diminution de la pauvreté par la création des postes d'emplois.

---

1. MERLIN Pierre, op cit, P :30.

2. IBID, P :30.

3. IBID, P :32.

- Le tourisme ouvre des débouchés aux PME (micros, petites et moyennes entreprises.)
- Le tourisme stimule le développement de l'infrastructure routière, portuaire et aéroportuaire et développe les technologies d'informations TIC.
- Le tourisme stimule le développement du commerce intérieur et extérieur. Il ouvre l'opportunité à différents secteurs de production de s'épanouir, on citera, entre autre, l'agriculture et l'industrie. <sup>1</sup>

**4.1.2. Impact social :** l'impact social du tourisme peut se mesurer par rapport à sa contribution dans l'amélioration du bien-être des citoyens, et sa capacité à promouvoir le niveau de vie de la société, de l'éducation et la santé.

- Le retombé financier du tourisme peut servir à améliorer les établissements d'enseignements et sanitaires.

- *« Le tourisme crée une atmosphère de détente et de décompression. Il permet l'échange culturel et la prise de conscience de la personnalité individuelle et collective ».2*

**4.1.3. Impact politique:** le tourisme est synonyme de stabilité et de sécurité. Son impacte politique peut se mesurer par la création des possibilités de coopération et de partenariat entre les pays avancés et ceux les moins avancés.

**4.1.4. Impacte culturel et environnementale :** le tourisme contribue à la mise en valeur de ressources culturelles et naturelles. Il permet en outre la création des possibilités d'entretien du patrimoine existant. Sur le plan environnemental, le tourisme peut générer des ressources formidables en encourageant le système de recyclage des déchets, ce qui nous permet par voie de conséquence de protéger et de préserver l'environnement. <sup>3</sup>

## **4.2. Les effets néfastes de tourisme :**

Nous essayerons dans ce qui suit d'illustrer les problèmes les plus souvent signalés face à la forte concentration des touristes dans certains lieux touristiques :

**4.2.1. Effet économique de tourisme :** Sur le plan économique, la sur-fréquentation des touristes à tendance à créer des problèmes majeurs, nous citons entre autre, *« la concurrence, la hausse des prix, le non qualification des employés, la spéculation foncière, et l'emploi saisonnier. »* <sup>4</sup>

**4.2.2. Effet écologique et environnemental :** Sur le plan environnemental, le tourisme est l'un des secteurs qui contribue à la rareté d'énergie et de l'eau. La propagation incontrôlée de ce dernier, porte parfois atteinte à l'environnement (déchet) et provoque également une forte pollution émanant notamment du transport.

**4.2.3. Effet socioculturel du tourisme :** Sur le plan socioculturel, *« le tourisme peut entraîner une détérioration du patrimoine culturel local par le vandalisme, le vol, ou la vente illégale de biens. Il contribue en outre à l'augmentation de fléaux sociaux (mendicité, criminalité, vol, commerce illégale...). »* <sup>5</sup>

---

1. Conseil Economique et social des nations unies, étude régionale sur le rôle du tourisme dans le développement socioéconomique, Nation Unies, Almaty (Kazakhstan), Soixante-troisième session 17-23 mai 2007. P :09.

2. IBID, P :13.

3. IBID, P :14.

4 . PNUE, les impacts socioculturel du tourisme, 2002, <http://www.unepie.org/pc/tourism/home.htm>. consulté le :29-10-2013, a:16 :20h.

5 . IBID.

## **5. Le tourisme culturel comme levier d'interaction entre tourisme, culture et patrimoine :**

Parmi les différentes sortes de tourisme qui ont tendance à se propager à travers le monde, le tourisme culturel reste le plus prisé. Cette thèse a été vérifiée par OCDE en Europe, où ce tourisme a connu un essor formidable. « *Selon L'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), plus de 50 % de l'activité touristique en Europe est générée par le patrimoine culturel et le tourisme culturel devrait être la composante du secteur du tourisme à connaître la plus forte croissance* ». <sup>1</sup> Suite à ce propos, nous nous contenterons d'aborder dans ce qui suit ce type de tourisme en essayant de comprendre ses différentes faces.

### **5.1. Le tourisme culturel : essai de définition :**

Le tourisme culturel réside dans le fait de se déplacer en tant que touriste, même si, pour une nuitée ou plus. Il désigne une sorte de voyage visant à attirer les visiteurs dans un souci d'enrichir leur séjour par des nouvelles expériences culturelles, tout en permettant de connaître le mode de vie de la population locale. <sup>2</sup>

Habituellement, un touriste culturel effectue des séjours qui incluent la visite d'un site historique ou d'un musée. Cependant, face au besoin accru du touriste à l'exploration et la découverte, le tourisme culturel comporte aujourd'hui d'autres activités, à savoir, « *la présence à un festival, ou une manifestation ; voire la découverte des traditions gastronomiques, artisanales ou autres* ». <sup>3</sup>

### **5.2. Les impacts du tourisme culturel :**

Les différents pays s'intéressent au marché des touristes culturels pour des différentes raisons, à savoir :

❖ Le tourisme culturel participe pleinement à la persévérance et la valorisation du patrimoine culturel en orientant les gains engendrés par ce dernier vers des politiques de développement, ce qui permet par voie de conséquence d'améliorer le cadre et la qualité de vie de la communauté locale.

❖ Le tourisme culturel peut avoir des répercussions positives sur la population locale, il peut générer des emplois, attirer des investissements, diversifier l'économie, provoquer des occasions de partenariat et de coopération. Le tourisme culturel encourage également les productions artisanales et traditionnelles en leur permettant de survivre et de se développer.

### **5.3. La relation entre tourisme culturel et patrimoine :**

On a vu précédemment, que les premières formes touristiques au cours de l'histoire se sont basées sur la plage et l'architecture. Récemment, on a constaté un autre produit celui du patrimoine culturel. Ce dernier qui se définit comme un héritage commun, « *est perçu actuellement comme un capital à exploiter notamment par le biais des produits touristiques. Mais si on veut continuer à l'exploiter, il faut en protéger les ressources essentielles. Cette protection passe par la promotion du tourisme culturel* ». <sup>4</sup>

---

1. L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) , The Impact of Culture on Tourism (french translation), OCDE, paris, 2009.P :19.

2. Extrait de l'article de BOURDEAU Laurent et PASCALE Marcotte, le site patrimonial de Sillery un outil pour le développement touristique de la capitale-nationale, édition du conseil du patrimoine culturel du Québec, 2013, P :03.

3. IBID.

4. IBID, P :06.

Nous nous ne lasserons jamais de répéter que le tourisme culturel appartient à une classe bien déterminée à savoir les gens cultivés. En fait, ces gens cherchent la découverte d'autres cultures. Ces cultures se voient aujourd'hui comme un paramètre essentiel du produit touristique et le tourisme est là, pour les valoriser en développant le patrimoine matériel et immatériel. La Charte internationale du tourisme culturel, adoptée par ICOMOS en 1999 confirme cette avis en disant que : « [...] le tourisme culturel est reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine naturel et culturel. [...]. Il représente un enjeu économique essentiel pour de nombreux pays, et peut être un facteur important de développement, lorsqu'il est géré avec succès ».<sup>1</sup> Toutefois, il s'avère que la grande ouverture du patrimoine au tourisme culturel peut devenir parfois incompatible avec l'objet de la conservation du patrimoine. Cette dernière peut avoir des conséquences néfastes, à savoir :

- Problèmes de sur-fréquentations, voire le surplus des touristes peuvent parfois engendrer des dégradations et des déformations du caractère historique, ce qui conduit à la perte progressive de l'intégrité du patrimoine culturel.<sup>2</sup>

- Également, la surexploitation de certains sites culturels peut provoquer une perte d'identité du patrimoine et pourquoi pas une mauvaise cohabitation entre les résidents et les visiteurs et une modification du milieu de vie de la population locale.<sup>3</sup>

À la lumière de ce qu'a été dit, on confirme alors, qu'il existe parfois une contradiction, entre la volonté de préserver le patrimoine culturel et celle de le mettre au service des touristes. Compte tenu de ce qui précède, une question est toujours soulevée, comment peut-on assurer la pérennité du tourisme, sans porter atteinte, ni dégrader l'environnement ou le patrimoine culturel? C'est ce que nous traiterons dans les points qui suivent.

## **6. Vers un tourisme durable :**

*« Le tourisme durable est défini comme un tourisme qui respecte, préserve et met durablement en valeur les ressources patrimoniales d'un territoire, de manière à minimiser les effets indésirables que pourraient engendrer les touristes accueillis. »<sup>4</sup>*

**6.1. Un programme d'action ayant pour but la réussite du tourisme culturel durable :** Pour que la démarche de tourisme culturel soit durable, il faut arriver à créer un équilibre entre les aspects environnementaux, économiques et socioculturels d'une part. Et d'autre part, il faut que les pouvoirs publics fixent de façon claire et efficace les actions visant le développement d'un territoire, tout en intégrant cette démarche dans une optique collective. Pour y parvenir, il sera indispensable de mettre en place une politique globale et cohérente qui prend en charge les enjeux dictés par le développement durable. Il y a lieu de signaler que l'OMT, a défini déjà une charte appelée **la charte du tourisme durable**. Cette dernière fixe l'ensemble des actions pouvant contribuer à la durabilité du tourisme culturel, nous citerons, entre autre, les actions suivantes:<sup>5</sup>

---

1. Charte internationale du tourisme culturel, la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif ; adoptée par ICOMOS à la 12<sup>e</sup> Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.P :22.

2 . Extrait de MERLIN Pierre, op cit, P :98.

3 . IBID, P :99.

4. Charte du tourisme durable adoptée par l'organisation mondiale du tourisme -OMT- en 1995 à Lanzarote (Espagne), consulté en ligne : [http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/charte\\_ts.pdf](http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/charte_ts.pdf), le :04-11-2013, A :14 :25.

5. Résumé de la charte du tourisme durable, op cit.

- ✓ Le tourisme culturel durable doit stimuler le développement économique et social tout en participant à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.
- ✓ Le tourisme culturel durable doit assurer la cohésion sociale et l'équité en consolidant l'impression d'appartenance et en renforçant l'identité face au modernisme.
- ✓ Le tourisme culturel durable doit sensibiliser les citoyens locaux et les visiteurs à la détérioration éventuelle du patrimoine culturel et naturel tout en contribuant à la protection et la sauvegarde de ce dernier.
- ✓ Le tourisme culturel durable doit lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>. Ce dernier doit favoriser la mise en place d'un mode de transport écologique en préservant les ressources rares et en limitant la production des déchets.
- ✓ Le tourisme culturel durable doit garantir le développement économique des sites peu attractifs. Toutefois, tous les gains émanant de l'attrait touristique doivent être partagés d'une manière permanente aux habitants de la collectivité.
- ✓ Le tourisme culturel durable doit favoriser la participation et la mobilisation des habitants, cependant toutes les acteurs locaux doivent participer dans son essor.

## **Conclusion**

Ce qui nous avons pu retenir dans ce chapitre est que le tourisme porte aujourd'hui une valeur de grande envergure du point de vue sa rentabilité économique. Car il se considère comme un paramètre essentiel de part sa contribution au PIB, dans la lutte contre la pauvreté, et l'augmentation des échanges monétaires.

Vu les gains générées par le tourisme, les gestionnaires de ce domaine ont opté pour une démarche qui vise le développement d'un tourisme qui draine les foules à savoir : tourisme balnéaire, thermale, sportif et d'affaire. Ces derniers ont montré leur inattention quant à la valeur culturelle que ce tourisme offre.

C'est dans ce contexte que, toutes les déclarations des organismes mondiaux à savoir, l'UNESCO et l'OMT, insistent sur l'idée que les fortunes patrimoniales et culturelles doivent être mises en œuvre comme des offres touristiques. Néanmoins, ces offres doivent être soutenues par des opérations de sauvegarde et de mise en valeur et qui s'inscrivent dans le cadre d'un tourisme culturel viable et durable.

En effet, la mise en place et le développement d'un tourisme culturel durable est fortement sollicité. Il est l'action la plus correcte pouvant aboutir à un tourisme qui protège le patrimoine d'une façon équitable et rationnelle. Ce tourisme vise non seulement la lutte contre les grandes menaces mais aussi il veille à un bon équilibre entre les aspects économiques, environnementaux et sociaux, stimulés par le développement durable.



Chapitre III :  
Approche sur  
le patrimoine culturel urbain  
et sa mise en tourisme  
dans le monde  
et en Algérie.

## **Chapitre III : Approche sur le patrimoine culturel urbain et sa mise en tourisme dans le monde et en Algérie.**

### **Introduction**

Nous essayerons dans ce chapitre d'analyser l'expérience du Maroc et de la Tunisie en matière de mise en tourisme du patrimoine culturel urbain, en se focalisant sur le cas de la médina de Marrakech et celle de Kairouan. Notre choix est motivé d'un côté par l'existence des centres historiques classés par l'UNESCO comme patrimoine mondiale, ces centres sont similaires à ceux de l'Algérie pouvant favoriser le décollage d'un tourisme culturel. Et d'un autre côté, par la vocation touristique qui fait de ces pays, l'une des destinations concurrentes de l'Algérie. Dans cette optique que, nous déterminerons pour chaque exemple la politique et les instruments mises en œuvre afin de protéger et de préserver le patrimoine culturel urbain.

Par ailleurs, les expériences internationales nous encourage à se réclamer, ou en est l'Algérie comparativement aux autres pays ?. De ce fait, nous traiterons en deuxième lieu, la situation du tourisme et du patrimoine culturel en Algérie. Pour mieux comprendre cette situation, nous allons mettre l'accent sur la loi mise en place et les différents partenaires intervenants. Ensuite, nous passerons aux outils et instruments algériens chargés de la prise en considération du patrimoine culturel et sa mise en tourisme.

Enfin, il serait opportun que nous étudierons des exemples de la mise en tourisme du patrimoine culturel Algérien, et ce à travers l'analyse de deux sites classés par l'UNESCO comme patrimoine mondial, il s'agit de la casbah d'Alger et la vallée du M'Zab. Il convient de signaler que l'analyse des exemples étrangers et ceux algériens nous permettront d'agrandir notre horizon d'étude et nous serviront pour faire une comparaison entre le monde entier et notre pays. Elles nous aideront pour faire sortir les facteurs de réussite pour une future intervention sur le vieux centre de la ville de Tébessa, notre cas d'étude.

### **1. La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain au Maroc -cas de la médina de Marrakech- :**

Parmi les principales causes qui nous ont motivés à choisir le Maroc comme exemple à étudier, c'est sa richesse historique et sa diversité patrimoniale qui font d'elle un carrefour de civilisations. Outre cette dimension historique, « *le Maroc compte 9 sites inscrit sur la liste du patrimoine mondiale dont Marrakech est l'un de ces sites.* »<sup>1</sup>. Il est à rappeler que la Médina de Marrakech notre cas d'étude comporte les monuments les plus prestigieux du royaume. « *Elle a été promue - capitale du tourisme culturel- car elle se positionne en première place en termes d'arrivée de touristes avec 1,9 million en 2010 et de nombre de nuitées estimé à 6,3 millions de nuitées* ». <sup>2</sup> De ce fait, il nous a semblé intéressant d'étudier cette ville qui est devenue le symbole du Maroc et d'essayer de décortiquer les éléments de sa mise en tourisme afin de la hisser au rang des destinations touristiques d'excellence.

---

1. Association des Lauréats de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine(ALINSAP ) Journée d'étude, Le Patrimoine culturel marocain entre les défis de préservation et les perspectives de développement, [www.alinsap.org.ma](http://www.alinsap.org.ma), 22mai2013, consulté en ligne : [www.alinsap.org.ma](http://www.alinsap.org.ma), le :13-12-2013.

2. Ministère de tourisme, <http://www.tourisme.gov.ma/territoires-touristiques/marrakech-atlantique>, Maroc.2013.

### 1.1. Présentation de la ville de Marrakech et sa médina :

La ville de Marrakech de par son importance, occupe une position privilégiée sur les espaces de transition entre le nord et le sud du Maroc. « Cette dernière compte une population estimée à 1.5 million d'habitant, elle s'étend sur une superficie de 31 881 km<sup>2</sup>, soit 4,5% du territoire national ».<sup>1</sup> La carte 01 ci-après nous montre la situation de la ville de Marrakech.

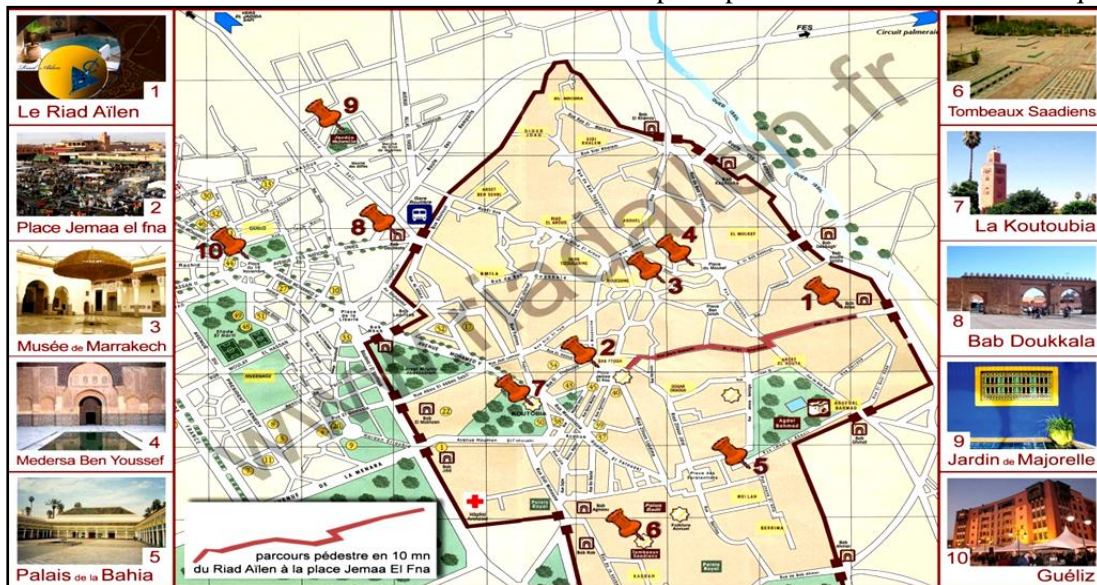
Carte 01: Situation de la ville de Marrakech



Source : Ministère de tourisme Maroc, <http://www.tourisme.gov.ma>

En ce qui concerne la médina de Marrakech, cette dernière comme toutes les médinas du monde arabe, représente un tissu urbain glorieux de par son authenticité et forme ainsi une organisation architecturale et un attrait traditionnel harmonieux. « Elle occupe une superficie de 600 hectares, et sur les 28.000 habitations des quartiers anciens, elle estime 5000 qui pourraient avoir un intérêt particulier. ».<sup>2</sup> En outre, cette médina dispose de nombreux atouts en termes de patrimoine historique qui ont permis son inscription sur la liste du patrimoine mondial depuis 1985. La carte 02 suivante nous montre la délimitation de la médina de Marrakech et ses principaux sites historiques.

Carte 02 : délimitation de la médina de Marrakech et ses principaux sites culturels et touristique



Source : [www.riad-aïlen-marrakech.com](http://www.riad-aïlen-marrakech.com)

1. DEBBI Fathallah, agenda 21 locaux pour la promotion de l'environnement et du développement durable en milieu urbain, profil environnemental de Marrakech, avril 2004, P :16.

2. QUENTIN Wilbaux, La réhabilitation des riads et des maisons traditionnelles de la médina de Marrakech: bilan et prospectives, in conférence régionale euro-méditerranéenne : la ville, patrimoine vivant, Mise en valeur sociale, économique et patrimoniale de l'architecture traditionnelle des villes méditerranéennes, 11 et 12 octobre 2012. Salé. Maroc, P :85.



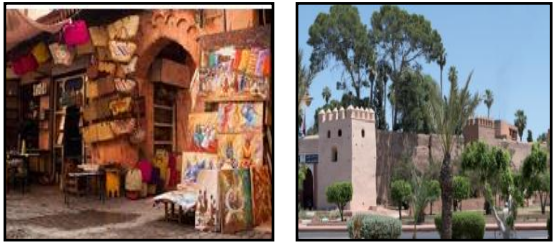
**1.2. Outil et acteurs de gestion et de sauvegarde de la médina de Marrakech :** La médina de Marrakech a fait l'objet de plusieurs projets et actions visant la préservation du patrimoine et du cadre bâti, nous citerons en l'occurrence les outils suivants :

- L'élaboration d'un Plan d'Aménagement en 1975, ce document est le fondamental instrument de gestion urbaine, ayant pour objectif principal la conservation de la médina.
- L'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement urbaine SDAU en 1995, Outre le SDAU, la médina de Marrakech a mis en œuvre en 2001, un plan de sauvegarde qui vise à la protection de la médina dans sa globalité. Ce plan vise notamment à mettre en valeur les espaces publics, en traitant les abords des remparts et des portes. Il détermine également l'ensemble des actions ayant pour but la restauration, voire la réhabilitation des habitations dégradées, tout en se conformant aux textes réglementaires spécifiques.<sup>1</sup>

**1.3. La stratégie de la promotion du tourisme culturel et la valorisation du patrimoine dans la médina de Marrakech :**

Afin de consolider son attractivité touristique, les acteurs locaux de la médina de Marrakech ont procédé à des actions d'embellissements, d'amélioration, et de requalification de la médina. Ces actions portent notamment sur la réhabilitation de l'habitat, l'embellissement des jardins, des espaces verts, et le réaménagement de la voirie et de l'éclairage public. Il y'a lieu de signaler que ce projet de requalification a été conduit en deux phases, dont nous aborderons dans le tableau 01 ci-après la nature des travaux entamés dans chacune de ces phases.

Tableau 01 : le processus de requalification de la médina de Marrakech

Nature des travaux de requalification	Photos
<b>Première phase : requalification de l'intra muros de la medina</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le relogement ;</li> <li>- la consolidation des constructions menaçant ruine ;</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la restauration des remparts et des portes.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aménagement du circuit touristique en intégrant les artisans ;</li> </ul>	

1. REHABI Mohammed, textes législatifs et réglementaires appliqués dans la médina de Marrakech, séminaire : action social et la gestion des opérations de réhabilitation à l'échelle urbain-aspects réglementaire- Marrakech :19-20-mai 2011, p :04,05.

**Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel : des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évoluent.**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réaménagement de place Jamaa Fna ;</li> <li>- La reprise de l'infrastructure de base (voirie, assainissement, éclairage public, réseau téléphonique) .</li> </ul>	
<p><b>Deuxieme phase : Requalification de l'extra muros.</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pavage, Ravalement, confortement et consolidation des façades ;</li> <li>- la réfection des réseaux divers ;</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des places ;</li> <li>- Reprise des portes et auvents des unités commerciales.</li> <li>- Réhabilitation des équipements ;</li> </ul>	

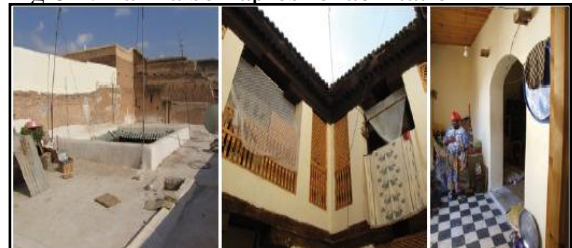
Source : AHMED TAOUFIK Hejira, patrimoine urbain et projet de réhabilitation des médinas marocaine, ministère de l'habitat et de l'urbanisme, 2010, + traitement du tableau par l'étudiant.

Parallèlement aux actions de requalification précitées, les acteurs locaux ont inscrit dans un autre programme, celui du **HMR (Habitat Menaçant Ruine)**.<sup>1</sup> Ce dernier vise à inventorier les habitations menacées par l'effondrement, tout en procédant à la réhabilitation de ces derniers. Et ce afin d'améliorer les conditions de vie et d'assurer la continuité de la typologie urbaine en évitant les mauvaises effets de la démolition. Les photos suivantes nous montrent un exemple d'une maison qui a été réhabilitée avec la participation des habitants.

Fig 01 : Maison avant réhabilitation



Fig 02 : La Maison après réhabilitation



Source : CASANOVAS Xavier, Réhabilitation et action sociale à Marrakech : L'amélioration du cadre de vie traditionnel, projet RehabiMed , programme Euromed, Espagne, 2008.

1 . Association AVEC (alliance de villes européennes de culture), fiche de la ville de Marrakech, guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée, Projet de coopération décentralisée Euromed, 2010.P :80.

## Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel : des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évoluent.

Les acteurs locaux soucieux de riche patrimoine dont la médina de Marrakech peut se glorifier, ont eu la présence d'esprit de transformer des maisons traditionnelles en maison d'hôte. « *Ce sont plus de mille maisons qui ont été transformées et modernisées, parmi lesquelles environ 750 maisons d'hôtes classées.* »<sup>1</sup> En fait, cette rénovation a contribué largement dans l'amélioration de l'attractivité touristique de la médina, tout en permettant de réhabiliter plusieurs habitations. Cependant, la présence d'européen a permis aussi de sauver plusieurs témoins menacés par la ruine et leurs reconversions en maisons d'hôtes. « *A titre d'illustration, 450 ryads sur 600, ont été acquis essentiellement par des européens, pour en faire des résidences secondaires.* »<sup>2</sup> Les figures suivantes prouvent ce propos.

Fig 03-04-05 : maison en ruine transformée par des étrangers en maison d'hôte



Source : CASANOVAS Xavier, Réhabilitation et action sociale à Marrakech, P :62.

Dans le but de mettre en valeur davantage les richesses patrimoniales de la médina, des projets de signalétiques (fig 06) et panneaux d'orientation et d'information (fig 07) ont été installés et ce afin de faciliter le circuit touristique des visiteurs. Egalement de nombreuses manifestations et événements culturels se déroulent au sein de la médina de Marrakech et dont l'objectif essentiel est de faire connaître les touristes ses traditions et son patrimoine immatériel. (fig 08)

Fig 06: signalétique des circuits Fig 07: panneau d'information Fig 08: le patrimoine immatériel



Source : Guide des circuits touristiques dans la médina de Marrakech, op cit, PP :08-09.

En conclusion, on constate que le tourisme culturel est considéré comme un élément contribuant d'une manière ou d'une autre à l'épanouissement et la prospérité de la ville de Marrakech. On peut souligner que cette dernière est en voie de mettre un tourisme qui préserve, sauvegarde et met en valeur le patrimoine culturel urbain et sa transmission aux générations à venir.

1. QUENTIN Wilbaux, op cit, P :85.

2. VAN DER Meerschen Michel, L'évolution de la Médina de Marrakech depuis 40 ans, conférence régionale euro-méditerranéenne : la ville, patrimoine vivant, Mise en valeur sociale, économique et patrimoniale de l'architecture traditionnelle des villes méditerranéennes, 11 et 12 octobre 2012. Salé. Maroc, P :92.

## 2. La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain en Tunisie -cas de la médina de Kairouan :

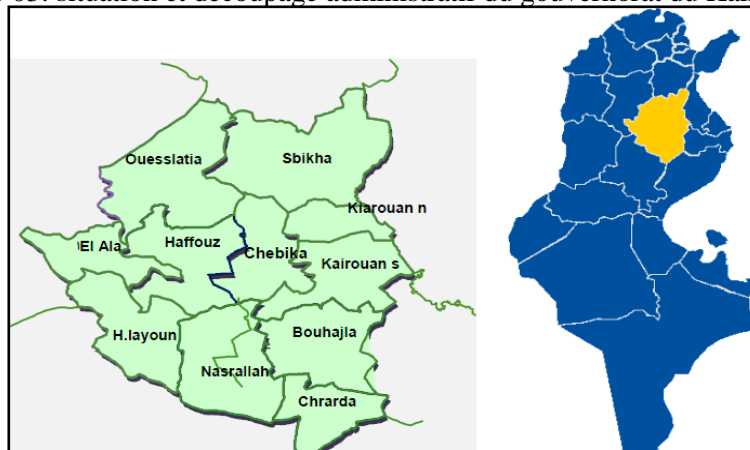
Une des causes qui nous a motivés à choisir la Tunisie comme exemple à traiter, c'est sa vocation touristique. Cette dernière est l'une des destinations touristiques les plus fréquentées dans la région sud de la méditerranée. Toutefois des événements imprévus ont fait que la Tunisie soit menacée dans son tourisme, c'est alors que ce pays essaye actuellement par tous les moyens de s'intégrer dans la politique entreprise par d'autres destinations compétitives notamment celle du Maroc. En développant de nouvelles offres touristiques ayant relation avec l'exploitation du patrimoine culturel.

A noter que la liste des sites tunisiens inscrits au patrimoine mondial compte huit éléments dont la médina de Kairouan est l'un de ces sites. Cette dernière a fait l'objet de notre choix pour différentes raisons stratégiques, nous citerons entre autre, sa vocation culturelle et sa richesse patrimoniale.

### 2.1. Présentation de la ville de Kairouan et sa médina :

L'histoire de la ville de Kairouan commence en 671, lorsqu'Oqba Ibn Nafaa décida de créer une ville qui servira l'islam. Aujourd'hui, le gouvernorat de Kairouan occupe une position stratégique au centre-ouest du Tunisie et non loin de la cote (50 Km) (Carte 03). La ville de Kairouan couvre une superficie de 6712 Km<sup>2</sup> et elle compte 551.774 habitants.<sup>1</sup>

Carte 03: situation et découpage administratif du gouvernorat du Kairouan



Source : Rapport sur le gouvernorat de Kairouan, op cit, P : 05.

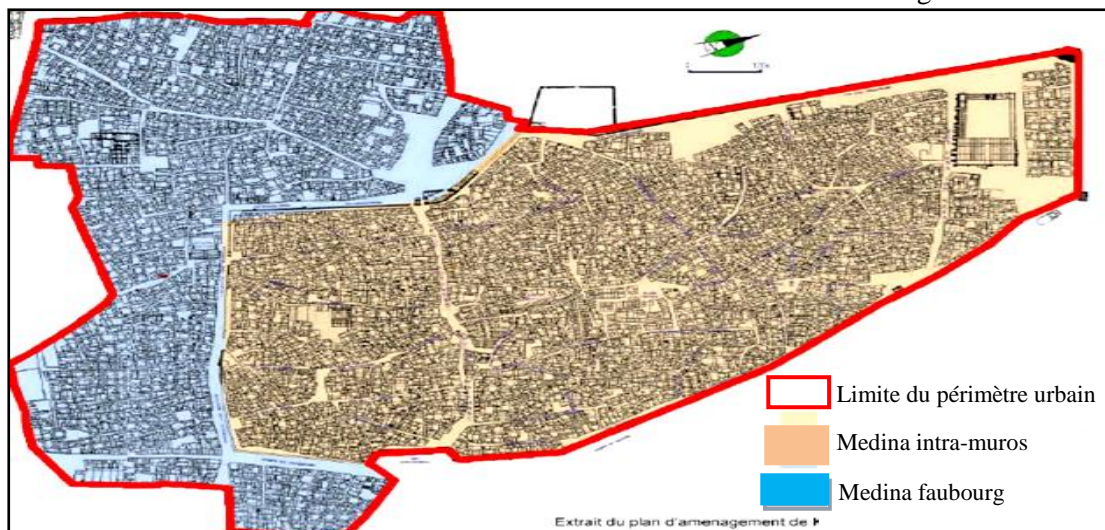
En ce qui concerne la médina de Kairouan, cette dernière se présente comme la partie centrale de la ville, elle se caractérise par un tissu urbain traditionnel, irrigué de rue et ruelle et formé de plusieurs quartiers résidentiels. La médina de Kairouan est enfermée à l'intérieur d'une muraille qui s'étend sur plus de trois kilomètres, occupant une superficie de (54 h) et ses faubourgs (20 ha).<sup>2</sup> Cette dernière conserve une grande partie de son patrimoine culturel urbain « on dénombre 1340 logements de types traditionnelle, près de 160 monuments dont 100 mosquées, 50 zaouias, et plus de 20 souks et espace commerciale ». <sup>3</sup> À ce propos, la carte 04 suivante nous montre la délimitation de la médina de Kairouan et ses faubourgs.

1. Ministère du Développement Régional et de la Planification, rapport sur le gouvernorat de Kairouan : un carrefour de la nature et de l'histoire, office de développement du centre ouest, république tunisienne, P : 12.

2. RAMMAH Mourad, la ville de Kairouan archéologie urbaine et patrimoine, in colloque : tourisme durable et réhabilitation de l'architecture traditionnelle, faculté d'architecture, université de Sousse, 20-21 avril 2011, P :03.

3. RAMMAH Mourad, Kairouan : architecture et spiritualité, association de sauvegarde de la médina de Kairouan et projet montada, programme Euromed heritage, Espagne, 2012, P :15.

Carte 04 : la délimitation de la médina de Kairouan et ses faubourgs



Source: ICOMOS, world heritage list, medina de kairouan.

**2.2. Outils et acteurs de la gestion et de sauvegarde de la Medina de Kairouan :** La médina du Kairouan est classé dans la liste du patrimoine culturel universel depuis 1988, ce classement lui a permis d'être protégée par des textes réglementaire précis, nous citons en l'occurrence : le décret du 18 octobre 1921 relatif à la protection des souks et des quartiers pittoresques de la ville de Kairouan. Ainsi par la Loi 35-1994 relative à la protection du patrimoine archéologique et historique.<sup>1</sup>

« Pour assurer la sauvegarde et la bonne gestion de l'ensemble historique de Kairouan, l'Institut National du Patrimoine l'a doté d'une unité de gestion. Il a aussi été proposé de créer un secteur sauvegardé, mesure qui sera suivie par l'élaboration d'un plan de sauvegarde. »<sup>2</sup>. Il y'a lieu de signaler, que la gestion de la médina s'inscrit actuellement dans le cadre du plan d'aménagement urbain de la ville promulgué en 1992. Ce plan demeure le principal outil de gestion urbaine, visant entre autre la protection de la médina dans sa totalité et notamment ses sites historiques et archéologiques.

**2.3. La stratégie de la promotion du tourisme culturel et la valorisation du patrimoine dans la médina de Kairouan :** On a vu précédemment que la plus grande partie du patrimoine culturel de la ville de Kairouan se trouve notamment dans la médina. Cette diversité patrimoniale lui a permis d'accéder au rang des lieux touristique les plus prisés. Cependant, pour promouvoir ce mouvement touristique, les acteurs locaux du gouvernorat de Kairouan ont engagé depuis 1997 à l'élaboration d'un programme de réhabilitation globale de la médina. Il s'agit en effet, d'une étude opérationnelle qui a abouti à la mise en œuvre d'un schéma général d'aménagement et de mise en valeur.

Ce projet a été conduit de commun accord entre l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation urbaine (ARRU) avec l'assistance technique et financière de l'AFD (agence française de développement) et l'appui de la banque mondiale.<sup>3</sup> Suite à ce propos nous essayerons de démontrer dans le tableau 02 suivant le périmètre d'intervention de ce projet de réhabilitation globale de la médina de Kairouan.

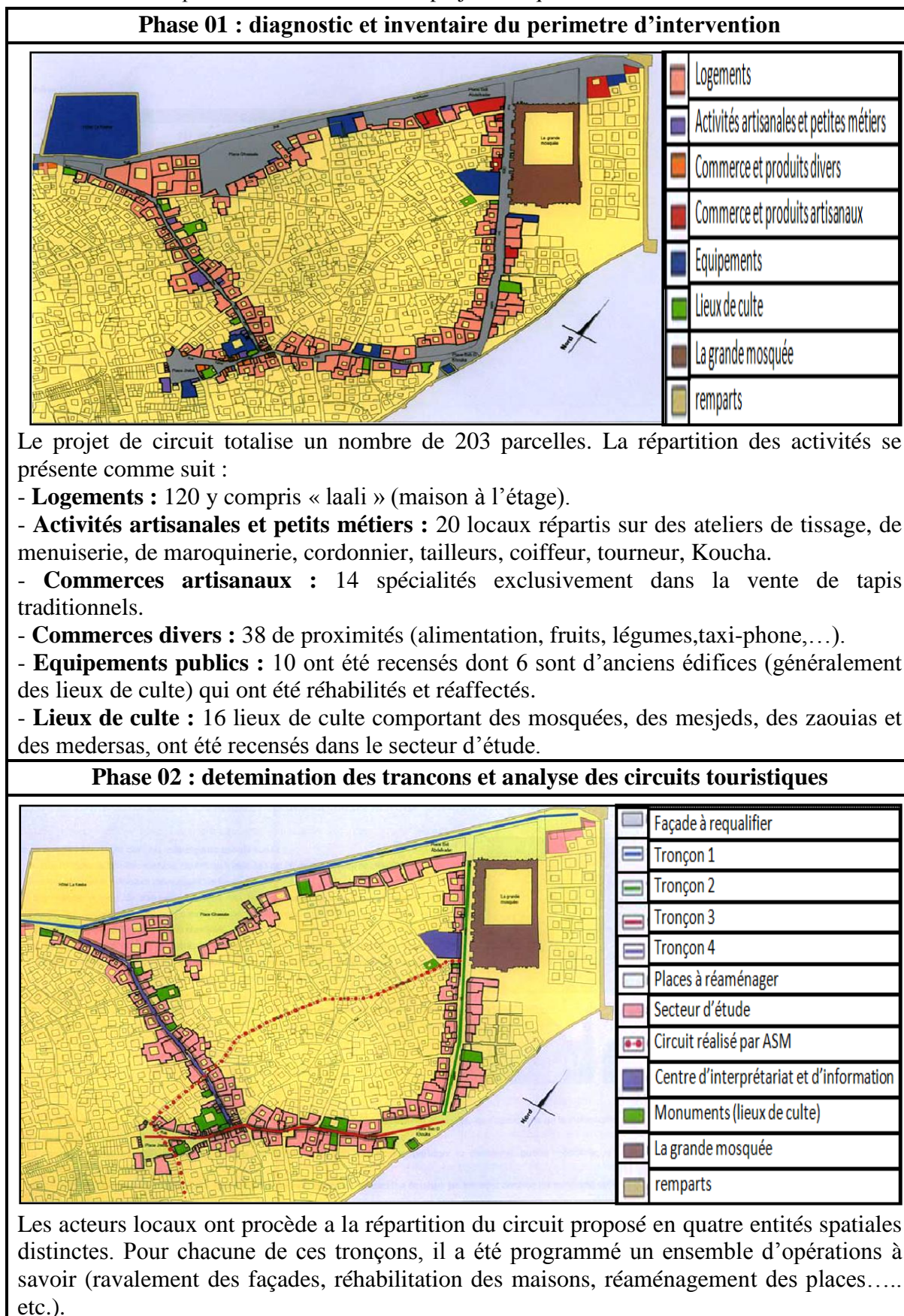
1. Association de sauvegarde de la médina de Kairouan (ASM), cadre législatif et urbanistique de la médina de Kairouan, projet REHABIMED, <http://www.rehabimed.net/Publicacions/.pdf>, Kairouan, 2011.

2 . UNESCO, centre du patrimoine mondial, Medina de Tunis, consulté en ligne : <http://whc.unesco.org/fr/list/499>

3 .IBID.

**Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel : des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évaluent.**

Tableau 02 : le périmètre d'intervention du projet de requalification de la médina de Kairouan



Source : NASRI Mustapha, les projets de la promotion du patrimoine culturel en Tunisie financés par la banque mondiale, l'office national du tourisme tunisien, Tunisie, 2011, PP :04-09 + traitement du tableau par l'étudiant

**Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel : des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évoluent.**

Après qu'on a déterminé le périmètre d'intervention du projet de requalification de la médina de Kairouan et afin de restituer l'image traditionnelle de cette ville. Un ensemble d'opérations ont été mises en œuvre. Le tableau 03 suivant nous résume l'ensemble de ces opérations.

Tableau 03 : les opérations réalisées en faveur de la requalification de la médina de Kairouan

Nature des travaux de requalification	Photos
<p><b>Réhabilitation des façades d'axes structurants d'un linéaire de 1600 m.</b> Ces façades ont été classées en quatre catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Façade traditionnelle,</li> <li>- Façade traditionnelle transformée,</li> <li>- Façade d'époque coloniale,</li> <li>- Façade de construction récente,</li> <li>- Façade commerciale.</li> </ul>	
<p><b>Réaménagement de places importantes dans la médina :</b> ces places ont été réaménagées, en procédant aux opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réorganisation du stationnement.</li> <li>- La reprise du pavage.</li> <li>- Le remplacement des luminaires.</li> <li>- la recomposition et l'embellissement des façades.</li> </ul>	
<p><b>Amélioration de l'état des réseaux d'infrastructures et la réfection de la voirie :</b> cette opération a englobé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réhabilitation du réseau d'assainissement,</li> <li>- l'encastrement des réseaux d'électricité, de téléphone, etc.</li> <li>- la réfection du réseau d'éclairage.</li> </ul>	
<p><b>La Mise en place d'une signalisation directionnelle et informative.</b></p>	
<p><b>Inventaire et classification de monuments et maisons,</b> situés le long du circuit pour une éventuelle intervention de restauration.</p>	

Source : NASRI Mustapha, les projets de la promotion du patrimoine culturel en Tunisie, op cit , PP :10-16 + traitement du tableau par l'étudiant.

Parallèlement aux projets de requalification et d'embellissement développés par la l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation urbain. Il existe des programmes de restauration de nombreux monuments qui ont été effectués par l'association de sauvegarde de la médina de Kairouan depuis sa création en 1977.<sup>1</sup> Ces restaurations ont touché plusieurs sites historiques de la médina, à savoir : les mosquées, les remparts et les anciennes maisons et autres. Les figures suivantes nous présentent la grande mosquée après restauration.

fig 09-10 : la grande mosquée de Kairouan après restauration



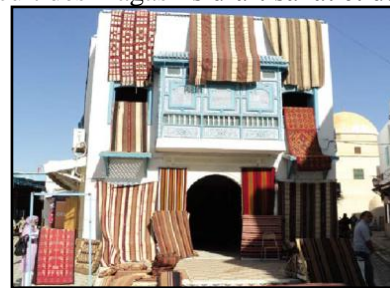
Source : Association de sauvegarde de la médina de Kairouan.

Dans une politique de remise en vie de l'ensemble historique de la médina, les acteurs locaux ne cessent de développer l'action artisanale sous toutes ses formes (tissage du tapis, broderie, cuivre, cuir, etc.) et ce notamment a travers l'intégration des artisans dans les circuits touristiques de la ville sainte. Les figures 11-12 ci-après nous illustrent ce propos.

Fig 11 : tissage du tapis dans la médina



Fig 12 : le circuit des magasins d'artisanat et du tapis



Source : Ministère du Développement Régional et de la Planification, rapport sur le gouvernorat de Kairouan, op cit, P :12.

Il est largement reconnu, que Kairouan reste sans contexte la capitale spirituelle et religieuse du monde islamique, elle met en relief la civilisation du monde arabe. C'est pour cette raison, que Kairouan a été choisie comme - capitale de la culture islamique en 2009- (fig 13). De ce fait, nombreuses manifestations aussi bien tunisiennes qu'étrangères ont eu lieu, stimulant ainsi la curiosité des étrangers venant découvrir cette ville historique.<sup>2</sup>

Fig 13 : le logo de la manifestation du Kairouan capital de la culture islamique 2009.



Source : Rapport sur le gouvernorat de Kairouan, op cit, P :26.

1. Association de Sauvegarde de la Médina de Kairouan, les projets de restauration dans la médina, consulté en ligne : [http://www.akdn.org/architecture/pdf/0940\\_Tun.pdf](http://www.akdn.org/architecture/pdf/0940_Tun.pdf), le 21-12-2013, A :23 :44.

2. Ministère du Développement Régional et de la Planification, rapport sur le gouvernorat de Kairouan : un carrefour de la nature et du l'histoire, op cit, P :16.

**Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel : des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évoluent.**

L'association de sauvegarde de la médina de Kairouan ne cesse de sensibiliser les acteurs locaux et les citoyens du toute âge à la nécessité de conserver la médina. En 2010 et grâce à un programme financé par l'Union européenne –**Projet Montada**-, les habitants de la médina de Kairouan ont pu participer a la protection du leur patrimoine. A propos du ce sujet, des activités en relation directe avec ce programme ont été organisés parmi lesquelles, nous citerons :

❖ Des opérations de formation pratique de jeunes dans les métiers du patrimoine ont été assurées par des professionnels locaux. (fig 14 ), et ce dans le but d'offrir à la population une main d'œuvre qualifiée, tout en motivant les jeunes a la création des activités artisanales. A côté de cette formation pratique, plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées : Réalisation de brochures (fig 15), organisation de conférences (fig 16), et visites guidées.<sup>1</sup>

Fig 14-15-16 : formation des jeunes, réalisation des brochures et organisation des conférences en faveur de la valorisation du patrimoine dans la médina de Kairouan.



Source : RAMMAH Mourad, Kairouan: la ville éducatrice portail du tourisme patrimonial, op cit, PP :31-33.

❖ Des différentes actions ont été entreprises dans le but de rapprocher les enfants, futurs acteurs, de leur patrimoine et de les sensibiliser à son importance a travers la création de clubs du patrimoine (fig 17-18). « L'opération a été menée par l'implication de 17 écoles, 45 enseignants, plus de 300 élèves, des parents, et des membres de la société civile ».<sup>2</sup>

Fig 17-18 : la sensibilisation des enfants a la préservation du patrimoine dans la médina de Kairouan



Source : RAMMAH Mourad, Kairouan: la ville éducatrice portail du tourisme patrimonial, op cit.P :22.

Compte tenu de ce qui précède, on constate que le tourisme culturel dans la médina de Kairouan, est couronné de succès. Cette dernière est entrain de mettre en place un tourisme qui respecte la particularité historique et patrimoniale de cette ville millénaire. On peut également déduire que la création de l'association de sauvegarde a joué un rôle, largement évident dans la restauration et la réhabilitation de la médina et ce dans le but de la maintenir vivante, tout en contribuant d'une manière efficace dans le processus de sa sauvegarde.

1. RAMMAH Mourad, Kairouan: la ville éducatrice portail du tourisme patrimonial, journée international, association de sauvegarde de la médina de Kairouan, 2012, P : 12.

1. IBID , PP :08-10.

### 3. La situation du tourisme et du patrimoine culturel en Algérie :

Nous savons tous, que l'Algérie possède un héritage fabuleux tant culturel que naturel de par son importance historique. Cet héritage témoigne de l'empreinte laissée par de nombreuses civilisations. La sauvegarde de ce patrimoine bâti est devenue parmi les soucis de l'Algérie d'aujourd'hui, une multitude d'acteurs et de politiques ont été mises en place afin de préserver ces richesses. A ce propos nous essayerons dans cette partie de clarifier la politique algérienne d'intervention en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel urbain.

#### 3.1. La politique algérienne d'intervention en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel urbain et son cadre législatif :

Il est largement reconnu qu'après l'indépendance, la gestion du patrimoine culturel n'était pas claire. C'est alors que l'Algérie a pris en main ces dernières années, ce patrimoine culturel en procédant au classement des sites et vestiges ayant une valeur particulière de point de vue de l'histoire. « *Le nombre de monuments et sites historiques culturels et naturels classés à ce jour, à l'échelle nationale, s'élève à quelques 450 biens et sites* ». <sup>1</sup> En fait, le classement par époque et par catégorie se fait comme suit:

Tableau 04 : la répartition des sites patrimoniaux classés en Algérie avant et après 1968

Catégorie de patrimoine	Classement de la période coloniale reconduit en 1968	Classement national entre 1968 - 2002	Total des classements
Moderne	00	53	53
Médiévale / Ottomane	121	39	160
Antique	76	34	110
Protohistoire	13	01	14
Préhistoire	19	15	34
Naturel	64	02	66
Totaux	293	144	437

Source : Ministère de la culture, *schéma directeur des zones archéologiques et historiques*, Aout 2007, P :23.

L'analyse de ce tableau fait ressortir que le nombre des sites et des biens classés durant les trente quatre (34) années après l'indépendance, représente presque la moitié de ceux avant l'indépendance.

En 1968, l'Algérie a reconduit l'inventaire colonial, composé de 293 monuments historiques, nous notant par la présente, que la France durant la période de colonisation a voulu occulter les sites à caractère musulman, en mettant en exergue les sites antiques de la période romaine. <sup>2</sup> Contrairement à la politique coloniale, l'Algérie a commencé à améliorer à partir du début des années 80, son intérêt envers la valorisation de l'héritage moderne, ottomane et antique en essayant de préserver ces biens et d'éviter de les détériorer par des projets de développement qui pourraient causer leur perte.

En parallèle de ces sites classées comme patrimoine nationale , « *l'Algérie ratifie la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel le 24 juin 1974. En 2013, elle compte 7 sites inscrits au patrimoine mondial, 6 culturels et 1 mixte. Le pays a également soumis 6 sites à la liste indicative, dont 5 culturels et 1 mixte* ». <sup>3</sup>

1. BOUNABI Sihem, 14 sites classés patrimoine national Récemment inscrits sur la liste des biens culturels algériens, Publié dans La Tribune le 02 - 08 – 2013.

2. HAMMA Walid, op cit, P :122.

3. Unesco, la liste de patrimoine mondiale, Algérie, <http://whc.unesco.org/fr/list/331>.

Les septes sites inscrits à la liste du patrimoine mondial et leurs dates de classement respectives se présentent comme suit:

Tableau 05 : les sites classées patrimoine mondiale en Algérie

Site classée patrimoine mondiale	Date d'inscription
Casbah d'Alger	1992
Djémila -Sétif-	1982
Kalâa des Béni Hammad -M'sila-	1980
Timgad -Batna-	1982
Tipasa	1982
Vallée du M'Zab - Ghardaïa-	1982
Tassili n'Ajjer - Illizi, Tamanrasset-	1982

Source : Unesco, la liste de patrimoine mondiale, Algérie, <http://whc.unesco.org/fr/list/331>.

D'après le tableau précédant, il paraît que le nombre de sites classés sur la liste du patrimoine mondiale semble timide. Ce nombre ne traduit pas la grande richesse que recèle ce pays. Toutefois, pour assurer la protection et la sauvegarde de ces sites, des textes et des lois ont vu le jour après l'indépendance, il s'agit en effet des lois suivantes :

• **L'ORDONNANCE 67/281 du 20 décembre 1967 : relative aux Fouilles et à la protection des sites et monuments Historiques et Naturels** : C'est le premier texte réglementaire en Algérie visant entre autre, la protection des sites historiques. Il stipule que « *Les sites historiques font l'objet de mesures de protection définitive par classement, ou inscription sur l'inventaire supplémentaire. [...] Sont soumis au classement les sites présentant un intérêt suffisant [...] ainsi que les immeubles bâtis ou non bâtis situés dans le champ de visibilité d'un monument [...] et compris dans un rayon de 500 mètres.* »<sup>1</sup>.

En effet, ce texte réglementaire n'a pas été d'un grand intérêt pour le patrimoine culturel car il a été inspiré de la réglementation française. C'est alors que l'Algérie a décidé d'introduire un texte nouveau aboutissant à un processus juridique conforme à la réalité du pays.<sup>2</sup> Il s'agit de la **loi n° 98/04 du 15 juin 1998 : relative à la protection du patrimoine culturel**. D'une façon très brève, cette loi a procédé à la désignation par secteur, les différents biens existant en Algérie. A savoir : biens culturels immobiliers<sup>3</sup> mobiliers et immatériels.

En outre, cette loi a été renforcée par un ensemble d'instruments servant à une meilleure prise en charge du patrimoine culturel et assuré par la même sa sauvegarde et sa préservation. Nous citerons en l'occurrence : le Plan général d'aménagement du parc, créé pour la protection des parcs culturels, tels que le Tassili, l'Ahaggar, le Touat-Gourara... etc.

- Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA) , créé pour la préservation des zones archéologiques.

- Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) prévu pour la protection des centres historiques.<sup>4</sup>

1. ARTICLE 21-22 : L'ORDONNANCE 67/281 : relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques.

2. Extrait de DEKOUMI Djamel & BOUZNADA OUAHIB Tarek, communication sur la législation algérienne et gestion du patrimoine, séminaire internationale, Université Mentouri, Constantine. Mai 2009, P :06.

3. ARTICLE 08 : LOI N° 98/04 : **Les biens culturels immobiliers comprennent** : les monuments historiques; les sites archéologiques; les ensembles urbains ou ruraux. Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être classés, inscrits sur l'inventaire supplémentaire, ou érigés en secteurs sauvegardés.

4 . ARTICLE 41 : LOI N° 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel: **sont érigés en secteur sauvegardés**, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.

### 3.2. Les acteurs algériens intervenants sur le patrimoine culturel urbain:

d'une façon très brève, le tableau 06 qui suit nous résume l'ensemble de ces acteurs :

Tableau 06 : Les acteurs algériens intervenants sur le patrimoine culturel

Désignation d'acteur	Nomination d'intervenant	Missions
<b>Les acteurs d'encadrement national</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Ministère de la Culture.</li> <li>- Les directions décentralisées de la culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- veiller à la protection et à la sauvegarde du patrimoine culturel.</li> <li>- la proposition de la législation en matière du patrimoine et sites historiques ou naturels.</li> <li>- établir les plans et programmes de mise en valeur.</li> <li>- Etudier les dossiers relatifs au classement, a la création des secteurs sauvegardés ou d'inscription sur l'inventaire supplémentaire.</li> <li>- suivre les projets de restauration du patrimoine culturel ;</li> <li>- participer aux actes de promotion de l'artisanat local.</li> </ul>
<b>Les équipes techniques et acteurs de maîtrise d'œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agence nationale d'archéologie et de protection des sites historiques.</li> <li>- Le centre national de conservation et de restauration.</li> <li>- Le centre national de recherche archéologique.</li> <li>- L'office de gestion et d'exploitation des biens culturels.</li> <li>- la société de restauration du patrimoine culturel.</li> <li>- les architectes en chef des monuments historiques.</li> </ul>	<p>Les maîtres d'œuvres et les équipes techniques précités couvrent les missions de conception, d'étude, d'assistance, et de suivi des travaux, portant sur un patrimoine classé ou inscrit sur l'inventaire supplémentaire.</p>
<b>Les agents économiques et sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Fonds National du Patrimoine Culturel.</li> <li>- Le mouvement Associatif.</li> <li>- Les habitants et résidents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le fonds national du patrimoine culturel a pour mission de payer les études et les travaux de restauration. Egalement, le financement de grandes opérations de fouilles archéologiques.</li> <li>- Les associations par l'intermédiaire des habitants organisent des actions de sensibilisation, de formation et d'information, d'autres font des travaux de consolidation et de restauration du patrimoine.</li> </ul>

Source : Extrait du HAMMA Walid, op cit + traitement du tableau par l'étudiant.

### 3.3. Outils et instruments algériens chargés de la prise en considération du patrimoine culturel urbain : Il s'agit notamment des instruments suivantes ;

**3.3.1. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) ainsi que le plan d'occupation du sol (POS) :** Ces derniers sont des instruments de planification et de gestion urbaine visant, entre autre, à interdire toute action ayant un rapport avec l'aménagement ou le développement d'un territoire sur un terrain représentant une valeur historique. Lors de l'application des orientations relatives à ces instruments, les acteurs locaux sont tenus d'avoir pour préoccupation principale la sauvegarde du patrimoine culturel urbain contre toute action public pouvant nuire à son intégrité. « *Il s'agit de délimiter des secteurs particuliers soumis à des prescriptions spéciales telles que : la protection, la rénovation et la restauration.* »<sup>1</sup>

**3.3.2. Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés "PPSMVSS" :** « [...] *ce plan fixe, pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification. Il fixe également les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain.* »<sup>2</sup> Actuellement, l'Algérie compte neuf zones qui ont été érigé en secteur sauvegardé. Le tableau 07 ci-dessous liste ces lieux :

Tableau 07 : la liste des secteurs sauvegardés en Algérie

Wilaya	Dénomination du bien	Date de classement
Alger	La Casbah d'Alger	Mai 2005
Constantine	La vieille ville de Constantine	Juin 2005
Ghardaïa	Vallée du M'Zab	Juin 2005
Chelef	La vieille ville de Ténès	Septembre 2007
Boumerdes	La vieille ville de Dellys	Septembre 2007
Mila	Vieux Mila	Décembre 2009
Tlemcen	La vieille ville de Tlemcen	Décembre 2009
Tlemcen	La vieille ville de Nedroma	Décembre 2009
Tizi Ouzou	Village d'Aït kaïd	Décembre 2009

Source: MAHDID Soumia, op cit, P :68.

D'après le tableau précédant, on distingue que la majorité des sites algériens érigés en secteur sauvegardés, montrent un caractère authentique et particulier qui mérite d'être protégé, restaurer et mise en valeur.

**3.3.3. Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques "PPMVSA" :** « *Cette instrument fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation du sol ainsi que les servitudes applicables au site archéologique et à sa zone de protection dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.* »<sup>3</sup>

**3.3.4. Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques :** ce schéma a pour objectif de fixer les orientations susceptibles de développer le patrimoine culturel, le préserver et le valoriser conformément a la loi 98-04.

1. MAOUIA Saidouni, éléments d'introduction a l'urbanisme : histoire, méthodologie, réglementation, éditions Casbah, Alger, 2000, P : 145.

2. ARTICLE 02 : Décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).

3. ARTICLE 03 : Décret exécutif n° 03-323 du 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).

### **3.4. L'essor du tourisme en Algérie : atouts, forces et faiblesses :**

L'Algérie est l'un des pays en voie de développement, elle dispose d'un bassin méditerranéen d'une grande envergure et plusieurs atouts touristiques. Des atouts que l'on ne peut évaluer d'un point de vue diversité et richesse. L'Algérie a également l'avantage de posséder des éléments naturels et culturels très importants lui permettant de devenir une destination favorite pour le développement du tourisme sous ses différents aspects. Ses énormes potentialités peuvent être résumées dans les points qui vont suivre :<sup>1</sup>

- ✓ Une image de marque liée au Tourisme saharien, notamment au plan international.
- ✓ riche patrimoine culturel et un immense espace naturel diversifié, à ce jour préservé,
- ✓ La proximité des principaux marchés émetteurs (l'Europe notamment).
- ✓ Un climat modéré. permettant une activité touristique toute l'année,
- ✓ Un réservoir de sources thermales considérable (+ de 200) sources thermales.
- ✓ Un important réseau d'infrastructures aéroportuaires et routières : autoroute, rocade, ferroviaires, métro, tramway, réseaux TIC, etc.

Dans cette optique, l'Algérie peut s'appuyer sur ses facteurs locaux pour favoriser l'essor du tourisme. Toutefois cette dernière éprouve certaines difficultés qui découlent essentiellement dans la non-conformité des modes de transports et des structures d'accueil aux normes internationales, à savoir : hébergement et restauration, accentués par l'incompétence des travailleurs et la multiplicité des formalités de visa qui compliquent énormément les choses. Il convient d'indiquer que l'Algérie a enregistré en 2012 une note, un peu positive « avec 2, 634,056 touristes et 6, 640, 181 nuitées. Ce secteur dégage près de 430 million de dollars, créant 420000 emplois directs et indirects et portant le taux de participation au PIB à 2,4 %. »<sup>2</sup>

### **3.5. La stratégie et la politique algérienne en faveur de l'essor du tourisme :**

Dans le but de développer le tourisme, l'Algérie a mis en place plusieurs outils et plans d'actions, à savoir :

#### **3.5.1. Le schéma directeur d'aménagement touristique –SDAT 2025- :**

Ce schéma est une composante du SNAT 2025, définie par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable. Ce schéma vise notamment à mettre en valeur les potentialités naturelles et culturelles que possède l'Algérie. Il détermine également l'ensemble des actions ayant pour but le développement du tourisme dans le territoire national. Il a pour objectif de :<sup>3</sup>

- Valoriser le patrimoine historique, culturel et naturel tout en préservant l'environnement.
- Créer une économie alternative aux hydrocarbures ;
- Contribuer à l'augmentation du PIB et à la création des postes d'emplois.
- Créer un effet de levier sur d'autres secteurs à savoir : l'agriculture, artisanat, transports, services, commerce...etc.

---

1 . HACHIMI Madouche, le tourisme en Algérie – jeu et enjeux- , éditions Houma, Alger, 2003. P :125.

2. Ministère de tourisme et de l'artisanat, évolution de la part de secteur de tourisme dans le PIB, [http://www.mta.gov.dz/site\\_relooke/fichiers/stat/PIB%202011.pdf](http://www.mta.gov.dz/site_relooke/fichiers/stat/PIB%202011.pdf), consulté en ligne, le :16-11-2013.

3. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", livre 1, le diagnostic : audit du tourisme algérien, op cit, P :22.

### 3.5.2. Les pôles touristiques d'excellence (POT) :

Le pôle touristique est un ensemble de villages d'excellences dotés d'équipements, de structures d'accueil et de différentes activités de loisirs et de récréations, destinés à faire venir les touristes vers des zones attractifs. En partant de cette petite définition, « 172 sites sont sélectionnés pour être réservés exclusivement au développement touristique. Un décret exécutif les définit sous forme de Zones d'Expansion Touristiques (ZET), soit un portefeuille foncier d'environ 48.500 hectares ». <sup>1</sup> Ce portefeuille foncier englobe sept pôles touristiques d'excellence (POT), chacun d'eux est constitué de plusieurs composantes. Le SDAT définit l'ensemble de ces pôles comme suit: <sup>2</sup>

\* **Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Est (POT N.E)** : Annaba, Tarf, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Tébessa...

\* **Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Centre (POT N.C)** : Alger, Tipasa, Boumerdès, Blida, Chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, Bejaia.

\* **Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Ouest (POT N.O)** : Mostaganem, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel Abbés et Relizane.,

\* **Le Pôle Touristique d'Excellence Sud Est (POT S.E) "Oasien"** : Ghardaïa, Biskra, El Oued, Menéa...

\* **Le Pôle Touristique d'Excellence Sud Ouest (POT S.O) "Touat- Gourara"** : les Routes des Ksour : Adrar, Timmimoun et Bechar.

\* **Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S)** : Tassili N'Ajjer

\* **Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S)** : Ahaggar.

**3.5.3. Les zones d'expansions touristiques –ZET-** : Sur le plan juridique et réglementaire , le concept ZET peut être défini comme étant : « toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme ». <sup>3</sup> En effet, l'Algérie a programmé à l'échelle nationale 205 ZET, la répartition de ces ZET par type de tourisme s'effectue comme suit: <sup>4</sup>

- ✚ 55 ZET destinés au tourisme balnéaire ;
- ✚ 30 ZET destinés au tourisme saharien ;
- ✚ 11 ZET destinés au tourisme climatique ;
- ✚ 09 ZET destinés au tourisme thermal.

### 4. Le tourisme culturel en Algérie : étude de quelques exemples :

Nous contenterons d'aborder dans ce qui suit quelques expériences de mise en tourisme du patrimoine culturel urbain en Algérie. C'est pourquoi que nous avons pris le cas de la Casbah d'Alger, et la Vallée du M'Zab.

---

1. Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT), rapport Algérie: Stratégie de développement du tourisme durable, Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme (MATET), 2007.P :14.

2. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", Livre 3, Les sept pôles touristiques d'excellence ( POT ), janvier 2008. P :47.

3. ARTICLE 02 : Loi n° 03-03 du 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.

4. KACIMI Djouher Nassima et SAIDOUNI Mouaouia , paysages littoraux et développement touristique « application au littoral algérois », article publié a : Alger les nouveaux défis de l'urbanisation, , édition l'harmattan, Université de Paris et université d'Alger, 2003.P :207.

#### 4.1. La mise en tourisme de la casbah d'Alger :

L'histoire de la casbah d'Alger commence au 6<sup>ème</sup> siècle, lorsque les phéniciens décident de s'implanter dans ce site stratégique au bord de la mer. Cette dernière a subi des transformations au fil des siècles, actuellement, elle est devenue un quartier populaire par excellence de 54 hectares, où près de 50000 personnes y vivent<sup>1</sup>. Dès les années 1980, « *la casbah d'Alger compte 1700 bâtisses, dont 1200 de type vernaculaire et 500 de type colonial.* »<sup>2</sup>

Dans un souci de sauvegarder la valeur authentique de la casbah d'Alger et d'éviter sa dégradation. L'Algérie a pris en main ce site particulier juste après l'indépendance, en mettant en place un grand nombre d'études, à savoir : « *l'Atelier Casbah en 1968, Un plan d'aménagement de la Casbah en 1981, suivi d'un plan d'action-programme prioritaire en 1985 et d'un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU en 1992.* »<sup>3</sup>

Parallèlement aux études précitées, et afin de promouvoir ce site, la Casbah d'Alger a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial en décembre 1992. Cependant, il faudra attendre Treize ans plus tard, pour que la casbah d'Alger soit érigée en secteur sauvegardé, promulgué par le décret exécutif N°05/173 du 09 mai 2005. « *Les objectifs visés par ce plan de sauvegarde sont la dé-densification démographique, l'intégration de la Casbah dans la métropole algéroise et le développement des vocations culturelles et touristiques de la vieille ville.* »<sup>4</sup> Plusieurs opérations de restauration du patrimoine bâti de la Casbah ont été faites dans le cadre du plan de sauvegarde, les figures ci-après argumentent ces opérations.

Fig 19-20 : Bastion 23 avant et après travaux de réhabilitation (coopération algéro-italienne)



Source : LESBET Djaffar, op cit, P :08.

En fait, les photos ci-avant montrent que le site a été réellement pris en charge, toutefois, ce lieu légué par l'histoire demeure toujours menacé de détérioration et d'altération. Tout porte à croire que les différentes tentatives menées par les différentes responsables ont été échouées. L'ensemble des efforts déployés par ces responsables se sont avérés inutiles car la plupart du bâti de la Casbah est en voie de se mettre en péril, la majorité est actuellement en ruine. Les photos 21-22 suivantes nous démontrent ce propos.

1. Extrait de LESBET Djaffar, Relance effective et efficace sauvegarde de la Casbah d'Alger, article publié dans : the european journal of planning, 2008, P :03.

2. ICHEBOUDENE Larbi, la casbah d'Alger : la sauvegarde et les acteurs, guide de l'Unesco, patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain, bureau de l'Unesco à rabat, Maroc, 2003. p :118.

3. ICHEBOUDENE Larbi, L'urgence de se réapproprier notre patrimoine : la sauvegarde et les acteurs : Cas de la Casbah d'Alger, revue vie de ville, N°10, 2008, P :80.

4. IBID, P :81.

Fig 21 : Le Palais du Dey en ruine



Source : LESBET Djaffar, op cit, P :08.

Fig 22 : bâtisse dans la base casbah menaçant ruine



Source : MAHDID Soumia, op cit, P :102.

IL y'a lieu de signaler que, « les statistiques rendues publiques par la Fondation Casbah sont plus qu'alarmantes : le nombre d'habitations qui restent à sauver s'élève à 800 sur un total de 1 700 demeures. Sur ces 800 demeures, 300 menacent ruine et plus de 530 bâtisses, soit 48 % du parc, nécessitent des travaux de réfection et de confortement. »<sup>1</sup>. Outre cet état avancé de dégradation, les acteurs locaux éprouvent également des difficultés à déloger les habitants qui se sont emparés illégalement du terrain, et qui restent en attente perpétuelle d'être relogés.

En conclusion, on déduit que tous les éléments susdits ont contribué d'une manière ou d'une autre à la précarité du site et ils ont contribué à son altération. La casbah d'Alger se voit alors comme un décor douloureux qui n'encourage pas le décollage d'un tourisme culturel.

#### 4.2. La mise en tourisme de la vallée du M'zab :

Le tourisme à destination de la vallée de M'Zab est lié essentiellement aux cinq ksours qui furent édifiés par les ibadites. Ces derniers sont classés comme patrimoine national en 1971 et patrimoine mondial en 1982. Dans un souci de préserver et éventuellement restaurer le patrimoine culturel urbain dans la vallée de M'Zab, « les cinq centres historiques ont été érigés en secteur sauvegardé de 79 ha depuis 1998, Cette région a vu aussi la promulgation de son plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de secteur sauvegardé créé et délimité par décret exécutif n° 05-209 du 04 juin 2005 ».<sup>2</sup>

Afin de mettre en valeur davantage les richesses de ce site historique, un organisme appelé -Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'zab (OPVM)- a été créé en 1996. Ce dernier demeure le principal organisme de gestion urbaine, visant entre autres, la protection de la vallée et notamment ses sites historiques et archéologiques. Parmi les principales actions menées sur terrain par l'OPVM, on peut citer: la restauration des remparts (fig 23-24) et la consolidation des façades et des places.

Fig 23 : le front de bounoura avant restauration



Source : BALLALOU Zoubir, développement du système culturel territorial du M'zab, op cit. P :48

Fig 24 : le front après restauration



1. IMES Nawel, résistant à l'usure du temps, La Casbah survivra-t-elle à la bêtise ?, quotidien : le soir d'Algérie, 30 septembre 2008, P :04.

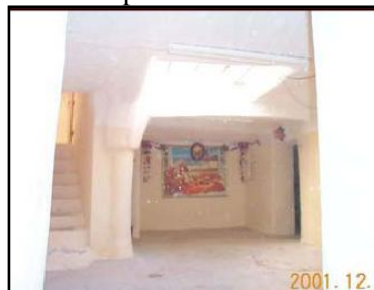
2. BALLALOU Zoubir, développement du système culturel territorial de Vallée du M'Zab ; enjeux et perspectives in colloque : Réhabilitation des villes à secteurs sauvegardés ; en Europe et au Maghreb ; Barcelone ; 16 MAI 2011. P :04-08.

Outre les opérations de restauration, « l'OPVM a procédé à la réhabilitation des maisons et la rénovation des réseaux divers. En effet, ce sont 2666 habitations qui ont été réhabilitées dans l'ensemble de la vallée. En 2010 le gouvernement a accordé des aides supplémentaires pour la réhabilitation de 1000 autres maisons ». <sup>1</sup> Ci-après, quelques figures illustrant clairement l'une de ces travaux.

Fig 25 : maison pendant réhabilitation



Fig 26 : maison après réhabilitation



Source : BALLALOU Zoubir, développement du système culturel territorial du M'zab, op cit, P :51

Parallèlement aux efforts susmentionnés, l'OPVM ne cesse de mettre en place des actions visant la promotion de la vallée. Il s'agit notamment de l'organisation des ateliers de sensibilisation concernant la protection du patrimoine culturel. Ces ateliers ont été réalisés auprès des citoyens de tout âge ainsi des enfants âgés de 7 à 13 ans (Fig 27). A cela on s'ajoute la mise en place des actions de formation des jeunes à la taille de pierre et du pavage qui se déroulent sur terrain. (fig 28).

Fig 27 : action de sensibilisation des enfants



Fig 28 : chantier de formation des jeunes



Source : OPVM, 2013.

La participation des citoyens est très active dans la vallée du M'Zab, « le chiffre de 61 associations montre que la population locale est sensible et solidaire envers son patrimoine. Pour les projets d'intérêt communautaire, de nombreuses compagnes de volontariats se basent sur une tradition millénaire appelée « la Touiza ».<sup>2</sup>

Fig 29 : participation citoyenne dans la vallée de M'Zab



Source : OPVM, 2013.

1. ASSOCIATION AVEC (alliance de villes européennes de culture) , fiche de la ville de Ghardaïa, guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée, Projet de coopération décentralisée Euromed héritage, Décembre 2010.P :08.

2 .IBID, P :12.

**Première partie : Du patrimoine au tourisme culturel : des concepts théoriques qui s'émergent et qui s'évoluent.**

Dans une politique de mise en valeur de l'ensemble historique de la vallée de M'Zab, les acteurs locaux ne cessent de développer l'action artisanale sous toutes ses formes « *Chaque année, à la fin du mois de mars, la région de Ghardaïa célèbre le tapis traditionnel local pendant sept jours. Cette manifestation est accompagnée de chants et de danses folkloriques* »<sup>1</sup>. En fait la célébration de cette fête, avec tant d'autres, représente un atout majeur qui pourrait être un pôle d'attraction capable d'attirer les touristes de tout bord. Suite ce sujet, les figures suivantes nous dévoilent ce patrimoine immatériel.

Fig 30-31 : fête de tapis et danse folklorique dans la vallée de M'zab



Source : OPVM, 2013.

Afin de donner un aspect moderne et de renforcer son attractivité touristique, voire son image d'une ville propre, certains opérateurs ont eu l'idée de transformer les maisons traditionnelles mozabites en maisons d'hôtes. Cette initiative a permis de préserver plusieurs témoins de l'architecture mozabite et elle a contribué à la réhabilitation des maisons situées dans les palmeraies, ce qui plaît énormément aux touristes qui découvrent par la même un nouveau mode de vie, autre que le leur.<sup>2</sup> Ci-dessus, une des maisons qui a été transformée en maison d'hôte.

Fig 32-33 : maison d'hôte aménagée pour les touristes



source : BALLALOU Zoubir, développement du système culturel territorial du M'zab, op cit, P :59.

A la lumière de ce qui a été dit, on déduit que la vallée de M'Zab a l'avantage de posséder des attraits incontestables lui permettant de devenir une destination favorite pour le développement du tourisme culturel. Pour cela nous ne pouvons qu'être optimiste quant à devenir culturel de la vallée, une fois structuré et exploité dans un but d'attirer les touristes nationaux ou étrangers.

1. OFFICE de Protection et de Promotion de la Vallée du M'Zab, guide de sites et monuments historiques de la wilaya de Ghardaïa, ministère de la culture, Algérie, 2012.P :09.

2 . Extrait de MAHDID Soumia, op cit, P :85.

## Conclusion :

Compte tenu de ce qui précède, l'analyse des exemples internationaux nous a permis de cerner les facteurs de réussite du Maroc et de la Tunisie et les problèmes auxquels il faut être strictement préoccupé en Algérie.

En ce qui concerne la médina de Marrakech, c'est l'engagement des acteurs locaux qui a conduit à la préservation de son patrimoine culturel. Sa mise en tourisme a vu la requalification et la réhabilitation intégrée de la médina. Les points de réussite de l'opération sont la mise en place du programme habitat menaçant ruine (HMR), rajoutant en outre, l'existence de plusieurs outils de gestion urbaine et d'un plan de sauvegarde.

On souligne également que la stratégie de la réaffectation de cette médina vers une vocation touristique porte notamment sur la restauration des monuments les plus symboliques et la réhabilitation des espaces, des logements et des places. Néanmoins que, la valorisation de ces espaces demeure encore renforcée par une intervention étrangère importante, là où le phénomène de transformation des maisons traditionnelles en maison d'hôtes a eu lieu.

Contrairement à la politique suivie dans la médina de Marrakech, la médina de Kairouan a pu devenir plus attractive grâce au programme de réhabilitation globale élaboré par l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation urbaine (ARRU) avec l'appui et l'assistance technique de l'association de sauvegarde. En fait, la mise en œuvre de ce programme a joué un rôle exceptionnel dans la restauration et la requalification de la médina et il a contribué d'une manière efficace dans l'opération de sa sauvegarde. Ce dernier atteste que les Tunisiens ont concentré leurs efforts sur la remise en valeur d'une ville millénaire afin de la maintenir vivante.

À l'appui de ce que nous avons vu dans ce chapitre concernant la situation du patrimoine et du tourisme culturel en Algérie, nous pouvons dire que l'Algérie est en retard par rapport aux autres pays, en ce qui concerne la pratique de tourisme culturel. En fait, à première vue, il semble que le pays a fait preuve de nombreuses initiatives à travers la proclamation d'un certain nombre de lois et instruments à savoir : la loi n°98-04 et ses décrets d'applications ainsi la mise en œuvre du SDAT. Mais ces efforts déployés se sont avérés inutiles et ils ont échoué dans leur pratique sur terrain, faute d'une politique claire et précise.

À partir des exemples qu'on a analysés sur l'expérience Algérienne dans la mise en tourisme des centres historiques. On déduit que les différentes tentatives menées par les responsables locaux en faveur de la sauvegarde et la mise en tourisme de la casbah d'Alger ont été avortées et ils n'ont pas abouti aux résultats attendus. La casbah d'Alger se trouve alors en état d'abandon et de négligence exprimant par conséquent sa dégradation et sa détérioration.

Quant à la deuxième expérience qui est la vallée du Mzab, on peut dire qu'elle a réussi car l'opération de sa mise en tourisme a été effectuée en plusieurs étapes, il s'agit en fait, d'un travail de long haleine d'information, de mobilisation, de concertation, de participation citoyenne et de partenariat. Également, le meilleur point dans cette opération, c'est que la vallée a vu la création d'un organisme qui veille à sa gestion et sa sauvegarde.

## **Conclusion de la première partie.**

A travers l'étude de cette partie nous avons pu éclairer la notion du patrimoine culturel, ce dernier qui regroupe à la fois l'aspect matériel et immatériel, présente un héritage commun dont il nous a été transmis et à lequel nous devons assurer la sauvegarde, la préservation et la mise en valeur.

Nous avons également vu à travers cette partie, que le patrimoine est considéré comme une richesse vitale, économiquement rentable. C'est un élément fondamental du tourisme culturel. Sa mise en valeur et sa sauvegarde ont été parmi les soucis des partenaires universelles comme l'UNESCO et l'OMT. Ces dernières ne se lassent pas de répéter que les biens patrimoniaux doivent être protégés et utilisés désormais comme une nouvelle industrie touristique.

En fait, ces nouveaux produits touristiques ont été couronnés de succès dans certain pays, notamment ceux le Maroc et la Tunisie. Dans lesquels nombreux projets de revalorisation et de sauvegarde de patrimoine culturel ont été effectués d'une façon pertinente voire même, idéale. Nous pouvons noter à titre indicatif, le projet de requalification de la médina de Kairouan ainsi que celui de Marrakech qui témoignent certainement de la volonté de ces pays à intégrer leurs patrimoine culturel urbain, tout en mettant en œuvre une politique patrimoniale visant la sauvegarde et la mise en valeur de ce dernier. Les principales leçons tirées de l'analyse de ces deux pays, peuvent être résumés dans les points qui suivent :

- La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain nécessite une stratégie programmée au préalable et qui comporte entre autre, le consolidation des habitations qui ont tendance à tomber en ruines, la réhabilitation des constructions dégradés, la création des circuits touristiques, la restauration des monuments, la réfection et l'embellissement des façades, le développement de l'artisanat, et enfin la sensibilisation des habitants.

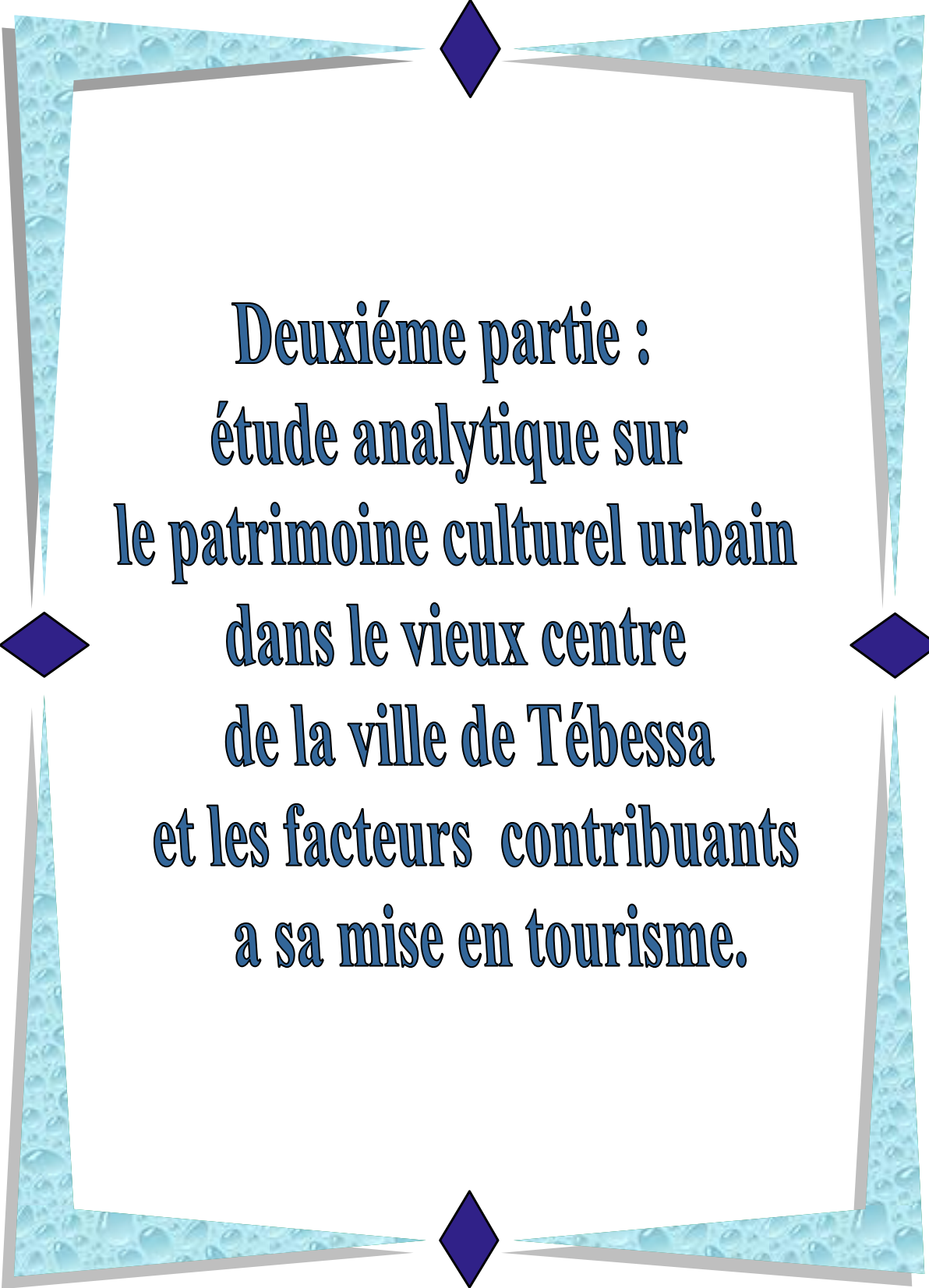
- La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain doit être inscrite dans une stratégie globale et durable qui prend en considération le développement économique, l'équité sociale, l'épanouissement culturel et la protection de l'environnement.

- La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain nécessite une vraie volonté de la part de l'état et toute les parties prenantes à savoir : habitant, acteurs dirigeants, association, élu, professionnel, etc., sans oublier l'implication des organismes internationaux.

- La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain demande la création d'un cadre réglementaire, juridique et institutionnel adéquat, accompagné d'un fond de financement des opérations ayant pour but la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

En ce qui concerne l'Algérie, on a pu déduire que ce pays reste dans une phase d'expérimentation par rapport a ses voisins. La démarche de revalorisation du son patrimoine culturel urbain doit être mise en place avec une certaine vigilance car nombreux sites historiques sont abandonnés à la ruine et qui demandent désormais une intervention rapide.

En effet, l'Algérie, a diversifié ses politiques d'interventions sur certain sites notamment ceux de la casbah d'Alger et la vallée de M'Zab. Mais malheureusement, ces politiques se sont avérés vains et inefficaces sur terrain. C'est dans ce contexte, qu'il devint nécessaire de renaître le patrimoine culturel algérien de ses cendres, et de le mettre au milieu de préoccupations actuelles. Une politique similaire à celle du Marrakech et Kairouan, est fortement demandée. Elle est la démarche la plus appropriée afin de faire du patrimoine une source d'épanouissement et du développement local.



**Deuxième partie :  
étude analytique sur  
le patrimoine culturel urbain  
dans le vieux centre  
de la ville de Tébessa  
et les facteurs contribuant  
à sa mise en tourisme.**

## **Deuxième partie : Etude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant a sa mise en tourisme.**

### **Introduction**

la ville de Tébessa est considérée comme l'une des villes les plus importantes en Algérie, sa situation à la frontière Algéro – Tunisienne d'une part et entre le tell et le Sahara d'autre part lui a permis d'occuper une place économiquement stratégique, À cet effet, la ville de Tébessa nous paraît tout à fait appropriée pour étudier les moyens contribuant a la mise en tourisme de son patrimoine culturel urbain. Ce choix est motivé par plusieurs raisons : d'abord, la ville elle-même qui se trouve dans la classe des villes en expansion, ensuite son offre culturelle est antique et variée. A cela on s'ajoute d'autres éléments justifiant l'objet de notre choix du vieux centre de la ville de Tébessa comme cas d'étude. A notre sens, ce choix est motivé par plusieurs raisons à savoir :

- **C'est un centre de polarité fonctionnel** : abritant le commerce de détail, parallèlement à sa vocation commercial, il englobe encore tants d'équipements et d'administrations.

- **C'est un centre authentique et culturel** : qui a subi l'influence de nombreuses civilisations déposant derrière eux, un patrimoine qui représente aujourd'hui la mémoire de la ville.

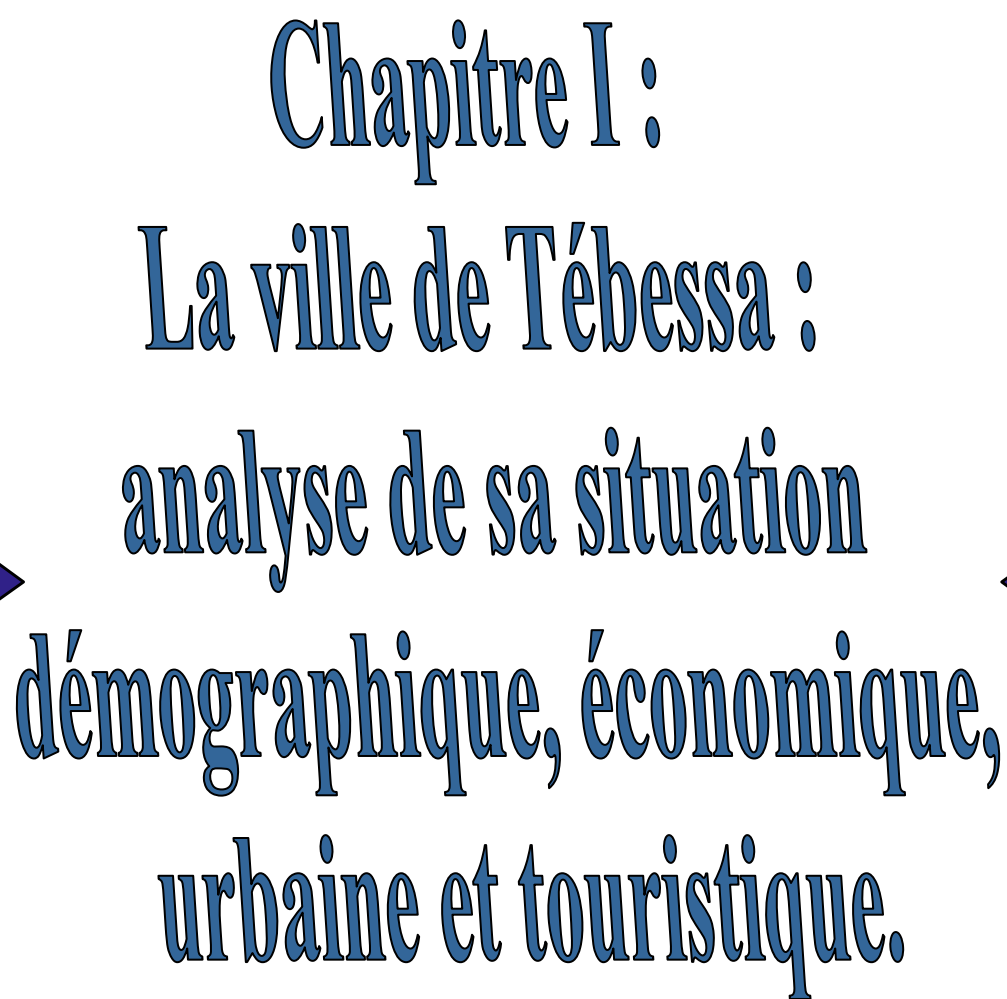
- **C'est un centre de polarité spatial** : il se situe au cœur de l'agglomération de la ville de Tébessa, dont les principaux axes de déplacement (RN10 et RN 16) se réunissent vers lui.

Suite a ce propos, nous essayerons a travers cette partie, d'apercevoir dans quelle degré ce centre est apte à la mise sur pied des facteurs déclenchant le tourisme culturel afin de sauvegarder et de mettre en valeur son patrimoine culturel. Pour y arriver, nous allons procéder comme suit :

En premier lieu, on procédera a une analyse de la situation actuelle de ville de Tébessa, entre autre , sa situation démographique, économique, urbaine et touristique.

En deuxième lieu, on établira une analyse urbaine du vieux centre objet de notre étude. Cette analyse nous permettra de faire ressortir les atouts, les potentialités et les faiblesses du ce centre, tout en mettant la lumière sur la compréhension de ses différentes composantes à savoir (son habitat, sa morphologie, sa typologie, ses secteurs, son accessibilité, sa mobilité, ses équipements, son paysage, l'état de son cadre bâti, et son patrimoine culturel.)

En troisième lieu, on procédera a un diagnostic des actions et interventions réalisés en faveur de la promotion du ce centre. A la fin de la partie pratique, nous mettrons l'accent sur les actions et les recommandations pouvant favoriser la mise en tourisme du ce lieu.



Chapitre I :  
La ville de Tébessa :  
analyse de sa situation  
démographique, économique,  
urbaine et touristique.

## **Chapitre I : La ville de Tébessa : analyse de sa situation démographique, économique, urbaine et touristique.**

### **Introduction**

Au niveau de ce chapitre, nous traiterons le cas d'étude qui est la ville de Tébessa où tout d'abord, nous nous montrerons l'histoire de la ville et ensuite nous la situerons par rapport au pays, à la wilaya. Par ailleurs, nous mettrons la lumière sur les différents aspects relatifs à sa situation socio-économique, urbaine et enfin en mettant l'accent sur sa situation touristique en analysant les aptitudes et les atouts majeurs qui contribuent à l'attrait touristique et à la promotion du tourisme culturel dans cette ville.

En fait, l'objectif de ce premier chapitre consiste à cerner l'ensemble des potentialités que recèle la ville de Tébessa et notamment ceux pouvant contribuer ou ayant un lien avec le tourisme culturel. A cet effet nous avons procédé à des prospections au niveau de :

- La direction du tourisme.
- La direction de la culture.
- La direction de la planification et l'aménagement du territoire.
- L'office de gestion et d'exploitation des biens culturels.

Parallèlement à la prospection et l'enquête sur terrain, nous notant par la présente, le contenu du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU de la ville de Tébessa et l'archive de l'office de gestion et d'exploitation des biens culturels qui nous ont aidé à établir nos cartes et à comprendre la genèse et l'évolution urbaine de cette ville.

## **1. Contexte général de la ville de Tébessa : des facteurs historiques, géographiques et physiques favorisant le décollage du tourisme :**

Avant d'aller plus en profondeur dans notre analyse, il nous a semblé important et très utile de porter en premier lieu un éclairage sur l'histoire de la ville de Tébessa. Ensuite nous représenterons brièvement la wilaya et la commune de Tébessa. Nous terminerons le contexte général par l'analyse du milieu physique à savoir : relief, climat, et hydrographie.

**1.1. Historique de la ville de Tébessa : des civilisations successives et riches en patrimoine :** la ville de Tébessa a vu le passage de plusieurs civilisations, les différentes périodes historiques qui ont marqué l'histoire de cette région sont décrites au-dessous.

### **1.1.1. L'ère préhistorique :**

La région de Tébessa est ancrée dans l'ère préhistorique car plusieurs vestiges, fresques murales, armes et des objets en pierres attestent la présence de l'homme dans cette ville. Cette période a été datée par les historiens à environ 6800 avant J.C. <sup>1</sup>

### **1.1.2. La période phénicienne :**

Du 5ème siècle à l'année 146 avant JC (Tébessa a été connue sous le nom (HECATOMPYLE). Les phéniciens ont accosté aux côtes Algériennes (Bejaia et Annaba), et ont régné sur toute l'Afrique du nord en exerçant un commerce de troc, ils ont construit des villes et des centres commerciaux dont la plus importante est Carthage. Après la guerre punique ils sont occupés l'intérieur des terres et ont bâti Souk-Ahras et Tébessa (5ème siècle avant JC). « *En 250 avant JC, Tébessa est devenue centre d'échange commercial autonome de Carthage. Du point de vue urbanistique, elle occupait le deuxième rang après Carthage par son développement commercial, urbanistique et ses richesses.* »<sup>2</sup>

### **1.1.3. La période romaine :**

De l'année 79 avant JC à l'année 439 (Tébessa a été connue sous le nom THEVESTE) : Dans un souci de bien contrôler la région nord africaine et vue la position stratégique de Tébessa. Les romains ont commencé à réaliser un réseau de rues pour relier Tébessa aux différents centres romains. « *En l'an 193 l'empereur SEPTIME SEVERE et son fils CARACALLA prirent les rênes du pouvoir à Tébessa jusqu'en 217. Ce fût la meilleure période de l'ère romaine où furent proclamées des lois sur le droit civique et la citoyenneté.* »<sup>3</sup>. L'occupation romaine s'est caractérisé par la création d'une ville romaine selon un plan d'urbanisme, le développement du système du ruissèlement et la construction de nombreux édifices prestigieuses tel que : le théâtre en plein air, l'arc de triomphe et l'huilerie de Bouzeguane, le musée, le temple de Minerve et le cimetière chrétien.

**1.1.4. La période vandale : de l'année 439 à l'année 533 :** L'aide demandée aux vandales par les romains a donné l'occasion à ceux-ci d'atteindre les côtes de l'Afrique du nord par l'Espagne, et ont organisés les expéditions militaires qui leur ont permis d'occuper tout ce qui était sur leur passage jusqu'à leur arrivée à Tébessa en l'an 439 où ils ont détruits tout ce qu'ont bâti leurs prédécesseurs en 4 siècles. Suite à cela, ils se sont mis à reconstruire en axant leur économie sur l'agriculture.

---

1 . Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, guide culturel du Patrimoine et des Arts de la wilaya de Tébessa, 2012, P :19.

2 . IBID, P :21.

3 . IBID , P :23.

### **1.1.5. La civilisation byzantine : de l'année 533 à l'année 647 :**

Les byzantins arrivèrent à Tébessa en 533 après avoir chassé les vandales. Elle devint alors la deuxième wilaya après Carthage parmi 7 wilayas africaines. Dans le but de lutter contre les berbères, « *le commandant byzantin Salamon a été obligé de fortifier la ville en construisant une citadelle, enfermée par une enceinte avec environ 50 tours pour le contrôle de toute la région de Tébessa.* »<sup>1</sup>

Ce commandant continua la lutte jusqu'à l'ultime bataille contre les berbères où il mourut près de sa muraille en 546. Les autochtones contrôlèrent la région par leurs rois. Notamment El kahina qui lutta contre l'avènement des premières expéditions arabes jusqu'à l'an 701.

### **1.1.6. La conquête de l'islam et la période ottomane : De l'année 701 à l'année 1830 (la THEVESTE romaine devint TÉBESSA) :**

Après plusieurs batailles avec les berbères, les musulmans conquièrent la ville sous la direction de Okba ibn nafa. « *Ce dernier se dirigea de Kairouan vers Tébessa, dont il a conquis après un siège de 20 jours. La région embrassa l'islam, où fut enseignée la langue arabe, la théologie, et les autres sciences.* »<sup>2</sup>. Le règne Ottoman commença en 1575 et connu plusieurs perturbations et bouleversements populaires. Jusqu'à la prise en main de cette dernière par le bey de Constantine en 1739.

### **1.1.7. La colonisation Française de l'année 1830 à l'année 1962 :**

La région de Constantine fut prise en 1836, seulement l'armée coloniale n'arriva à entrer à Tébessa qu'en 1846, où ils érigèrent une caserne au seuil de la citadelle en 1856. « *En fait, les colons menèrent aux citoyens une politique militaire sectaire. Ce qui paralyse la vie économique et contraint la population (en majorité) de s'exiler vers le sud (700 personnes) alors que la population durant cette période atteint (2370 personnes) en 1870. Ces derniers furent obligés de vivre dans la pauvreté soumis aux épidémies et à l'analphabétisme jusqu'à en 1954, année de l'éclatement de la guerre de libération.* »<sup>3</sup>

**1.1.8. Après l'indépendance jusqu'au aujourd'hui :** Juste après l'indépendance, Tébessa était l'une des daïras de la wilaya d'Annaba et ce n'est qu'à partir de juillet 1974 qu'elle est devenue chef lieu de wilaya. Actuellement, elle est l'une des villes algériennes qui se classe dans la catégorie des villes en augmentation démographique, urbaine et économique.

A l'issue de l'analyse historique, on déduit que la ville de Tébessa est ancrée dans l'histoire. Les différentes périodes historiques qui ont construit l'évolution de cette ville, ont laissé plusieurs témoignages qui représentent le passage des différentes civilisations à savoir, Romaine, Byzantine, Musulmane, Turque et Française. Au cours de ces époques, Tébessa a sauvé des traces qui peuvent donner à cette ville historique, un caractère patrimonial, ce caractère peut faire l'objet désormais d'une demande touristique.

---

1 . Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, guide culturel du Patrimoine et des Arts de la wilaya de Tébessa, op cit , P :25.

2 . IBID, P :27.

3 . IBID, P :31.

## 1.2. La wilaya de Tébessa ; un site frontalier par excellence : localisation géographique :

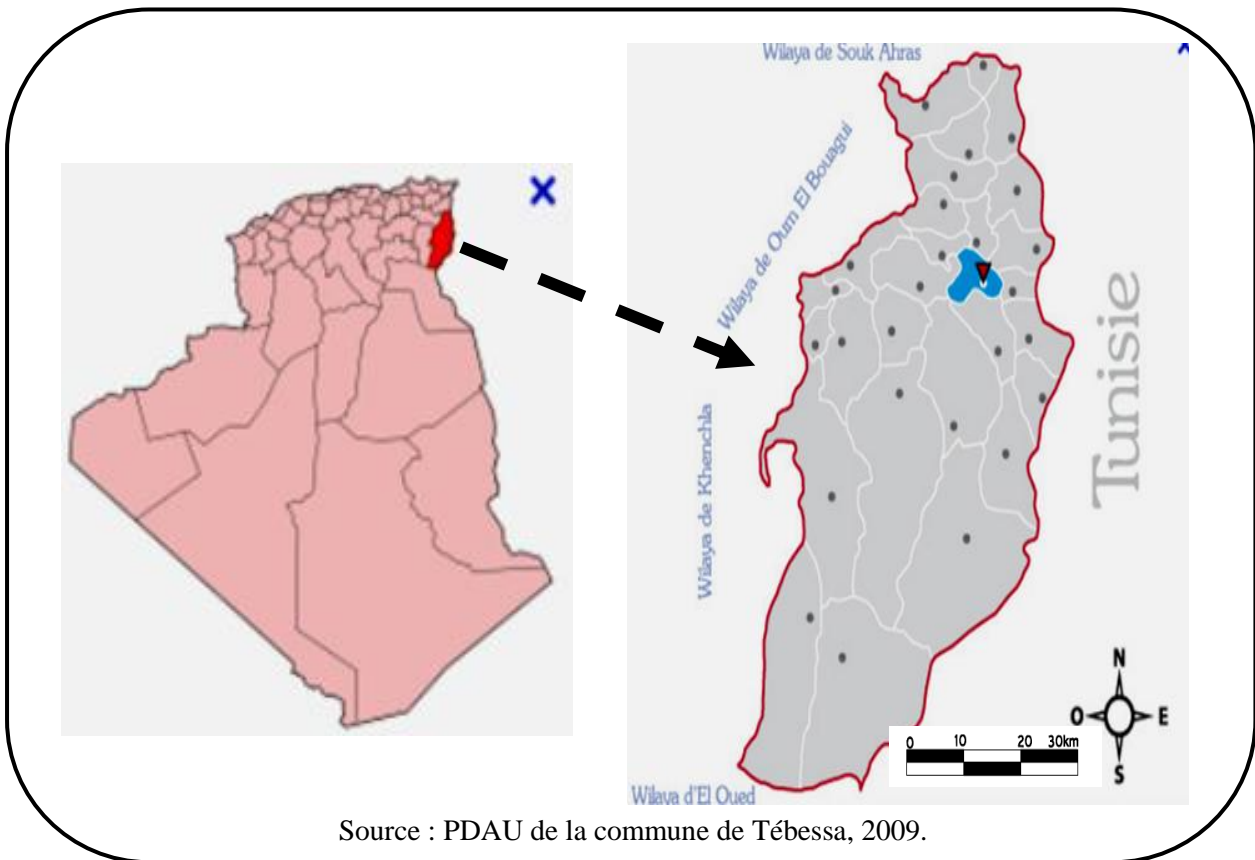
La wilaya de Tébessa se situe à l'extrême Est du pays à une Altitude moyenne d'environ 900m d'altitude. Elle occupe un emplacement remarquable entre le tell et le Sud des hauts plateaux jusqu'aux régions présahariennes. La wilaya de Tébessa couvre une superficie de 13878 km<sup>2</sup>, et elle se trouve dans un endroit stratégique consolidée par la bande frontalière d'une longueur de 297km.

Il y'a lieu de signaler que la wilaya de Tébessa est issue du découpage administratif de 1974 ; date de sa promotion au rang de chef lieu de wilaya, cette dernière regroupe 28 communes réparties sur 12 daïras, et elle compte une population estimée à « **fin 2008 à 648.703 habitants (RGPH 2008), soit une densité moyenne de 48 habitants par km<sup>2</sup>.** »<sup>1</sup> La wilaya de Tébessa est limitée :

- **Au Nord** : par la wilaya de Souk-Ahras.
- **Au Nord Ouest** : par la wilaya d'Oum-El Bouaghi et de Khenchela.
- **A l'Est** par la Tunisie (sur 300 kms de frontières) et **au Sud** par la wilaya d'El-Oued.

Contrairement à sa position remarquable, la wilaya de Tébessa dispose d'une infrastructure routière très importantes, « composée de 06 routes nationales d'une longueur totale de 564.900 Km et qui sont RN : 10, 16, 82, 82A, 83 et 88. »<sup>2</sup> La carte 05 ci-après nous démontre la situation de la ville de Tébessa par rapport au pays.

Carte 05: situation de la wilaya de Tébessa



1 . Direction de planification et d'aménagement de territoire (DPAT), Présentation générale de la wilaya de Tébessa, 2013, P : 03.

2 . IBID.

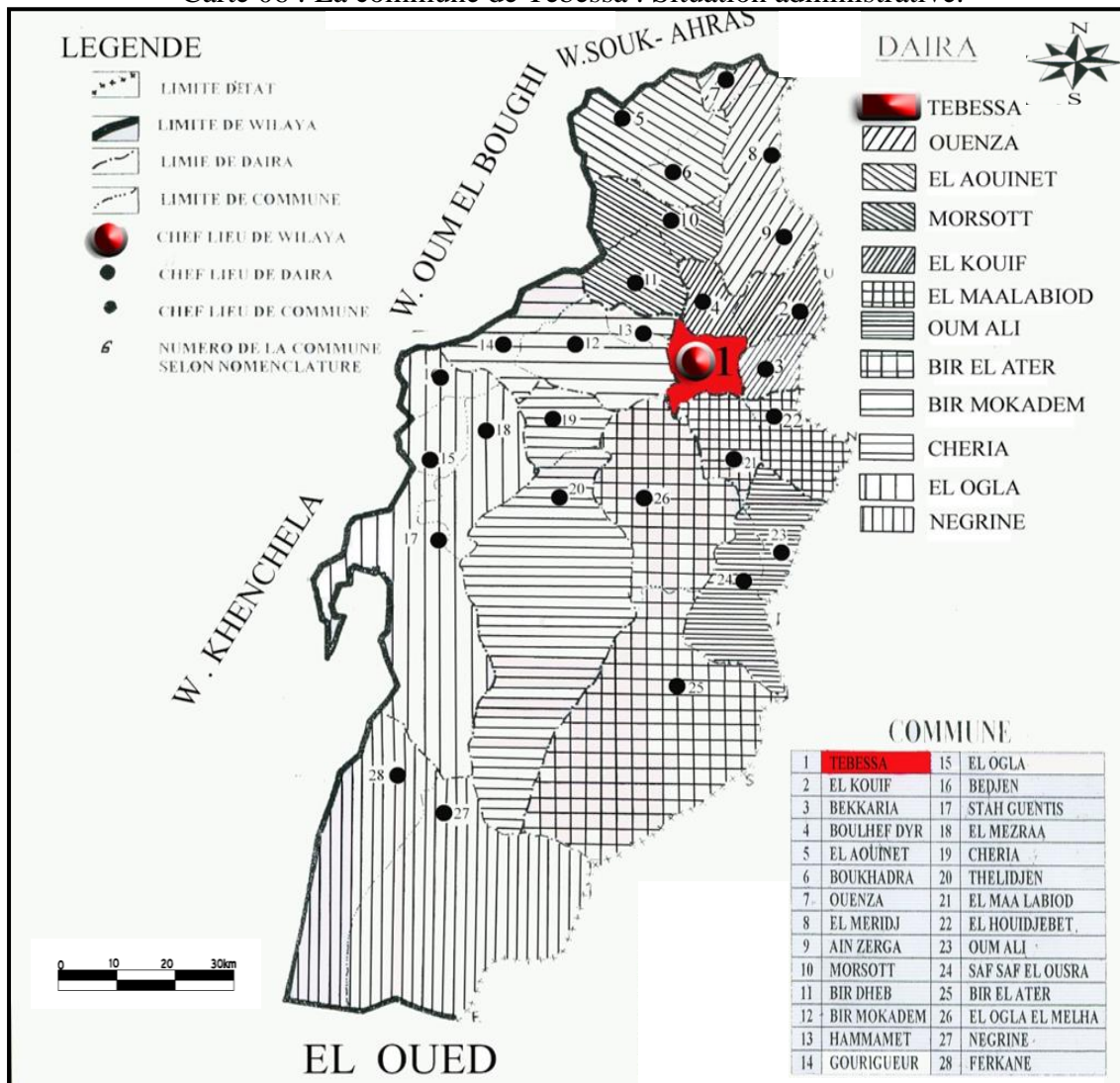
### 1.3. La commune de Tébessa ; un lieu attractif : site et situation :

La commune de Tébessa constitue le chef lieu de la wilaya, c'est une entité urbaine qui abrite « **196.537 habitants (recensement du RGPH 2008) soit une densité de 1.108 habitants par km<sup>2</sup>.** »<sup>1</sup> Cette dernière couvre une superficie de 184 km<sup>2</sup> et elle englobe presque 30% du nombre totale de la population de la wilaya. Elle est limitée :

- ❖ au nord : par la commune de Boulhef Dyr ; au sud : par la commune d'El Malabiod ;
- ❖ à l'est : par la commune de Bekkaria ;
- ❖ à l'ouest : par les communes de Bir Mokkaddem et El Hammamet. La carte 06 en dessous nous montre la situation de la commune de Tébessa par rapport à la wilaya.

Il y'a lieu de signaler que la commune de Tébessa se caractérise par une position géographique au centre de la wilaya, là où les principaux axes de communications - axe nord-sud et est-ouest- se réunissent vers lui. Parallèlement à cette position remarquable, cette dernière se trouve pas loin, des villes métropoles en permettant désormais le transit et le passage des visiteurs venant d'Annaba et Constantine.

Carte 06 : La commune de Tébessa : Situation administrative.



Source : Direction d'urbanisme et de construction (DUC Tébessa), PDAU de la commune de Tébessa, 2009.

1 . Direction de planification et d'aménagement de territoire (DPAT), Présentation générale de la wilaya de Tébessa, op cit, P : 05.

#### 1.4. Milieu physique (Relief, climat, hydrographie) : des paramètres naturels riches et diversifiés :

La wilaya de Tébessa présente des caractéristiques de wilaya hétérogène à zoning complexe qui chevauche sur des domaines physiques différents et trois (3) étages bioclimatiques :

- **La partie nord:** constituée par les Monts de la ville de Tébessa dont les sommets culminent au dessus de 1500 m (Djebel Azmor), et les hauts plateaux qui offrent des paysages couverts d'une végétation steppique à base d'Alfa et d'Armois.
- **La partie centrale (zone médiane) :** couvre les plateaux steppiques d'Oum-Ali , Saf-Saf-El-Ouesra, Thlidjene et Bir El-Ater. elle est une zone à climat aride dont la pluviométrie située entre (200 à 300 mm/an).
- **La partie sud :** zone présaharienne, à structure tabulaire commence et s'étend au-delà de L'Atlas saharien et couvre les plateaux de Negrine et Ferkane.

De par la configuration de ces reliefs très exceptionnel, la ville de Tébessa se distingue par un climat semi-aride qui est prédominant du fait de la barrière que constitue l'ensemble montagneux du tel. « *Ce climat se caractérise par la faiblesse de la pluviométrie située entre ( 300 et 500mm) et une sécheresse qui dure plus de 5 mois / an, l'amplitude thermique annuelle est de 25 c°.* ».<sup>1</sup> Les saisons sont marquées par des étés chauds et secs, et des hivers froids et pluvieux. En effet, ces conditions climatiques favorables permettent la diversification de plusieurs activités touristiques, et encourage le loisir et la distraction.

Parallèlement à son climat diversifié, la wilaya de Tébessa, chevauche sur deux grands systèmes hydrographiques.

❖ **Le Bassin versant de l'Oued Medjerda**, lui-même subdivisé en 04 sous Bassins couvrant la partie Nord de la Wilaya. l'écoulement y est exoréique assuré par une multitude de cours d'eau.

❖ **Le Bassin versant de Oued Melghir**, qui couvre la partie sud de la Wilaya son écoulement y est endoréique.

A la lumière de ce qu'a été dit dans la présentation générale de la ville de Tébessa, on déduit que cette dernière occupe une position privilégiée sur les espaces de transition entre le tell et le Sud jusqu'aux régions présahariennes. Cette situation géographique très remarquable est soldée par une bande frontalière de 297km. En effet, l'emplacement assez particulier de la ville de Tébessa, lui permet d'occuper une place économiquement stratégique, d'un côté et d'un autre côté, il lui permet d'exercer une grande influence et de s'épanouir au-delà de ses limites.

Parallèlement à sa position favorable, on constate que la ville de Tébessa se distingue par une diversité des reliefs et du climat, et enfin une richesse de son histoire et sa culture. En fait, tout ces ressources sont des véritables atouts, dont la valorisation pourrait contribuer à la promotion du secteur touristique et donc à l'amélioration des conditions de vie des populations.

---

1 . Selon les derniers statistiques rendus public par la direction de l'environnement de la wilaya de Tébessa, Février 2015.

## 2. La situation démo-économique de la ville de Tébessa : des ressources potentielles en quête d'exploitation touristique :

Les ressources humaines au même titre que les autres ressources économiques sont l'un des principaux éléments qui doivent être prises en considération dans l'analyse de n'importe quel territoire afin de déterminer son niveau de développement, son attractivité et sa compétitivité. À cet effet, nous allons mettre la lumière sur la situation démographique de la ville de Tébessa en analysant l'évolution de sa population, sa répartition et son dispersion. Également nous allons illustrer les principales ressources économiques constituées comme éléments moteurs pouvant jouer un rôle majeur dans le développement et la prospérité de cette ville.

### 2.1. Évolution et répartition de la population :

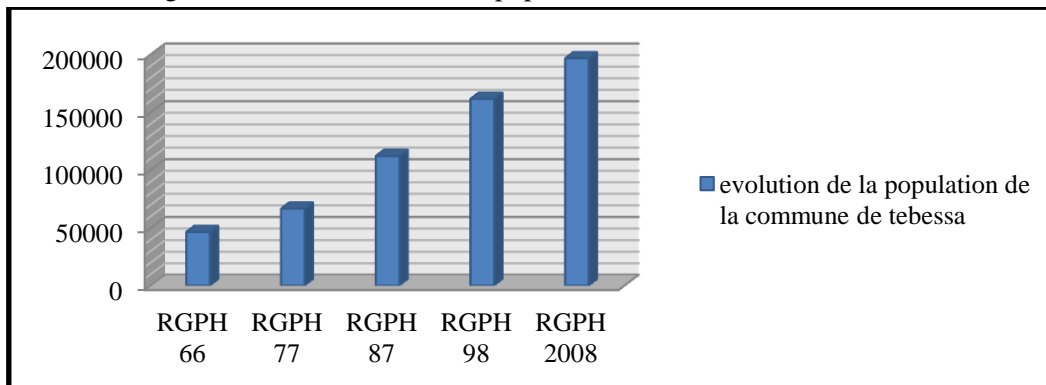
La population de la commune de Tébessa ne s'arrête d'augmenter d'une décennie à une autre, « elle est passée de 46.350 habitants en 1966 à 196.537 habitants en 2008. Notant que la population ayant un âge supérieur à 15 ans et inférieur à 50 ans représente 57% du total de la population de la wilaya »<sup>1</sup>. Cette tranche d'âge constitue dans les années à venir une importante ressource humaine et une main d'œuvre potentielle qui peut apporter une grande contribution dans l'animation et la promotion de la wilaya. Le tableau 08 ci-après nous illustre l'évolution de la population dans la ville de Tébessa au cours des années.

Tableau 08 : évolution de la population de la commune de Tébessa.

RGPH	RGPH 66	RGPH 77	RGPH 87	RGPH 98	RGPH 2008
Total	46.350	66.500	112.007	161.440	196.537

Source : DPAT, annuaire de statistiques, 2014.

Diagramme 01: évolution de la population de la commune de Tébessa



Source : Graphe élaboré par l'étudiant, Janvier 2014.

D'après le graphe N°01 ci-avant, on distingue que le nombre de la population dans la ville de Tébessa est en constante augmentation d'un recensement à un autre, cette augmentation exprime que cette ville se présente comme un lieu à forte concentration humaine par rapport aux autres agglomérations. Notant qu'à partir de 1974 et avec sa promotion au rang de chef lieu de wilaya, cette dernière est devenue un lieu privilégié pour l'exode rural. Dans cet ordre d'idée nous essayerons dans le tableau 09 suivant de représenter la répartition de la population de la ville de Tébessa selon la dispersion.

1 . Selon les derniers statistiques rendu publics par la direction de planification et d'aménagement de territoire (DPAT), annuaire de statistiques de la wilaya de Tébessa, 2014, P :06.

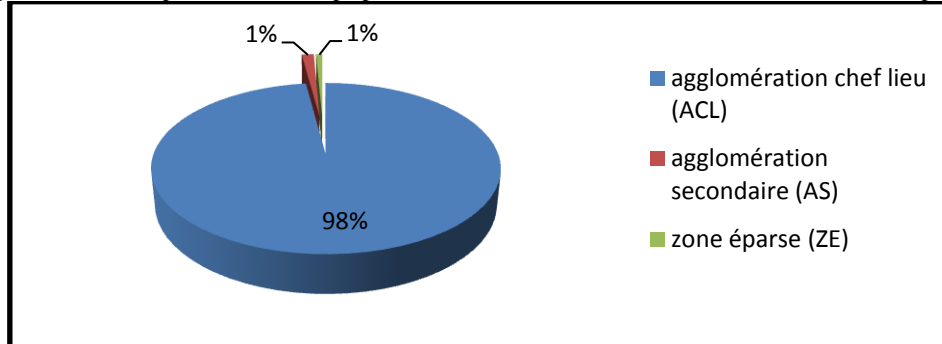
**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Tableau 09 : Répartition de la population de la commune de Tébessa selon la dispersion.

COMMUNE	A.C.L	A.S	Z.E	TOTAL
Tébessa	199.594	2.854	1.427	203.875

Source : DPAT, annuaire de statistiques, 2010.

Diagramme 02: répartition de la population de la commune de Tébessa selon la dispersion.



Source : Graphe élaboré par l'étudiant, Janvier 2014.

D'après le graphe au dessus, on distingue que la quasi-totalité de la population de la ville de Tébessa (98%) s'installe dans l'agglomération chef lieu (ACL) au détriment des agglomérations secondaires ou bien les zones éparsees. Cet état de fait peut être justifié par le constat que l'agglomération chef lieu offre de multiples atouts en termes d'équipements et de services, ce qui a encouragé les habitants à y vivre. Il est opportun de signaler que cette forte fréquentation a causé un déséquilibre spatial qui a été traduit au niveau local par une forte expansion urbaine. Cette situation alarmante oblige les pouvoirs publics à mettre en place une action qui doit être faite dans une logique d'aménagement urbaine plus homogène.

## 2.2. La situation économique :

La ville de Tébessa possède depuis longtemps une double vocation minière (exploitation des mines de fer OUEZZA et BOUKHADRA et des gisements de phosphate de DJEBEL ONK) et agro pastorale, y compris l'agriculture qui est considérée comme le plus ancien métier pratiqué dans la wilaya.

En parallèle de sa vocation agro-pastorale et minière, la ville de Tébessa compte dans son territoire « deux (02) unités de production, et onze (11) zones d'activités, ainsi elle possède (02) zones industrielles dont une d'une surface de 130 Ha, implantée au sein du périmètre urbain de la ville de Tébessa. »<sup>1</sup>

En matière d'emploi, la répartition de la population par secteur d'activité montre que les secteurs secondaires (service, commerce, BTP et administration) occupent la première place avec 65% du totale de la population occupée à l'échelle de la wilaya. Quant' a les principaux secteurs de revenu, à savoir l'agriculture et l'industrie, ils couvrent que 24% de la population occupée.<sup>2</sup> Nous représenterons dans le tableau 10 ci-après le nombre de la population active et celle occupée ainsi son répartition par secteur d'activité.

1 . Selon les derniers statistiques rendu publics par la direction de planification et d'aménagement de territoire (DPAT), annuaire de statistiques de la wilaya de Tébessa, op cit, P :54.

2 . Selon les derniers statistiques rendus public par la direction de l'emploi de la wilaya de Tébessa, 2014.

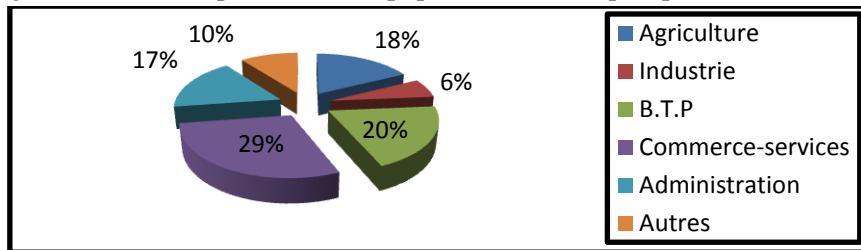
**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant a sa mise en tourisme.**

Tableau 10 : la répartition de la population et d'emploi par secteur d'activité.

Libellé Indicateur	Valeur	Unité
Population active	161.106	Hab
Population occupée	136.544	Hab
Réparties par secteurs d'activité comme suit :		
Agriculture	23.979	Hab
Industrie	8.343	Hab
B.T.P	27.282	Hab
Commerce-services	39.596	Hab
Administration	23.175	Hab
Autres	14.169	Hab
Population en chômage	24.562	Hab
Taux d'activité	24,72	%
Taux d'occupation	84,75	%
Taux de chômage	14,93	%

Source : Direction de l'emploi de la wilaya de Tébessa, 2014.

Diagramme 03 : la répartition de la population et d'emploi par secteur d'activité.



Source : Graphe élaboré par l'étudiant, Février 2015.

D'après le graphe au-dessus, on remarque que le commerce et le BTP sont les secteurs majeurs et les plus attractives en représentant presque 50% du totale de la population occupée. Les autres secteurs sont classifiés comme suit : 6% pour l'industrie, 18% pour l'agriculture, 17% pour l'administration.

En se basant sur ce qui a été dit auparavant dans l'analyse démo-économique, on peut déduire que la ville de Tébessa se présente comme le lieu le plus approprié pour l'installation de la population qui tend à exercer des métiers ayant relation avec les secteurs secondaires. L'agglomération chef lieu de cette dernière, est devenue un lieu très attractif en représentant une concentration humaine très élevée. Ce surpeuplement est dû, en fait, au besoin progressif de la population à l'emploi, aux équipements et aux différentes infrastructures de bases.

A l'encontre, la ville de Tébessa, et dès sa promotion au rang de chef lieu de wilaya en 1974. Cette dernière se distingue par une concentration de l'emploi dans les secteurs secondaires et tertiaires, notamment le commerce, le BTP et l'administration, ces derniers sont principalement les plus attractants et les premières sources de revenus. Tandis que les secteurs primaires, à savoir l'industrie et l'agriculture sont les moins demandés.

Cette état de fait dénote la nécessité de déployer des efforts par les autorités locales afin d'encourager le développement d'autres activités notamment celles industriels, agricoles et des services. Ces derniers peuvent produire plusieurs opportunités d'emploi et jouent un rôle prépondérant dans le développement éventuel du secteur économique et touristique. Ces secteurs d'activité une fois ont été pris en charge, ils peuvent favoriser la prospérité et l'attractivité de la ville, en créant non seulement des postes de travail mais aussi en réduisant le taux de chômage qui est estimé a 15% du totale de la population.

### **3. Analyse urbaine de la ville de Tébessa : un développement urbain successif et enraciné dans l'histoire :**

Le but voulu de cette partie de notre recherche, c'est de construire un constat général sur la conjoncture urbaine de la ville de Tébessa tout en mettant l'éclairage sur les importantes époques historiques qui ont conditionné le développement de cette ville. Nous notons par la présente, que la compréhension et la reconnaissance des différentes époques historiques est indispensable pour expliquer la structure urbaine de la ville de Tébessa en général et plus particulièrement son vieux centre. Il s'agit en fait, d'une identification, voire éclaircissement des différentes stations qui ont pu organiser ce site et sa formulation successif, et ce afin de savoir les caractéristiques qui peuvent donner au centre le caractère patrimonial et par conséquent favoriser sa mise en tourisme.

#### **3.1. L'évolution spatiale du tissu urbain de la ville de Tébessa :**

La ville de Tébessa berceau des dynasties, nous exprime sa constitution et son évolution urbaine depuis la préhistoire jusqu'à aujourd'hui, à travers le passage de plusieurs séquences qui sont les suivantes :

##### **3.1.1. Séquence 01 : période romaine :**

Il est largement reconnu que, Tébessa a été occupée par les romains vue les possibilités de contrôle et de sécurité qu'offre son site stratégique. Ces derniers ont implanté une ville romaine à proximité des puits d'eaux et des terres productives permettant la pratique de l'agriculture. *« L'implantation de cette ville était centrale, elle fut un lieu relativement stratégique pour les romains, car elle a été le point de jonction de huit routes distinctes, reliant Théveste à plusieurs villes. »*<sup>1</sup>

Les différents documents relatifs à l'histoire de la ville de Tébessa indiquent que Théveste, a été conçu selon un plan d'urbanisme avec des routes orthogonales, elle a été organisée selon le tracé de deux axes principaux : *« le cardo maximus qui a une orientation nord-sud, et le decumanus maximus qui a une orientation est-ouest. »*<sup>2</sup>. Le centre de Théveste était sensiblement l'arc de triomphe de Caracalla, ce dernier est le point de croisement du Cardo et du Decumanus. La Carte 07 qui se trouve dans la page suivante nous démontre clairement le plan approximatif de la ville de Tébessa à l'époque romaine.

En effet, le chemin particulier du cardo et du decumanus de l'antique Théveste représente les deux rues principales de la vieille ville d'aujourd'hui. Suite à nos sorties sur terrain, on a pu déduire que la structure urbaine de la ville actuelle préserve le tracé et le sens de voies romaines précitées. Ces derniers forment la route nationale n°10 (le Cardo) et la route nationale n°41 (Decumanus), dont le croisement se trouve au sein de vieux centre.

Dans cette époque, la ville de Tébessa a été marquée par le développement de l'agriculture, du système de ruissèlement et du captage des eaux, également elle a connue la construction de prestigieuses vestiges qui représentent le pouvoir et la gloire romaine tel que : arc de triomphe, temple, l'huilerie de Bouzeguane, le musée, le temple de Minerve et le cimetière chrétien.

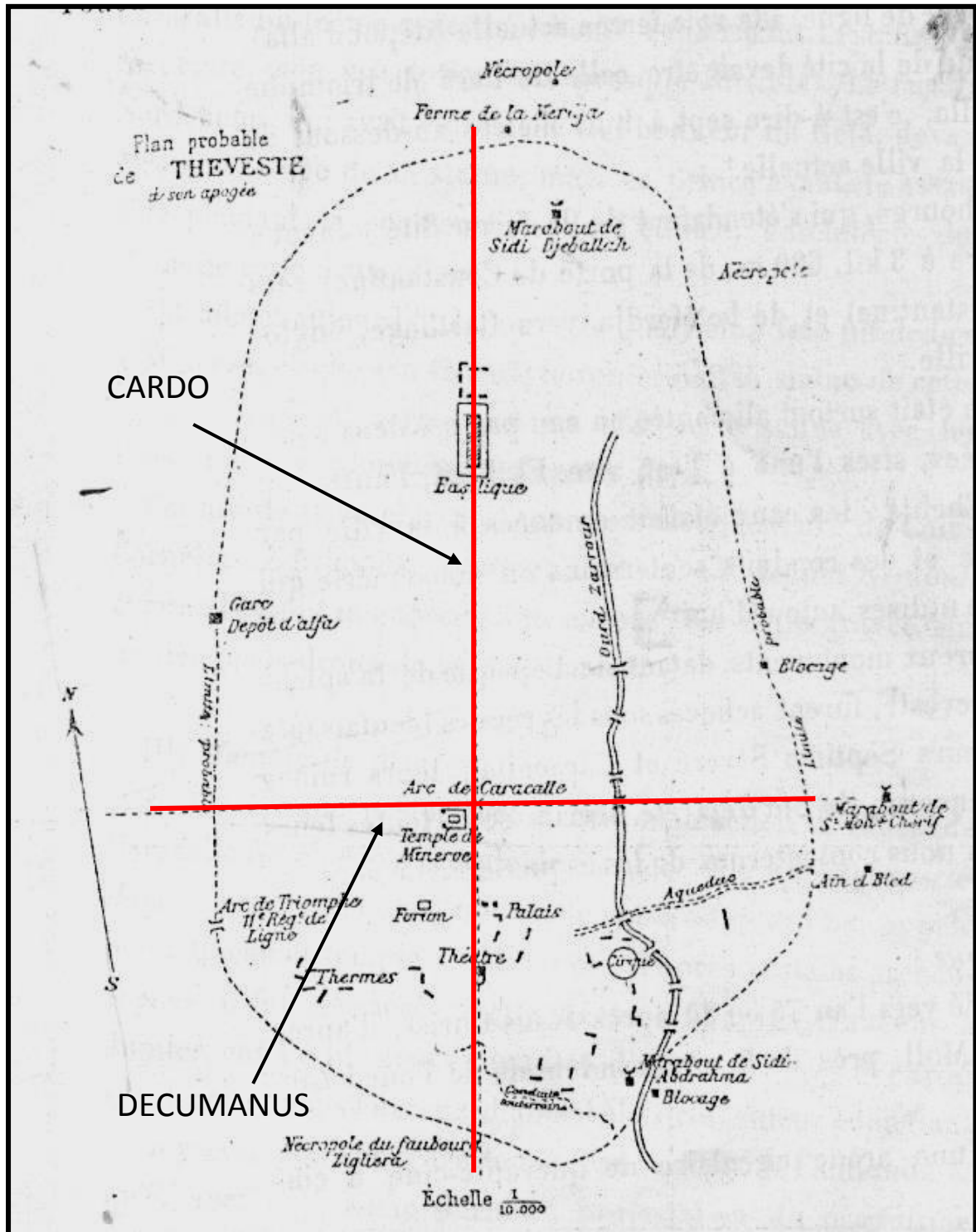
---

1 . Stéphane Gsell : les monuments de l'Antique romaine en Algérie, Paris, 1901. L'archive de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels de la wilaya de Tébessa. P :204.

2 . IBID, P :205.

Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.

Carte 07 : Plan approximatif de Tébessa à l'époque romaine.



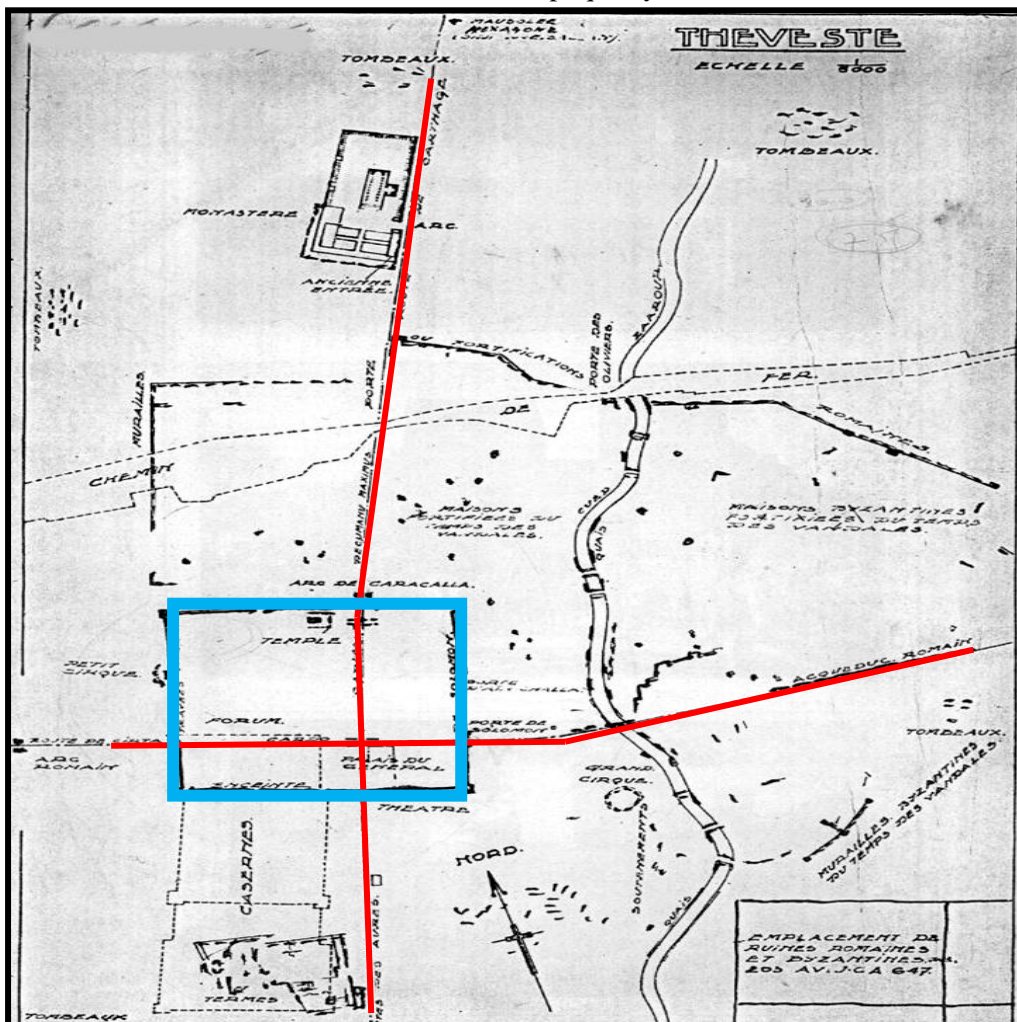
Source : Archive de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels de la wilaya de Tébessa (ouvrage : Tébessa temps primitif et occupation romaine, P :13) + traitement de la carte par l'étudiant. Décembre 2014.

### 3.1.2. Séquence 02 : période byzantine :

Le noyau principal de la ville de Tébessa n'a pas subi un prolongement dans la période romaine à cause des affrontements consécutifs que les romains ne purent supporter. Jusqu'à l'arrivée des byzantins qu'ont été obligés de reconstruire une forteresse sur les restes de l'agglomération romaine.

L'organisation de cette citadelle par les byzantins, a respecté les deux axes d'organisations de la ville romaine, et elle a pris une nouvelle configuration, celle, d'un îlot rectangulaire enfermé d'un mur de fortification pour des impératifs militaires. « *L'enceinte byzantine s'étend sur plus de 320 mètres de longueur et de 280m de largeur. Cette dernière est élevée de gigantesques murailles de hauteur 9 à 10 mètres, et de plusieurs tours de hauteur 14,50 à 17 mètres. Pour assurer l'échange avec l'extérieur du fort, on utilise deux portes : la porte de Caracalla et celle de Salomon.* »<sup>1</sup>. En fait, cette nouvelle intervention byzantine a été la cause de la création du centre historique actuel de Tébessa. La carte 08 suivante nous dévoile ce propos.

Carte 08 : la ville de Tébessa à l'époque byzantine



Source : Archive de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels de la wilaya de Tébessa (plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville de Tébessa 1924, P :03 ) + traitement de la carte par l'étudiant, Décembre 2014.

1 . Charles-Auguste Moll: Mémoire historique et archéologique sur Tébessa et ses monuments, France, 1885-1861, Archive de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels de la wilaya de Tébessa, P : 33,34.

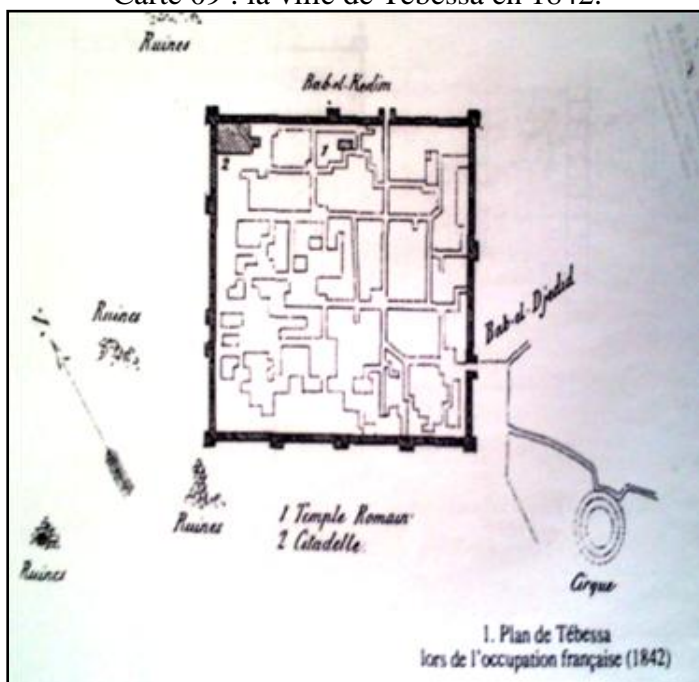
### 3.1.3. Séquence 03 : la période coloniale 1842- 1962 :

À la période française, la ville de Tébessa fut élargie, on distingue la création de deux tissus, le premier est en damier avec de large voies et percées. Ce dernier est conçu sur une trame orthogonale formée de plusieurs îlots de tailles différentes. Ces îlots ont été orientés principalement vers une vocation résidentielle. (La carte 09 en bas, illustre ce propos). Au nord, un autre tissu spontané représentant un caractère traditionnel, tout à fait différent du damier a été créé pour les indigènes.

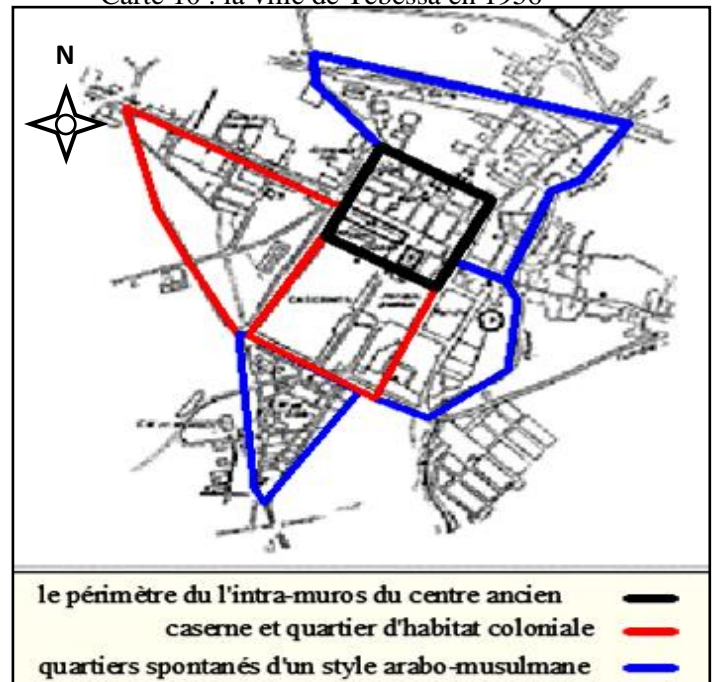
En fait, les colons ont procédé à la réorganisation de la ville de Tébessa selon une politique sectaire, les colons vivent à l'intérieur du vieux centre qui formait l'unique partie urbanisée de la ville, ce dernier a pris la forme d'un quartier européen qui se caractérise par l'implantation des maisons prestigieuses, du commerce et des services. En ce qui concerne la population indigène, elle vit à l'extérieur dans des quartiers hétérogènes. Cette répartition nous a permis de constater deux catégories de trames clairement opposées dans leurs apparences et armatures : la première est serrée avec un savoir vivre arabo-musulmane (située au nord), à l'encontre du deuxième qui est régulier et orthogonal avec un cadre de vie européen (située à l'ouest du l'intra-muros). La carte 10 en dessous, nous démontre clairement ces deux tissus.

A cette période, la ville de Tébessa n'a pas connue un grand développement urbain, le peu d'extension qu'a été effectué, a pris la forme des faubourgs coloniaux. L'implantation de ces faubourgs conserve le chemin de tracé routier hérité par les romains, elle suit la route menant vers Constantine (Cardo romain) et la route qui mène vers El-kouif (decamunus romain). Toutefois, le plus important bénéfice de la ville à cette période, c'était l'installation du réseau ferroviaire qui constitue une infrastructure économique très importante, car il a permis l'échange et la liaison de la ville avec les grandes métropoles de l'est algérien. Outre la voie ferrée, la ville de Tébessa et notamment son vieux centre ont connu l'implantation des maisons à prépondérance coloniale et arabo-musulmane, ainsi la mise en place de plusieurs établissements tels que : hôpital-caserne- jardins publics- mairie, école, cinéma. Etc.

Carte 09 : la ville de Tébessa en 1842.



Carte 10 : la ville de Tébessa en 1956



Source : Archive de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels de la wilaya de Tébessa (plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville de Tébessa 1924. P : 06) + traitement des cartes par l'étudiant. 2014.

### 3.1.4. Séquence 04 : après l'indépendance de 1962- 1988 :

Après l'indépendance, la ville de Tébessa a pris une certaine valeur au niveau local et régional vue ses atouts agro-pastoraux et miniers. Ces derniers ont favorisé son classement au rang de chef lieu de wilaya en 1974. Ce classement a provoqué un exode rural très important, ce qui a augmenté par voie de conséquence le nombre de la population.

Pendant cette époque, la ville de Tébessa a subi une croissance spatiale flagrante accentuée par une grande consommation du foncier, elle a vu beaucoup de changements sur le plan urbain, à savoir : réalisation des logements, prolifération du commerce et des services mise en place des nouveaux équipements, et la création de l'aéroport et la zone industrielle.

L'élément le plus remarquable dans cette époque, c'est que la ville a connue deux types de développement urbain, le premier est réglementé, alors que le deuxième est anarchique. Ce développement urbain a été organisé autour du vieux centre, ce dernier est devenu l'espace de rassemblement et de contacte le plus privilégié car il occupe une position centrale au cœur de l'agglomération urbaine. La centralité de ce noyau a été accentuée par l'implantation des équipements et du commerce et la convergence de plusieurs routes vers lui.

On constate également que l'extension de la ville durant cette époque était vers le nord-est et l'ouest à proximité des routes nationales n°10 et 16. Cette extension s'est traduite au niveau spatial par une densification des tissus vides, et la construction d'un nombre considérable des ZHUN, de lotissements, d'équipements, d'habitat collectif et l'auto-construction.

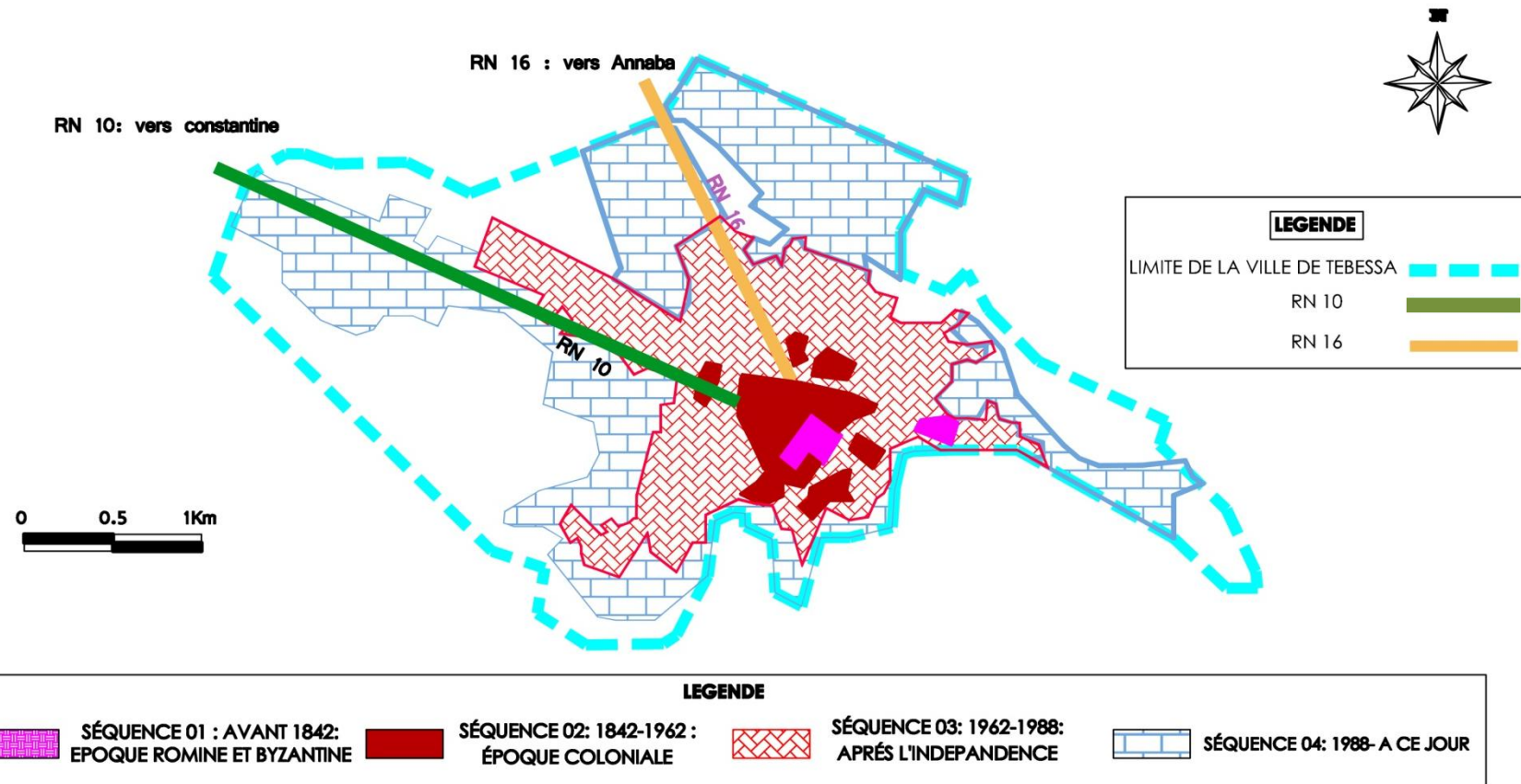
### 3.1.5. Séquence 05 : 1988 - à ce jour :

Au sud, la ville de Tébessa est enfermée par des obstacles naturels qui ont fortement conditionné sa croissance urbaine. Face à ce handicap et sous l'effet des programmes d'habitat et des équipements qui exigent davantage d'espaces. La ville de Tébessa a engagé dès les années 1990 à s'étendre sur une immense surface du son périmètre urbain notamment sur les terrains agricoles et la zone industrielle. Il y'a lieu de signaler que, l'expansion de la ville a été faite au delà du vieux centre et plus particulièrement dans l'allongement de l'axe routier qui mène vers Constantine.

Suite à nos sorties sur terrain, on a pu constater que la croissance actuelle de cette ville prend chemin vers le nord-ouest, matérialisée par un étalement linéaire le long de l'axe RN10. Cette route constitue aujourd'hui comme un axe privilégié pour l'étalement urbain grâce aux potentialités que donne son assiette en matière de morphologie et topographie, largement convenables, pour le comblement de poches vides. En effet, ce genre d'urbanisation linéaire a été la cause de l'apparition de plusieurs extensions tentaculaires qui ont encouragé l'émergence d'une conurbation entre le vieux centre et ses quartiers. Sur l'aspect quantitatif, un nombre important de logements participatifs et sociaux ont été achevés, et plusieurs équipements publics ont été projetés. Néanmoins que sur l'aspect qualitatif, cette expansion linéaire a provoqué beaucoup de problèmes, à savoir :

- l'apparition d'un déséquilibre spatial qui s'est traduit par une forte consommation des réserves foncières et une sur fréquentation du vieux centre au détriment des quartiers périphériques.
- La création de plusieurs lotissements privés qui ont été émergés sans plan d'urbanisme, voire même, sans équipements de proximité. Ces derniers se distinguent par l'existence d'un habitat précaire dans un état détérioré. En conclusion, on peut dire que tous les éléments susdits, ont contribué progressivement à la création du cadre urbain actuel, caractérisant la ville de Tébessa. C'est autour donc de ces constats que le plan suivant, va nous éclairer l'ensemble des séquences d'extension, dont on a abordé auparavant.

## Plan N°01 : Les séquences d'extention de la ville de Tébessa



Source : PDAU de la ville de Tébessa + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

### 3.2. La structure urbaine de la ville de Tébessa :

En se référant aux différentes séquences d'extensions de la ville de Tébessa, on a pu distinguer 03 tissus qui composent la structure urbaine de cette ville, nous citerons en l'occurrence les tissus suivants :

- Un tissu central : ce dernier représente le noyau historique actuel, autrement dit, le vieux centre, matérialisé par l'enceinte byzantine.
- Un tissu secondaire : ce dernier est né suite à une extension continue autour du vieux centre, il comporte les faubourgs coloniaux, les ZHUN, et les différents lotissements planifiés.
- Un tissu périphérique : ce dernier a vu le jour suite à une extension tentaculaire au delà du vieux centre, créant ainsi des quartiers illicites et d'autres réglementés conçus par initiative étatique. A cet effet, Nous essayerons dans les points qui suivent de faire un essai d'identification de ces différents tissus :

**3.2.1. Un vieux centre:** c'est le cœur battant de la ville et le lieu d'accueil le plus fréquenté grâce à son emplacement stratégique au centre spatial de toute l'agglomération urbaine. Il constitue le noyau principale autour duquel pivotent les agglomérations urbaine. Cette particularité lui a permis d'être l'endroit de rencontre privilégié car il contient un tissu suffisamment riche, varie et présentant les fonctions essentielles de la vie urbaine : (détente, commerce, service et les principaux équipements). Outre sa diversité et sa richesse, ce vieux centre représente la mémoire de la ville de Tébessa et son symbole identitaire qu'il faut absolument protéger, restaurer et réhabiliter s'il y'a lieu. Ci-dessous, quelques photos représentant une vue d'ensemble du vieux centre.

Fig 34 : vue aérienne du vieux centre de la ville de Tébessa.



Source : site officiel de la wilaya de tébessa, [www.wilaya-Tébessa.dz](http://www.wilaya-Tébessa.dz), 2014.

Fig 35 : l'un des secteurs du vieux centre de la ville de Tébessa.



Source : photos prise après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2014

**3.2.2. Un tissu urbain secondaire :** c'est un tissu compact et très serré, organisé le long des axes de communications : RN10-RN16-RN82 et les différentes avenues qui raccordent les routes nationales entre elles. Les avantages relatifs à ce tissu se distinguent par sa prédisposition à garantir la liaison entre les différentes parties de la ville particulièrement le centre et sa périphérie. Néanmoins, il a favorisé une occupation discontinu de l'espace urbain et une propagation anarchique des habitations individuelles, accentués par une croissance des activités économiques informelles au détriment des autres fonctions. Ce tissu, est aujourd'hui caractérisé par:

- Insuffisance des équipements et les différentes commodités indispensables particulièrement ; les airs de jeux, de détente et de loisir.
- Difficulté de circulation et de la mobilité et une vétusté des réseaux de VRD, pire encore, l'absence de l'éclairage public et l'épuration des eaux usées. Ci après, une photo illustrant une vue d'ensemble du ce tissu.

Fig 36 : une photo démontrant le tissu urbain secondaire de la ville de Tébessa



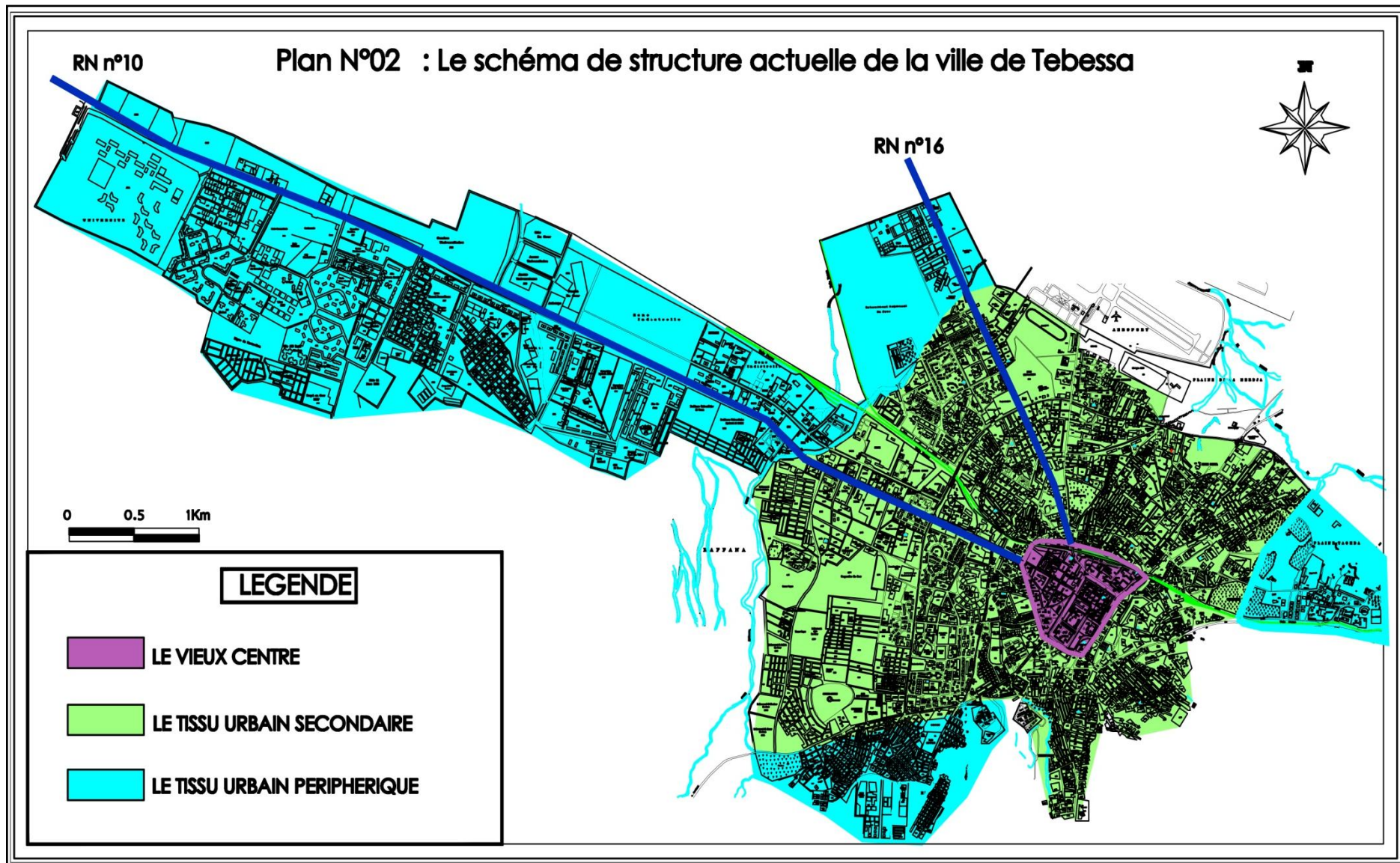
Source : Photos prise sur terrain, étudiant, décembre 2014.

**3.2.3. Un tissu périphérique :** ce tissu périphérique est né suite à l'expansion du centre et le manque de foncier à l'hyper-centre. Ce dernier se compose essentiellement des zones d'habitat social qui ont été créés afin de répondre à la crise de logements et de satisfaire les demandes de la population qui se croissent de plus en plus. Toutefois, il est considéré aujourd'hui comme un lieu dortoir avec un déclin certain des équipements et des services, ce qui a élevé sa dépendance au centre ville car les citoyens qui y vivent, se dirigent régulièrement vers le vieux centre pour satisfaire leurs besoins. Suite à ce propos, la photo suivante nous démontre l'habitat collectif de ce tissu.

Fig 37 : une photo dévoilant le tissu urbain périphérique de la ville de Tébessa



Source : Photo prise sur terrain, étudiant, décembre 2014.



Source : PDAU de la ville de Tébessa + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

En résumé de ce qui a été dit dans l'analyse urbaine de la ville de Tébessa, on a pu constater que le processus d'urbanisation de cette ville a été conditionné par plusieurs éléments, à savoir : la centralité du site, les besoins des usagers, les ressources naturelles, la croissance démographique, les obstacles physiques et morphologiques et enfin les voies de communication qui sont à leur tour un élément fondamental dans sa croissance.

On a pu également déduire que la ville de Tébessa reste parmi les villes les plus anciennes de l'Algérie. Cette dernière préserve encore plusieurs monuments historiques appartenant aux différentes civilisations qui se sont installées un peu partout et notamment dans le vieux centre.

En fait, l'endroit sur lequel a été implanté le vieux centre, témoigne de l'intérêt manifesté par les romains pour s'installer dans ce lieu. Ce dernier est doté de plusieurs atouts qui ont encouragé les romains et les byzantins à intégrer leurs agglomérations selon des paramètres précis, à savoir : le contrôle et la sécurité, les échanges commerciaux, et l'abondance d'eau. Au cours de cette période, ce vieux centre a connu un niveau élevé de grandeur et d'épanouissement et il a exercé une grande influence, qui s'est traduite au niveau urbain par l'apparition d'une ville antique, accompagnée d'une forte richesse patrimoniale. Des véritables chefs d'œuvres, voies romaines, un temple, un arc de triomphe et une muraille, ont vu le jour.

De Théveste la romaine à Tébessa l'actuelle, et plus particulièrement dans la période française. Le vieux centre a subi un changement majeur, ce dernier fut agrandi en créant deux tissus, typologiquement variés. Il s'agit en effet, de premières étapes d'expansion de la ville de Tébessa, caractérisés par l'apparition des quartiers arabo-musulmans et l'implantation des faubourgs coloniaux.

Depuis l'indépendance et jusqu'au temps actuel, la ville de Tébessa a subi un développement urbain de temps en temps organisé et des fois anarchique. Cette dernière continue à s'étaler sur une grande surface de son périmètre urbain, notamment sur les réserves foncières qui se trouvent le long de la route nationale n°10. Ce type de croissance a donné naissance à plusieurs quartiers péri-centraux qui se greffent autour et au-delà du vieux centre.

En conclusion, on peut dire que le processus d'expansion de la ville de Tébessa a été exécuté par plusieurs étapes consécutives. Il est le résultat de l'accumulation de nombreuses époques historiques qui ont créé plusieurs mutations fonctionnelles et spatiales. Chaque époque a réorganisé la ville tout en prenant en considération le tracé de l'ancienne.

L'actuelle Tébessa et notamment son vieux centre, est caractérisée alors par sa possession d'un tissu urbain mélangé, de prestigieux monuments et de nombreux vestiges. Tous ces éléments sont des véritables atouts qui permettent la classification du vieux centre dans la catégorie du patrimoine culturel urbain, dont on a abordé dans la partie théorique. En effet, ce statut particulier une fois a été pris en charge et mis en valeur, il peut contribuer à la promotion d'un tourisme culturel, considérablement reconnu, comme un catalyseur de développement local. De ce fait, une question principale est soulevée : La ville de Tébessa est-elle prédisposée à la mise en place d'un tourisme culturel afin de se faire valoir ? Quelle est la réalité du tourisme dans cette ville ? Nous répondrons à ces questions dans les points qui suivent.

#### **4. La situation touristique de la ville de Tébessa : ses attraits patrimoniaux et ses potentialités touristiques :**









Nous représenterons dans cette partie les éléments ainsi les atouts majeurs qui contribuent à l'attrait touristique dans la ville de Tébessa, nous essayerons d'aborder seulement une partie de son patrimoine culturel matériel et immatériel. Ensuite on recensera sa capacité en matière d'infrastructures et d'équipements d'accueil et enfin on finira par l'analyse du contexte touristique locale afin de vérifier la prédisposition de la ville à accueillir les flux touristiques et à organiser les événements festifs.

##### **4.1. Le patrimoine culturel matériel:**

La ville de Tébessa possède plusieurs sites archéologiques qui conservent un état authentique et original. Il s'agit d'un patrimoine riche et très varié. Néanmoins, il est entrain de subir des dangers et des menaces venant de l'homme, voire même de la nature. Ces menaces découlent essentiellement dans le phénomène d'étalement urbain et le développement anarchique qui ont tendance à altérer ce patrimoine, accentués par l'abandon de certains vestiges à la ruine, du pillage, et du manque d'entretien.

Dans le souci de préserver ces inestimables valeurs de l'oubli, ce patrimoine menacé de disparition, demande une réel prise en charge par sa sauvegarde et sa promotion du fait des avantages sociaux et économiques qu'il peut offrir au tourisme culturel. Suite à ce propos, nous présenterons brièvement dans le tableau 11 ci-dessous, l'ensemble des monuments et sites historiques les plus emblématiques et qui témoignent certainement de la notoriété des civilisations qu'a connus cette région. (L'historique de ces sites sera évoqué d'une manière détaillée dans le chapitre deux de la partie pratique.)

Tableau 11 : Le patrimoine culturel matériel dans la ville de Tébessa

<b>SITES</b>	<b>Photo</b>	<b>SITES</b>	<b>Photo</b>
La basilique		Temple de minerve	
La muraille byzantine		Porte de Caracalla	
Tbessa EL KHALIA		L'amphithéâtre	
Mosquée EL-ATIK		Musée en plein air des vestiges romains	

Source : Direction de la culture, guide culturel de la ville de Tébessa, Décembre 2014.

#### **4.2. Le patrimoine culturel immatériel :**

La ville de Tébessa, en plus de sa richesse historique et son patrimoine culturel bâti, elle possède un riche patrimoine immatériel et un savoir-faire diversifié, il s'agit notamment des anciennes histoires, des fêtes locales, et du l'artisanat traditionnel. Suite à ce propos, « *la ville de Tébessa compte 07 groupes folkloriques et enregistre 131 artisans d'art traditionnel, ces artisans sont spécialisées notamment dans la textile sous toutes ses formes, la tapisserie, le tissage, le traitement de L'ALFA, l'ébénisterie, le cuire, la ferronnerie et l'orfèvrerie.* »<sup>1</sup>

Toutes ces activités artisanales représentent un important atout pour la ville de Tébessa. Toutefois, le manque d'intérêt envers ces métiers constitue une entrave pour leur durabilité. À cet effet, les responsables locaux de la ville de Tébessa doivent veiller au soutien et la consolidation des métiers existantes afin d'empêcher leur dégradation et leur disparition. Il s'agit notamment d'inciter l'investissement dans ce domaine et d'accorder davantage importance à sa continuité. Ces métiers, une fois ont été pris en charge, peuvent contribuer à la création des postes d'emploi, d'un côté. Et d'un autre côté, elles jouent un rôle essentiel dans l'animation et l'attractivité touristique de la ville.

#### **4.3. Les potentialités touristiques de la ville de Tébessa (infrastructures et équipements) :**

Le patrimoine culturel matériel et immatériel cité auparavant, affirme que la ville de Tébessa dispose d'un potentiel culturel considérable. Mais en dépit de tous ces atouts, la ville de Tébessa a-t-elle les moyens et les infrastructures adéquats et suffisants pour la promotion de tourisme ? Nous répondrons à ces questions dans les points qui vont suivre.

**4.3.1 Les infrastructures de base :** La ville de Tébessa dispose de grandes perspectives en termes d'infrastructures routières. Elle est traversée par 2 routes nationales, la RN10 reliant Tébessa avec Constantine et la RN16 reliant Tébessa avec Annaba. Ces routes nationales sont renforcées par une large trame viaire composé de rues primaires, secondaires et tertiaires. Il y'a lieu de signaler que « *le réseau routier de la wilaya est constitué de 06 routes nationales et 12 chemins de wilayas. Il est représenté par un linéaire de 983,3km, soit 565km de routes nationales et 418km de chemins de wilaya.* ».<sup>2</sup>

Toutefois, cette ville souffre d'un manque flagrant en parkings et une vétusté du réseau du transport urbain, accentué par une absence de moyens de transport moderne et durable, à savoir : piste cyclable, tramway, métro....etc. Il est important d'indiquer que les moyens de transports actuels se limitent au Minibus et aux taxis, « *à ce propos, la ville de Tébessa totalise un nombre appréciable de lignes locales d'une capacité de 5140 places et environ 223 véhicules.* ».<sup>3</sup> Outre les moyens de transport précité, la ville de Tébessa possède un réseau ferroviaire constitué de deux lignes : ligne Tébessa- El Aouinet-Ain M'lila- Jijel.

➤ Ligne Tébessa-Annaba : transport de voyageurs, de phosphate et de fer.

La voie de chemin de fer Annaba-Tébessa est un atout important pour la promotion et le développement touristique de la wilaya. Cette dernière peut contribuer largement au développement socio-économique de la ville, notamment par les échanges qu'elle peut offrir entre le littoral et l'intérieur du pays.

---

1 . Selon les dernières statistiques rendues public par la direction de tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa, liste des artisans qualifiés dans la wilaya de Tébessa, 2014.

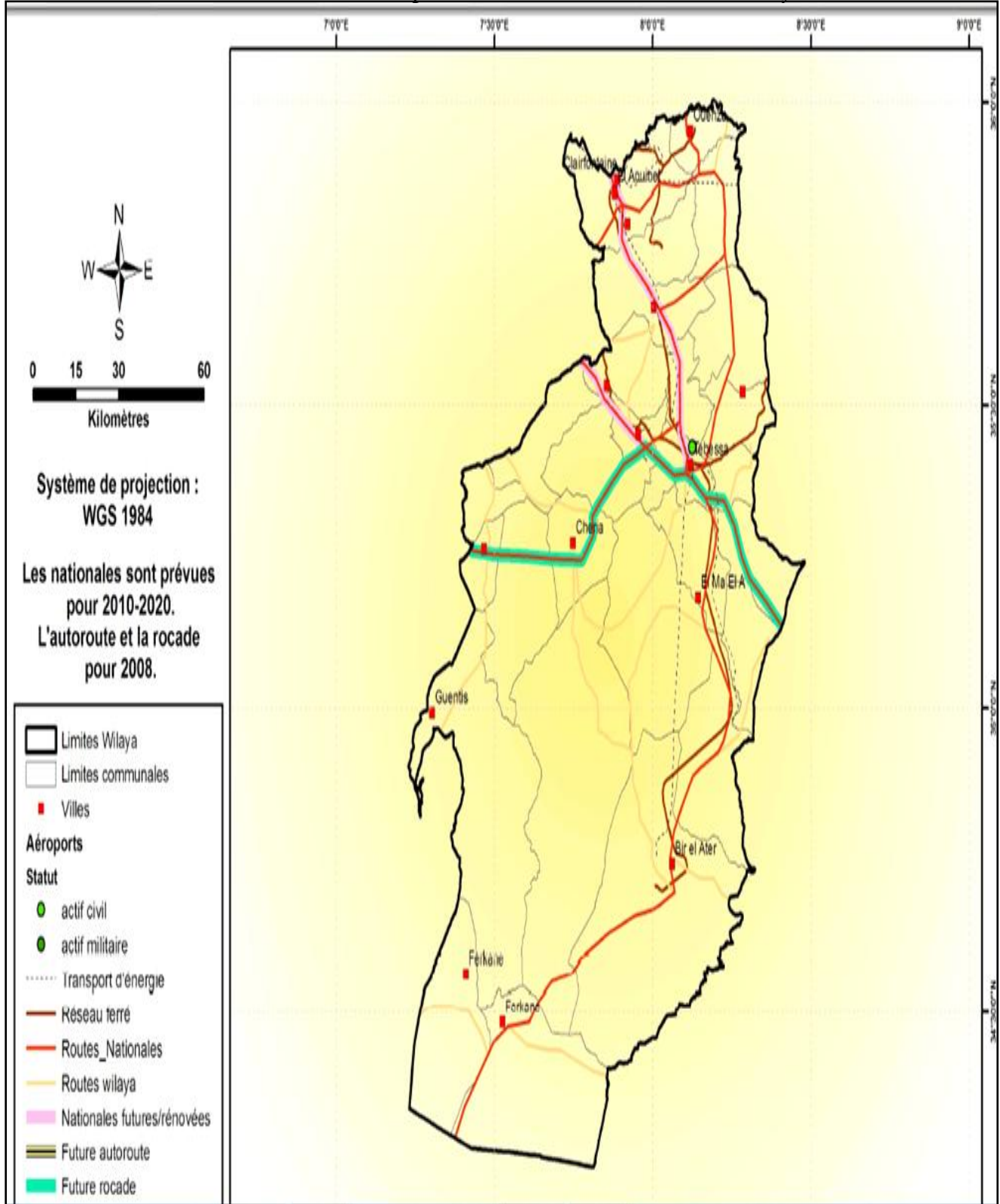
2 . Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), fiche d'investissement dans la ville de Tébessa, 2014.

3 . IBID.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Contrairement au réseau routier et ferroviaire, la ville de Tébessa dispose d'un aéroport qui permet d'assurer la liaison hebdomadaire entre Tébessa, Alger et Constantine. Malheureusement, cet équipement marche en dessous de ses aptitudes. (07 vols par semaine). La carte 11 ci-après nous montre l'infrastructure de base dans la wilaya de Tébessa.

Carte 11: les infrastructures de transport et de communication dans la wilaya de Tébessa.



Source : PDAU de la ville de Tébessa, Décembre 2014.

### **4.3.2 Recensement des équipements de loisir, et des structures d'hébergements, d'accueil et d'animation :**

En matière d'équipements de loisir, de santé, de jeunesse, de finance, de sport, et de culture. La ville de Tébessa compte les structures suivantes :<sup>1</sup>

Tableau 12 : recensement des équipements de loisirs, de santé et de culture dans la ville de Tébessa.

<b>Secteurs</b>	<b>Nombre d'équipements dans la ville de Tébessa</b>
Santé	2 hôpitaux, 5 polyclinique, 10 salles de soins, 01 pavillon d'urgence.
Jeunesse et sport	2 maisons de jeunes et 1 auberge de jeunesse. 03 complexes sportifs et 01 piscine.
Culture et culte	01 musée et 03 bibliothèques. 33 mosquées et 02 écoles coraniques.
Finance, loisir et distraction	10 banques, 09 assurances, 02 parcs familiaux, 08 jardins publics, 03 placettes et 02 esplanades aux alentours.

Source : DPAT, annuaire de statistiques de la wilaya de Tébessa.

D'après le tableau précédent, on remarque qu'il existe une diversité d'équipements sanitaires, financiers, de loisirs et d'animation culturelle et sociale. Ces derniers sont dispersés à travers toute la ville de Tébessa, ce qui permet une véritable relance du secteur touristique. Néanmoins que la question reste soulevée quant à la suffisance quantitative et qualitative de ces équipements, et ce afin de répondre aux besoins d'une population en perpétuelle augmentation, la réponse reste désormais à vérifier par une enquête et un questionnaire.

En fait, le décollage d'une véritable activité touristique dans la ville de Tébessa fait appel à un niveau élevé de services et d'équipements. L'existence massive de ces derniers est considérée comme étant un véritable atout. A cet effet, le développement et la modernisation de ces établissements ne serait que bénéfique pour le bien être des citoyens locaux en général et pour la promotion du tourisme culturel en particulier.

En ce qui concerne les équipements touristiques, les stations thermales, et les agences de voyages. La ville de Tébessa possède deux stations thermales, elles se trouvent à 20 km de chef lieu de wilaya. Ces deux stations datent de l'époque romaine, et elles contiennent des sources d'eaux chaudes dont la composition permet les cures et les traitements de certaines maladies. Parallèlement aux stations thermales, la ville de Tébessa compte « 07 agences de tourisme et de voyage, et 19 hôtels dont 02 classé. La capacité totale d'hébergement de la wilaya s'élève à 1118 lits répartis sur 516 chambres. »<sup>2</sup>. Le tableau 13 suivant nous démontre le développement du parc hôtelier par période.

Tableau 13 : Parc hôtelier de la ville de Tébessa

Age	Type	Nombre	Classé/ non classé
Avant 1960	Hôtel urbain	01	Non classé
Après 1980	Hôtel urbain	05	Non classé
Après 2000	Hôtel urbain	09	01 classé
	Hôtel hors chef lieu de wilaya	04	Non classé
	Auberge de jeunesse	01	-

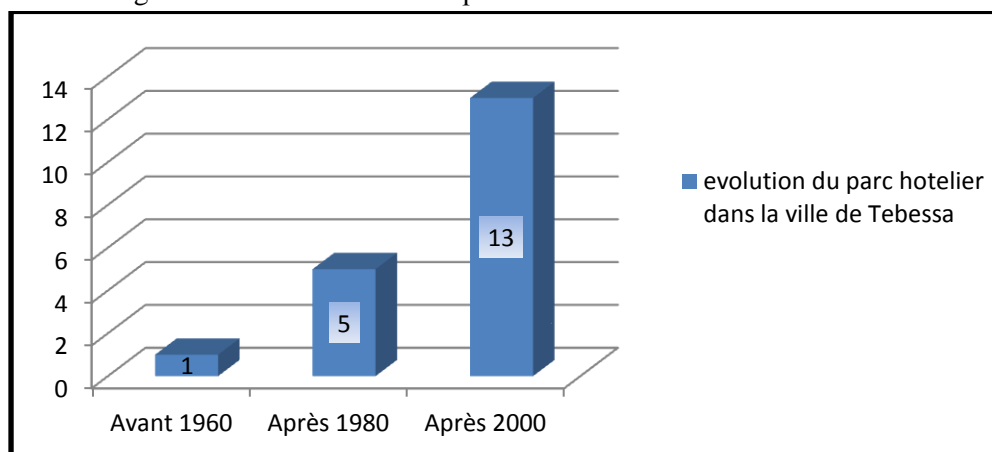
Source : Direction de Tourisme de la wilaya de Tébessa, Décembre -2014-

1 . Selon les derniers statistiques rendus publics par la direction de planification et d'aménagement de territoire (DPAT), annuaire de statistiques de la wilaya de Tébessa, op cit, P :86-87.

2 . Selon les derniers statistiques rendus public par la direction de tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa, liste des infrastructures hôtelières, Tébessa, 2014.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant a sa mise en tourisme.**

Diagramme 04 : l'évolution du parc hôtelier dans la ville de Tébessa.



Source : Graphe élaboré par l'étudiant, Décembre 2014.

A la lumière du diagramme ci-avant, on peut dire que le nombre des équipements touristiques est en évolution continue depuis l'indépendance jusqu'au temps actuel. Cependant, il semble que ce nombre reste timide, voire même insuffisant que se soit sur l'aspect quantitatif ou qualitatif. En effet, le déficit remarquable dans les hôtels classés constitue une entrave majeure pour le développement d'un tourisme moderne et de qualité, ce dernier éprouve des difficultés d'écoulant du manque de qualification des travailleurs et une faible pénétration de technologies d'information et de communication.

Outre les hôtels et les structures d'hébergements cités auparavant, la ville de Tébessa dispose de plusieurs salles, amphithéâtres et autres espaces pour servir comme infrastructure d'accompagnement et d'accueil durant les différentes festivités et événements culturels. Le tableau 14 qui suit nous résume l'ensemble de ces équipements.

Tableau 14 : Recensement de la capacité d'accueil de la ville de Tébessa

Dénomination	Localisation	Capacités d'accueil en siège
Auditorium	Université de Tébessa	600
Salle polyvalente	Palais de la culture –Tébessa-	400
Amphithéâtre plein air	Palais de la culture –Tébessa-	3000
Salle de congrès	Chef lieu de willaya	750
Salle de cinéma El-Maghreb	Centre ville –Tébessa-	500
Amphithéâtre	Centre de formation 04 Tébessa	300
Salle des fêtes	Hôtel Ben Osman	300
Salle des fêtes	Hôtel El-Amir	300
<b>Totale</b>		<b>6450 sièges</b>

Source : Direction de Culture de Tébessa, Décembre 2014.

D'après le tableau au-dessus, on distingue que le nombre des équipements destinés a l'accueil est très convenable. Ces derniers peuvent rassembler des dizaines de visiteurs venants suivre les différents événements culturels, voire même, assister a des séminaires, foires ou autres meetings. Suite a ce propos, le renforcement et la modernisation des ces équipements participe énormément dans le bien être et le confort des passagers, d'un coté et d'un autre coté, il peut contribuer a la promotion et au développement touristique de la ville de Tébessa.

**4.4. Diagnostic opérationnel du contexte touristique local :**

Depuis la mise en place de la structure décentralisée du tourisme de la wilaya de Tébessa en 1999, et grâce aux fichiers statistiques tenus à l'effet de suivre le mouvement du tourisme au niveau de la wilaya, nous avons pu recenser ce qui suit :

**4.4.1. La bande frontalière et le flux touristique :**

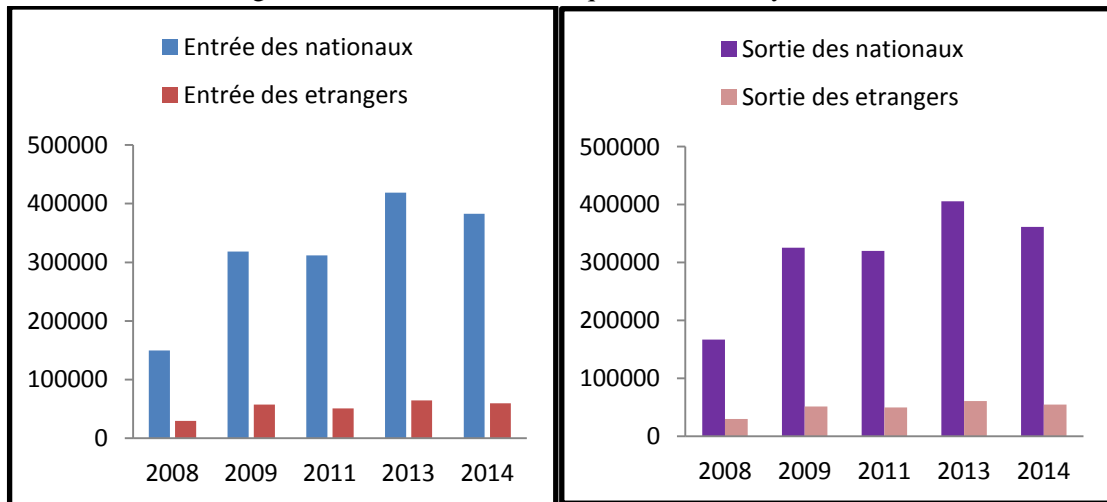
« Avec son positionnement sur une bande frontalière de 297km, la wilaya de Tébessa dispose de quatre (04) postes de passage, offrant une grande possibilité d'échange touristique notamment avec la Tunisie et la Lybie. »<sup>1</sup>. Dans le tableau 15 ci-dessous nous représenterons le flux touristique depuis 2008 jusqu'au 2014.

Tableau 15 : Flux touristique à travers les 04 postes de passage frontalier

Année Passage	2008		2009		2011		2013		2014	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Nationaux	149376	167039	318299	325764	311562	320250	418964	405783	382542	361250
Etrangers	29608	29687	57243	51263	50494	49624	64587	60449	59494	54562

Source : Direction de Tourisme de Tébessa. Décembre 2014.

Diagramme 05 : le Flux touristique dans la wilaya de Tébessa



Source : Graphe élaboré par l'étudiant, Décembre 2014.

Les graphes ci-avant, indique que le flux touristique est en constante évolution, il est plus important pour les nationaux que pour les étrangers et cela en raison de la nature même de la ville en tant que zone de passage vers les pays voisins.

Mais on remarque que ces statistiques ne distinguent pas les touristes résidants qui ont une finalité la découverte de la wilaya car la plupart des visiteurs qui sortent et qui entrent sont des passagers dont la cause de visite n'est pas précise. Ces derniers ont généralement des motifs de visites différents, soit pour des voyages de loisir, de santé ou des vacances en Tunisie, soit des passagers ayant des affaires professionnelles. Suite à ce propos, on peut dire que la ville de Tébessa est considérée comme un point d'escale et une zone de transit et de commerce. Tous ces derniers sont des opportunités à ne pas négliger afin de drainer des flux touristiques internes et de rendre la wilaya une zone attractive.

1 . HAMDI PACHA Nadia et autres, la promotion du tourisme culturel un atout majeur pour la valorisation des villes historiques –Cas de la wilaya de Tébessa-, séminaire internationale sur l'économie de tourisme : ses atouts et ses défis, université de Biskra, 02-03 décembre 2013, P : 14.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

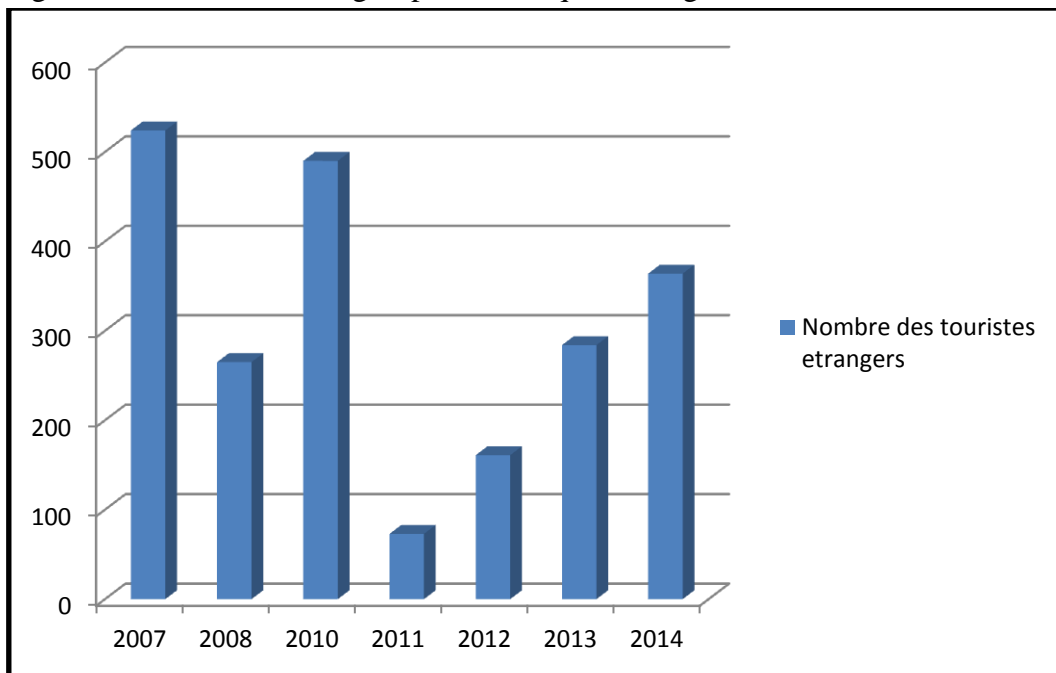
**4.4.2. Les groupes touristiques étrangers :** Durant ces dernières années, la ville de Tébessa a recensé le passage de plusieurs groupes touristiques de différentes nationalités, dont le détail est résumé dans le tableau 16 en-dessous.

Tableau 16 : Nombre de groupes touristiques visitant la ville de Tébessa

Année	Nombre de groupes	Nationalité	Nombre de touriste
2007	21	Américaine/Italienne/polonaise	524
2008	13	Française/anglaise/polonaise	265
2010	21	Américaine/Française/italienne	490
2011	04	Française/Italienne/australienne	73
2012	08	Américaine/polonaise/canadienne	161
2013	12	Suédoise/Française/italienne/Espagnole	284
2014	19	Américaine/Française/italienne/polonaise	364

Source : Direction de Tourisme de Tébessa, Décembre 2014.

Diagramme 06 : Nombre de groupes touristiques étrangers visitant la ville de Tébessa



Source : Graphe élaboré par l'étudiant sur la base des données de la Direction de Tourisme de Tébessa, Décembre 2014.

D'après le diagramme au-dessus, on remarque que la demande des touristes étrangers est en constante augmentation jusqu'au 2014 et malgré le timide nombre de touristes internationaux, l'ouverture aux différentes nationalités se fait petit à petit.

En 2011, on a remarqué une forte baisse dans le nombre des touristes étrangers cela est du à la situation sécuritaire instable dans la Tunisie du fait des événements imprévus. Ces derniers ont beaucoup affecté la demande des touristes étrangers et ainsi le mouvement frontalier entre la ville de Tébessa et la Tunisie.

**4.4.3. Les manifestations culturelles et les événements festifs :**

Afin d'augmenter l'attractivité touristique de la wilaya, et mettre en valeur ses richesses culturelles, ses traditions et son patrimoine immatériel. La ville de Tébessa accueille nombreux événements culturels et festivals consacrés à différents domaines. À cet effet nous allons essayer d'illustrer dans le tableau 17 suivant les principaux événements mises en place dans la ville de Tébessa.

Tableau 17 : Les événements culturels à Tébessa

Événement	Vocation	Nombre de wilaya participante	Nombre de participant
Festival maghrébin de la poésie populaire en 2006	internationale	03 pays et 48 wilayas	70
Salon national des arts plastiques mai 2013	nationale	38	146
Festival régional de la chanson Rakrouki en 2011	régionale	07	60
Festival régional de la chanson bédouine en 2010	nationale	14	80
Mois du patrimoine culturel avril 2013 et 2014 et 2015	-	Portes ouvertes au grand public	

Source : Direction de Culture et Direction de Tourisme, Décembre 2014.

En se référant au tableau précédant, on pourrait qu'à être optimiste quant au devenir culturel de la ville de Tébessa. Il y'a lieu de signaler, qu'en plus des manifestations cités auparavant, « *la wilaya de Tébessa a célébré plusieurs journées et manifestations touristiques telles que le salon national de tapis 2011, Salon international du cinéma, Salon national de l'art plastique, journée mondiale de tourisme 2012, journée nationale de tourisme 2013, journée mondiale de l'environnement 2013.* ».<sup>1</sup> A ceci, on s'ajoute plusieurs colloques et séminaires qui sont organisées à Tébessa et qui participent à la promotion du la scène culturel dans la wilaya.

En effet, toutes ces manifestations, ces salons et ces colloques constituent des attrait certains qui peuvent être d'un apport considérable pour le tourisme culturel et par la même occasion mettra en valeur les traditions et les coutumes de la ville.

La célébration continue de ces événements permettra d'un coté, l'identification culturelle de la ville de Tébessa et renforcera le sentiment d'appartenance chez ses habitants. D'autres cotés, ces manifestations peuvent contribuer d'une manière efficace dans la promotion du tourisme, ce qui mène par voie de conséquence au développement économique de la wilaya. Nous notant par la présente, que ces événements génèrent un véritable gain et engendrent tout un tissu d'activité, elles créent une animation par la circulation de personnes (transport, hébergement, restauration) et permettent aussi le développement d'autres créneaux tels que : les excursions d'ordre récréatif, culturel ou scientifique.

---

1 . Enquête établie par l'étudiant avec le directeur de la culture de la wilaya de Tébessa, commissariat du festival culturel local des arts et des cultures populaires, listes de manifestations culturelles, Tébessa, Décembre 2014.

A l'issue de l'analyse touristique de la ville de Tébessa, on peut déduire que cette ville dispose de plusieurs attraits, à savoir naturels, culturels, patrimoniaux, lui permettant de développer plusieurs formes de tourisme.

En fait, cette ville possède plusieurs sites archéologiques considérés parmi les sites les mieux conservés à l'échelle nationale et qui témoignent de différentes civilisations qu'a connue la région. Outre ces lieux historiques, la ville de Tébessa offre à ses visiteurs un patrimoine immatériel et artisanal riche et varié. Cependant, on souligne avec souci, l'abandon de ses sites à leur destin, ces derniers sont mal entretenus et rarement mis en valeur, accentués par un manque des infrastructures d'accueil, d'hébergements et notamment les équipements hôteliers de haut standing. Tous ces éléments ont fait que la ville de Tébessa soit menacée dans le démarrage de son tourisme.

Les horizons d'exploitation touristique de ses ressources demeurent limités. Le tourisme en général et plus particulièrement de type culturel n'arrive pas à déclencher dans cette ville. La cause n'est pas due à un manque en termes de potentialités, mais c'est plutôt, le fait que la ville de Tébessa a du mal à attirer les passagers qui entrent et qui sortent de ses frontières. Certaines agences touristiques ont eu l'idée d'organiser des voyages et des circuits au profil des étrangers, toutefois le nombre reste timide. Outre les agences touristiques, quelques initiatives ont été notées de la part de l'état, exprimés par l'organisation des festivals et événements culturels ayant pour but la promotion du tourisme, mais elles semblent être insuffisantes car elles n'attirent pas les foules de tout bord.

Compte tenu de ce qui précède, il s'avère que le décollage du tourisme dans la ville de Tébessa nécessite une stratégie de longue haleine. Cette dernière doit veiller à la préservation des ressources naturelles et culturelles de toute forme de dégradation et d'atteintes venant de l'homme ou autre. A cet axe, s'ajoute un autre, celui de l'amélioration et la modernisation des infrastructures du transport, du commerce, et la multiplication des structures d'accueil adéquates à savoir : hôtels, auberges, restaurants traditionnels...etc.

Cette stratégie une fois a été mise en œuvre et prise en charge, elle peut contribuer à la promotion du tourisme culturel et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Néanmoins, une question reste toujours posée : la ville de Tébessa, est-elle prise en compte dans les différents programmes et outils de développement élaborés par l'état algérien ?. La réponse sera évoquée dans les points qui suivent.

**5. La place de la ville de Tébessa dans les différents instruments d'aménagement et d'urbanisme :** Nous contenterons d'aborder dans ce qui suit les orientations des instruments d'aménagement et d'urbanisme relatifs à la gestion du patrimoine culturel urbain et la promotion du tourisme dans la wilaya de Tébessa :

**5.1. La ville de Tébessa à travers le schéma directeur des zones archéologiques et historiques :**

D'après l'inventaire du schéma directeur des zones archéologiques et historiques rendu public par le ministère de la culture. La wilaya de Tébessa est considérée comme une région pleine de monuments et de sites antiques. «*Dont l'inventaire faisant état de 22 sites et monuments dans la wilaya classés comme patrimoine national. Parmi ces 22 sites classés, neuf (09) vestiges se trouvent à la ville de Tébessa* ». <sup>1</sup> Le tableau 18 ci-après nous résume l'ensemble de ces sites classés comme patrimoine national dans la ville de Tébessa :

Tableau 18 : Sites historiques classés comme patrimoine national dans la ville de Tébessa.

Commune	Appellation de monuments classés	Date de classement
Tébessa	monuments antiques de Théveste	1900
	Tour de Djebel Mestiri	05/08/1902
	Temple Romain de Thévest khalia	14/05/1906
	Arc de Caracalla	19/10/1982
	Mur époque byzantine	
	Amphithéâtre	
	Quartier de la zaouïa (Fouille)	
	Basilique	
	Cimetière de l'école Dr Saadane	01/09/1985

Source : Direction de culture de la wilaya de Tébessa, Novembre 2014.

**5.2. La ville de Tébessa à travers le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 » :**

« Dans le but de développer les zones des hauts plateaux du pays, la ville de Tébessa fait partie du Pôle Touristique d'Excellence Nord-Est (P.T.E.N.E) qui englobe : Annaba, Taref, Skikda, Guelma, Souk Ahras, et Tébessa. » <sup>2</sup>. La promotion de ce pôle touristique permet non seulement de diversifier le produit touristique mais aussi de structurer le territoire algérien en valorisant les atouts et les richesses de chaque territoire afin d'y assurer une source de développement local considérable. Dans le cadre de la mise en place de ce pôle touristique nord-est, « la wilaya de Tébessa a bénéficié de trois zones d'expansion touristique qui offrent des espaces opportuns pour l'écotourisme au niveau des communes de Bekaria, Negrine et El Hammamet. » <sup>3</sup>

D'après ce qui a été dit auparavant, on constate que la ville de Tébessa a l'instar d'autres villes, a été prise en compte dans les différents programmes de développement élaborés par l'état algérien. Toutefois, on observe avec inquiétude, que ces instruments, comme tant d'autres, subsistent comme un outil conceptuel riche en matière de programmation mais pauvre en opérations claires sur site.

1 . Selon les orientations du schéma directeur des zones archéologiques et historiques, rendu public par le Ministère de la culture, 2007, P : 52.

2 . Selon les orientations du schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025" rendu public par le Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme, janvier 2008, P :38.

3 . Enquête établie par l'étudiant avec le directeur de la direction de tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa, Décembre 2014.

### **Conclusion :**

A la lumière de ce qui a été dit dans ce chapitre, on a pu cibler les points d'appuis et les faiblesses de l'état actuel de la ville de Tébessa, entres autres, sa situation démo-économique, urbaine, et touristique.

A partir de notre analyse démo-économique, on constate que la ville de Tébessa est considérée comme un pôle d'attraction de la wilaya et la plaque tournante de la zone grâce à ses atouts et ses potentialités. Sa prédisposition à produire les services essentiels à un mode de vie décent lui a permis d'être un lieu à forte concentration humaine. Cette concentration de la population est beaucoup plus importante dans son agglomération chef lieu au détriment des agglomérations secondaires ou bien éparses.

En ce qui concerne la situation économique de la ville de Tébessa, on constate qu'elle est aujourd'hui critique, car elle représente un taux de chômage relativement élevé et une concentration des emplois dans le secteur tertiaire et notamment le commerce et le BTP au détriment du secteur industriel. Il convient de signaler, que la moitié de la population sont des jeunes constituants dans les années à venir une main d'œuvre potentielle qui peut apporter une grande contribution dans la promotion du secteur industriel, agricole et touristique.

A partir de l'analyse de la situation urbaine de la ville de Tébessa, on déduit que le processus d'urbanisation de cette ville est le résultat de superposition de nombreuses époques historiques, dont le vieux centre était le point de départ. Autour de ce vieux centre se sont développés des faubourgs et des lotissements planifiés. Au delà du ce vieux centre se sont créés des extensions anarchiques et tentaculaires.

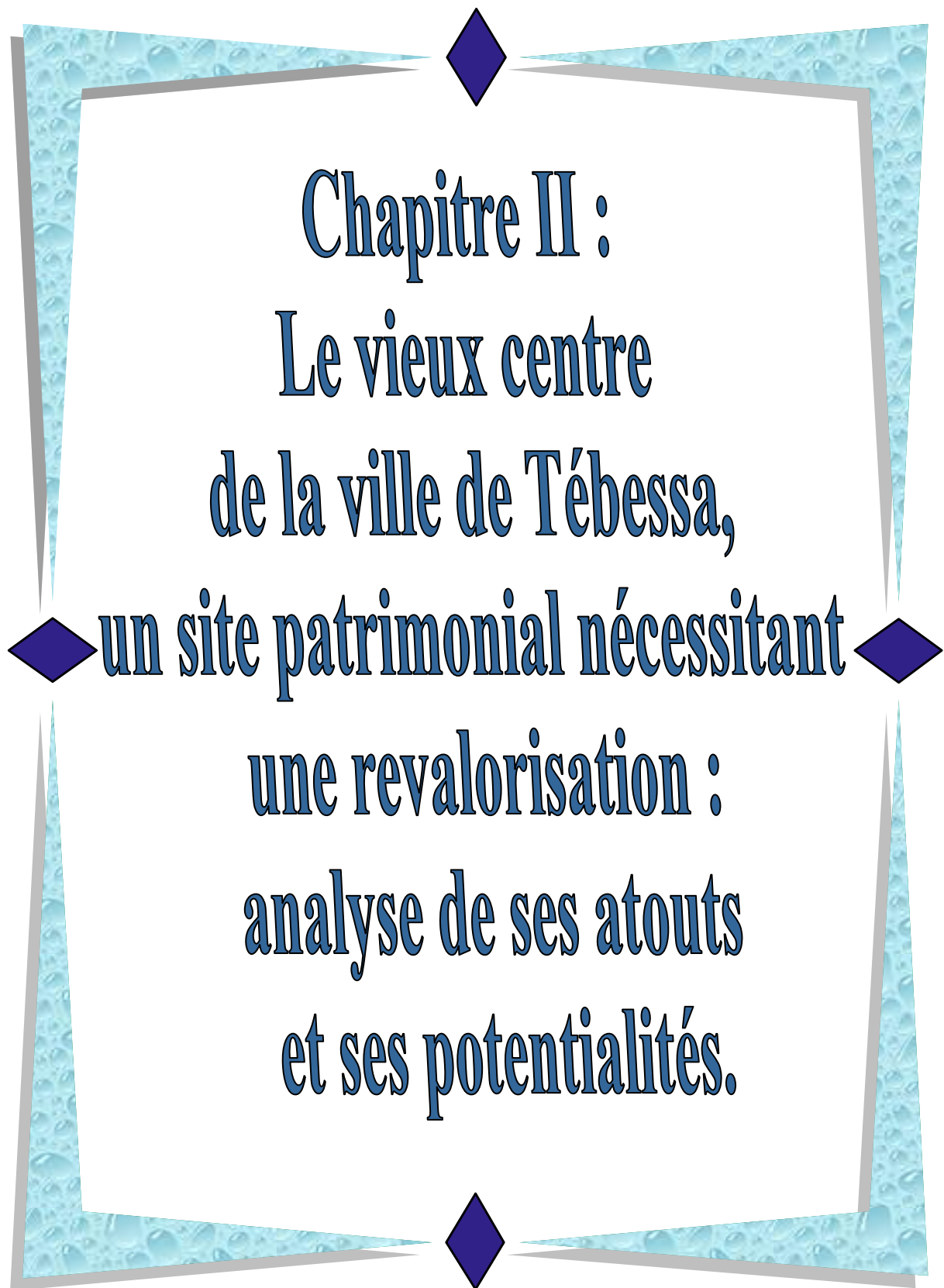
Compte tenu de notre analyse de la situation touristique de la ville de Tébessa, on constate que les potentialités touristiques au même titre que les attraits patrimoniaux de cette ville ne sont pas exploitées dans la mesure où il apparaît que, le tourisme culturel sujet de notre travail, semble être méconnu. Cette méconnaissance est due au fait que la ville de Tébessa est considérée comme un point d'escale et de transit plus qu'une destination touristique. Cet état de fait a été exprimé par un nombre timide de touristes nationaux et étrangers ayant visités cette ville.

A cet effet, des adaptations s'avèrent nécessaires pour pouvoir profiter des répercussions économiques liées à la mise en tourisme de la ville de Tébessa et particulièrement lorsque on sait que la ville devrait être parmi les lieux touristiques du pays, en tant que composante complémentaire du pôle d'excellence de tourisme nord-est. Dans cet ordre d'idée, la mise en tourisme de la ville de Tébessa, suppose des mesures d'accompagnement, à notre sens il s'agit de mesures suivantes :

❖ Mettre en place une politique de relance touristique du fait de sa capacité à entraîner des répercussions positives sur le développement économique de la ville.

❖ Le renforcement et la modernisation des services de prestations touristiques à savoir : le transport, le commerce, l'artisanat, les agences de voyages et les structures d'accueils.

En conclusion, on déduit que la croissance urbaine flagrante qu'a connue la ville de Tébessa, a beaucoup influé sur l'attractivité de son vieux centre qui est devenu le cœur battant de la ville du fait de son positionnement, son authenticité et sa diversité. C'est pour cette raison qu'on procédera dans le chapitre qui suit à l'analyse urbaine du ce vieux centre en faisant ressortir ses atouts et ses potentialité, voire même ses problèmes et sa réalité contemporaine.



## Chapitre II :

Le vieux centre

de la ville de Tébessa,

◆ un site patrimonial nécessitant ◆

une revalorisation :

analyse de ses atouts

et ses potentialités.

## **Chapitre II : Le vieux centre de la ville de Tébessa, un site patrimonial nécessitant une revalorisation : analyse de ses atouts et ses potentialités.**

### **Introduction**

Il est largement reconnu que toute intervention sur un centre historique ne peut s'effectuer qu'après une analyse urbaine du lieu. C'est suite à ce propos, qu'on procédera dans le chapitre qui suit à une analyse de l'état actuel du vieux centre de la ville de Tébessa. En fait, l'objectif de cette analyse vise à faire ressortir ce qu'englobe le vieux centre comme potentialités et atouts pouvant contribuer et faire de lui un lieu, en mesure d'offrir un produit touristique-culturel à l'échelle de la ville de Tébessa.

Afin d'atteindre notre objectif, nous avons opté pour une analyse descriptive appuyée principalement sur l'exploitation des informations existantes au niveau du plan d'occupation du sol N°01 (statistiques+ cartes), ainsi une forme de rédaction personnelle basée sur une enquête sur terrain et qui se fera suivant les étapes suivantes :

- Une observation de l'air l'étude.
- Une description des éléments faisant partie du site d'intervention.
- Une synthèse qui vise à identifier les atouts, les forces et les faiblesses.

Parallèlement à l'enquête sur terrain, nous signalant par la présente qu'il existe quelques études universitaires qui ont analysé des points ayant relation avec notre thème de recherche. Ces derniers nous ont beaucoup aidé à comprendre plusieurs choses, en traitant des composantes en communs avec notre sujet, à savoir : (l'habitat, la mobilité, les secteurs, les équipements, le paysage, et le commerce).

## 1. Le vieux centre de la ville de Tébessa ; un lieu particulièrement remarquable : présentation de l'air d'étude.

### 1.1. site et situation :

On a vu précédemment dans le premier chapitre que le vieux centre de la ville de Tébessa a connu le passage de nombreuses invasions. Ce dernier préserve encore plusieurs monuments historiques appartenant aux différentes époques à savoir : romaine, byzantine, musulmane, française. Actuellement, ce vieux centre, se caractérise par sa propriété d'un tissu urbain mélangé, où se trouve une trame perpendiculaire en damier. Il abrite entre ses remparts, une disposition architecturale cohérente et harmonieuse, distinguée par une apparence coloniale.

La principale partie de ce centre est enfermée à l'intérieur d'une enceinte byzantine qui s'étend sur plus de 320 mètres de longueur et de 280m de largeur. Cette dernière est élevée de grandes murailles de hauteur 9 mètres à 10 mètres. En fait, la muraille byzantine a donné naissance à deux entités différentes, à savoir, l'intra-muros et l'extra-muros. Cependant, pour faciliter les échanges entre l'intérieur et l'extérieur, cette muraille a été percée par quatre portes distinctes, nous citons en l'occurrence : la porte de Caracalla, la porte de Salomon, la porte de aïn-chahla et la porte de Constantine.

Le vieux centre de la ville de Tébessa demeure l'un d'exceptionnel chef d'œuvre de l'époque romaine et byzantine, il maintient le tracé romain à savoir : le Cardo (route d'El-Kouif) et le Décamus (route de Constantine). Ce dernier se présente actuellement comme le cœur battant de la ville, où les principaux axes de communication cités auparavant se convergent vers lui. Il abrite tant d'équipements, des lieux de rencontre, d'échange, le commerce, le patrimoine immobilier, et les magasins de toutes sortes. Ce vieux centre occupe une superficie de 60 ha. Il est limité :<sup>1</sup>

- Au nord : par le quartier la basilique, quartier la remonte et quartier Draa l'imam ;
- A l'est : par le quartier Bâb ziatine;
- Au sud : le quartier zaouïa et djorf ;
- A l'ouest : La cité belle air.

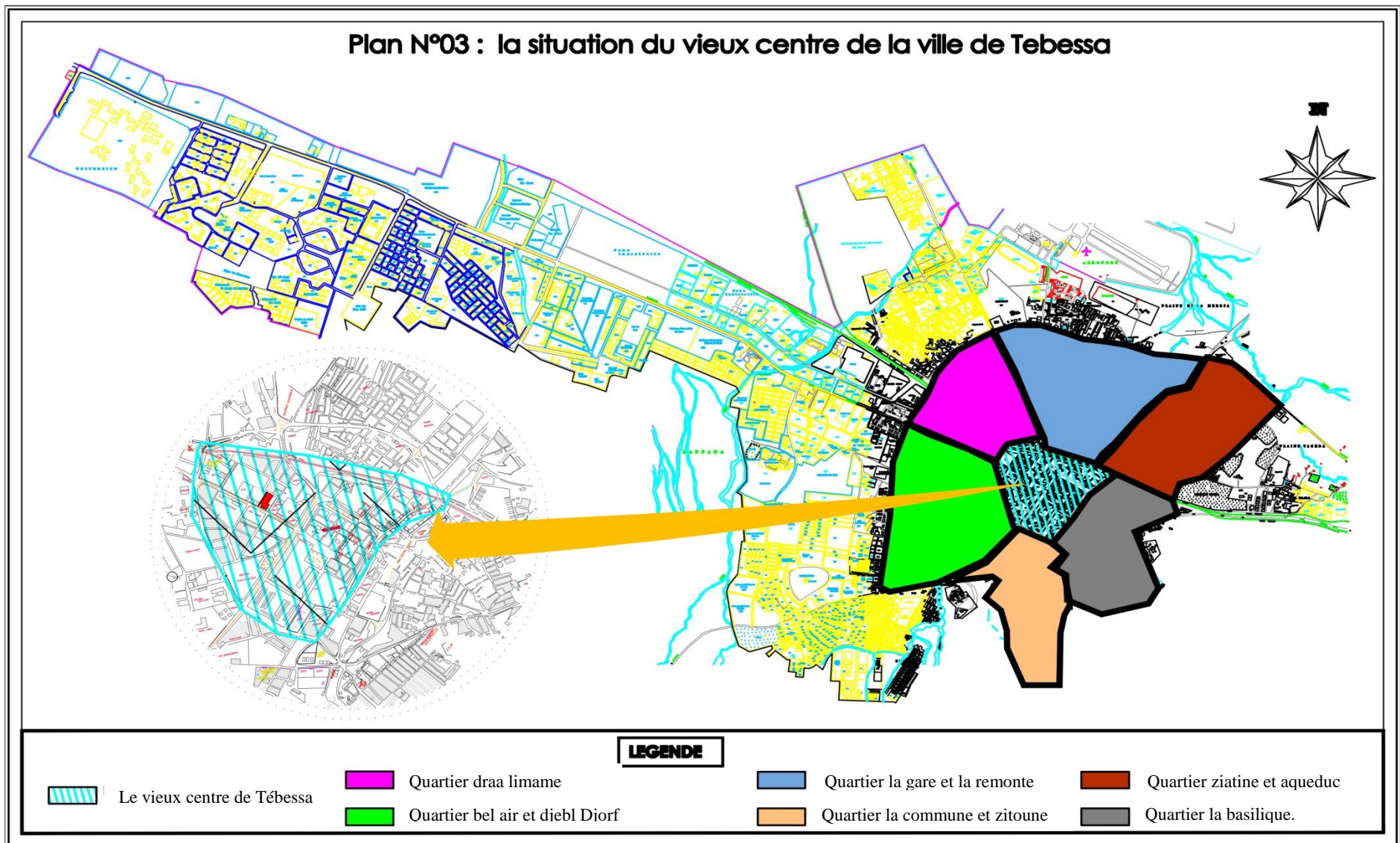
Le vieux centre de la ville de Tébessa est structuré par six principaux axes de communication, à savoir :<sup>2</sup>

- la voie ferrée ;
- le boulevard Oued hellal;
- le boulevard Colonel Mohamed Cherif ;
- Le boulevard Emir-Abdelkader ;
- La rue de Caracalla;
- la rue des martyres ;

---

1 . Direction d'urbanisme et de Construction, plan d'occupation du sol N°01 –centre ville de Tébessa, dossier final élaboré par : URBA BATNA , Tébessa, 2009, P : 08.

2 . IBID.



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015

## 1.2. Population résidente :

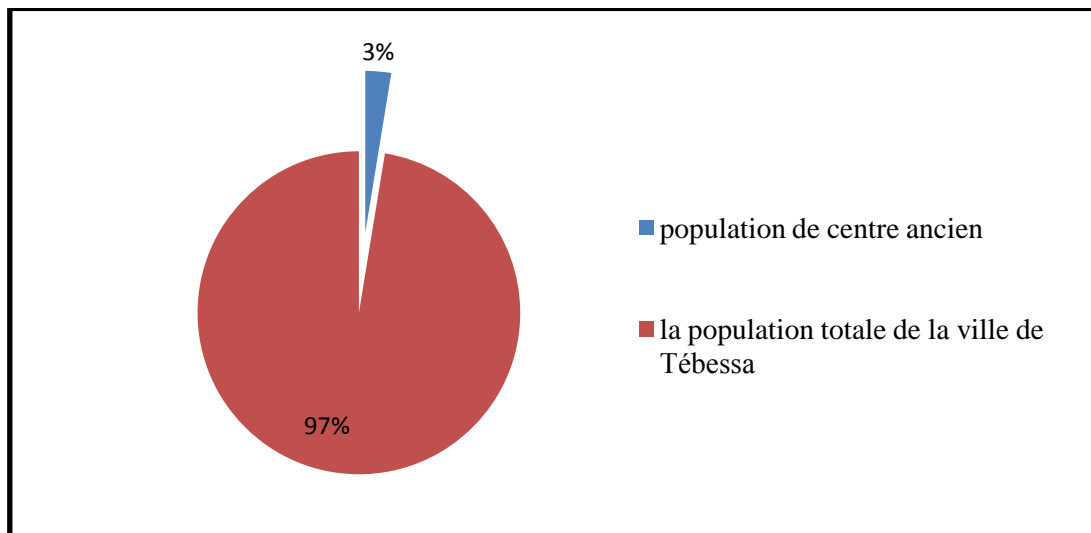
L'étude de la population habitante dans le vieux centre de la ville de Tébessa nous permet d'avoir un aperçu sur la croissance de la démographie dans le temps et dans l'espace. Cette étude quantitative nous montre la dynamique et le mouvement des habitants à travers les années. Il y'a lieu de signaler que l'analyse de la population est fondée sur le recensement réalisé en 1998 et 2008. La population du vieux centre est de l'ordre de :

Tableau 19 : l'évolution de la population résidente dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

Désignation	RGPH 1998	RGPH 2008
Population de vieux centre de la ville de Tébessa	4274	5203
La Population totale de la commune de Tébessa	161.440	196.537

Source : Source : DPAT, annuaire de statistiques, 2015.

Diagramme 07 : la population résidente au vieux centre par rapport au total de la ville de Tébessa selon le RGPH 2008



Source : traitement du graphe par l'étudiant. Février 2015.

D'après le graphe ci-avant, on estime que le vieux centre représente un pourcentage, quasiment insignifiant, à savoir 5203 habitants sur un total de 196.537habitants, environ (3%) de la population globale de la ville de Tébessa, cela prouve que la population du centre ancien est en diminution. En fait, le recul de la population résidente dans ce lieu, est la conséquence de l'asphyxie et l'étroitesse du centre ainsi à la pénurie du foncier. Il y'a lieu de signaler que de nombreux habitants n'hésitent pas à réapproprier et réaffecter leurs biens immobilières en lieux de services, en bureaux privés, au commerce, ou bien en cabinets de professions libérales. Cette situation a encouragé les citoyens à quitter le vieux centre, en s'orientant vers d'autres lotissements plus larges, ce qui a contribué par voie de conséquence à la baisse de nombre de la population dans ce lieu.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> . Enquête établie par l'étudiant sur site, Mars 2015.

## **2. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une variété de fonctions :**

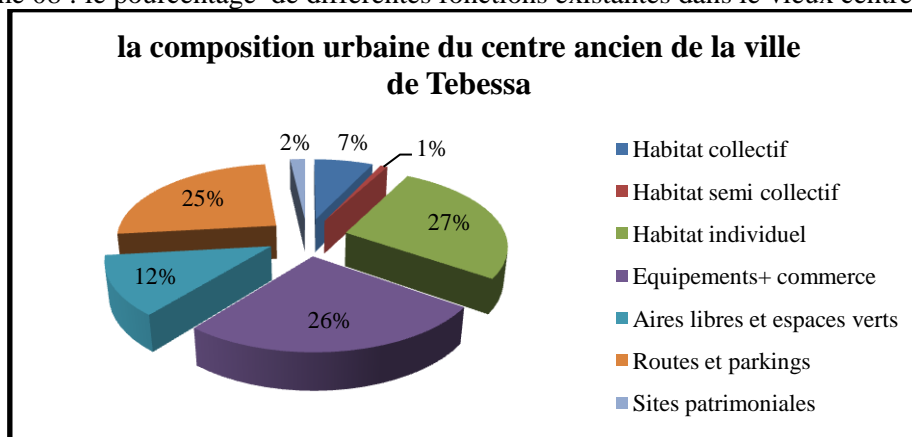
Le vieux centre de la ville de Tébessa est considéré comme un noyau de gravité fonctionnel car il concentre dans son air une diversité d'activités : habitat, commerce, éducation, tourisme, culture, etc. À cet effet, nous allons essayer dans le tableau 20 suivant d'illustrer l'ensemble de ces fonctions :

Tableau 20 : la composition urbaine du vieux centre de la ville de Tébessa.

Désignation	Surface (m <sup>2</sup> )	Pourcentage (%)
Habitat collectif	42113.34	7.014
Habitat semi collectif	5048.11	0.84
Habitat individuel	161354.11	26.87
équipements + commerce	156456.71	26.058
Aires libres + espaces verts	74623.85	12.42
Rues et parkings	150019.8	24.98
Monuments et Sites patrimoniales	10784.08	1.79
Surface total	600400	100

Source : direction d'urbanisme et de construction (DUC Tébessa), POS N°01, Mars 2015.

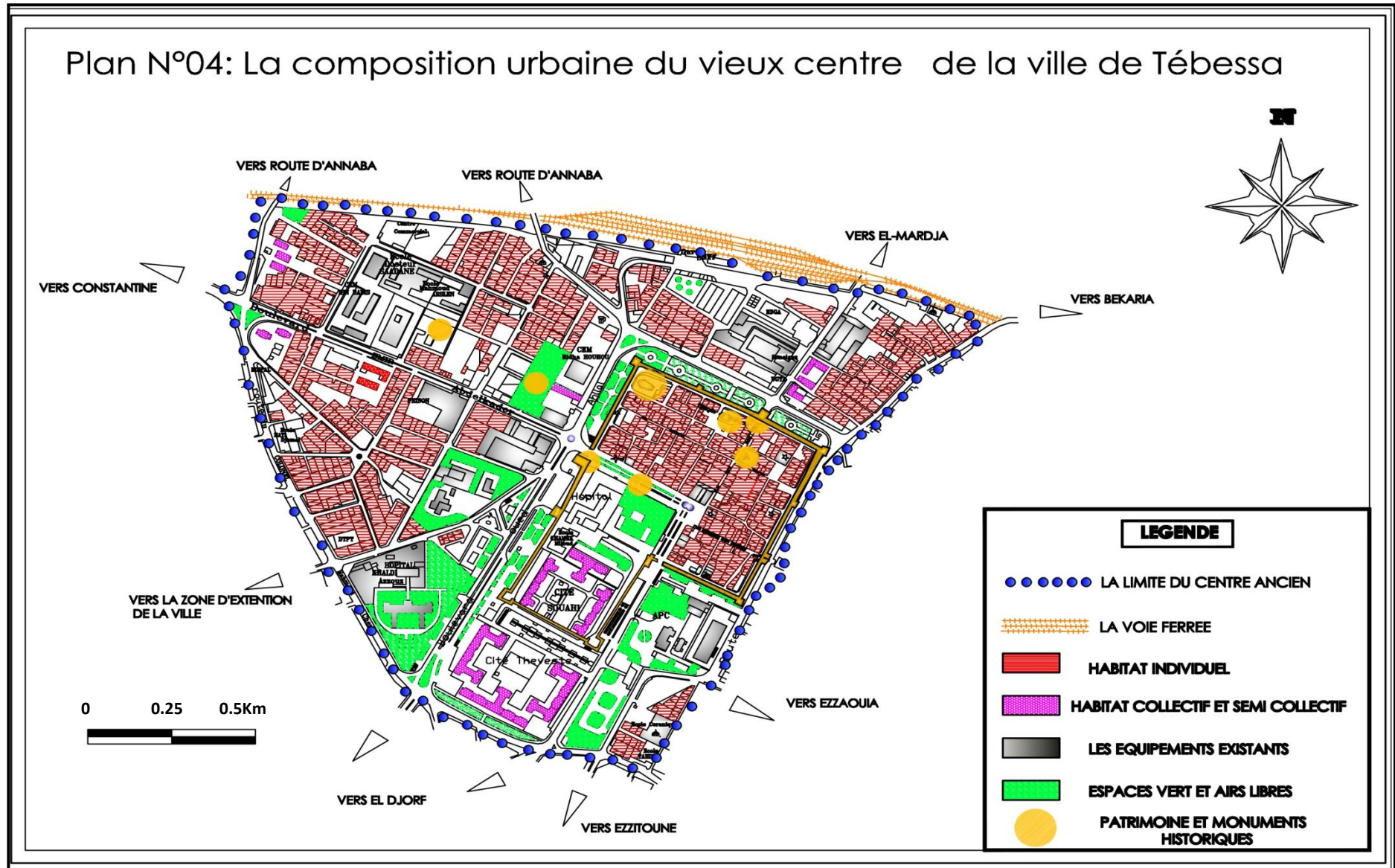
Diagramme 08 : le pourcentage de différentes fonctions existantes dans le vieux centre de Tébessa



Source : POS N°01+ traitement d'étudiant, Mars 2015.

D'après le graphe ci-avant, on déduit que le vieux centre de la ville de Tébessa est un site résidentiel de caractère individuel. Sa composition urbaine abrite une variété de fonction, dont le commerce, les équipements et l'habitat individuel occupent la moitié de la surface totale (53%). En effet, ce vieux centre offre à ses usagers plusieurs services qui font de lui un pôle à forte fréquentation humaine. Ce dernier rassemble la majorité des équipements structurant de la ville et il est considéré comme l'endroit le plus privilégié pour l'échange, le commerce et le contact.

A la lumière de ce qui a été dit, on peut avancer que la diversité en matière de fonctions se voit comme un véritable atout dans le vieux centre de la ville de Tébessa. Cette multifonctionnalité lui permet d'exercer une grande influence et de rayonner sur toute sa région. La promotion et le renforcement de ces fonctions serait bénéfique que se soit pour le bien-être des habitants ou les visiteurs. Ces fonctions, une fois améliorées peuvent contribuer au développement économique, d'un côté. Et d'un autre côté, elles jouent un rôle essentiel dans l'animation et l'attractivité touristique.



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

### 3. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une diversité d'habitat.

Occupant une grande partie de la surface totale du vieux centre de la ville de Tébessa, l'habitat est une fonction primordiale de la vie urbaine. Elle est considérée comme le cœur battant du vieux centre et un indicateur essentiel à travers lequel nous pouvons connaître le degré de la satisfaction et du bien être des citoyens. Suite à ce propos, et sur la base des statistiques qui se trouvent au niveau du plan d'occupation du sol N°01, nous allons étudier cette fonction, en focalisant sur sa typologie et son cadre bâti. Cette analyse nous permettra de distinguer les atouts relatifs à cette fonction et cela afin de savoir si elle présente un caractère particulier pouvant favoriser la mise en tourisme du vieux centre.

Avant d'entreprendre notre analyse, il serait important d'indiquer que le vieux centre de la ville de Tébessa « concentre dans son air 1116 logements soit 3% du parc logement de la ville qui est estimé à 41452 logement (situation 2010). »<sup>1</sup> En fait, l'occupation humaine aux cours des années, a provoqué l'apparition d'une typologie variée d'habitat dans le vieux centre, nos sorties sur terrains, nous ont permis de constater trois types d'entre eux, à savoir : habitat collectif, semi-collectif et individuel. Le tableau ci-après illustre ce propos :

Tableau 21 : la typologie d'habitat dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

Désignation	Logement individuels	Logements collectifs	semi-collectifs	Total
Nombre des logements	882	177	57	1116
Pourcentage	79%	16%	5%	100%

Source : direction d'urbanisme et de construction (DUC Tébessa), POS N°01, Mars 2015.

La lecture du tableau 21 au-dessus, nous a permis de distinguer que le vieux centre de Tébessa concentre dans son air, trois typologies d'habitats, il s'agit notamment de ce qui suit :

**3.1. Habitat individuel :** ce type d'habitat domine dans le vieux centre (79%), il s'installe dans tous les secteurs et se manifeste sous plusieurs formes qui sont les suivantes :

**3.1.1. Habitat individuel colonial :** ce type d'habitat luxueux a vu le jour dans les faubourgs coloniaux, il a été mis en place pour héberger les français ayant séjourné à Tébessa. Il se caractérise par une ossature en pierre avec une toiture en tuile. La plupart de ces maisons se limitent au rez-de-chaussée et parfois dépassent le 1<sup>er</sup> étage. Généralement, les habitations coloniales prennent une forme rectangulaire, et ils se distinguent par leurs objets décoratifs, leurs façades monumentales, leurs gigantesques portes et leurs grandes fenêtres. Toutefois, nous observons avec souci, que ce type d'habitat commence à subir des transformations, dans lesquelles nombreux travaux de remodelage des façades, voire même, de réaménagement de RDC en magasins commerciaux, ont été effectués par les propriétaires. Les photos ci-après nous démontent d'une façon claire ce genre d'habitat.

Fig 38-39 : Habitat colonial dans le vieux centre.



Source : photos prise après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015

1 . Direction d'urbanisme et de Construction, plan d'occupation du sol N°01 –centre ville de Tébessa, P :10.

**3.1.2. Habitat individuel arabo-musulman:** ce genre d'habitat se situe principalement à l'extra-muros, le long de la route qui mène vers El-kouif. Il s'agit en fait, d'un habitat traditionnel destiné à la population natale. Ce dernier se caractérise par un plan introverti qui se construit autour d'un patio. Pratiquement, ces maisons ne dépassent pas le premier étage et ils contiennent peu de décorations en façade. (Les Fig 40-41 suivantes décrivent ce propos). En effet, ce genre d'habitat représente un pourcentage non négligeable comparativement à celui de type colonial, néanmoins, il est entrain de subir des atteintes graves.

Fig 40-41 : Habitat arabo-musulman dans le vieux centre.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

**3.1.3. Habitat moderne :** ce type d'habitat est éparpillé sur l'ensemble du vieux centre, il est affecté à des gens riches. Habituellement, ce genre d'habitat ne voit le jour qu'après l'obtention d'un permis de construire. Il se caractérise par une diversité architecturale évoquant le style contemporain. Très souvent, ces habitations qui sont en bon état, dépassent le deuxième étage et ils sont équipés d'un RDC, orienté vers une vocation commerciale.

Fig 42 : Habitat moderne dans le vieux centre.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

**3.2. L'habitat collectif :** ce type constitue moins de 20% de l'habitat du centre, il se situe au seuil de la muraille byzantine, et plus particulièrement au niveau de grands boulevards réalisés par les colons. Il s'agit en effet, d'un ensemble d'habitations collectives qui ont été achevés par l'état, durant les années 80, suite à la crise du logement.

Généralement, ce type d'habitat prend une forme rectangulaire qui n'excède pas le cinquième étage. Il se distingue par une architecture standard et monotone qui ne reflète pas l'aspect authentique du vieux centre (Voir fig 43). Il convient de signaler que ces habitations collectives regroupent plusieurs logements de type F3, F4, F5 et ils sont dotés d'un RDC destinés aux activités commerciales. En fait, ce genre d'habitat offre nombreuses commodités pour un mode de vie décent, néanmoins, son apparence extérieure reste dans un état de dégradation, assez remarquable au niveau des façades, des aires de jeux et des espaces verts.

Fig 43 : Habitat collectif dans le vieux centre.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2014

**3.3. L’habitat semi-collectif :** Il représente un pourcentage relativement faible (5%), il est en état moyen et il se caractérise par un assemblage de plusieurs logements superposés en deux niveaux, le maximum. Il est à noter que ce type d’habitat est dispersé sur l’ensemble du vieux centre, et il se manifeste sous forme d’un cube reflétant l’architecture coloniale. La photo 44, en bas nous montre, l’une des habitations semi-collectives.

Fig 44 : Habitat semi-collectif dans le vieux centre.



Source : photos prise après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015

**3.4. Cadre bâti et état physique :** suite aux nombreuses sorties et investigations qu’on a élaboré sur site concernant l’état des habitations dans le vieux centre de la ville de Tébessa, on a pu identifier un état des constructions allant d’un bon et moyen état, jusqu’au mauvais état. En effet, cette identification nous a permis d’observer le niveau de dégradation du bâti ancien selon plusieurs indicateurs qui sont définis comme suit :

- ❖ **Bon état :** c’est à dire qu’il n’ya aucun indice de dégradation.
- ❖ **Etat moyen :** existence des indices de dégradation superficielle.
- ❖ **Etat mauvais :** dégradation grave dans les murs et le toit accompagnée d’un danger de démolition. Le tableau 22 suivant nous montre l’essai de recensement de l’état physique des habitations dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

Tableau 22 : un essai de recensement de l’état physique des habitations dans le vieux centre de Tébessa.

Désignation	Bon état	Moyen état	Mauvais état	Total
Etat physique des logements	234	558	324	1116
Pourcentage	21%	50%	29%	100%

Source : direction d’urbanisme et de construction (DUC Tébessa), POS N°01+ enquête de l’étudiant sur site, Mars 2015.

D’après le tableau ci-avant, on constate que la moitié des habitations du vieux centre de la ville de Tébessa sont dans un état moyen (50%) et bon état (21%), cependant il s’avère qu’un nombre non négligeable des bâtisses sont dans un état mauvais, soit un pourcentage estimé de 30%. Ces derniers éprouvent une détérioration assez avancée et qui peut conduire à leurs effondrements.

En effet, nombreux facteurs ont précipité la dégradation des bâtisses dans le vieux centre de la ville de Tébessa, parmi eux, nous citerons les facteurs physiques suivants : le manque d’entretien (Fig 45), le vieillissement (Fig 46), ainsi les surélévations en hauteur, voire même, le réaménagement des RDC en locaux commerciaux. (Fig 47).

Fig 45 : le manque d’entretien



Fig 46 : le vieillissement



Fig 47: les surélévations en terrasse



Source : photos présent après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Contrairement au manque d'entretien auprès de certaines propriétaires, on a pu enregistrer auprès de certains d'autres, le remodelage des façades d'une manière incompatible avec le caractère antique du vieux centre. La démolition totale des vieilles maisons pour en construire des neufs, tout en introduisant des matériaux non conformes avec l'authenticité du site (mortier de ciment, fer, béton armé ...). Les figures 48- 49 ci-après prouvent ce propos.

Fig 48 : la démolition



Fig 49 : la reconstruction de certaines maisons



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

Suite à nos sorties sur terrains, on a pu constater que les facteurs humains ont participé d'une manière flagrante à la dégradation des maisons à cause de la surpopulation et le délaissement des bâtisses. Il convient de signaler que la plupart des propriétaires, voire même, des locataires sont des ménages à bas revenu. Ces derniers trouvent des difficultés pour entamer des travaux de réhabilitation à cause du manque de ressources financières. En deçà, une photo représentant clairement la dégradation des immeubles dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

Fig 50 : La surexploitation des immeubles accompagnée d'un manque d'entretien;



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

Compte tenu de ce qui précède, nous constatons que le vieux centre de la ville de Tébessa abrite plusieurs typologies d'habitats allant du colonial, arabo-musulmane, jusqu'au moderne. Eu fait, cette diversité se voit comme un élément favorable pouvant contribuer à l'attractivité touristique. Cependant, il s'avère indispensable d'identifier, de recenser et de classer les habitations en état dégradé à travers une enquête sur terrain et ce pour une éventuelle intervention de revalorisation.

Suite à ce propos, nous estimons que le décollage d'une activité touristique devrait faire appel à une véritable action de réhabilitation en associant les habitants avec un soutien technique et financier. Cette action une fois a été mise en œuvre, elle permet d'attirer les touristes et les visiteurs venant découvrir ce site particulier, d'un côté et d'un autre côté, elle contribue énormément à la protection de nombreux témoins menacés par la ruine, tout en améliorant le bien être des habitants et en consolidant leurs sentiments d'appartenance.

## Plan N°05 : la typologie et le cadre bâti d'habitat dans le vieux centre de la ville de Tébessa



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

**4. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une distinction sectorielle:** Nous essayerons dans cette partie d'analyser les différents secteurs du vieux centre de la ville de Tébessa, en étudiant chaque secteur séparément afin que nous puissions savoir s'il contient un caractère spécial pouvant encourager la promotion du tourisme culturel.

**4.1. Le premier secteur : un lieu reflétant l'aspect romain et byzantin.**

Ce secteur se situe au milieu de l'agglomération urbaine de la ville de Tébessa, dont les principaux axes de déplacement se réunissent vers lui. C'est un noyau principal abritant plusieurs monuments historiques, à savoir : (la muraille, les portes, temple de Minerve, mosquée El-Atique et l'église chrétienne). Ces vestiges patrimoniaux peuvent lui servir de repères et points d'appels attractifs, d'un côté et d'un autre côté, elles peuvent faire l'objet d'une fréquentation touristique. En fait, « *ce secteur occupe une superficie estimée de 23.23H, il englobe 28 équipements repartis entre établissements administratives, éducatives, culturelles, religieuses, touristiques et bancaires.* »<sup>1</sup>. Cette particularité lui a permis d'être un point de transit et un lieu de passage des habitants durant toute la journée.

Suite à notre enquête sur terrain, on a pu déduire que le cadre urbain de ce secteur se distingue par une richesse et une diversité des constructions. Ce dernier abrite un nombre important d'habitations et de commerce. Il convient de signaler que la croissance de la ville s'est faite à partir de ce secteur, ce dernier a connu l'influence de nombreuses civilisations. Actuellement, il se caractérise par un bâti parfaitement rangé et régulier. Ce bâti est conçu sur une trame perpendiculaire formée de plusieurs îlots de tailles différentes. En ce qui concerne, l'apparence extérieure de ce lieu, elle reflète l'empreinte romaine et byzantine, parallèlement à cet aspect, ce secteur se distingue par une domination de l'architecture coloniale avec ses fenêtres en longueur et ses éléments décoratifs. La figure ci-dessous nous démontre sa vue d'ensemble.

Fig 51 : vue d'ensemble sur le premier secteur du vieux centre de la ville de Tébessa



Source : Collection d'étudiant, www.artmajeur.com/fr, Février 2015.

Outre les caractéristiques précitées, ce secteur maintient perpétuellement son rôle de rassemblement et d'échange, ceci est garanti par l'existence des rues commerçantes et la facilité d'accès. Tous ces éléments sont des véritables atouts pouvant contribuer d'une manière ou d'une autre à la promotion du tourisme culturel dans ce lieu. Toutefois, ce dernier reste menacé par le phénomène d'effondrement des constructions et la détérioration du cadre bâti. Parallèlement à ces problèmes, ce premier secteur souffre d'un déclin des espaces publics et des lieux de rassemblement. Ce dernier est équipé par un peu de placettes étroites (Placette 1er novembre ; placette des martyres), malheureusement, ces espaces publics sont squattés généralement par des vendeurs informels.

1 . Direction d'urbanisme et de Construction, plan d'occupation du sol N°01 –centre ville de Tébessa. P : 15.



#### 4.2. Le deuxième secteur : un lieu reflétant l'aspect colonial.

Le deuxième secteur du vieux centre de la ville de Tébessa se situe à l'ouest, en direction de la route nationale N°10. Ce secteur est issu d'une restructuration par le colon de la partie extra-muros, il s'agit en effet, d'un faubourg qui s'installe devant l'enceinte byzantine, et qui a été mis en place par les colons dans le but d'accueillir les français ayant venus à Tébessa. Actuellement ce secteur occupe une surface estimée de 26.80 hectare, et il englobe un ensemble d'habitations incorporés à l'extra-muros, résultantes par son expansion. En fait, ce banlieue est considéré aujourd'hui comme un espace de passage et de transition entre l'intra-muros et l'extra-muros. Ci-après, une photo montrant sa vue d'ensemble.

Fig 52 : vue d'ensemble sur le deuxième secteur du vieux centre de la ville de Tébessa



Source : Collection d'étudiant, www.artmajeur.com/fr, Février 2015.

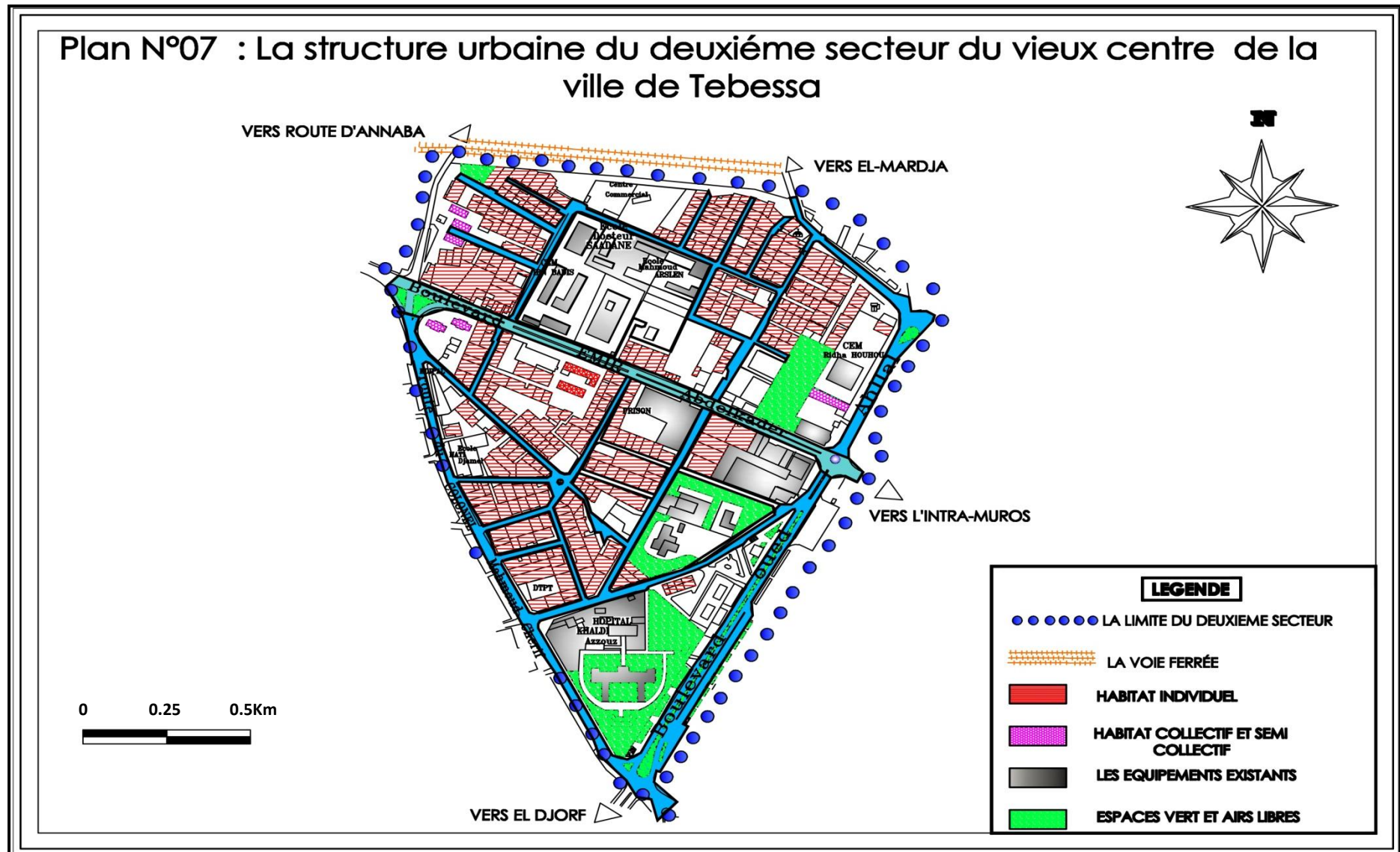
Suite à nos sorties sur terrain, on a pu déduire que le cadre bâti de ce secteur se distingue par une diversité des constructions, « *ce dernier rassemble 165 habitations individuelles, 16 habitations collectives et 42 habitations semi-collectives.* »<sup>1</sup>. La plupart de ces habitations prennent un aspect ancien, ils ont en général un gabarit de un étage sur RDC. Il y'a lieu de souligner que ce type d'habitation à caractère patrimonial symbolise un pourcentage relativement élevé de l'environnement bâti (presque 35% de sa surface totale). Mais malheureusement, ces habitations sont menacées dans leurs existences à cause de la détérioration assez avancée, également à cause des réfections établies en vue d'introduire un style moderne qui se manifeste dans les façades d'un grand nombre d'édifices.

Comparativement au premier secteur, ce lieu se distingue par une armature urbaine qui prend une apparence coloniale caractérisée par des façades monumentales avec des embellissements et des grandes baies ouvrant sur l'extérieur. « *Nombreux équipements sont installés au sein de ce lieu, il regroupe 25 établissements de types administratifs et tertiaires.* »<sup>2</sup> La particularité de ces immeubles est l'alignement tout le long des routes, en produisant de ce fait une belle vue. Parallèlement à cet aspect, ce secteur abrite deux sites patrimoniaux, il s'agit du musée archéologique en plein air et le cimetière docteur Saadane. Ces derniers constituent des attraits certains qui peuvent participer d'une manière considérable dans le développement du tourisme culturel.

En résumé, on peut avancer que ce secteur offre plusieurs atouts lui permettant de rayonner et d'exercer une grande influence. Ce dernier peut faire l'objet désormais d'une demande touristique. Toutefois, il nécessite une prise en charge concrète afin d'assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur, du fait des avantages sociaux et économiques qu'il peut offrir au tourisme culturel.

1 . Direction d'urbanisme et de Construction, plan d'occupation du sol N°01, op cit, P :18.

2 . IBID, P :20.



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

### 4.3. Le troisième secteur : un lieu reflétant l'aspect traditionnel.

Ce secteur se situe au nord de l'intra-muros, il s'agit en effet, d'un tissu irrégulier à apparence arabo-musulmane, irrigué de rues et ruelles. Il a été mis en place durant l'époque coloniale afin de loger la population autochtone. Ce secteur occupe actuellement une surface estimée de 10.01H, et il se caractérise par une forte densité en matière d'habitat. Ce dernier regroupe plusieurs habitations individuelles dont une bonne partie d'entre eux, sont dans un état mauvais. Ces habitations individuelles prennent plusieurs typologies, notamment celles traditionnelles, coloniales et modernes.

L'accessibilité au troisième secteur est assurée par de larges voies, on pouvait distinguer boulevard 11 décembre, et la rue Hchichi chérif. Parallèlement aux atouts précités, ce secteur se distingue par une hiérarchisation d'immeubles à vocation professionnel, « *ce dernier rassemble 14 équipements qui se différencient entre équipements administratives, éducatives, culturelles, religieuses et économiques.* »<sup>1</sup> En effet, ce lieu offre à ces usagers plusieurs fonctions lui permettant de devenir un endroit très attractif. Toutefois, ce dernier éprouve des problèmes qui résultent essentiellement d'une abondance de boutiques de commerces qui s'installent particulièrement au RDC. A cela on s'ajoute, une forte concentration des rues commerçantes et du commerce de détail. Il convient de signaler, que l'ensemble des habitations occupées par leurs possesseurs, est en nette recul dans ce secteur, alors que les maisons en location pour des activités commerciales, s'accroissent évidemment. La photo 53 suivante argumente ce propos.

Fig 53 : une abondance de commerce situé au R D C dans le 3ème secteur.



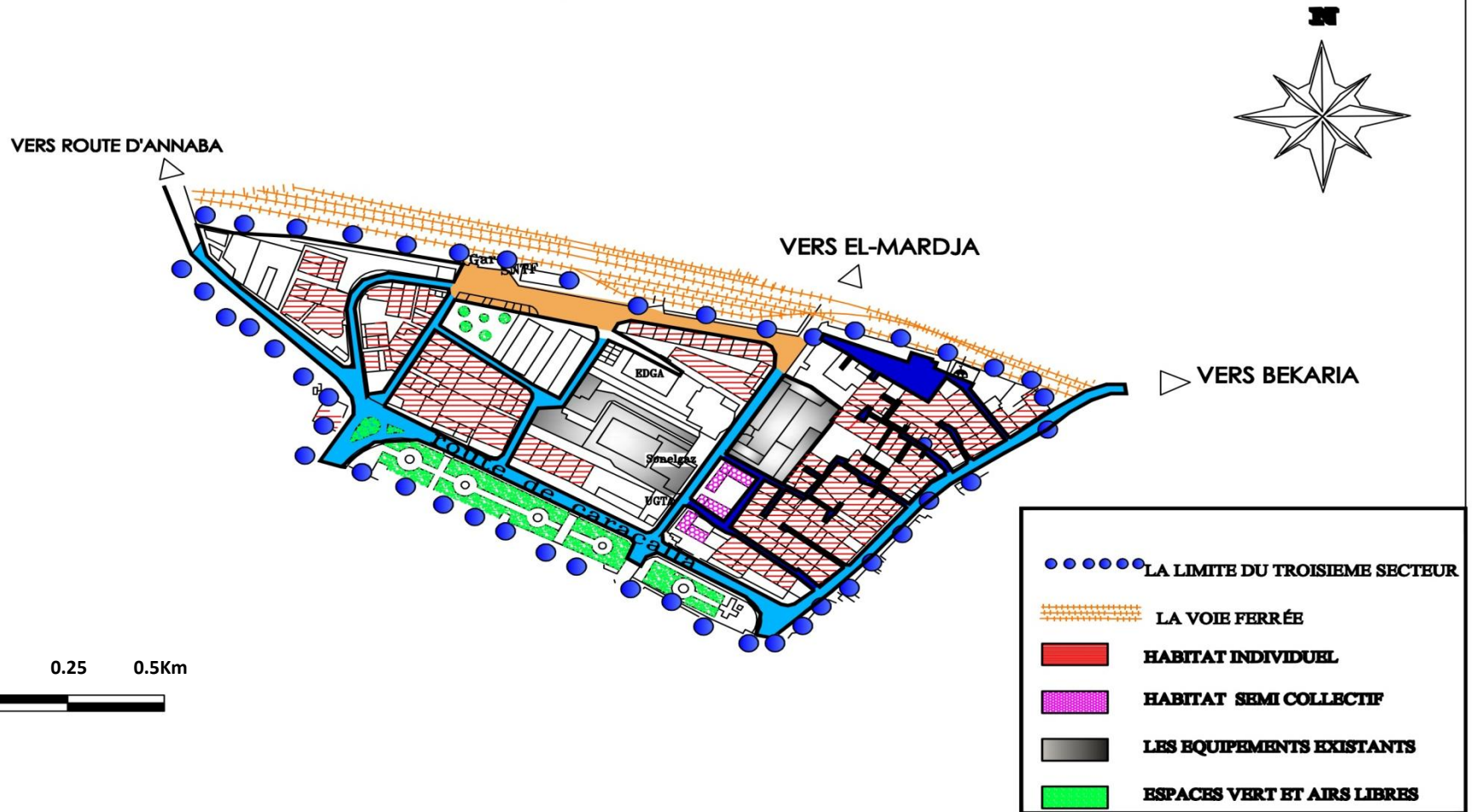
Source : étudiant, février 2015.

Suite à nos sorties sur terrain on a pu déduire que ce secteur est considéré comme un noyau très dense, comparativement au deuxième secteur. Ce dernier possède plusieurs avantages, nous citerons en l'occurrence : la diversité d'équipements, de commerce et d'activités tertiaires. Ces atouts, une fois ont été prises en charges et mises en valeur, elles peuvent participer à l'essor économique et touristique de ce lieu. Hélas, ce dernier semble affecté par un certain nombre de problèmes, à savoir : la difficulté d'accessibilité, la congestion et la propagation du commerce informel, accentuée par un parc logement en dégradation progressive.

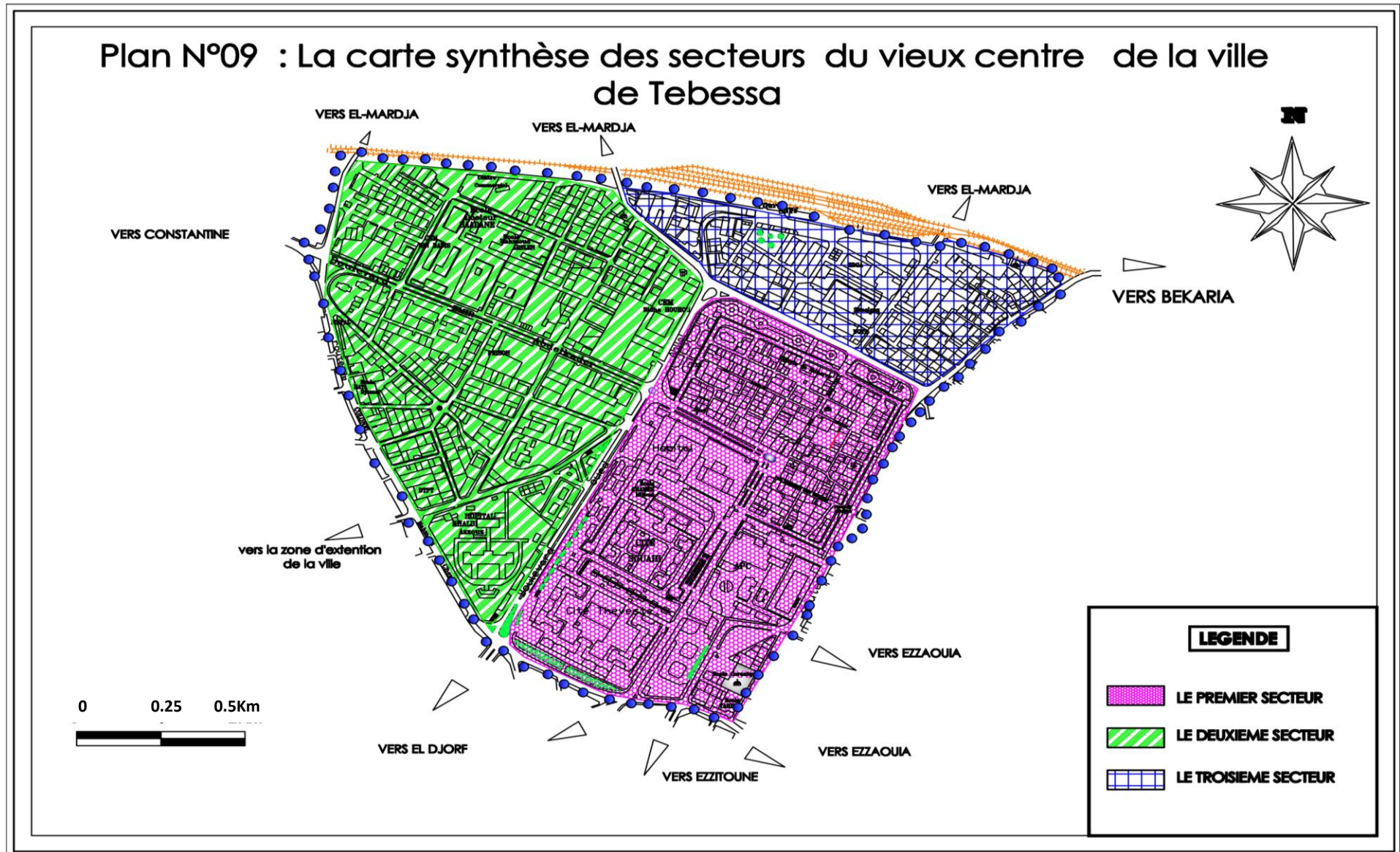
En effet, si les acteurs locaux veulent vraiment réaffecter ce secteur vers une vocation touristique, il s'avère indispensable d'entreprendre une action de requalification qui touche plusieurs volets, notamment la réhabilitation de l'habitat, la réorganisation du commerce et l'amélioration de la mobilité et le déplacement.

1 . Direction d'urbanisme et de Construction, POS N°01, centre ville de Tébessa, op cit, P : 22.

### Plan N°08 : La structure urbaine du troisième secteur du vieux centre de la ville de Tébessa



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

## 5. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à la prolifération du commerce :

Nous essayerons à travers cette partie, d'étudier la fonction commerciale dans le vieux centre de la ville de Tébessa à travers ses deux aspects : formel et informel. En signalant que « Sur un Total de 7969 magasins commerciaux immatriculés dans la ville de Tébessa, ce vieux centre concentre 13.46 % de locaux commerciaux, soit un totale de 1073 magasins. »<sup>1</sup>.

Il convient de noter, que l'activité commerciale dans ce centre se trouve dans tout les secteurs et plus particulièrement dans la partie centrale de l'intra-muros et le long des grandes rues (rue colonel Mohammed chérif ; Rue oued Ahlale ; Rue 11 décembre; Rue des martyres). Généralement, les échanges commerciaux se manifestent sous forme d'un assemblage de nombreux magasins qui se trouvent en continuités successives le long des abords de routes mécaniques (Fig 54) et piétonnières (Fig 55) de l'hyper-centre. Ces abords se voient maintenant exploités par plusieurs magasins de commerces qui grignotent progressivement nombreux tranches de logements spécialement ceux de l'intra-muros.

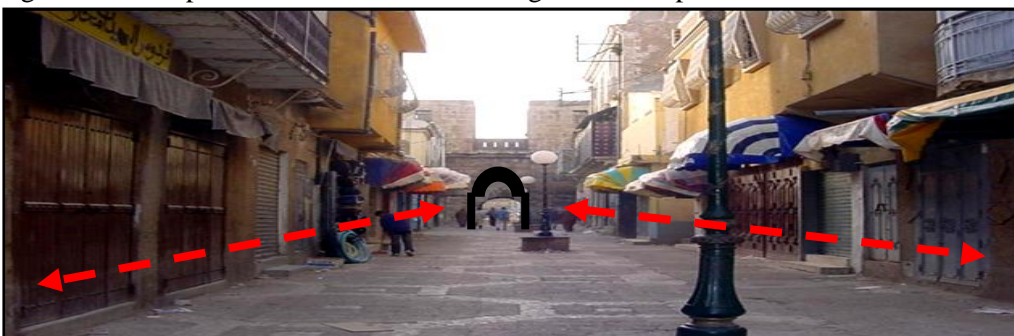
En fait, l'hierarchisation de nombreuses boutiques de commerces est un atout important pouvant contribuer au développement socio-économique du vieux centre. Car ce sont ces magasins qui font l'aspect vital du ce lieu, et par conséquent, ils consolident sa distinction et son rayonnement. Mais parfois, ces boutiques deviennent, dans le sens opposé, un handicap qui participe certainement dans la congestion du vieux centre. Les photos ci-après nous confirment clairement la prolifération des magasins commerciaux.

Fig 54 : la prolifération des magasins le long de l'axe est-ouest (extra-muros)



Source : photo prise après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

Fig 55 : la multiplication du commerce le long des routes piétonnières de l'intra-muro



Source : photos prise après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

1 . Selon les dernières statistiques rendues public en 2014 par la direction du commerce de la wilaya de Tébessa.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant a sa mise en tourisme.**

Compte tenu de ce qui précède, on n'estime que le vieux centre de la ville de Tébessa se présente comme un lieu par excellence, pour l'implantation du commerce sous ses différentes formes. En réalité, ce dernier rassemble dans son air, plusieurs branches d'activités commerciales qui sont divisés à notre sens de la façon suivante :

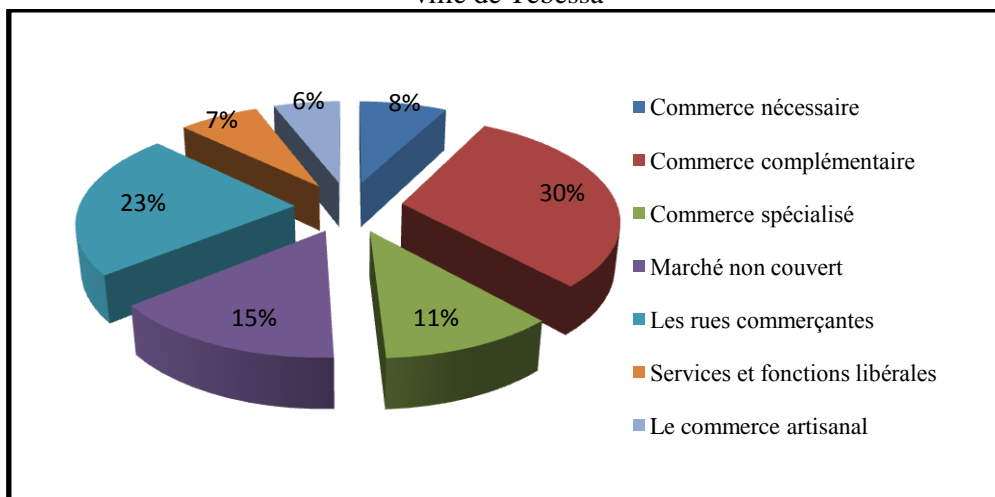
- **Commerce de première nécessité** : Légume, fruit, épicerie, boulangerie, pharmacie, boucherie, poissonnerie...etc .
- **Commerce complémentaire** : Electroménagère, meubles, tapisserie, jeux d'enfant, chaussure, cafeteria, pizzeria, pâtisserie...etc.
- **Commerce spécialisé**: taxi phone , librairies , cyber-Internet , labo-photo , garderie , coiffure , fleuriste , instrument du music , bijouterie , cosmétique.
- **Les rues commerçantes** : elles incluent des boutiques et des magasins de commerces de toutes sortes implantés dans quelques parties du vieux centre.
- **Le commerce d'Artisanat** : il inclut les bijoutiers, les magasins de tapis, les plâtreries, les menuiseries, les ferronneries, et les magasins de meubles traditionnels et les boutiques d'objet d'art et de décoration.
- **Les produits de prestations de services et les divers cabinets privés** : d'architecture, d'avocat, de comptabilité et des notaires .....etc. Nous essayerons dans le tableau 23 ci-après d'illustrer les branches d'activités du commerce de détail implantés dans le vieux centre de Tébessa.

Tableau 23 : la classification du commerce dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

Désignation	Surfaces m <sup>2</sup>	Nombres
Commerce nécessaire	4050,34	135
Commerce complémentaire	16000,89	400
Commerce spécialisé	5750,47	115
Marché non couvert	7812.52	02
Les rues commerçantes	12000.00	150
Services et fonctions libérales	3700,09	148
Le commerce artisanal	3075,47	123
<b>TOTAL</b>	<b>32577.26</b>	<b>1073</b>

Source : direction de commerce (DC Tébessa), POS N°01+ enquête élaboré sur site par l'étudiant, Avril 2015.

Digramme 09 : la distribution du commerce de détail par branche d'activité dans le vieux centre de la ville de Tébessa



Source : graphe élaboré par l'étudiant, Avril 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

À partir de la lecture du graphe 09 précédant, on remarque une concentration du commerce complémentaire et spécialisé soit un pourcentage estimé de (41%) au détriment du commerce nécessaire (8%). Ce type de propagation est dû à la régression de la population qui réside dans le vieux centre de Tébessa, ce qui a poussé les propriétaires à transformer le rez-de-chaussée des habitations en locaux de commerce de type complémentaire et spécialisé, en englobant à la fois plusieurs magasins de restauration, des cafétérias, des boutiques d'habillements, et des locaux de shopping de différentes sortes. En bas, des photos démontrant clairement ce constat.

Fig 56 : la propagation du commerce complémentaire et spécialisé au détriment du commerce nécessaire.



Source : photos présent après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

Contrairement aux boutiques libres et rues commerçantes, il convient de noter que de nombreux habitants vont couramment aux deux marchés non couverts qui se situent au nord de l'intra muros à proximité de la gare de transport urbain. Ces marchés libres appelés – souk alfalahe- sont considérés comme un lieu d'échange important pour différentes raisons, à savoir : (la diversité des choix, des prix, et de la qualité). La photo 57 qui suit, nous présente une vue concernant ces marchés.

Fig 57 : le marché non couvert dit - souk alfalahe-, un lieu commercial à forte attractivité humaine



Source : photo présent après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

A l'appui de l'analyse précédente, il s'avère que le vieux centre de la ville de Tébessa se voit comme l'endroit le plus approprié pour l'installation de nombreuses activités commerciales. Malheureusement, cet avantage tend à se convertir en inconvénient car il a engendré plusieurs problèmes dans le vieux centre, à savoir :

❖ **Le déclin de l'artisanat :** cette branche d'activité ne s'arrête de se baisser, pire encore, abandonnée au profit de l'implantation des activités commerciales informelles. Le pourcentage timide des artisans (6%) atteste que ce secteur est en nette régression. En fait, le développement des activités artisanales représente un important atout pour le vieux centre. La promotion de ces métiers permet d'un côté, la création des postes d'emploi et d'un autre côté, elle joue un rôle essentiel dans l'animation et l'attractivité touristique. C'est pourquoi, qu'il devint urgent d'encourager l'installation des activités artisanales rentables et durables en incitant l'investissement dans ce domaine. Les figures 58-59 à côté, nous montrent quelques magasins d'artisanat qui ont pu survivre et faire face au déclin.

Fig 58-59 : l'artisanat un secteur qui ne cesse de décliner dans le vieux centre.



Source : enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

❖ **La congestion du vieux centre et l'apparition du Bazar :** l'augmentation de la fonction commerciale dans le vieux centre de la ville de Tébessa et le nombre de magasins qui ne cesse d'accroître, ont provoqué l'asphyxie du centre ville et des gênes de circulation et de congestion. Il y'a lieu de signaler qu'un nouveau phénomène vient de naître dans ce vieux centre, il s'agit de l'apparition des Bazards qui s'installent non seulement au RDC des immeubles mais aussi au 1ère et 2ème étage. En fait, ce phénomène de bazardisation à tendance à créer nombreux problèmes, à savoir : la concurrence, la spéculation foncière, la hausse des prix, les déchets... etc. La figure 60 qui suit, justifie ce phénomène.

Fig 60 : la prolifération des bazars dans le vieux centre.



Source : enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

**Le commerce informel :** le commerce informel a vu le jour dans le vieux centre de la ville de Tébessa à cause de la forte attractivité humaine qui caractérise ce lieu. Cette dernière a encouragé la croissance des travailleurs dans le secteur informel et qui s'établissent dans les places (cour carnot) (Fig 61), et les voies mécaniques et piétonnes (la rue des martyres, et la rue 11 décembre) (Fig 62). En effet, l'augmentation du commerce informel a consolidé l'arrivée des produits de mauvaises qualités qui mettent en danger la santé et la garantie des acheteurs. Malheureusement, ces marchandises se livrent à bas prix en évitant l'encaissement des impôts et en bénéficiant de l'immense attractivité humaine du centre. Les photos suivantes représentent clairement la prolifération de ce phénomène périlleux.

Fig 61 : le commerce informel dans les places.



Source : enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

Fig 62 : le commerce informel à l'intra-muros.



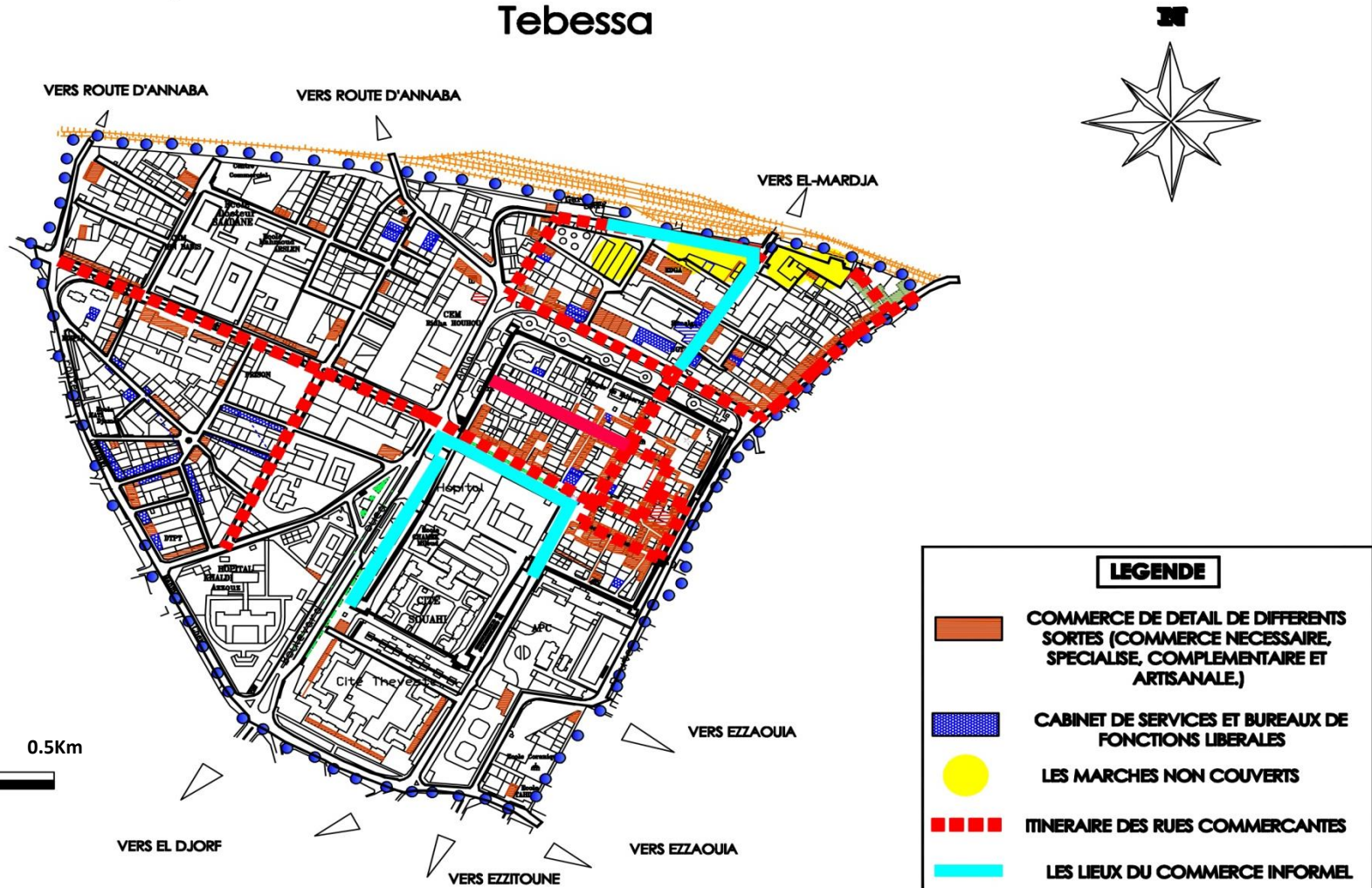
Source : enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

Compte tenu de ce qui précède, on déduit que le vieux centre de la ville de Tébessa dispose de grandes potentialités dans le secteur commercial. Ce dernier se présente comme un lieu favorable pour l'implantation du commerce sous ses différentes formes (commerce complémentaire, spécialisé et nécessaire). En fait, cet élan commercial peut jouer un rôle fondamental dans le développement touristique et économique. Ce dernier est vu comme un créateur de liens sociaux et il représente un atout important pouvant créer des opportunités d'emplois, ces opportunités peuvent être orientés vers des activités artisanales pouvant contribuer à la promotion du tourisme culturel.

Dans cette optique, le vieux centre peut s'appuyer sur son dynamisme commercial pour favoriser l'essor du tourisme. Toutefois, ce dernier éprouve certains problèmes qui résultent essentiellement dans la prolifération excessive des bazars et du commerce informel. Ce dernier doit être pris en charge par un plan d'urgence qui veille à la lutte contre ces phénomènes ennuyeux. Chaque opération menant à surveiller les activités commerciales aléatoires, doit être accompagnée d'un côté par une réglementation stricte et d'un autre côté par un control, une garantie et un suivi de la qualité.

Le plan d'action recommandé doit s'articuler, entre autre, autour de la réorganisation des activités commerciales formelles dans des marchés, l'interdiction des activités marchandes illégales qui endommagent l'authenticité du vieux centre en incitant le développement du secteur artisanal.

## Plan N°10 : La répartition du commerce dans le vieux centre de la ville de Tébessa



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

## 6. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une surconcentration des équipements :

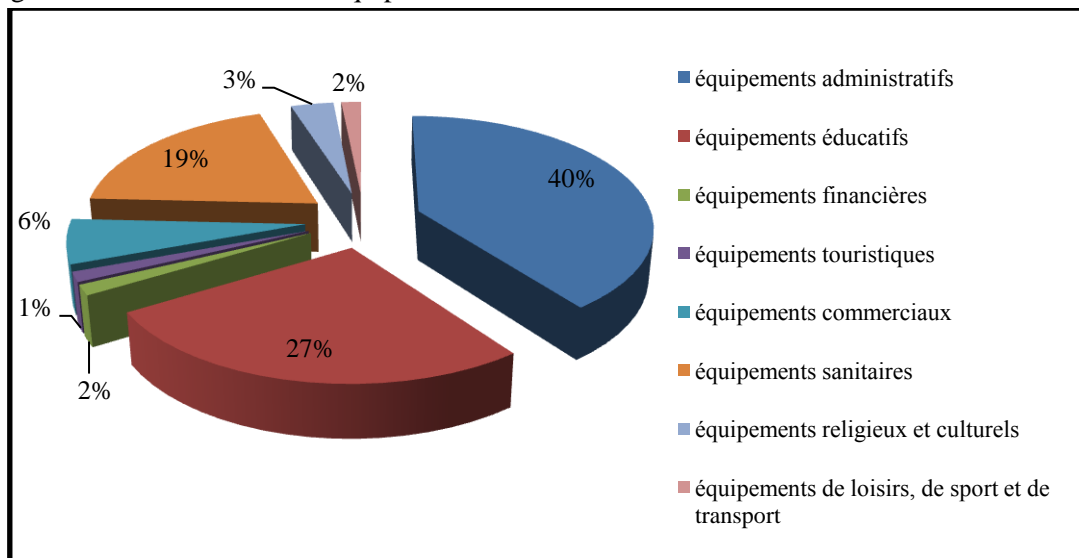
Nous essayerons dans cette partie d'étudier les différentes fonctions ayant relation aux équipements existants dans le vieux centre de la ville de Tébessa afin d'estimer le degré de rayonnement de ce dernier. À cet égard, on définira dans le tableau 24 suivant l'ensemble des équipements qui se localisent dans ce vieux centre et on déterminera la nature des fonctions les plus couramment trouvées.

Tableau 24 : la liste des équipements structurants dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

Désignation	Nombres	Superficie totale (m <sup>2</sup> )
Équipement Administratif	23	53752,52
Équipements éducatifs	11	36083,68
Équipements financières	06	2016,22
Équipements touristiques	07	1932,3
Équipements commerciaux	03	8624,67
Équipement sanitaire	02	26056,06
Équipements religieux et culturels	05	4604,9
Équipement de loisirs, et de transport	10	2118,56
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>135188.91</b>

Source : direction d'urbanisme et de construction (DUC Tébessa), POS N°01, Mars 2015.

Diagramme 10 : la surface des équipements structurants dans le vieux centre de la ville de Tébessa



Source : graphe élaboré par l'étudiant, Mars 2015.

La lecture du graphe 10 au-dessus, nous a permis de distinguer qu'il existe une diversité en matière d'équipements dans le vieux centre de la ville de Tébessa. Ce dernier regroupe plusieurs établissements éducatifs et sanitaires importants en occupant une surface estimée de 46% de la surface totale. Il y'a lieu de signaler que la diversité et la richesse en matière d'équipements et de service a engendré une forte accessibilité des habitants vers ce centre, ce qui a renforcé sa centralité et son influence au niveau interne et devant les pôles limitrophes.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Parallèlement aux équipements éducatifs et sanitaires, ce vieux centre abrite plusieurs organisations administratives (23 établissements) occupant presque la moitié de la surface totale des équipements ( Fig 63-64). Cette accumulation des équipements administratifs peut être justifiée par la valeur importante du centre, comme étant un lieu d'attraction et un point de convergence et de passage des habitants durant toutes les journées.

Fig 63-64 : quelques photos démontrant certains équipements administratives dans le vieux centre.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

En dépit de toutes ces fonctionnalités, ce noyau ancien est marqué à la fois par un manque des équipements culturels, financiers, artisanaux et de loisir. Ces derniers sont très insuffisants que ce soit au niveau quantitatif ou qualitatif. A cela on s'ajoute le déclin des équipements touristiques qui sont approximativement abandonnés et qui n'offrent pas des services adéquats en matière de prestations touristiques. Parallèlement aux handicaps précités, de nombreuses observations viennent de démontrer que l'état physique des équipements touristiques et culturels n'encourage pas les touristes à y séjourner. Car ces derniers présentent dans leur majorité des détériorations importantes. A cela, on s'ajoute d'autres inconvénients notamment l'usure et la dégradation visible.

Fig 65 : un équipement touristique dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

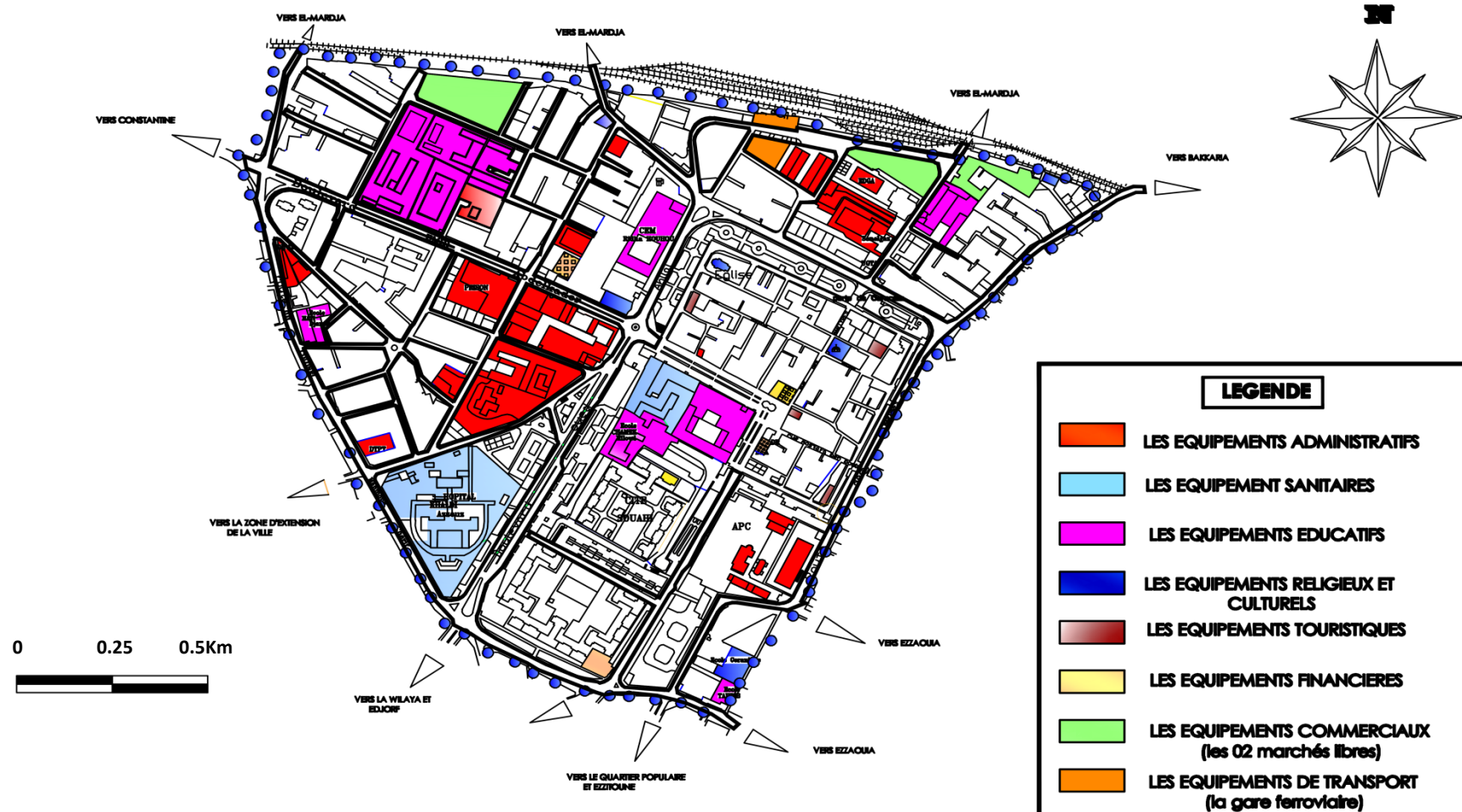


Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

A l'appui de ce qui a été avancé, on déduit que le vieux centre de la ville de Tébessa présente une forte richesse en matière d'équipements structurants. Plusieurs types de services se dispersent et se concentrent dans ce lieu, tels que les équipements relatifs à la santé, l'administration, l'éducation, la culture, le tourisme, et autres. En fait, cette diversité se voit aujourd'hui comme un synonyme d'une forte centralité et d'immense attractivité. Elle se manifeste comme un paramètre important favorisant l'animation et l'autosuffisance. Soit un important atout pour la promotion et le développement touristique.

Cependant, si les acteurs locaux veulent relancer le secteur touristique dans ce vieux centre, il serait opportun et très utile de procéder à la modernisation et le perfectionnement de l'image des équipements qui se trouvent en état d'abandon et la consolider par des établissements touristiques et culturels et ce afin de garantir une image plus contemporaine en attirant dorénavant les étrangers et les vacanciers.

## Plan N°11 : Les équipements structurants dans le vieux centre de la ville de Tébessa



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

## 7. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à une mobilité accrue :

Nous aborderons dans cette partie l'ensemble des atouts et des faiblesses relatifs à la mobilité et l'accessibilité. Toutefois, avant d'aller plus en profondeur dans notre analyse, il convient de signaler que le réseau routier qui assure la mobilité dans le vieux centre de la ville de Tébessa a été installé par les français sous l'apparence d'une grille perpendiculaire en damier, accompagnée de larges boulevards avec d'immenses carrefours. Le principe d'aménagement de ce réseau s'appuie principalement sur la continuité du centre avec ses alentours, par des rues droites et hiérarchisées (rue primaire, secondaire et tertiaire). L'hiérarchisation de ces routes sont dictée par deux chemins obligatoires : le premier donnant à la route nationale n°10 et l'autre vers la route nationale n°16. Ces deux routes sont considérées actuellement comme la colonne vertébrale de Tébessa. Les figures 66-67-68, en bas, nous illustrent l'hiérarchisation du réseau routier du vieux centre.

Fig 66 : Route primaire.



Fig 67 : Route secondaire.



Fig 68 : Route tertiaire.



Source : Étudiant, Mars 2014.

De nombreuses sorties sur terrain viennent de confirmer que l'accessibilité à la partie intra-muros du vieux centre, est assurée par quatre portes qui se trouvent percées au niveau de la muraille byzantine. De ces quatre portes, se développe un réseau de voies étroites, tout à fait piétonnes. En ce qui concerne l'accessibilité à la partie extra-muros, elle est assurée par une large trame viaire composée de plusieurs routes. Ces routes sont agencées les unes aux autres afin de garantir un bon fonctionnement du vieux centre. Elles permettent d'un côté une excellente organisation interne, et d'un autre côté, elles consolident l'attractivité de ce lieu.

En effet, cette attractivité a été traduite au niveau spatial par une forte fréquentation humaine, là où la population résidente s'y dirige en utilisant plusieurs moyens de déplacements. Ces moyens varient entre modes de déplacement individuel, à savoir : le véhicule particulier, les deux-roues ou la marche à pied. En outre, des possibilités de déplacement en commun ont été mises en place grâce à l'existence de la gare ferroviaire (Fig69), ainsi de l'arrêt de bus (Fig70) et l'arrêt de taxis (Fig71). En fait, la diversité des moyens de transport utilisés pour se rendre au vieux centre, représente un important atout pour la ville de Tébessa en la matière. Mais, malheureusement, ces derniers éprouvent des entraves à savoir : l'usage abusif de la voiture et la précarité du transport en commun.

Fig 69 : Gare ferroviaire.



Fig 70 : Station de bus.



Fig 71 : Station de taxis.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015

### 7.1. Les entraves de la mobilité dans la partie intra-muros :

Suite à nos sorties sur site, on a pu déduire que l'intra-muros du vieux centre de la ville de Tébessa est pratiquement le lieu le plus accessible de toute l'agglomération. Cependant, la mobilité dans ce dernier se voit affectée par un certain nombre d'handicaps qui se résument comme suit : la saturation des portes (Fig 72) et l'exiguïté des voies (uniquement 6 mètres de largeur) (Fig73) aggravée par un état détérioré de la chaussée (Fig 74). A cela on s'ajoute d'autres problèmes provoqués par des commerçants ambulants qui participent dans l'obturation des voies par leurs pratiques informelles et nuisibles.

Fig 72 : Saturation des portes.

Fig 73 : Exiguïté des voies.

Fig 74 : Détérioration de la chaussée.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

### 7.2. Les entraves de la mobilité dans la partie extra-muros :

Parallèlement aux handicaps signalés dans la partie intra-muros, on a pu enregistrer plusieurs handicaps dans la parties extra-muros et qui peuvent se résumer dans les point suivants: la densité élevée de la circulation mécanique, accentuée par l'implantation des bouchons dans nombreux points, l'embouteillage et l'engorgement du trafic. Cet état de fait a participé à la congestion du vieux centre et aux autres gênes particulièrement la pollution, l'encombrement, et enfin l'insécurité. Nous signalant par la présente, que suite aux nombreuses sorties sur terrain, nous avons pu constater qu'il existe dans quelques rues, des cas d'opposition entre le déplacement piéton et mécanique. Toutes ces gênes et leurs conséquences affectent la sécurité routière et la facilité de la mobilité au niveau du vieux centre. Ci-dessous, quelques photos dévoilant nettement le phénomène de congestion au niveau du vieux centre de la ville de Tébessa.

Fig 75-76 : l'engorgement et la congestion du trafic.

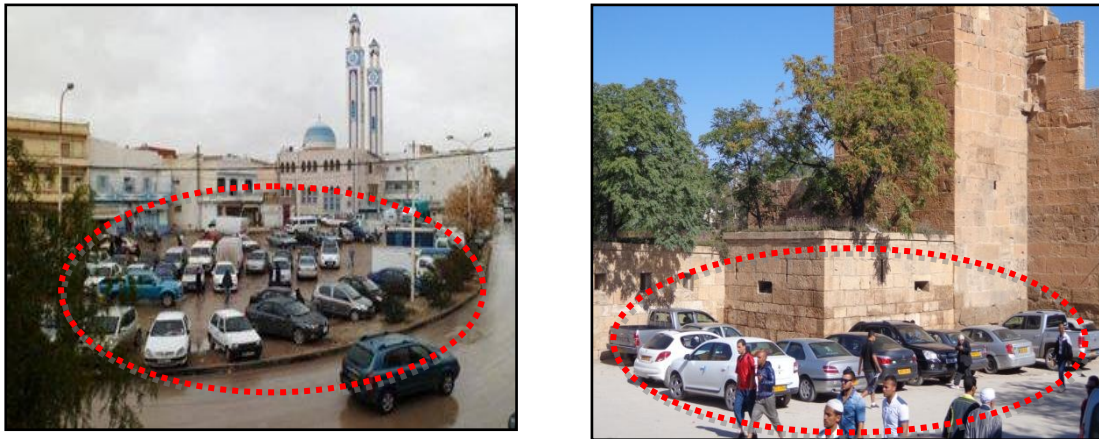


Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Outre les problèmes précités, on peut également noter, une insuffisance certaine des parkings ce qui cède le lieu à des stationnements nuisibles qui changent l'apparence de site, en dénaturant de ce fait le paysage urbain (Fig 77-78). Il convient de signaler que l'insuffisance des aires de stationnement au centre ville est due notamment au grand nombre de passagers et au flux de migrations-pendulaire quotidienne. Ce flux a encouragé les jeunes chômeurs à approprier les espaces publics et les abords des rues pour en faire des parkings lucratifs sans avoir la permission de l'autorité concernée.<sup>1</sup>

Fig 77-78 : stationnement anarchique au sein des places et aires libres, un phénomène caractérisant la mobilité dans le vieux centre de la ville de Tébessa



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015.

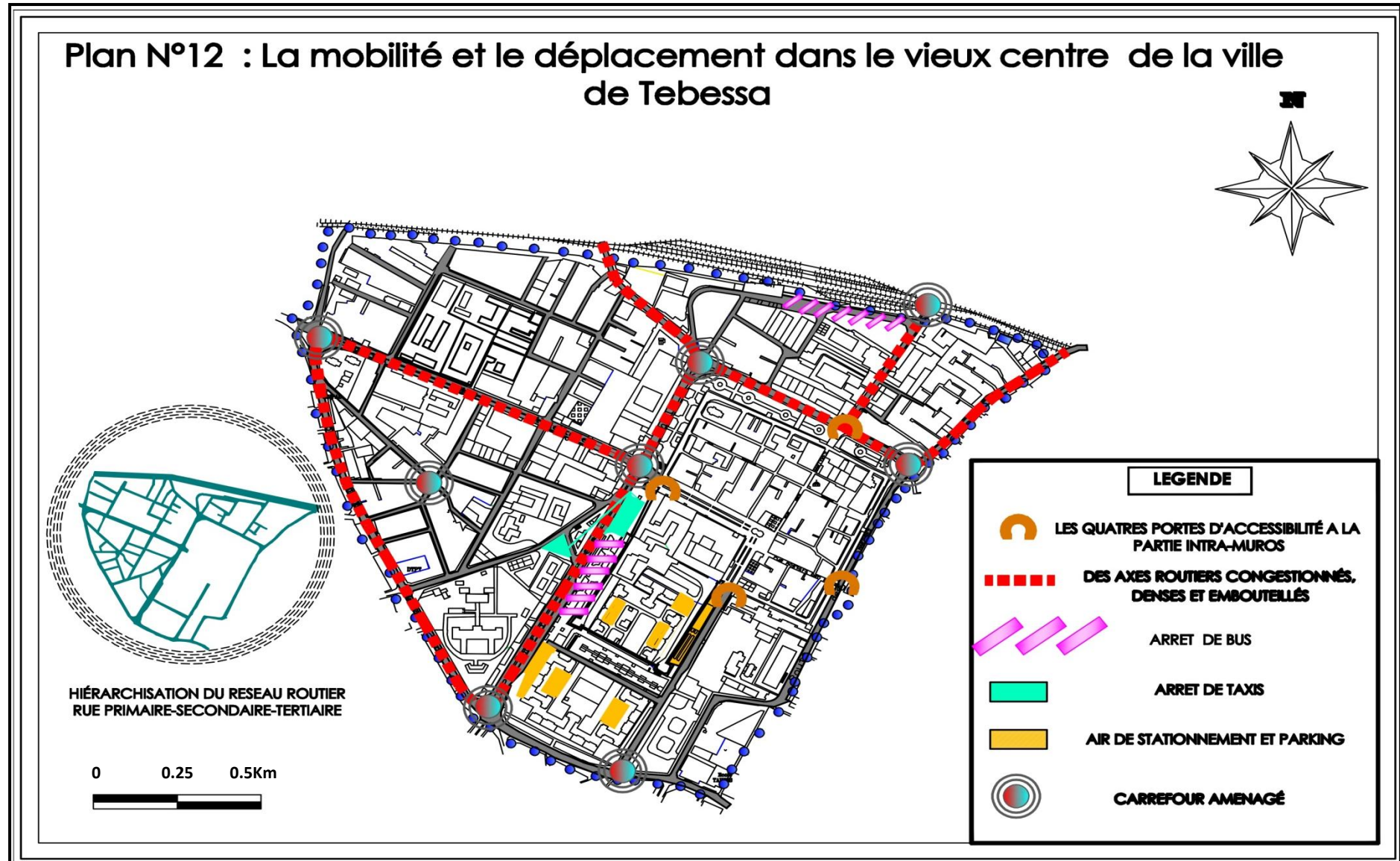
A la lumière de ce qui a été dit, il paraît que le vieux centre de la ville de Tébessa, se distingue par un réseau routier hiérarchisé (rue primaire, secondaire et tertiaire). La plupart de ces rues se convergent vers ce centre, en assurant une bonne liaison entre ce lieu et les autres quartiers.

Parallèlement à l'atout précité, le vieux centre est doté de moyens de déplacement individuels et collectifs qui permettent une bonne accessibilité. En outre, ce dernier possède un avantage important celui, la gare de chemin de fer et la gare de transport en commun. En fait, tout ces privilèges peuvent jouer un rôle déterminant dans le développement socio-économique et touristique de ce lieu, d'une part et d'autres parts, elles facilitent le déplacement des habitants et des visiteurs et consolident l'attractivité de ce territoire.

Toutefois, il apparaît que l'accessibilité élevée vers ce centre a engendré une mobilité aigue. Ce dernier souffrirait d'un vrai obstacle de congestion, progressivement dangereux, accentué par un manque d'aires de stationnement et d'une asphyxie du mouvement.

Face à ce défi qui s'établit jour après jour et afin d'améliorer l'attractivité touristique de ce lieu, il s'avère essentiel de se diriger à mettre sur terrain, un nouveau plan de déplacement qui permet de restructurer la circulation urbaine de la ville entière, tout en dégageant la congestion au niveau du vieux centre. Il est aussi primordial que les pouvoirs publics se lancent dans une action volontariste axée particulièrement sur l'amélioration de la mobilité, la création des parkings et l'encouragement de transports en communs de qualité. À cela on s'ajoute la nécessité de mettre en place des procédures dissuasives afin de lutter contre le phénomène des parkings informels.

<sup>1</sup> . Enquête établie par l'étudiant sur site, Février 2015.



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

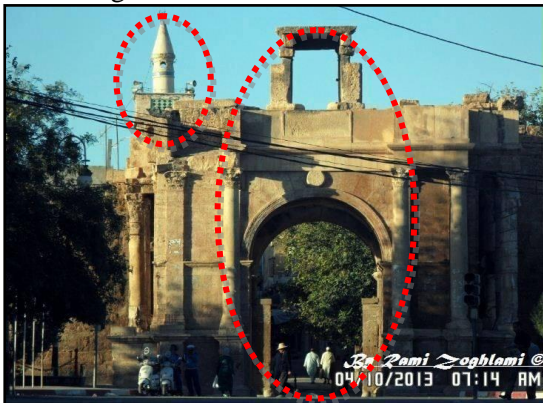
## 8. Le vieux centre de la ville de Tébessa face à un paysage dense :

Nous apporterons dans ce qui suit une petite analyse du cadre paysager du vieux centre de la ville de Tébessa en essayant par la présente d'identifier le cadre de vie des habitants et du visiteur à travers l'étude des éléments de repérage et d'attrait.

En effet, la lecture du vieux centre de la ville de Tébessa se présente par un paysage urbain varié qui prend deux visages intra-extramuros. L'intra – muros est un point d'appel pour les visiteurs, il constitue le centre vital du vieux centre. Sa spécificité est l'alignement des immeubles imposants à apparence colonial tout le long de la voie public, en produisant de ce fait une belle vue. Parallèlement à l'aspect précité, l'intramuros concentre dans son air d'influence une variété inestimable de vestiges archéologiques. Il s'agit en fait, d'un voyage guidé dans l'histoire à travers un véritable musée à ciel ouvert qui expose un ensemble de monuments historiques les plus emblématiques.

Ces monuments attestent aujourd'hui de l'empreinte laissée par de nombreuses civilisations et préservent incontestablement un vrai charme attaché à l'histoire de la ville de Tébessa. Ces derniers de part leur cachet architectonique, leurs pierres, leur symbolisme et leur monumentalité, donnent au vieux centre sa particularité, sa distinction, son rayonnement et sa grandeur. Ces témoignages, une fois ont été mises en valeur, elles permettent de rapprocher les visiteurs et contribuent énormément à la création d'un flux touristique. Les figures 79-80 ci-après illustrent ce propos.

Fig 79-80 : le vieux centre est un musée à ciel ouvert riche des monuments historiques.



Source : Rami zoghلامي, photographe amateur, novembre 2013.

A l'encontre de l'intra-muros, la lecture de l'extra-muros est le résultat d'une apparence française. Sa typologie représente parfaitement l'architecture coloniale, les constructions sont généralement des bâtisses de forme cubique avec une toiture inclinée. Ces derniers sont agglomérés dans des îlots compacts caractérisés par des façades monumentales avec des embellissements et de larges baies qui s'ouvrent sur l'extérieur. Ces ouvertures sont souvent accompagnés de petites balcons avec un ornement modéré et harmonieux. (Fig81)

Fig 81 : Vue d'ensemble extra-muros.



Source : photos prise après enquête sur terrain, étudiant, Avril 2015

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Outre le caractère particulier cité auparavant, plusieurs sorties sur terrain viennent de confirmer que la façade urbaine du vieux centre de la ville de Tébessa est ornée par une collection d'aménagements paysagers situés le long de la muraille byzantine. Il s'agit en fait, d'un ensemble d'airs de détente et de loisir affectés à des usages publics. (Fig 82-83-84). Ces derniers favorisent le bien être des citoyens et des visiteurs et animent les rencontres sociales, mais malheureusement, ils sont menacés dans leur existence à cause du manque d'entretien.

Fig 82-83-84 : Les aménagements paysagers dans le vieux centre de la ville de Tébessa.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

Parallèlement aux aménagements paysagers, le vieux centre possède un jardin public, aménagé par un grand jet d'eau, de mobilier urbain et des airs boisés (Fig 85). Ce dernier se situe au sud de l'intra-muros, et il se présente comme un lieu de promenade et d'agrément. Néanmoins, le manque de maintenance, est une entrave majeure pour sa pérennité.

Fig 85 : Jardin de l'APC au niveau du vieux centre de la ville de Tébessa.



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

En ce qui concerne les places, le vieux centre possède deux placettes, la première appelée place 1<sup>ère</sup> novembre (cour Carnot). Cette dernière se trouve au sein de l'intra-muros, elle est considérée comme un espace d'animation, d'échange et de convivialité. Malheureusement, cette place pleine de mémoire et léguée par l'histoire, se voit squattée par des vendeurs qui exercent des activités commerciales informelles, en provoquant de ce fait, sa dénaturation et sa congestion. Pire encore, ces commerçants s'emparent parfois l'endroit même pour en construire des kiosques sans respecter le caractère antique du lieu. Les photos ci-après, nous démontrent l'état de la place avant et après exploitation par les commerçants ambulants.

Fig 86-87 : la place 1<sup>ère</sup> novembre, un unique espace urbain vital et vivant existant dans l'intra-muros



Source : Collection d'étudiant, fr.alltravels.com , Février 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

La deuxième place est celle des martyres, c'est une esplanade limitrophe à l'intramuros, elle joue un rôle d'articulation entre l'ancien tissu et les logements collectifs. La conception rectangulaire de cette place favorise la rencontre, le contact et permet l'établissement des relations humains conviviaux. Cependant, l'état dégradé de son mobilier urbain, nécessite une attention toute particulière. Ci-après, certaines figures démontrant clairement l'état actuel de cette place.

Fig 88-89 : vue concernant la place des martyres



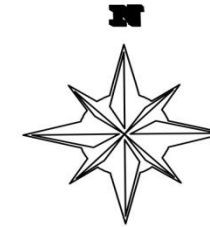
Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Février 2015.

En résumé de ce qui a été dit, il paraît que le vieux centre de la ville de Tébessa est un lieu attrayant et riche en termes de paysage. Il propose à ses visiteurs un paysage séduisant, mélangé entre ancien et nouveau, et orné en patrimoine et constructions coloniales. En fait, la diversité du paysage dans ce vieux centre est considérée comme étant un véritable atout pouvant développer l'activité touristique. Cependant, il s'avère que ce dernier est loin d'une vraie exploitation car il est entrain de subir des fortes agressions venant de l'homme, voire de la nature.

A cet effet, les acteurs locaux doivent procéder à la mise en valeur de ce paysage en le rendant plus bon et plus fascinant. Également, il est indispensable de mettre en place des programmes d'embellissement et de réaménagement ayant pour but la création d'une nouvelle image, en conformité avec le mode de vie contemporain.

L'action devrait prendre en considération dorénavant le caractère artistique de ce paysage et sa revalorisation par une démarche de mise en scène, autrement dit, une démarche qui rend ce paysage mieux visible et signifiant. Cependant, il serait très utile et bienfaisant que le renforcement du paysage urbain ne porte pas atteinte au cachet historique et patrimonial, symbole de la ville de Tébessa.

### Plan N°13 : Le paysage urbain dans vieux centre de la ville de Tébessa



#### LEGENDE

- L INTRA-MUROS, UN POINT DE REPERE POUR LES HABITANTS ET LES VISITEURS
- PAYASAGE URBAIN A L EXTRA-MUROS A APPARENCE COLONIALE
- PAYASAGE URBAIN A L EXTRA-MUROS A APPARENCE ARABO-MUSULMANE
- LE JARDIN DE L'APC, UN LIEU DE CONTACTE ET DE PROMENADE
- LA PLACE 1 ER NOVEMBRE, UN PIONT D'APPEL ET DE COMMERCER
- LA PLACE DES MARTYRES, UN LIEU DE RENCONCOTRE ET D'ECHANGE SOCIAL
- DES AMENAGEMENT PAYASAGERES SUR LES ABORDS DE LA MURIALLES BYZANTINES
- DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES EMBLEMATIQUES ET PITTORESQUES




0 0.25 0.5km

Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

## 9. Le patrimoine culturel urbain et les monuments historiques dans le vieux centre de la ville de Tébessa :

Nous présenterons en ce qui suit l'ensemble du patrimoine culturel urbain du vieux centre de la ville de Tébessa. Il s'agit en fait, d'une collection de sites archéologiques et historiques qui témoignent des diverses époques qu'a connus la région.

**Tableau 25 : Le patrimoine culturel urbain et les monuments historiques dans le vieux centre de la ville de Tébessa**

Désignation du monument	Description	Photo
<p><b>9.1. La muraille byzantine et ses quatorze tours:</b> construites aux environs des années 535-538 après J.C par le général Salomon. classée patrimoine national le 19/10/1982.</p>	<p>La muraille byzantine est l'un des plus grands monuments archéologiques de Tébessa qui a pu conserver toutes ses caractéristiques architecturales, en dépit de longues années passées depuis sa construction. La muraille byzantine est caractérisée par ses quatorze tours, « <i>elle prend la forme d'un rectangle de 320 mètres de longueur et de 280 mètres de largeur. Les murs de l'enceinte ont une hauteur de 9 à 10 mètres.</i> »<sup>1</sup></p>	<p><b>Fig 90 : La muraille byzantine.</b></p>  <p>Source : photo d'archive, collection d'étudiant, Février 2015.</p> <p><b>Fig 91 : L'une des tours.</b></p>  <p>Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>
<p><b>9.2. Les portes :</b> la muraille byzantine est percée par quatre portes qui sont les suivantes :</p>	<p><b>Porte de Caracalla: (arc de triomphe romain) :</b> C'est l'un des principaux monuments de Tébessa, et sans doute le plus beau, il égale en valeur le monument de Janus à Rome. « <i>Il fut bâti en l'an 211 - 212 et achevée en 214 – 215 sous la dynastie Séverine, en hommage au commandeur Caracalla.</i> »<sup>2</sup> L'arc fut classée patrimoine national protégé depuis 1982.</p>	<p><b>Fig 92 : Porte de Caracalla.</b></p>  <p>Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>

1 .Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, la conservation de la muraille byzantine de Tébessa, genèse historique, 2013, P P : 04-05.




2 . Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa, Carte touristique : Tébessa joyau de l'histoire et de la nature, 2013, P : 06.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant a sa mise en tourisme.**

<p><b>Suite des portes :</b></p>	<p><b>Porte de Salomon :</b> elle fut construit à l'époque byzantine en 535 - 538 après J.C, elle se situe sur la façade est de la muraille, et elle prend la forme d'une porte fortifiée et un passage vouté en encorbellement de 2.80 m de longueur et 3.40 m de hauteur.</p>	<p align="center"><b>Fig 93 : Porte de Salomon</b></p>  <p align="center">Source : photos prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>
	<p><b>Porte Ain challa:</b> elle fut construite en 535 - 538 après J.C et détruite a l'époque colonial. Aujourd'hui, Elle représente un air de stationnement anarchique qui assure la liaison de noyau ancien avec le reste des quartiers avoisinants.</p>	<p align="center"><b>Fig 94 : Porte Ain challa</b></p>  <p align="center">Source : photos prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>
	<p><b>Porte de Constantine:</b> Cette porte a été construite par les colons entre 1856 et 1866 et ce afin d'améliorer les fortifications anciennes. Malheureusement elle n'a pas connue une continuité parce qu'elle a été détruite à la fin de l'année 1958.</p>	<p align="center"><b>Fig 95 : Porte de Constantine</b></p>  <p align="center">Source : photos prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>
<p><b>9.3. Le temple de Minerve :</b> fut élevé en l'an 217.</p>	<p>« <i>Cet édifice religieux fut consacré à l'adoration de Minerve, la déesse de la sagesse chez les romains.</i> »<sup>1</sup>. La forme de ce temple est rectangulaire (8 m x 6.75 m), surélevé de 2,5 mètres, il est porté par des colonnes ornées et des frises aux gravures a signification religieuse. Il demeure encore parmi les meilleurs édifices de l'époque romaine et en 1920, il est devenu un musée archéologique ; ou sont exposés divers vestiges et objets, et des plaques de mosaïque.</p>	<p align="center"><b>Fig 96 : temple de minerve</b></p>  <p align="center">Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>

1 . Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, guide culturel du Patrimoine et des Arts de la wilaya de Tébessa, op cit, P : 37.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**




<p><b>9.4. L'église :</b> construite à partir de 1885</p>	<p>Cette église fut élevée à l'intention de la communauté chrétienne ayant séjourné à Tébessa, qui accueillait des vagues de colons, pour pratiquer leur rites religieux. <i>« En 1971, l'église fut transformée en musée d'antiquités, comprenant un grand nombre d'objets anciens, des témoins de consécration, ainsi que des frises et des gravures en mosaïque, aujourd'hui elle est en bon état et garde sa beauté d'origine. »</i><sup>1</sup></p>	<p align="center"><b>Fig 97 : L'église</b></p>  <p align="center">Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>
<p><b>9.5. La mosquée El Atiq:</b> Elle fut bâtie durant la période ottomane en 1842</p>	<p>La mosquée el-atiq est l'une des plus belles constructions islamiques de Tébessa, sa conception intérieure comporte des pierres romaines, des colonnes en marbre et des arcs ronds dissipant l'étendue de l'espace. <i>« De l'extérieur elle est surplombée d'un minaret cylindrique caractéristique des mosquées ottomanes. Aujourd'hui, elle est utilisée pour la prière et elle a su conserver sa valeur spirituelle et architecturale malgré qu'elle ait subi des transformations à l'intérieur, mais son état reste toujours dégradé et nécessite des travaux de restaurations et de conservation. »</i><sup>2</sup></p>	<p align="center"><b>Fig 98 : La mosquée El Atiq</b></p>  <p align="center">Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>
<p><b>9.6. Le cimetière de l'école Dr Saadane :</b> construit pendant la période vandale de 313-385 par Saint Augustin Classé patrimoine nationale le 01/09/1985.</p>	<p>Ce cimetière se situe à l'ouest de l'enceinte byzantine, <i>« il est unique dans son genre car il est le seul site historique qui témoigne de l'époque vandale à Tébessa, ceci est confirmé par les gravures et les indications sur les objets trouvés et qui remonte aux quatrième et cinquième siècle de notre ère, coïncidant avec l'époque vandale. »</i><sup>3</sup>. Actuellement ce site historique comporte de belles mosaïques et des objets anciens ainsi de nombreux tombeaux, dallés de mosaïques funéraires remontant à l'ère chrétienne.</p>	<p align="center"><b>Fig 99 : Le cimetière de l'école Dr Saadane</b></p>  <p align="center">Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>

1 . Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, guide culturel du Patrimoine et des Arts, op cit, P : 41.

2 . Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa, Carte touristique : Tébessa joyau de l'histoire et de la nature, op cit, P :08.

3 . Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, guide culturel du Patrimoine et des Arts de la wilaya de Tébessa, op cit, P : 42.

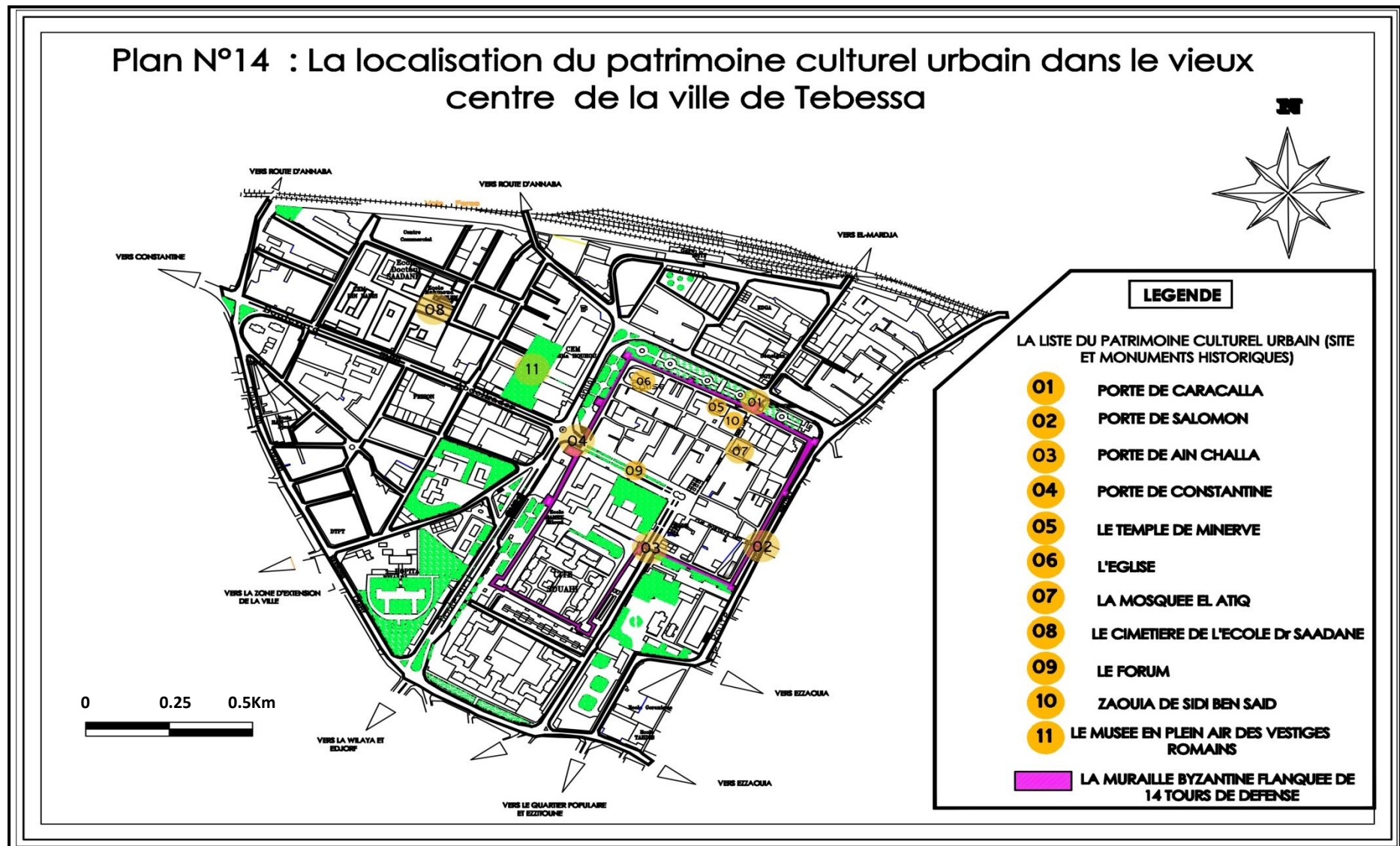
**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

<p><b>9.7. Le forum</b> Il fut bâti durant la période romaine, lorsque Thévest connut un développement inédit dans le domaine des arts et de l'architecture.</p>	<p>Le forum est considéré comme un noyau central pour la vie économique et social de la population autochtone de l'empire romain. Sa centralité est due à l'intersection des deux axes de l'organisation de la ville romaine, le 1er du nord au sud Cardo et le 2eme de l'est à l'ouest le Décumanus. Ce lieu est aujourd'hui considéré comme un pôle principal de l'animation, du commerce et du service. Sa spécificité architecturale et urbaine témoigne de l'authenticité de l'époque romaine.</p>	<p align="center"><b>Fig 100 : Le Forum</b></p>  <p align="center">Source : Collection d'étudiant, <a href="http://www.artmajeur.com/fr">www.artmajeur.com/fr</a>, Février 2015.</p>
<p><b>9.8. Zaouïa de Sidi Ben Saïd</b></p>	<p>Cette zaouïa se trouve au sein de la muraille byzantine, elle fut élevée à l'époque turque. Cette dernière est en bon état, cependant, elle nécessite désormais des travaux de restauration et de mise en valeur.</p>	<p align="center"><b>Fig 101 : Zaouïa de Sidi Ben Saïd</b></p>  <p align="center">Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>
<p><b>9.9. Le musée en plein air des vestiges romains</b></p>	<p>Ce musée comporte des ruines romaines exposés à l'air libre, il se situe sur l'extra-muros Malgré la richesse patrimoniale qu'offre ce site, malheureusement il n'est pas mis en valeur. À cet effet, il est indispensable de préserver, d'identifier et d'intégrer ce lieu tout en mettant en œuvre des mesures spécifiques pour sa sauvegarde.</p>	<p align="center"><b>Fig 102 : Le musée en plein air des vestiges romains</b></p>  <p align="center">Source : photo prise sur terrain, étudiant, Février 2015.</p>

Source : Tableau élaboré par l'étudiant sur la base de nombreux documents historiques, Février 2015.

A l'appui de ce qui a été dit, on déduit que le vieux centre de la ville de Tébessa est ancré dans l'histoire, ce dernier abrite plusieurs monuments historiques. Tous ces biens culturels constituent un vrai témoignage de la beauté, de la légitimité et de la particularité de ce site. Elles confirment en outre, que la ville de Tébessa et en particulier son vieux centre, possèdent d'un potentiel culturel considérable qui peut développer l'activité touristique, ce qui engendre des richesses, des investissements, des prestations, des postes d'emplois et en conséquence, des gains et des revenus.

A cet effet, il semble que ces vestiges et ces monuments sont des véritables atouts qui permettent désormais le rayonnement d'un tourisme culturel certain. Néanmoins, il serait urgent d'intégrer, de conserver et de sauvegarder ce patrimoine, en le protégeant contre toute action pouvant probablement causer son usure et sa disparition. Tébessa est donc responsable d'un patrimoine urbain très important, il faut être capable de garantir son intégrité, de le protéger et de le revaloriser.



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

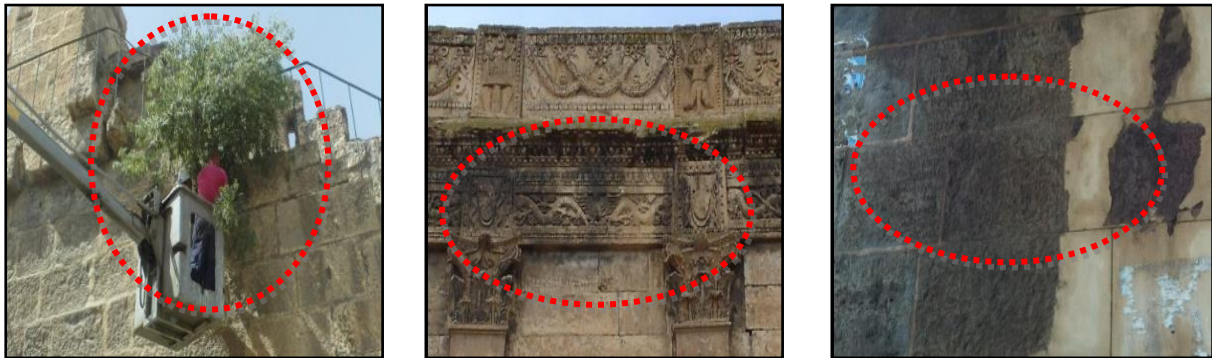
## 10. Les facteurs menaçant le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa :

On a vu précédemment dans la partie théorique que la protection, la préservation et la mise en valeur de nombreux témoignages historiques se trouvent en face à des handicaps ou bien risqués d'origines naturelles, anthropiques ou urbaines. En fait, parmi les menaces qui dégradent le patrimoine urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et qui peuvent contribuer à sa disparition, on distingue principalement les risques suivants :

### 10.1. Les facteurs naturels :

Le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa est menacé par le climat, l'effet de temps, les intempéries, l'action de l'eau ou des plantes. Tous ces risques affaiblissent les monuments anciens et engendrent leurs vieillissements, leurs usures progressives et leurs destructions. Les photos en bas, prouvent ce qui a été dit auparavant.

Fig 103-104-105 : L'usure des monuments historiques à cause des phénomènes naturels, les actions des plantes parasites, voire l'effet du temps.



Source : photos prises sur terrain, étudiant, Mars 2015.

**10.2. Les facteurs humains :** Les facteurs humains qui causent généralement la détérioration du patrimoine dans le vieux centre de la ville de Tébessa sont mentionnés ci-après : Le manque d'entretien, la négligence et le délaissement des bâtisses et d'autres abandonnées à la ruine (Fig 106). A l'encontre de l'abandon des demeures auprès de certains propriétaires, d'autres n'hésitent pas à remodeler et rénover leurs maisons en apportant des modifications et en intégrant des structures modernes surélevées (Fig 107). Hélas, ces modifications défigurent le caractère antique du vieux centre et portent atteinte à l'authenticité du lieu.

Fig 106 : Des habitations abandonnées à leurs destins      Fig 107 : Les surélévations illicites



Source : photos prises après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Parallèlement aux facteurs humains précités, il convient de signaler que la sur-densification du lieu a conduit à la création d'une grande quantité de déchets, ce qui a causé par voie de conséquence, une pollution visuelle et une multiplication des dépotoirs anarchiques, voir même, les zones sauvages de collecte des déchets ménagères (Fig 108). Cette état de fait, affecte la santé de la population et défigure l'aspect paysager du ce noyau ancien en précipitant la dégradation des monuments historiques. Finalement, et avec souci, le principal risque humain pouvant causer l'usure des ruines romaines, est celui les actes de vandalisme qui découlent du manque de conscience civique et le déclin de la sensibilisation. Les figures suivantes, vont éclairer ces phénomènes périlleux.

Fig 108: La propagation des dépotoirs anarchiques.



Fig 109 : Les actes de vandalisme.



Source : photo prise après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

**10.3. Les facteurs urbains :** Parmi les facteurs urbains qui participent le plus souvent à la dégradation du patrimoine culturel, nous citerons en l'occurrence, l'étalement urbain, la congestion à cause de la circulation mécanique, le manque d'air de stationnement qui conduit généralement à l'exploitation des abords des monuments historiques. A cela on s'ajoute d'autres facteurs urbains, à savoir : sous la pression et l'effet de l'urgence, des opérations de viabilisation, restructuration, et requalification irresponsables, arrêtés par les autorités centrales et locales ont été mal-faites, chaotiques et ils ont apporté atteinte aux monuments historique en provoquant des effets nuisibles et pervers sur le paysage urbain. Nous mentionnerons à titre indicatif : la réalisation des réseaux de viabilité, les raccordements et la réalisation des réseaux primaires (AEP, Assainissement, Aménagement extérieur et éclairage public.). Ci-après, quelques photos illustrant ce désordre, pis encore cette laideur.

Fig110 :L'exploitation des abords des monuments

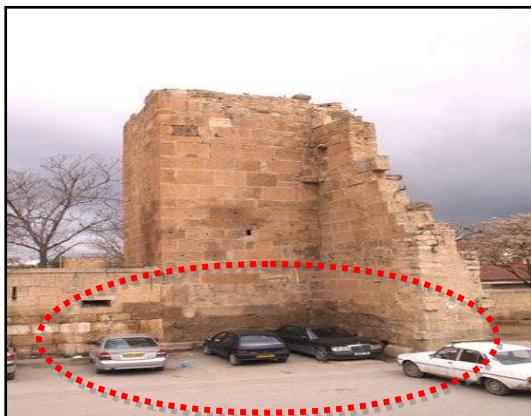


Fig 111 : Les restes des opérations de requalification irresponsable



Source : photos présent après enquête sur terrain, étudiant, Mars 2015.

#### **10.4. Les facteurs économiques (commerciaux) :**

La propagation du commerce et de l'activité économique dans le vieux centre de la ville de Tébessa a eu des répercussions négatives sur le patrimoine culturel, nous citerons, en l'occurrence : la dégradation de l'habitat, la sur-fréquentation, la perte de mixité fonctionnelle, l'expansion du commerce informel qui ne cesse d'augmenter le flux mécanique, ce qui produit la pollution et l'insécurité

Compte tenu de ce qui précède, il paraît que le vieux centre de la ville de Tébessa se trouve en face à nombreuses menaces qui participent à sa dégradation et son usure. Suite à ce propos et afin de mettre fin à cette situation porteuse de risques majeurs sur le cadre de vie des citoyens d'une part et pour l'avenir de notre héritage culturel d'autre part, il semble urgent d'adopter une stratégie de développement durable.

La gestion du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa doit tenir compte du fait que ce patrimoine est susceptible de subir des risques engendrés par la nature, de l'urbanisme ou bien de l'homme. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics doivent mener une politique volontariste, axée notamment sur la sensibilisation, la communication et la conscience civique.

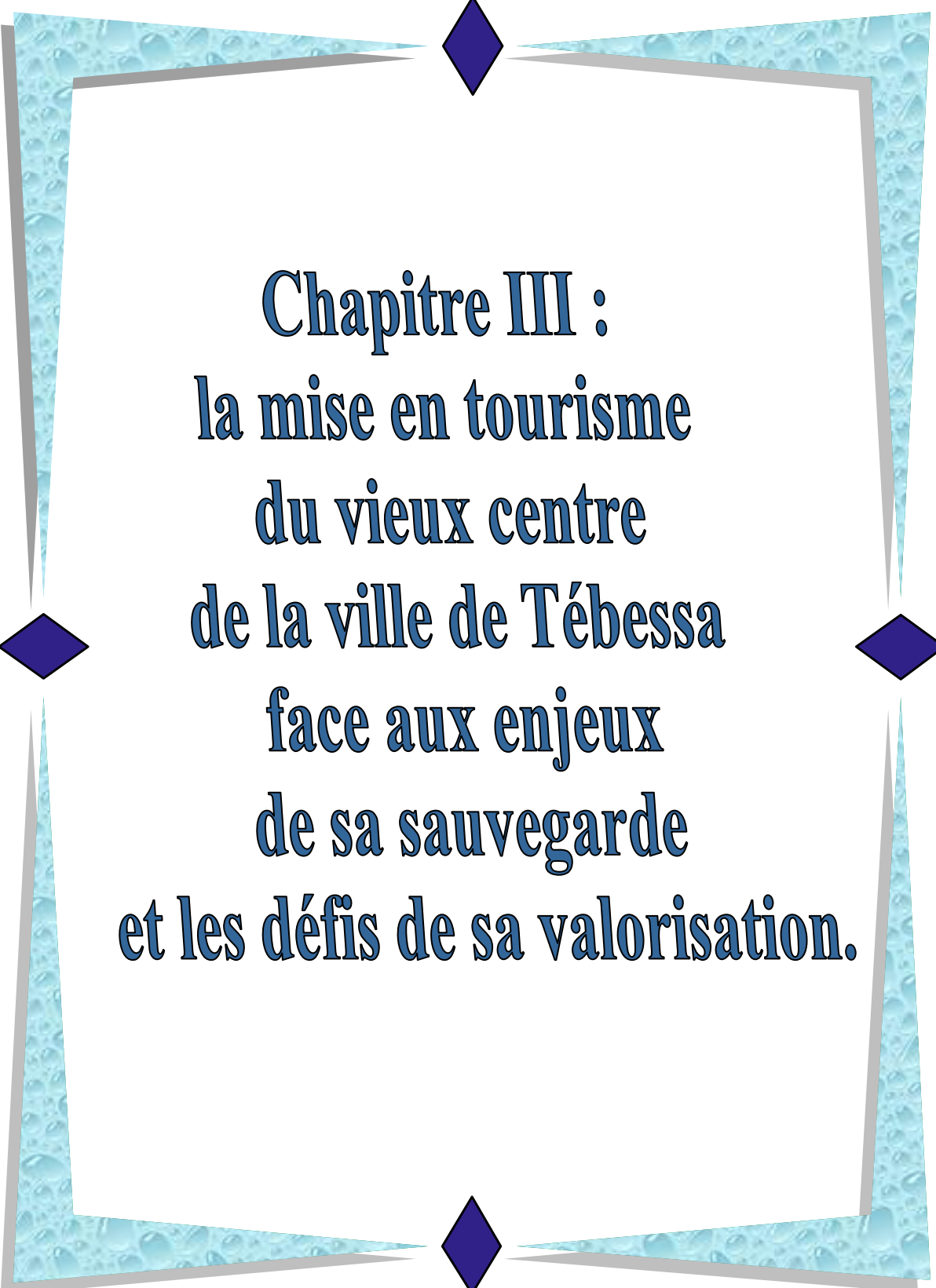
#### **Conclusion :**

L'étude analytique qui a précédé nous a permis de cerner les atouts, que recèle le vieux centre de la ville de Tébessa ainsi les problèmes face auxquels est confronté ce dernier. A l'appui de cette analyse, on peut avancer que ce centre possède d'importants atouts lui permettant de rayonner sur toute sa région. Ce dernier reste encore le lieu le plus sollicité, cela s'explique par la facilité d'accès et la diversité que montre sa composition urbaine notamment en matière d'implantation de nombreuses activités commerciales, ainsi que l'existence d'équipements socioprofessionnels et plusieurs monuments historiques. Mais on a remarqué avec souci, qu'il souffre d'un manque des équipements culturels, touristiques et d'artisanat.

Pour terminer cette analyse, on juge que le vieux centre de la ville de Tébessa met en évidence toutes les spécificités pouvant favoriser sa mise en tourisme. C'est un lieu attractif dont la portée et la valeur témoignent d'une forte grandeur. Mais en dépit de tous ces atouts, ce centre se voit accablée par une série de problèmes, à savoir :

- ❖ la congestion et le manque d'air de stationnement ;
- ❖ la présence du commerce informel avec l'inflation du foncier urbain (sa pénurie et sa valeur élevée) ;
- ❖ un manque d'entretien, une asphyxie, un encombrement, une détérioration du patrimoine et une altération de l'habitat;
- ❖ une forte fréquentation, voire même surconcentration des services et des équipements ;

Tous ces problèmes ont contribué de plus en plus à la dévalorisation du site et ils ont accentué son altération. Face à ce désordre qui se met jour après jour, on n'empêche pas de se demander : Quelles opérations et quelles politiques adopter de la part des acteurs concernées afin de sauvegarder et maintenir vivant ce centre ? La réponse de cette question sera évoquée dans le chapitre dernier.



**Chapitre III :**  
**la mise en tourisme**  
**du vieux centre**  
**de la ville de Tébessa**  
**face aux enjeux**  
**de sa sauvegarde**  
**et les défis de sa valorisation.**

## **Chapitre III : La mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa face aux enjeux de sa sauvegarde et les défis de sa valorisation.**

### **Introduction**

Nous essayerons de mettre la loupe au niveau de ce dernier chapitre, sur les actions réalisées et les engagements programmés par les acteurs locaux en faveur de la prise en charge du vieux centre de la ville de Tébessa, et autour duquel nous allons citer les actions achevées et ceux en cours. Par ailleurs, nous montrerons les implications du mouvement associatif en faveur de la sensibilisation, à la préservation de ce centre. A cet effet, nous avons procédé à des entrevues avec les directeurs des administrations suivantes :

- La direction du tourisme et de la culture.
- La direction d'urbanisme et de construction.
- L'office de gestion et d'exploitation des biens culturels.
- Les directeurs des associations culturelles.

En fait, l'objectif essentiel de ce chapitre tend à identifier les enjeux face auxquels est confronté la mise en tourisme de ce centre, en essayant par la présente de cibler un plan de requalification et une proposition de modernisation de l'espace afin de le rendre un lieu fréquentable par les touristes. Il convient de signaler que nos propositions seront basées sur les principales leçons tirées de l'analyse des exemples étrangers, à savoir la médina de Marrakech et celle de Kairouan.

### **1. Les actions réalisées en faveur de la prise en charge du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa :**

Face à la réunion de nombreux obstacles, et de la conjoncture délicate qui s'installe dans le vieux centre chaque jour, la ville de Tébessa a-t-elle mise en place les moyens adéquats et suffisants pour la promotion de ce centre, à savoir la préservation de ses attraits historiques et la sauvegarde de ses richesses culturelles ? Quelles sont les actions et interventions mises en œuvre sur terrain ?

D'une façon globale, le vieux centre de la ville de Tébessa n'a pas été au centre de préoccupations actuelles. Ce dernier a été légèrement pris en charge. Les interventions engagées en faveur de sa mise en valeur, se sont arrêtés le plus souvent à quelque action de classement, de réaménagement des abords et de restauration. Sachant que le plan d'occupation du sol (POS 01) relatif au périmètre urbain du vieux centre vise à réhabiliter ce tissu urbain ancien en mettant en œuvre les orientations suivantes :

✓ *Dé-densification de l'intra-muros, la sauvegarde et la réhabilitation des maisons dégradés et la démolition de toutes les surélévations précaires ainsi toutes les bâtiments fragiles et illicites qui défigurent le paysage urbain ;*

✓ *toute intervention procédée sur le vieux centre doit sauvegarder son caractère authentique et sa spécificité architecturale;*

✓ *l'intégration du patrimoine culturel urbain en revitalisant le commerce et l'artisanat.*<sup>1</sup>

A cet effet, nous représenterons dans ce qui suit l'ensemble des actions réalisés en faveur de la promotion du vieux centre de la ville de Tébessa et plus particulièrement la préservation et la mise en valeur de son patrimoine culturel urbain :

---

1 . Direction d'urbanisme et de Construction -DUC TEBESSA-, plan d'occupation du sol N°01 –centre ville de Tébessa, op cit, P :10.

### 1.1. Le classement des monuments historiques :

Sur un totale de onze (11) sites historiques représentant une valeur patrimoniale dans le vieux centre de la ville de Tébessa, seulement trois (03) sites les plus emblématiques ont bénéficié d'un classement national sur la liste du patrimoine culturel matériel. Le Tableau 26 ci-après nous montre les trois sites classés et leurs dates de classement.

Tableau 26: les sites et les monuments classés comme patrimoine national dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

lieu	Epoque	Désignation	Date de classement	Journal officiel (Décret)
Vieux centre de la ville de Tébessa	Antique	Arc de Caracalla	19/10/1982	N° 48 du 30/11/1982
		Muraille byzantine		
		Cimetière de l'école Dr Saadane	01/09/1985	N° 37 du 04/09/1985

Source : Direction de culture de la ville de Tébessa, 2014.

D'après le tableau précédant, il s'avère que les trois sites classés comme patrimoine national sont antiques, toutefois, ce nombre reste timide par rapport à ceux non classés qui se trouvent en état d'abandon et de négligence.

En effet, la décision du classement permet d'une part, de conserver le monument dans son ensemble et d'autres parts, elle mène à une meilleure protection des alentours et préserve convenablement les vestiges historiques. Cependant, il devint impératif de gérer le patrimoine culturel urbain dans le cadre réglementaire de la loi 98-04 et ses différents décrets d'application. En fait, l'application de recommandations relatives à cette loi, permettra non seulement l'identification et la protection des monuments, mais aussi le classement et l'inscription sur l'inventaire supplémentaire.<sup>1</sup>

### 1.2. Des opérations de restauration et de conservation :

Afin de rendre en bon état le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et de conserver son intégrité, les acteurs locaux ont entrepris à la restauration de quelques monuments dégradés. Nous citerons dans ce qui suit, les principaux sites qui ont bénéficié des ces opérations :

**1.2.1. La conservation de la muraille byzantine :** L'enceinte telle qu'elle se présente aujourd'hui, a fait l'objet de deux opérations de restauration et de mise en valeur, à savoir : « des travaux de restauration à l'époque coloniale procédée en 1902 par l'architecte du génie militaire Alberte Ballu. En outre, la muraille byzantine a connue en 1978 -1980 des réfections et des travaux de restauration procédés par L'UNESCO. »<sup>2</sup>

Les experts de l'UNESCO, ont signalé des risques d'écroulement également des dégradations dues aux infiltrations d'eau de pluie. Actuellement, et a cause de l'apparition des signes d'altération et de dégradation dans cette muraille. La direction de la culture de la wilaya de Tébessa a lancé à partir de l'année 2013, un appel d'offre visant sa conservation. Toutefois, l'opération reste en retard.

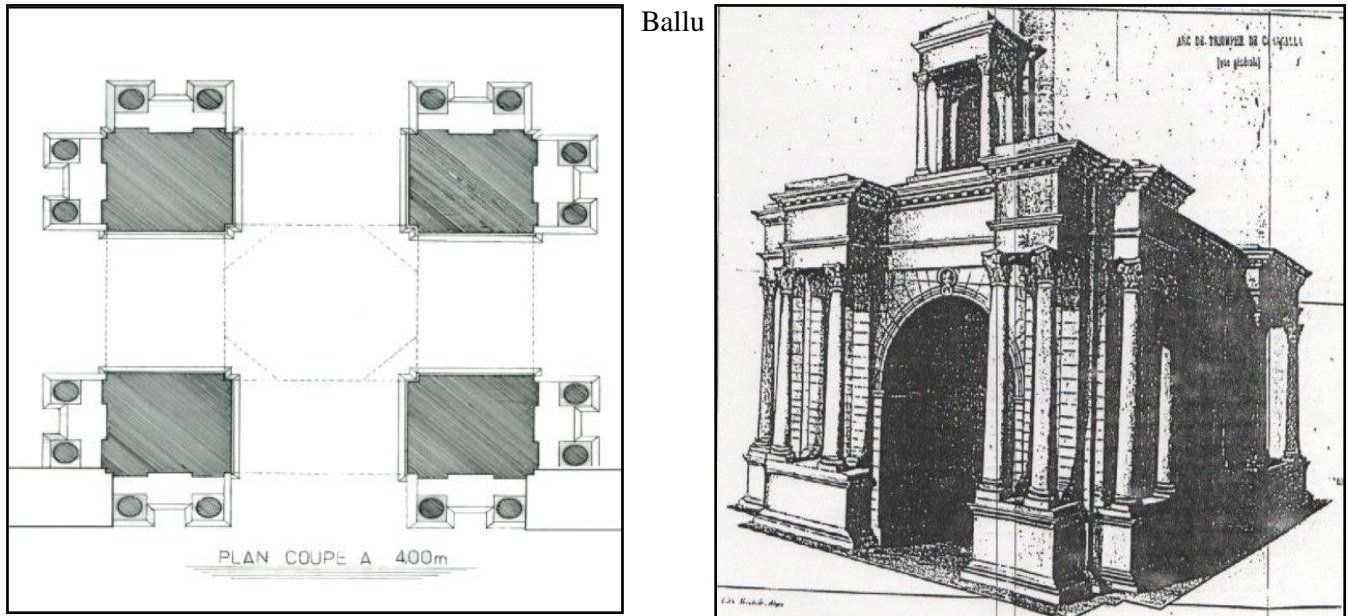
1 . Extrait de la loi 98/04 du 15 juin 1998 relative a la protection du patrimoine culturel.

2 . Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, la conservation de la muraille byzantine de Tébessa, genèse historique, op cit, P : 07.

### 1.2.2. La restauration de la porte de Caracalla :

La consolidation de l'arc de triomphe appelé porte de Caracalla a subi plusieurs mutations. « En 1895 et 1901, cette porte a fait l'objet de nombreuses opérations de consolidation entrepris par l'architecte Alberte Ballu, l'architecte a procédé à la consolidation de nombreuses pierres de l'arc de triomphe et il a donné un relevé de détail et un plan de l'arc dégagé des constructions parasites. »<sup>1</sup> (fig 112-113)

Fig 112-113: Plan de la porte de Caracalla et l'essai de sa restitution procédés par l'architecte Alberte



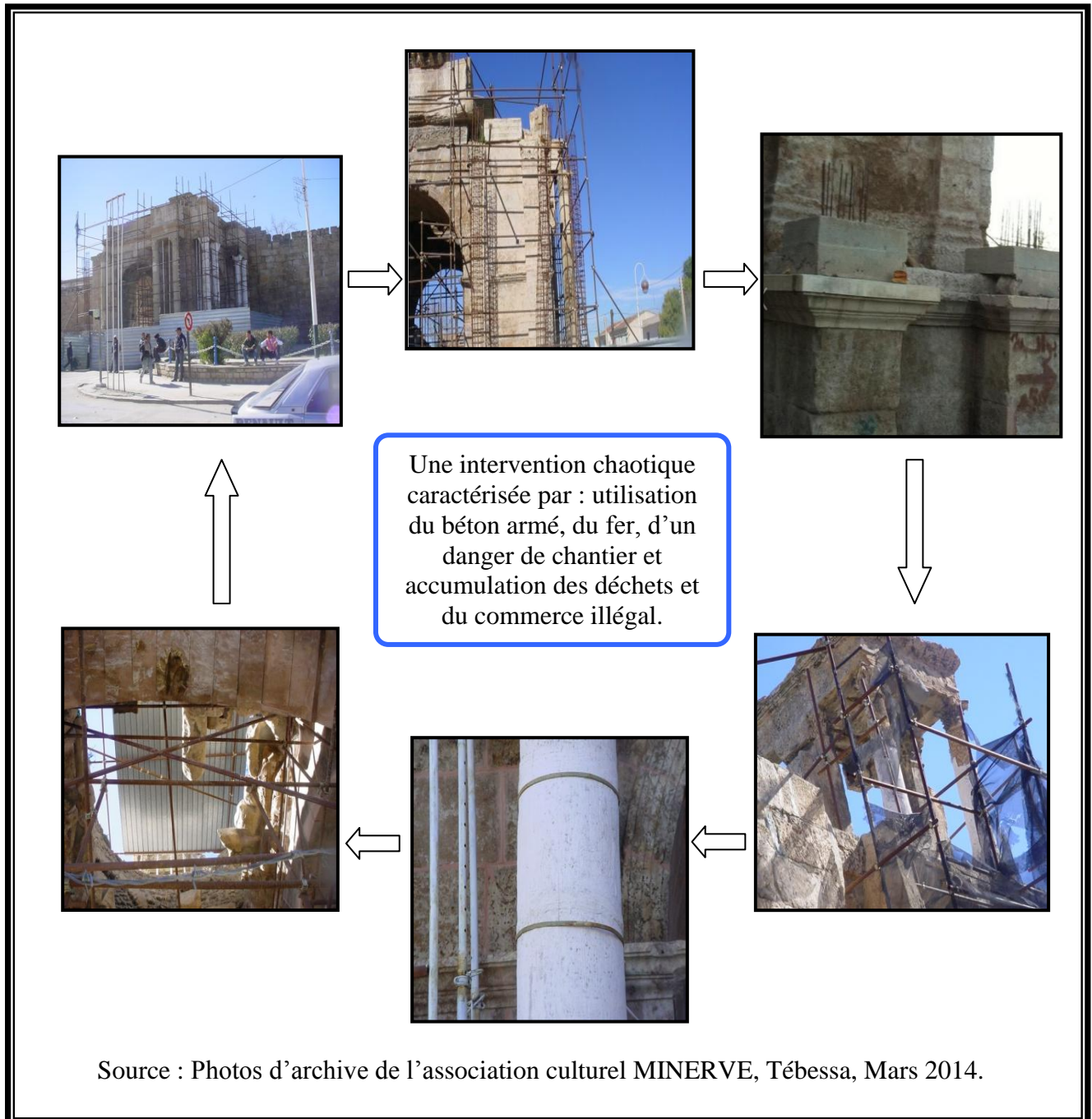
Source : la direction de la culture –Tébessa-, photos d'archive, Mars 2014.

Il est important de souligner, que la direction des logements et des équipements publics de la wilaya de Tébessa a engagé en décembre 2002, une opération de restauration de la porte de Caracalla avec une enveloppe financière estimée de 30 millions de DA. Cependant, cette opération s'est bloquée en 2004 après avoir obtenu un taux d'avancement de 23%. Cette opération a été dernièrement au centre d'une polémique et un débat s'est ouvert de la base théorique adoptée et les techniques de restauration utilisée. De nombreuses observations ont confirmé que l'opération de restauration a été mise en œuvre sous l'effet de l'urgence et sur la base d'une intervention chaotique et catastrophique. Il s'agit en fait, d'une opération terrible fondée, hélas, sur l'utilisation du béton armé, du mortier de ciment et du fer, et d'autres matériaux incompatible avec l'authenticité majestueuse du monument.

Il convient d'indiquer que cette opération a été lancée sans faire appel au professionnels spécialisés dans le domaine de la restauration du patrimoine, ce qui a causé des altérations en état avancé, actuellement visible, sur les façades de la porte de Caracalla. En effet, l'échec de l'opération de restauration peut être attribué au manque de suivi et à la méconnaissance de l'OGEBEC (office national de gestion et d'exploitation des biens culturels) qui croise des fois les bras face à des interventions périlleuses. Mais, heureusement, que cette situation alarmante fut stoppée grâce à la contestation de l'association culturel MINERVE. A ce propos, nous montrerons dans ce qui suit quelques photos sur les travaux de consolidation et de restauration de la porte de Caracalla.

1 . Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, la conservation de la muraille byzantine de Tébessa, genèse historique, op cit, P : 13.

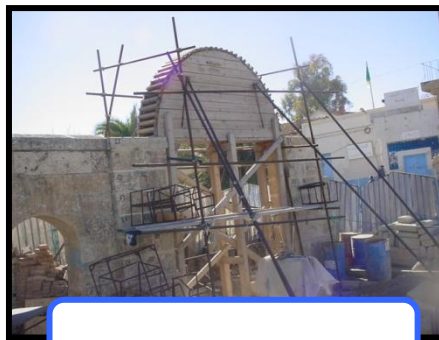
Fig 114-115-116-117-118-119 : Des photos d'archive montrant les travaux de consolidation et de restauration de la porte de Caracalla dit « ARC DE TRIOMPHE »



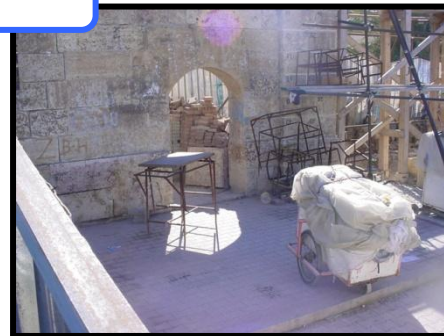
### 1.2.3. La restauration de la porte de Constantine :

En Février 2004, la direction des logements et des équipements publics (DLEP) de la wilaya de Tébessa a entrepris la restauration de cette porte et elle fut achevée en Avril 2005. Aujourd'hui elle se présente comme l'une d'essentielles portes raccordant l'intra et extramuros. Sa restitution est considérée comme la seule opération couronnée de succès dans la mesure où la porte reste en bon état. (Les figures ci-après agrémentent ce propos).

Fig 120-121-122 : Les travaux de consolidation et de restitution de la porte de Constantine



**Chantier de  
restauration de la  
porte de Constantine**



Source : Photos d'archive de l'association culturel MINERVE, Tébessa, Mars 2014.

### 1.3. Des actions de requalification et d'amélioration urbaine :

A partir de l'année 2011, des travaux d'aménagement et de requalification du vieux centre de la ville de Tébessa (en cours), ont été lancés par la DUC (direction d'urbanisme et de construction) pour réhabiliter ses différentes rues et ses réseaux divers.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action en termes de viabilisation, revalorisation et requalification des différents grands ensembles d'habitat qui a été arrêté par les autorités centrales et locales pour les cinq prochaines années. Il est destiné à améliorer les conditions d'existence des citoyens et s'inscrit plutôt dans une logique d'embellissement et d'amélioration de milieu urbain. A cet effet, les responsables de la direction d'urbanisme et de construction de la wilaya de Tébessa ont mis en place un plan d'action «*en divisant le projet de requalification du vieux centre en 05 tranches. Notant que trois d'entre eux, ont vu le jour (la cité theveste et les faubourgs coloniaux), quant à les 02 tranches qui restent à savoir le 3 eme secteur et l'intra-muros sont en retard.*»<sup>1</sup>. A ce propos, nous essayerons dans ce qui suit, de mettre la lumière sur les différents types d'interventions envisagées afin d'améliorer l'état du ce centre.

- Fig 123-124 : L'aménagement et la reprise des réseaux de viabilité défectueux.



Source : direction d'urbanisme et de construction -DUC Tébessa-, 2014.

- Fig 125-126 : La réfection, le raccordement et la réalisation des réseaux primaires (AEP+ assainissement.).



Source : direction d'urbanisme et de construction -DUC Tébessa-, 2014.

1 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de la direction d'urbanisme et de construction (DUC Tébessa), Janvier 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

- Fig 127-128 : Faire les travaux de réfection des voiries et des voies défectueuses.



Source : direction d'urbanisme et de construction –DUC Tébessa-, 2014.

- Fig 129 : La réfection de l'éclairage public et le pavage de l'ensemble des rues et la création des espaces verts.



Source : direction d'urbanisme et de construction -DUC Tébessa-, 2014.

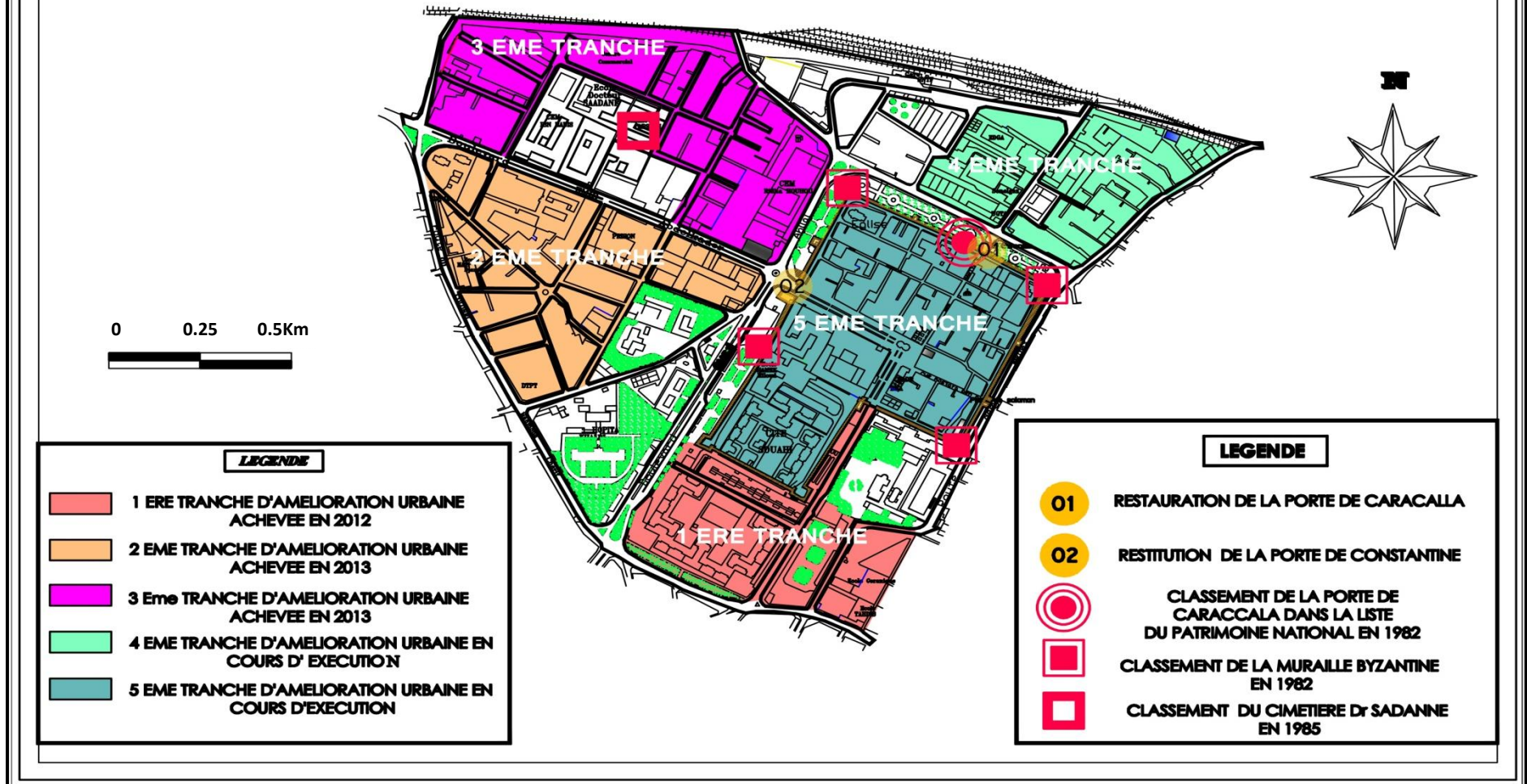
Selon le directeur de la DUC (direction d'urbanisme et de construction), « l'état d'avancement des travaux de réfection des réseaux du VRD défectueux est de l'ordre de 80%, cependant, les travaux de réfection des voiries, du pavage et la création des espaces verts sont en retard, soit un pourcentage estimé à 45%. Ce gérant confirme que ce retard est dû à la polarité du vieux centre (forte attractivité humaine). Ainsi a d'autres handicapes, a savoir: la congestion, la sur-fréquentation, les pratiques ennuyantes des commerçants informelles, le manque des ouvriers spécialisés, la dégradation excessif des réseaux de VRD.»<sup>1</sup>

On rajoute a cela d'autres problèmes qui empêchent la concrétisation des différents programmes déjà inscrits, en cours ou bien achevés qui n'ont pas abouti aux conséquences souhaités, pour les raisons principales suivantes :

- ✓ L'insuffisance des moyens financiers mises en place ;
- ✓ Le manque d'implication effective et active des habitants ;
- ✓ L'insuffisance des moyens de réalisation (entreprises de routes) ;
- ✓ Les difficultés d'intervention dans les sites habités.

1 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de la direction d'urbanisme et de construction (DUC Tébessa), Janvier 2015.

## Plan N°15 : Les interventions réalisés en faveur de la promotion du vieux centre de la ville de Tébessa



Source : Plan d'occupation du sol N°01 + traitement du plan par l'étudiant, Avril 2015.

## 2. Les engagements programmés par les acteurs locaux en faveur de la promotion du vieux centre de la ville de Tébessa :

On a vu précédemment dans la partie théorique que, la sauvegarde du patrimoine urbain ne voit le jour qu'après une collaboration entre plusieurs acteurs, notamment ceux ayant une relation avec les secteurs du tourisme, de la culture et de la gestion du patrimoine. Ces derniers sont des acteurs incontournables pouvant jouer un rôle majeur dans la valorisation et la protection des centres historiques. C'est suite à ce propos, que nous mettrons l'accent dans ce qui suit sur les engagements programmés par ces acteurs précités.

### 2.1. Les engagements entrepris par la direction de la culture et de tourisme :

Il est largement reconnu que la direction de la culture de la wilaya de Tébessa à l'instar d'autres wilayas, a pour rôle de veiller à la protection, la sauvegarde et la mise en valeur des sites historiques. Suite à notre entrevue avec le gérant de cette direction, ce dernier indique que « onze (11) projets destinés à renforcer le secteur de la culture viennent d'être inscrits au bénéfice de la wilaya, dont 08 projets se trouvent à la ville de Tébessa. Ces projets ont pour objectif de promouvoir les activités touristico-culturelles afin de valoriser le patrimoine historique de la ville en générale et plus particulièrement son vieux centre. ».<sup>1</sup> Suite à ce propos, nous mettrons la lumière dans les tableaux 27 et 28 qui suivent, sur l'ensemble des engagements entreprises par la direction de la culture au chef-lieu de la wilaya de Tébessa et son vieux centre en particulier.

Tableau 27 : Les engagements entrepris par la direction de la culture au chef-lieu de Tébessa

Année de lancement de l'opération	Lieu de l'opération	Désignation de l'action programmée	Taux d'avancement
En 2006	Chef lieu de la wilaya de Tébessa	Etude pour la préservation et la mise en valeur de la basilique de Tébessa.	Achevé en Juillet 2014
En 2010		la création d'une banque de données et d'une carte monographique sur le patrimoine culturel de la wilaya.	Achevé en décembre 2013
EN 2012		le lancement, d'une étude d'urgence pour l'élaboration de plan de protection et de mise en valeur du site TEBESSA KHALIA (antique cité romaine en dehors de la ville).	Avancement 35% (deuxième phase : genèse historique)
En 2012		Etude et suivi pour la réalisation d'un pavillon d'accueil et d'une maison des chercheurs pour le site de TEBESSA KHALIA	Avancement 45%
En 2013		le lancement d'un appel d'offre pour la réalisation d'une bibliothèque centrale, d'un théâtre régional et d'un musée national d'archéologie.	En cours (choix de bureau d'étude)

Source : Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa, Avril 2015.

1 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa, Avril 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

A cela on s'ajoute d'autres engagements procédés au sein du vieux centre de la ville de Tébessa, nous les citerons dans le tableau 28 qui suit : <sup>1</sup>

Tableau 28 : Les engagements entrepris par la direction de la culture au sein du vieux centre de la ville de Tébessa.

<b>Année de lancement de l'opération</b>	<b>Lieu de l'opération</b>	<b>Désignation de l'action programmée</b>	<b>Taux d'avancement</b>
En 2006	Vieux centre de la ville de Tébessa	l'élaboration d'un inventaire des biens culturels immobiliers et mobiliers.	Achevé en Novembre 2013
En 2007		La réalisation d'un mur de clôture au cimetière docteur Sadanne.	Achevé en 2008.
En 2013		- le lancement d'une étude pour la conservation de la muraille byzantine. - le lancement d'une étude de restauration de la mosquée El-Atiq.	Avancement 30% (deuxième phase : genèse historique).

Source : Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa, Avril 2015.

En ce qui concerne le secteur du tourisme, de nouveaux projets sont programmé dans la wilaya de Tébessa et ce afin de garantir le développement, l'animation et la promotion de son offre touristique, tout en mettant en valeur ses fortunes et ses richesses. Le directeur du tourisme déclare que ces projets portent sur : <sup>2</sup>

✓ *L'élaboration en 2010 d'un schéma directeur d'aménagement touristique en faveur de la wilaya. (opération achevée)*

✓ *le lancement en 2012 d'un appel d'offre pour l'élaboration des signalétiques urbaines (panneaux d'affichage et d'information pour les monuments historiques). (opération en cours)*

✓ *En 2013, le lancement d'une étude, de trois zones d'expansion touristique (ZET) qui offrent des espaces propices pour le tourisme durable au niveau des communes de Bekaria, Negrine et El Hammamet. (opération en cours)*

✓ *La réalisation des deux postes de passages frontaliers. (opération achevée)*

✓ *En matière d'hébergement, deux nouveaux hôtels d'une capacité d'accueil estimé de 200 lits sont en voie de réception. (opération achevée).*

A la lumière de ce qui a été dit dans les lignes ci-avant, on déduit que la ville de Tébessa et particulièrement son vieux centre, ont bénéficié réellement d'un certains nombres d'opérations, ces opérations non encore achevés reflètent théoriquement une volonté affichée de la part des acteurs concernés, à savoir : la direction de la culture et celle de tourisme. Toutefois, on espère toujours, que ces actions se matérialisent concrètement sur terrain et portent leurs fruits d'une manière efficace.

1 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa, Avril 2015.

2 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de la direction de tourisme de la wilaya de Tébessa, Avril 2015.

## 2.2 : Les engagements procédés par l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBC):

Suite a notre entrevue avec le directeur de l'office de gestion et d'exploitation des biens culturels de la ville de Tébessa, ce dernier indique que l'office recouvre plusieurs missions, nous citerons en l'occurrence : « *le suivi et le contrôle de tous les travaux de restauration et de mise en valeur qui portent sur un site classé voire même inventorié. A ces axes d'intervention, l'OGEBEC contribue également aux différentes actions relatives à la communication, l'animation et la mise en scène des monuments historiques.* »<sup>1</sup> A cet égard, nous essayerons de citer dans le tableau 29 ci-après quelques opérations qui ont été entamées par cet office :

Tableau 29 : Les engagements procédés par l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBEC) de la ville de Tébessa

Dénomination du site	Actions préconisées par l'OGEBEC.
Temple de minerve	Programmation de visites guidées pour des écoliers et étudiants.
La Porte de Caracalla	la protection des alentours de la porte et la mise en place des actions de sensibilisation.
La muraille Byzantine	Assuré son entretien périodique, le gardiennage de ses abords et l'installation de 03 toilettes publiques.
L'église	l'installation (d'un bureau d'orientation, d'une loge de gardiennage et de toilette publique).
Cimetière Dr Saadane	délimitation (clôture+ gardiennage).
Mosquée el ATIK	Restauration légère avec préservation du style architectural.

Source : Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels, Avril 2015.

Compte tenu de ce qui précède, il paraît que le vieux centre de la ville de Tébessa a été au cœur de plusieurs opérations visant sa préservation et sa mise en valeur. Toutefois, ces actions ont été caractérisées par :

- Le conflit et le manque de coordination entre les différentes parties prenantes, ce qui a provoqué le retard dans la réception des projets dans le délai, prévu auparavant.
- Des opérations éparpillées, voire même, irréfléchies et ponctuelles ;
- Ecart entre le lancement des appels d'offre et la mise en œuvre des projets sur terrain.
- Le manque de suivi et du control, ce qui a mené par voie de conséquence a la difficulté dans l'estimation du taux d'avancement.

En fait, tous ces problèmes ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'inefficacité des opérations qui ont été faites ou en cours, la cause n'est due à un manque d'engagement, mais c'est plutôt le manque de coordination et d'implication entre les différents acteurs. A notre sens, pour inciter une vraie démarche de valorisation et de promotion de vieux centre de la ville de Tébessa, il est devenu urgent de partager l'opération entre les différentes parties prenantes, ensuite, il est devenu indispensable de relier collectivement leurs actions. Ces actions de revalorisation, si elles étaient partager et coordonner dorénavant, permettront certainement la survie du vieux centre et remettront une excellent dynamique dans ce lieu.

1 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels de la wilaya de Tébessa, Avril 2015.

### **3. Les efforts et les implications du mouvement associatif en faveur de la sensibilisation, a la sauvegarde du vieux centre de la ville de Tébessa:**

La wilaya de Tébessa dispose de nombreuses associations qui contribuent a la mise en valeur de la scène culturelle et sa préservation. En effet, le nombre des associations culturelles « s'élève à 118 associations, réparties a travers les différentes communes de la wilaya dont vingt (20) se trouvent au chef lieu. »<sup>1</sup>. Les centres d'intérêt de ces associations varient du folklore aux arts, en passant par l'archéologie, l'environnement, l'artisanat, la poésie, et l'audio-visuel. A ce propos, nous nous intéressons aux efforts déployés par deux associations, activant dans le domaine de patrimoine et de l'environnement, il s'agit, en l'occurrence de l'association appelée MINERVE et celle appelée AHBABE TÉBESSA.

L'association dite MINERVE, est une association culturelle a but non lucratif a vocation archéologique qui a été crée en 1996 pour la lutte contre toute acte de dégradation ou de déformation de paysage culturel ou naturel de la ville de Tébessa. D'après notre entrevue avec le directeur de cette association, ce dernier indique que son équipe ne cesse de mettre en œuvre un plan de travail qui comporte plusieurs volets, à savoir :<sup>2</sup>

- « *La lutte contre le pillage, et le suivi des projets de restauration des monuments historiques.* »

- « *L'ouverture d'un atelier de restauration et de maintenance, lors de lancement des investigations et des fouilles archéologiques ;* »

- « *La création d'une banque de donnée informatisée du patrimoine archéologique de la ville de Tébessa à disposition des spécialistes intéressés à la recherche, a la conservation et a la mise en valeur, mais aussi des visiteurs, touristes culturels, et la population locale ;* »

- « *Organiser périodiquement un séminaire d'information et une journée scientifique dite journée thévestine d'histoire et de géographie ;* »

- « *L'ouverture d'un parc musée où seront reproduites les maquettes de tous les monuments historiques de Tébessa et sa région.* »

A l'encontre de l'association dite MINERVE, l'association appelée AHBABE TÉBESSA, est une nouvelle association crée en 2011, «elle est totalement dédiée a la nature et au patrimoine ainsi qu'au développement durable, sa mission et de faire de la ville de Tébessa un grand espace vert. Elle a pour but essentiel la proposition de solutions pour la protection de l'environnement et la sauvegarde des monuments historiques de la ville de Tébessa en générale et son vieux centre en particulier. »<sup>3</sup> A l'appui de nos rencontres avec les directeurs de ces accoisassions, nous mettrons la lumière, dans le tableau 30 ci-après sur quelques actions et projets réalisées par ces associations afin d'impliquer les acteurs locaux et notamment les citoyens dans la préservation et la sauvegarde du vieux centre de Tébessa.

---

1 . Selon les derniers statistiques rendus publics par la direction de la culture de la wilaya de Tébessa, Avril 2014.

2 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de l'association MINERVE, association culturelle installé à la ville de Tébessa pour la sauvegarde des ruines et la protection du patrimoine culturel, Avril 2015.

3 . Entrevue fait par l'étudiant avec le directeur de l'association AHBABE TÉBESSA, association culturelle installé à la ville de Tébessa pour la protection de l'environnement, Avril 2015.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

Tableau 30 : les implications du mouvement associatif en faveur de la préservation du vieux centre

Actions et projets réalisés	Photos
<p>Organisation des circuits de visites sur sites archéologiques avec la présence de 07 archéologues chercheurs et experts français.</p>	
<p>L'organisation des volontariats de nettoyage et de reboisement des quartiers et établissement au sein du vieux centre.</p>	
<p>Célébration des journées mondiales et nationales concernant la protection de la nature et de l'environnement, la préservation du patrimoine et la promotion de l'éco-tourisme.</p>	
<p>L'Organisation d'un colloque international sur l'archéologie en Avril 2009 avec la collaboration scientifique de l'université de Tébessa, les universités de Trento et Sienne de l'Italie et la société AOURAS de France.</p>	
<p>Des actions entreprises dans le but de rapprocher les enfants futurs acteurs, de leur patrimoine et de les sensibiliser à son importance a travers la création de clubs verts et clubs de patrimoine au niveau des établissements scolaires (15 CLUBS).</p>	

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

<p>La programmation d'une émission par l'intermédiaire de la radio locale de la ville de Tébessa à l'occasion du mois de patrimoine. Cette émission se présente en direct une fois par semaine du 18 Avril jusqu'au 18 Mai. Son objectif est de viser plusieurs acteurs dans le débat sur la préservation du patrimoine.</p>	
<p>L'organisation des journées de sensibilisation à travers des sorties sur terrains, des conférences, et des expositions mobiles. La finalité de ce programme est d'impliquer les citoyens car ils jouent un rôle sérieux dans la préservation du patrimoine historique.</p>	

Source : photos présentées par l'association culturelle AHBABE Tébessa et celle de MINERVE.

Compte tenu de ce qui précède, on a pu constater que la protection et la sauvegarde du vieux centre de la ville de Tébessa comme étant un espace attractif et en perpétuelle mutation, est l'affaire de nombreuses associations. Mais malheureusement, la majorité de ces associations souffrent du déclin en ce qui concerne l'implication effective et active des habitants.

#### **4. Vers une mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa : les enjeux et les actions à envisager:**

Il est admis aujourd'hui que le vieux centre de la ville de Tébessa possède plusieurs atouts touristiques qui peuvent contribuer à son développement. Néanmoins que sa dévalorisation, nous a encouragés à se demander sur les solutions qui doivent être mises en place pour le sauver et le maintenir vivant. A cet effet, il serait opportun de faire appel à notre question principale de recherche : **quelles sont les opérations que nous devons réaliser dans le vieux centre de la ville de Tébessa afin de garantir sa sauvegarde et sa mise en tourisme ?** Autrement dit ; Comment peut-on améliorer la qualité de vie, l'habitat, l'équipement, le patrimoine, le paysage, le commerce, et la mobilité dans ce centre afin qu'il soit plus convenable à résider et à fréquenter ?

Pour répondre à ces questions, nous estimons qu'une démarche de revalorisation, similaire à celle du Marrakech et Kairouan, paraît essentielle et utile. Cette démarche qui se matérialise par des actions de requalification, restauration voire même réaménagement, doit être ajustée aux évolutions urbaines et fonctionnelles et aux mutations culturelles et socio-économiques, afin qu'elle puisse garantir la conservation et la protection du patrimoine et la survie du vieux centre de la ville de Tébessa.

Afin de mener à terme cet objectif, et sur la base des principales leçons tirées de l'analyse des exemples étrangers. Nous avons pu cibler cinq actions essentielles pour l'accomplissement de cette opération. Il convient de signaler, que chacune de ces actions nous a permis d'envisager un ensemble de propositions, autrement dit, recommandations qui peuvent être mises en œuvre et qui seront capables d'inciter à long terme une nouvelle image et un cadre de vie séduisant, agréable et harmonieux.

**4.1. La première action concernant l'intégration et la sauvegarde du patrimoine culturel urbain :** afin d'assurer une meilleure protection du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa, nous jugeons qu'il est primordial d'entamer les actions suivantes :

- L'intégration de patrimoine au sein du PDAU et de POS afin de le rendre un objet significatif et déterminant dans la découverte du vieux centre de la ville de Tébessa. Lors de l'application des orientations relatives à ces instruments, les acteurs locaux sont tenus d'avoir pour préoccupation principale la sauvegarde du patrimoine culturel urbain contre toute action publique pouvant nuire à son intégrité.
- En s'inspirant de l'expérience de Marrakech et Kairouan, il s'avère indispensable de procéder à la reconnaissance, le classement, et l'inscription des vestiges patrimoniaux du territoire, tout en mettant en œuvre des outils spécifiques de sauvegarde. Il serait également opportun de mettre en place des outils de gestion et des organismes de pilotage, voire des endroits de réceptions et d'information pour les habitants et les visiteurs.
- L'application des recommandations de la loi n° 98 /04 relative à la protection du patrimoine culturel, et notamment son décret exécutif n° 03-323 du 5 octobre 2003, ce décret stipule l'établissement d'un plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques. Ce plan une fois a été mis en œuvre, il permettra de protéger le vieux centre dans sa globalité et notamment ses sites historiques et archéologiques.
- L'amélioration de l'attrait touristique par la mise en valeur des sites, en créant des circuits touristique. En se retournant à la médina de Kairouan, il serait très convenable que les circuits proposés se divisent en tronçons. Pour chacune de ces tronçons, il se programme un ensemble d'opérations à savoir (ravalement des façades, réhabilitation des maisons, réaménagement des places..... etc.).
- La restauration immédiate des monuments les plus remarquables à savoir : la porte de Caracalla et la muraille byzantine et l'amélioration des façades et la mise en place des signalétiques urbaines.
- La création d'établissements et de lieux d'accueil destinés à faire connaître ces fortunes patrimoniales aux visiteurs ;
- L'animation et la mise en scène du patrimoine culturel urbain pour le rendre significative en utilisant des moyens divers à savoir : (l'éclairage nocturne, les panneaux d'information, offre de dépliants et des guides...etc).

**4.2. La deuxième action concernant la réorganisation de l'activité commerciale :** La valorisation du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa doit exercer des effets de levier sur le développement économique, autrement dit, elle doit inclure la création d'emploi, et la polarisation des investissements et donc des revenus. Afin de garantir cet objectif, il est nécessaire d'entamer les actions suivantes :

- Le trafic commercial qui abonde dans le vieux centre à cause de sa position centrale, a conduit à la création de plusieurs zones commerciales aléatoires et illégales. A cet effet, il faut procéder à la réglementation des activités commerciales dans des marchés et des centres commerciaux, tout en permettant de protéger l'héritage urbain des agressions dues aux différentes activités pratiquées à l'intérieur du site.

**Deuxième partie : étude analytique sur le patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et les facteurs contribuant à sa mise en tourisme.**

---

- Mettre en œuvre des actions de délocalisation de commerce gênants (commerce de détail) au niveau de l'intra-muros, accompagné d'un suivi périodique de la qualité des produits vendus.
- Renforcer le contrôle sur le commerce parasitaire et informelle, en particulier ceux qui occupent la place 1<sup>er</sup> novembre et le long des axes de grande circulation (rue 11 décembre et rue des martyres).
- En s'inspirant de l'expérience de Marrakech et Kairouan, il serait indispensable de mettre en œuvre un programme en faveur de l'identification, l'amélioration et la protection des activités artisanales existantes. En fait, ces activités artisanales une fois ont été développés peuvent contribuer d'un côté, à la création des postes d'emploi, et d'un autre côté, elles jouent un rôle primordial dans l'animation et la promotion touristique.
- Toujours dans le même contexte, il nous a semblé important que le vieux centre de la ville de Tébessa soit animé par des festivals et des événements culturels, semblables à ceux de Marrakech et Kairouan. En effet, ces événement peuvent conduire à la promotion du cadre de vie et renforcent le sentiment d'appartenance. Egalement, elles stimulent la curiosité des visiteurs venant découvrir cette ville antique.

**4.3. La troisième action concernant la modernisation de l'image du centre ville :** Afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité du vieux centre de la ville de Tébessa et faire évoluer son image, nous estimons qu'il est nécessaire d'engager les actions suivantes :

- Procéder a la réhabilitation des maisons dégradés situés à l'intra-muros, en mettant en place un recensement sur terrain pour une future opération de restauration et de rénovation. Il y'a lieu de souligner que l'inscription dans une démarche **HMR (Habitat Menaçant Ruine)** semblable a celle de Marrakech, serait très bénéfique car elle permet l'inventaire des habitations menacées par l'effondrement, et qui seront classifiés comme suit : habitation à consolider, à réhabiliter, ou à évacuer avec un soutien financier et un relogement aux citoyens concernés. En fait, cette action permet d'un côté de préserver l'aspect authentique et le caractère historique du vieux centre et d'un côté, elle améliore le cadre de vie des habitants.
- La création d'un espace urbain cohérent doté d'une meilleure qualité urbaine et architecturale. A cet effet, les acteurs locaux doivent s'engager a la création des nouveaux aménagements paysagers par l'adoption de mobilier urbain et d'espaces vert convenables au niveau de la place 1<sup>er</sup> novembre et tout au long de la muraille byzantine. Ces dernier une fois ont été mises en place, seront un élément attrayant pour le site archéologique et contribueront à mettre en évidence sa valeur artistique.
- Améliorer la qualité de l'habitat colonial et arabo-musulmane et la démolition de toutes les surélévations précaires qui portent atteinte à l'apparence générale du vieux centre. Nous notant par la présente, que ce genre d'habitat peut faire l'objet d'une **reconversion en maison d'hôte** comme le cas de la médina de Marrakech. Cette action permettra d'améliorer l'attractivité touristique du vieux centre et contribuera à la réhabilitation de plusieurs témoins menacés par la ruine.
- La création de nouveaux établissements économiques, à savoir un équipement d'affaires, un hôtel et une galerie d'art et d'exposition. A cela on s'ajoute, la nécessité de créer un centre commercial regroupant l'ensemble des activités artisanales de la région.
- Le réaménagement et l'entretien de la place 1<sup>er</sup> novembre et celle des martyres.
- Assurer la maintenance des réseaux divers : assainissement, eaux usées, électricité, etc.

**4.4. La quatrième action concernant la maîtrise de la mobilité :** Afin de maîtriser le déplacement dans le vieux centre de la ville de Tébessa, nous estimons qu'il est essentiel d'élaborer un nouveau plan de transport et de circulation. Ce dernier doit veiller à l'amélioration de la mobilité, la création d'un déplacement aisé et enfin la mise en place des modes de circulation durable à savoir la marche à pied et les deux roues.

A cela, nous soulignons qu'il est temps d'entamer d'autres actions visant à réglementer la circulation et à assurer sa fluidité car cette dernière souffre d'une sorte de chaos, accentuée par une immense pression en raison de l'étroitesse et l'engorgement des routes. Ces actions portent sur :

- La création des parkings et les distribués d'une manière calculée pour éviter les problèmes d'engorgement du trafic et de nuire à l'aspect général de la ville.
- Renforcer le nombre et la qualité du transport en commun, nous notons par la présente que l'amélioration de ce dernier doit répondre aux besoins progressives de la population.
- L'application des sanctions et des pénalités contre le stationnement dans des emplacements non permis.
- Le réaménagement de la station de transport urbain en conformité avec les normes en vigueur ;
- Aménager les passages piétons au niveau des carrefours tel que celle de 11 décembre et avenue ouled hallal.
- Engager le réaménagement des allées piétonnières et des places notamment, la place 1ère novembre, cette dernière devrait se présenter comme un lieu de rencontre, de contact et de divertissement bien entretenue.
- Aménagé et réorganisé les espaces réservés au stationnement au niveau de la porte de Constantine et la porte de Ain chala.

**4.5. La cinquième action concernant la mise en place d'une gouvernance cordonnée et partagée :** pour inciter une vraie démarche de valorisation et de promotion du vieux centre de la ville de Tébessa, les pouvoirs publics et ses parties prenantes doivent agencer simultanément leurs actions à différente échelle. A cet effet, tous les acteurs locaux doivent se mobiliser à travers une action souple, allant du global au local, cette action doit être cohérente et coordonnée afin d'atteindre les effets souhaités.

- En se référant à l'expérience de Marrakech et Kairouan, il paraît que le projet de mise en tourisme de vieux centre, devrait se reposer sur le soutien étatique, la coopération, le partage, la communication, le partenariat public et privé et la mobilisation de tous les acteurs notamment ceux de la culture avec ceux du tourisme.
- Toujours dans le même contexte, on s'ajoute la nécessité de garantir une collaboration effective des citoyens, et les intégrer dans toutes les phases de l'opération. Un projet similaire à celui de **-Projet Montada-**, qui a été effectué dans la médina de Kairouan, permettra aux habitants du vieux centre de participer à la protection de leur patrimoine. Ce projet devrait s'appuyer sur la formations des jeunes dans les métiers artisanales et la sensibilisation de la population à travers des sorties sur terrains.
- Toutes opérations visant la promotion du vieux centre de la ville de Tébessa, doivent être accompagnées par un système de suivi, de contrôle et d'expertise périodique. Ce dernier assure d'un côté, l'offre de l'état d'avancement des projets, et d'un autre côté, il fait aboutir à une évaluation du chantier.

## **Conclusion :**

A la lumière de ce qui a été abordé dans ce chapitre, on déduit que l'ensemble des actions qui ont été faites pour améliorer l'état du vieux centre, restent toujours vains à cause d'un ensemble d'entraves, tels que : le manque de coordination et le déclin de suivi. Tous ces handicaps ont donné lieu à une conjoncture de sommeil, ralentissant ainsi la promotion et la préservation du ce vieux centre.

Pour faire face à cette situation, des recommandations se confirment essentiels pour pouvoir profiter des effets positifs liés à la mise en tourisme de la ville de Tébessa en préservant son caractère typique et en sauvegardant la lecture esthétique, et pittoresque du patrimoine historique. A notre sens, la mise en tourisme du ce vieux centre suppose en premier lieu, des actions de requalifications en prenant en considération tous les volets économiques, sociaux, culturels, etc. En deuxième lieu, il faut adopter une stratégie organisée et priorisée en mettant en œuvre des outils efficaces en matière de législation, et d'instruments d'urbanisme, tout en impliquant les divergents acteurs et en concertant les habitants.

## Conclusion de la deuxième partie :

En résumé de tout ce qui a été avancé, on constate que le vieux centre de la ville de Tébessa est un site attractif et polaire et qui possède plusieurs atouts, lui permettant de devenir l'une des meilleures destinations touristiques de la ville. Néanmoins que sa forte polarité lui a gagné sa dégradation, son usure, sa congestion et son dysfonctionnement.

A partir du diagnostic global des différentes interventions qui ont été mises en place pour le calmer de son chaos. On a pu constater, que ce qui à été fait auparavant comme actions et interventions en faveur de sa pris en charge se caractérisent par un manque de coordination entre les différents acteurs. Pire encore, les solutions appliquées en faveur de sa promotion ont été clairement irréfléchies, dispersés, et sous l'effet de l'urgence.

En effet, si l'état veut certainement mettre fin au dysfonctionnement qui se propage d'un jour a l'autre, et qui porte atteinte non seulement au cadre de vie de citoyens mais aussi au devenir du vieux centre de la ville de Tébessa. Nous jugeons qu'il est temps, d'entamer une véritable action de revalorisation en se basant notamment sur le tourisme culturel et en mobilisant les outils judiciaires, urbanistiques, et financières efficace. Cette action doit se mettre, entre autre, autour de la restauration des monuments les plus emblématiques, de la réhabilitation de l'habitat, le réaménagement des abords, la mise en scène de paysage et enfin la modernisation de l'équipement et la réorganisation du commerce. Dans cet ordre d'idée, l'action de revalorisation du vieux centre de la ville de Tébessa et sa mise en tourisme devrait être une action de valorisation des conditions de vie, d'habitat, d'activité économique, d'activités culturelles, de loisir et de circulation.

A ces axes d'interventions, on s'ajoute la nécessité de mettre en œuvre les recommandations de la loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel dans ce vieux centre. En outre, il est devenu primordial de créer un organisme qui veille à la gestion de ce lieu. Devant un tel objectif, on estime que les acteurs locaux, les citoyens, et les gestionnaires, ont une grande tâche à concrétiser, c'est pour cela, qu'il est devenu indispensable de coordonner collectivement leurs initiatives pour que ce centre soit sauvegardé, mise en valeur et maintenu vivant.



# Conclusion générale

### Conclusion générale

Il est admis aujourd'hui que, le vieux centre de la ville de Tébessa possède plusieurs atouts pouvant contribuer à son développement touristique. Toutefois, il est entrains de se dégrader voire même se dévaloriser progressivement. C'est suite a ce propos, que le travail présenté dans le cadre de cette recherche nous a permis de cibler les points forts du ce centre et les problèmes auxquels il faut être sévèrement préoccupés. Le but était donc de tenter de mettre en place les opérations les plus appropriées afin de préserver et sauvegarder ce lieu.

Pour cela nous avons débuté par une question principale qui s'est traduite comme suit : **quelles sont les opérations que nous devons réaliser dans le vieux centre de la ville de Tébessa afin de garantir sa sauvegarde et sa mise en tourisme?** Cette question a conduit aux hypothèses suivantes :

***Hypothèse 01 :** la mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa est un atout majeur qui peut contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel urbain en valorisant l'identité culturel et la mémoire collectif, et en sauvegardant la lecture esthétique, romantique et pittoresque de la richesse historique.*

***Hypothèse 02 :** le vieux centre de la ville de Tébessa accumule nombreux problèmes qui viennent de le dévaloriser. Face à cette situation alarmante, on estime qu'il est urgent de mettre en œuvre une politique de remise à niveau en impliquant tous les acteurs et mobilisant d'outils efficaces.*

Pour vérifier ces hypothèses précitées, nous avons procédé comme suit: le travail a commencé, en premier lieu, par les concepts théoriques relatifs à la notion du patrimoine culturel urbain et du tourisme culturel. Ensuite nous avons traité deux exemples de pays qui ont mises en place une stratégie de mise en tourisme du patrimoine culturel. Après ça, nous avons étudié la situation du tourisme et du patrimoine culturel en Algérie.

En deuxième lieu, on a consacré la partie qui suit à l'étude pratique, a savoir l'analyse de la ville de Tébessa en générale et plus particulièrement son vieux centre. En fait, on a essayé a travers ce cas d'étude, de distinguer dans quelle degré ce centre a été apte a la mise sur pied des facteurs encourageant le tourisme culturel. Pour y arriver, nous avons procédé comme suit : premièrement, une analyse de la situation historique, démographique, économique, urbaine et touristique de la ville de Tébessa. Deuxièmement, on a établi une analyse urbaine du vieux centre et une description de sa réalité à l'époque actuelle. Et enfin, on a procédé troisièmement, à un diagnostic des actions et interventions réalisés en faveur de la promotion du ce centre.

A l'issue de notre analyse pratique, on a pu déduire que le vieux centre de la ville de Tébessa se voit comme un lieu très attractif, accompagné d'une forte richesse patrimoniale. Afin de conserver ce cachet particulier, on a estimé, qu'il temps d'entamer un processus de revalorisation en axant sur le tourisme culturel. A partir de ce constat et sur la base de l'analyse des expériences d'autrui, à savoir la médina de Marrakech et celle de Kairouan, nous avons dégagé six résultats, qui sont nécessaire pour que le vieux centre puisse être revalorisé en adoptant le tourisme culturel. Ce sont :

- La mise en tourisme du patrimoine culturel urbain devrait acquérir une valeur économique en générant des revenus, en créant des emplois et en suscitant l'investissement. Suite à ce propos, le vieux centre de Tébessa se présente comme un quartier marchand avec l'abondance des rues commerçantes mais malheureusement avec le déclin de l'artisanat.

## Conclusion générale

---

- La mise en tourisme du vieux centre devrait prendre en considération l'intégration du patrimoine culturel urbain dans le milieu historique, tout en mettant en place des outils réglementaires, juridiques et institutionnels adéquats. Dans ce domaine, le vieux centre de la ville de Tébessa est un site attractif et polaire, hélas, ce centre paraît être en face à des handicaps nuisibles : usure, étalement, sur-fréquentation, mauvaise gestion et dégradation.

- La mise en tourisme du vieux centre devrait prendre en compte la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel et ses alentours doivent être protégée. Suite à ce propos, le vieux centre de la ville de Tébessa a connu le passage de plusieurs invasions laissant derrière eux nombreux monuments. Toutefois, on a remarqué par malheur, que ce patrimoine demeure menacé par la détérioration et le vieillissement.

- Pour que le projet de mise en tourisme du vieux centre voit le jour, il est nécessaire de faire appel à des ouvriers spécialisés notamment ceux les architectes, les restaurateurs, et les artisans locaux. Suite à ce propos, les travaux de restauration et de réhabilitation exécutés à Tébessa sont non seulement isolés et ponctuels mais aussi anarchiques vue la non qualification de la majorité des entreprises, des artisans et des bureaux d'études dans le domaine de restauration.

- Afin d'inciter une vraie démarche de mise en tourisme de patrimoine culturel urbain, nous jugeons qu'il est primordial de se mobiliser, suivant une nouvelle stratégie de pilotage et de gestion. Ceci exige un soutien étatique et une coopération entre plusieurs partenaires nationaux et internationaux. Malheureusement, ce n'est pas du tout le cas pour Tébessa.

- Afin d'assurer la pérennité des projets de revalorisation du patrimoine culturel urbain, il faut garantir une collaboration effective et active des citoyens, et les intégrer dans toutes les phases de l'opération. A Tébessa nous avons vu que cet objectif est loin d'une véritable mise en œuvre, car les citoyens ne s'impliquent pas pour s'organiser et se rassembler vers des objectifs collectifs. Ajouté à cela, le déclin de coordination entre les différents acteurs.

Pour faire face à cette situation, des engagements semblent être essentiels pour pouvoir profiter des répercussions positives liées à la mise en tourisme de la ville de Tébessa en préservant sa particularité et en sauvegardant la lecture esthétique, et pittoresque du patrimoine historique. A notre sens, la démarche de revalorisation du vieux centre devrait être une action de revalorisation de milieu de vie, d'habitat, du commerce, d'activité culturelle, de loisir, et de mobilité et ce afin de restituer son cachet authentique et de soutenir sa capacité touristique. Ceci nous conduit à confirmer nos deux hypothèses de départ, à savoir : ***la mise en tourisme du vieux centre de la ville de Tébessa peut contribuer à la mise en valeur du son patrimoine culturel urbain. Cependant, cette démarche pose probablement la mise en œuvre d'une politique de remise à niveau, en impliquant tous les acteurs et mobilisant d'outils efficaces.*** En signalant par la présente que pour une future intervention réussie sur ce vieux centre, nous jugeons qu'il est primordial :

- ❖ D'assurer des formations académiques et professionnelles dans le domaine de restauration et de réhabilitation et ce afin d'avoir un personnel qualifié: artisans, restaurateurs.
- ❖ D'identifier, classer, et protéger les monuments et le patrimoine historique,
- ❖ le renforcement et la modernisation des services de prestations touristiques.

Enfin, comme tout travail scientifique, les sujets de recherches éventuelles pourront porter sur : l'établissement d'un plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques – PPMVSA, La conservation intégrée du vieux centre, la préparation d'un SIG ayant pour but la gestion du ce lieu. L'intégration du vieux centre dans le développement urbain de la ville entière.



# Bibliographie

### 1. LES OUVRAGES ET LES GUIDES :

- Association AVEC (alliance de villes européennes de culture), guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée, Projet de coopération décentralisée Euromed, Décembre 2010.
- BAZIN Marcel, GRANGE Anne-Marie, les urbanistes et le patrimoine, édition de l'institut d'aménagement de territoire et d'environnement, université de Reims, 2002.
- BENHAMOU Françoise, THESMAR David, Valoriser le patrimoine culturel de la France, édition Conseil d'Analyse Économique, Paris, 2011.
- BEN-NCER Abdelwahed, LAHBIL TAGEMOUATI Naima, Définition du patrimoine culturel et ses composantes, Document consensuel de référence, Programme conjoint «Culture et développement au Maroc», PNUD, 2010.
- BRADSHAW Elizabeth., ouvrage : pourquoi le patrimoine culturel importe-t-il ?, Australie, 2011.
- Charles-Auguste Moll: Mémoire historique et archéologique sur Tébessa et ses monuments, France, 1885-1861.
- CHARLOT-VALDIEU Catherine, OUTREQUIN Philippe, la ville et le développement durable, édition du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), France, 1999.
- CHOAY Françoise, l'allégorie du patrimoine, édition du seuil, Paris, 1992.
- DEBBI Fathallah, agenda 21 locaux pour la promotion de l'environnement et du développement durable en milieu urbain, profil environnemental de Marrakech, avril 2004.
- Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, guide culturel du Patrimoine et des Arts de la wilaya de Tébessa, 2012.
- GRAVARI Maria, habiter le patrimoine : enjeux-approche-vécu, presse universitaire de Rennes, 2004.
- Guide à l'attention des collectivités locales africaines, Patrimoine culturel & développement local, convention France UNESCO pour le patrimoine, France, 2010.
- HACHIMI Madouche, le tourisme en Algérie – jeu et enjeux-, éditions Houma, Alger, 2003.
- HADJIEDJ Ali, CHALINE Claude, Alger les nouveaux défis de l'urbanisation, édition l'harmattan, université de Paris et université d'Alger, 2003.
- ICHEBOUDENE Larbi, la casbah d'Alger : la sauvegarde et les acteurs, guide de l'Unesco, patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain, bureau de l'Unesco à rabat, Maroc, 2003.
- les cahiers de l'institut d'aménagement de territoire et d'environnement, Ouvrage ville et patrimoine, université de Reims, 2002.
- LOZATO Jean-Pierre, GIOTART LEROUX Erick, management du tourisme, 3e édition, éditions Pearson, France, 2012.
- MAOUIA Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme : histoire, méthodologie, réglementation, éditions Casbah, Alger, 2000.
- MERLIN Pierre, tourisme et aménagement touristique, édition de la documentation française, Paris, 2001.
- MICHEL JAUZE Jean, villes et patrimoine à la Réunion, édition l'harmattan, université de la Réunion, Paris, 2001.
- Office de Protection et de Promotion de la Vallée du M'Zab, guide de sites et monuments historiques de la wilaya de Ghardaïa, ministère de la culture, Algérie, 2012.

- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) , The Impact of Culture on Tourism (french translation), édition OCDE, paris, 2009.
- Patrice Meyer-Bisch, économie de tourisme, édition economica, Paris, 2003.
- Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville de Tébessa, Archive de l'office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels, 1924.
- POULOT Dominique ; Patrimoine et modernité ; éditions L'Harmattan. 1998.
- RAMMAH Mourad, Kairouan : architecture et spiritualité, association de sauvegarde de la médina de Kairouan et projet montada, programme Euromed heritage, Espagne, 2012.
- ROLAND Arpin, notre patrimoine un présent du passé, édition du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, 2000.
- Stéphane Gsell : les monuments de l'Antique romaine en Algérie, Paris, 1901.

### **2. LES COLLOQUES, CONFERENCES ET LES SEMINAIRES :**

- Association de Défense du Vieux Rocher, présentation de séminaire internationale- Engager la sauvegarde des médinas : La médina de Constantine, du péril au projet urbain pilote : Un enjeu culturel, urbanistique, et social, Constantine, 2, 3 et 4 juillet 2007.
- BALLALOU Zoubir, développement du système culturel territorial de Vallée du M'Zab ; enjeux et perspectives in colloque : Réhabilitation des villes à secteurs sauvegardé ; en Europe et au Maghreb ; Barcelone ; 16 MAI 2011.
- DEKOUMI Djamel, BOUZNADA OUAHIB Tarek, communication sur la législation algérienne et gestion du patrimoine, séminaire internationale, Université Mentouri, Constantine. Mai 2009.
- HAMDY PACHA Nadia et autres, La promotion du tourisme culturel un atout majeur pour la valorisation des villes historiques –Cas de la ville de Tébessa-, in séminaire internationale sur l'économie de tourisme : ses atouts et ses défis, université de Biskra, 02-03 décembre 2013.
- PIERRE Frustier, VOISIN Jane, Culture, communication, tourisme : la mise en scène patrimoniale des territoires, Colloque N 07 Franco-brésilien de Sciences de la Communication, thème : Communication et culture, Porto Alegre, Brésil, 2004.
- QUENTIN Wilboux, La réhabilitation des riads et des maisons traditionnelles de la médina de Marrakech: bilan et perspectives, in conférence régionale euro-méditerranéenne : la ville, patrimoine vivant, Mise en valeur sociale, économique et patrimoniale de l'architecture traditionnelle des villes méditerranéennes, 11 et 12 octobre 2012. Salé. Maroc.
- RAMMAH Mourad, Kairouan: la ville éducatrice portail du tourisme patrimonial, journée international, association de sauvegarde de la médina de Kairouan, 2012.
- RAMMAH Mourad, la ville de Kairouan archéologie urbaine et patrimoine, in colloque : tourisme durable et réhabilitation de l'architecture traditionnelle, faculté d'architecture, université de Sousse, 20-21 avril 2011.
- REHABI Mohammed, textes législatifs et réglementaires appliqués dans la médina de Marrakech, in séminaire : action social et la gestion des opérations de réhabilitation a l'échelle urbain-aspects réglementaire- Marrakech :19-20-mai 2011.
- VAN DER Meerschen Michel, L'évolution de la Médina de Marrakech depuis 40 ans, in conférence régionale euro-méditerranéenne : la ville, patrimoine vivant, Mise en valeur sociale, économique et patrimoniale de l'architecture traditionnelle des villes méditerranéennes, 11 et 12 octobre 2012. Salé. Maroc.

### **3. LES MEMOIRES ET LES THESES :**

- BOUANANE KENTOUCHE Nassira, le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algérienne, cas de la ville de Constantine, mémoire de magistère, département d'architecture, université de Constantine, 2008.
- GHERZOULI Lazhere, renouvellement de centre ancien de Tébessa, mémoire de magistère, département d'architecture, université de Constantine, Constantine, 2007.
- HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils : Le cas de la ville historique de Tlemcen, mémoire de magistère, département d'architecture, université de Tlemcen, 2011.
- MAHDID Soumia, Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural (cas de la ville de Tlemcen), mémoire de magistère, département d'architecture, université de Tlemcen, 2012.
- TOUAM Nasser-Eddine, le centre historique de Constantine la conservation intégrée: une nécessité impérieuse vers la reconstruction du quartier souika, mémoire de magistère, département d'architecture, université de Constantine, 2012.

### **4. LES REVUES ET LES ARTICLES PUBLIEES :**

- BENZAOUZ BOUKHALFA Karima, DAHLI Mohammed , « Les enjeux de la Patrimonialisation : Entre discours et réalité », in revue : ville et patrimoine, N°07, université Mouloude Maameri, Tizi ousou, 2006.
- BOURDEAU Laurent et PASCALE Marcotte, le site patrimonial de Sillery un outil pour le développement touristique de la capitale-nationale, article publié in conseil du patrimoine culturel du québec, 2013.
- CASANOVAS Xavier, Réhabilitation et action sociale à Marrakech : l'amélioration du cadre de vie traditionnel, projet RehabiMed , programme Euromed, Espagne, 2008.
- FRANCESCO Bandarin , le patrimoine culturel au cœur de développent, Agence Française de Développement, revue patrimoine culturel et développement, N°07,2007.
- HAMMOUDI Hakim , Les enjeux de la valorisation économique du patrimoine, Agence Française de Développement, revue patrimoine culturel et développement, N°07. 2007.
- ICHEBOUDENE Larbi, L'urgence de se réappropriier notre patrimoine : la sauvegarde et les acteurs : Cas de la Casbah d'Alger, revue vie de ville, N°10 , 2008.
- KACIMI Djouher Nassima et SAIDOUNI Mouaouia , paysages littoraux et développement touristique « application au littoral algérois », article publié in : Alger les nouveaux défis de l'urbanisation, , édition l'harmattan, Université de Paris et université d'Alger, 2003.
- LESBET Djaffar , Relance effective et efficace sauvegarde de la Casbah d'Alger, article publié in : the european journal of plannig, 2008.
- NASRI Mustapha, les projets de la promotion du patrimoine culturel en Tunisie financés par la banque mondiale, l'office national du tourisme tunisien, Tunisie, 2011.
- Parole de Koïchiro Matsuura, a l'occasion de 30 ème Anniversaire des Nations Unies pour le patrimoine culturel", Publié a la Revue du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, numéro 34, Mars-Avril 2002, consulté en ligne : [www.unesco.org/culture/unych](http://www.unesco.org/culture/unych). le : 13-11-2014, A : 12 :21.
- XAVIER Greffe, existe-t-il une analyse économique du patrimoine ?, article publié in ouvrage : ville et patrimoine, les cahiers de l'institut d'aménagement de territoire et d'environnement, N°10,2010.

## **5. LES CHARTES, LES LOIS ET LES CONVENTIONS :**

- Charte du tourisme durable adoptée par l'organisation mondiale du tourisme -OMT- en 1995 à Lanzarote (Espagne).
- Charte internationale du tourisme culturel, la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif ; adoptée par ICOMOS à la 12<sup>e</sup> Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.
- Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, 17 octobre 2003.
- Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, UNESCO, Paris, 19 novembre 1972.
- Décret exécutif n° 03-323 du 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).
- Décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).
- Loi n° 03-03 du 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques
- Loi N° 98/04 du 15 juin 1998 : relative à la Protection du Patrimoine Culturel.
- Ordonnance 67/281 du 20 décembre 1967 : relative aux Fouilles et à la Protection des Sites et Monuments Historiques et Naturel.

## **6. LES RAPPORTS, TRAVAUX ET LES ETUDES OFFICIELS :**

- Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT), rapport Algérie: Stratégie de développement du tourisme durable, (MATET), 2007.
- AHMED TAOUFIK Hejira, patrimoine urbain et projet de réhabilitation des médinas marocaine, ministère de l'habitat et de l'urbanisme du Maroc, 2010.
- Association des Lauréats de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (ALINSAP ), Journée d'étude, le Patrimoine culturel marocain entre les défis de préservation et les perspectives de développement, www.alinsap.org.ma, 22mai2013.
- Conseil Economique et social des nations unies, étude régionale sur le rôle du tourisme dans le développement socioéconomique, Nation Unies, Almaty (Kazakhstan), Soixante-troisième session 17-23 mai 2007.
- DI MEO Guy, Processus de patrimonialisation et construction des territoires, Laboratoire ADES, l'Université de Bordeaux 3, 2009.
- Direction d'urbanisme et de construction (DUC Tébessa), rapport sur les travaux d'amélioration urbaine dans le centre ville de Tébessa, 2013.
- Direction d'urbanisme et de construction DUC de la ville de Tébessa, Révision du PDAU intercommunale (El-Kouif ,Houidjebet, Bekkaria, Boulhef - Dyr, Hammamet, Tébessa), Phase 01 : Bilan et perspective de développement, 2010.
- Direction d'urbanisme et de Construction, plan d'occupation du sol N°01 –centre ville de Tébessa, dossier final élaboré par : URBA Batna , Tébessa, 2009.
- Direction de la culture de la wilaya de Tébessa, la conservation de la muraille byzantine de Tébessa, genèse historique, 2013.
- Direction de planification et d'aménagement de territoire (DPAT), annuaire de statistiques de la wilaya de Tébessa, 2010.
- Direction de tourisme et de l'artisanat de la ville de Tébessa, Plan promotionnel touristique de la wilaya de Tébessa, 2012.

- Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa, Carte touristique : Tébessa joyau de l'histoire et de la nature, 2013.
- Fiche enseignant: « La notion de patrimoine », Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant, basse Normandie, France, 2007.
- Ministère de l'aménagement du territoire et du tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", livre 1, le diagnostic : audit du tourisme algérien, janvier 2008.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme, schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", Livre 3, Les sept pôles touristiques d'excellence ( POT ), janvier 2008.
- Ministère de la culture, Schéma directeur des zones archéologiques et historiques, Aout 2007.
- Ministère du Développement Régional et de la Planification, rapport sur le gouvernorat de Kairouan, office de développement du centre ouest, république tunisienne, 2010.

### **7. LES SITES INTERNET :**

- Association de sauvegarde de la médina de Kairouan (ASM), cadre législatif et urbanistique de la médina de Kairouan, projet REHABIMED, [en ligne], <http://www.rehabimed.net/Publicacions/.pdf>, Kairouan, 2011.
- Association de Sauvegarde de la Médina de Kairouan, les projets de restauration dans la médina, [en ligne] : [http://www.akdn.org/architecture/pdf/0940\\_Tun.pdf](http://www.akdn.org/architecture/pdf/0940_Tun.pdf), le 21-12-2013.
- Charte de tourisme durable, [en ligne] : [http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/charte\\_ts.pdf](http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/charte_ts.pdf), consulté le :04-11-2013.
- Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; [en ligne], [http://www.cafe-geo.net/article.php?id\\_article=1180](http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=1180).
- Ministère de tourisme et de l'artisanat, évolution de la part de secteur de tourisme dans le PIB, [en ligne], [http://www.mta.gov.dz/site\\_relooke/fichiers/stat/PIB%202011.pdf](http://www.mta.gov.dz/site_relooke/fichiers/stat/PIB%202011.pdf), consulté le :16-11-2013.
- Ministère de tourisme Tunisien, [en ligne], <http://www.tourisme.gov.tn/index.php?id=167>, consulté le : 19-12-2013.
- OMT , [en ligne], <http://media.unwto.org/fr/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base,2013>.
- PNUE, les impacts socioculturel du tourisme, 2002, [en ligne], <http://www.unepie.org/pc/tourism/home.htm>.consulté le :29-10-2013.
- UNESCO, [en ligne], <http://whc.unesco.org/fr/list/565/> casbah d'alger, consulté le :28-11-2013, .
- UNESCO, [en ligne], la liste de patrimoine mondiale, Maroc, <http://whc.unesco.org/fr/list/331/>, consulté le :12-12-2013.

### **8. LES ARTICLES DE PRESSE :**

- BOUNABI Sihem, 14 sites classés patrimoine national récemment inscrits sur la liste des biens culturels algériens, Publié dans La Tribune le 02 - 08 – 2013.
- IMES Nawel, résistant à l'usure du temps, La Casbah survivra-t-elle à la bêtise ?, quotidien : le soir d'Algérie, 30 septembre 2008, P :04.



# Annexes

Annexe N°01 : le décret de classement de la porte de Caracalla et la Basilique chrétienne  
comme patrimoine national dans la ville de Tébessa.

الثلاثاء 14 صفر عام 1403 هـ	الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية	3034
<p>حدر بالجزائر في 2 محرم عام 1403 الموافق 19 أكتوبر سنة 1982.</p> <p>عن وزير الثقافة الامين العام الامين بشيشي</p>	<p>قرار مؤرخ في 2 محرم عام 1403 الموافق 19 أكتوبر سنة 1982 يتضمن ترتيب قوس كراكلا ضمن الآثار التاريخية.</p> <p>ان وزير الثقافة ،</p>	
<p>قرار مؤرخ في 2 محرم عام 1403 الموافق 19 أكتوبر سنة 1982 يتضمن ترتيب الكنيسة القديمة بتبسة ضمن الآثار التاريخية.</p> <p>ان وزير الثقافة ،</p>	<p>– بمقتضى الامر رقم 67 – 281 المؤرخ في 19 رمضان عام 1387 الموافق 20 ديسمبر سنة 1967 المعدل بالمرسوم رقم 81 – 135 المؤرخ في 24 شعبان عام 1401 الموافق 27 يونيو سنة 1981 والمتعلق بالحفريات وحماية الاماكن والآثار التاريخية والطبيعية، لاسيما المواد 24 و 28 الى 31 منه،</p>	
<p>– بمقتضى الامر رقم 67 – 281 المؤرخ في 19 رمضان عام 1387 الموافق 20 ديسمبر سنة 1967 المعدل بالمرسوم رقم 81 – 135 المؤرخ في 24 شعبان عام 1401 الموافق 27 يونيو سنة 1981 والمتعلق بالحفريات وحماية الاماكن والآثار التاريخية والطبيعية، لاسيما المواد 24 و 28 الى 31 منه،</p>	<p>– وبمقتضى القرار المؤرخ في 9 جمادى الاولى عام 1400 الموافق 26 مارس سنة 1980 والمتضمن فتح اجراءات الترتيب لقوس كراكلا ضمن الآثار التاريخية.</p>	
<p>– وبمقتضى القرار المؤرخ في 9 جمادى الاولى عام 1400 الموافق 26 مارس سنة 1980 والمتضمن فتح اجراءات الترتيب للكنيسة القديمة بتبسة ضمن الآثار التاريخية.</p>	<p>– وبعد الاطلاع على الرأي الايجابي الذي أبدته اللجنة الوطنية للآثار والاماكن التاريخية في اجتماعها المنعقد يوم 26 ديسمبر سنة 1979،</p>	
<p>– وبعد الاطلاع على الرأي الايجابي الذي أبدته اللجنة الوطنية للآثار والاماكن التاريخية في اجتماعها المنعقد يوم 26 ديسمبر سنة 1979، – ونظرا للفائدة الوطنية التي تتمثل في الكنيسة القديمة.</p>	<p>– ونظرا للفائدة الوطنية التي تتمثل في قوس كراكلا من الناحية التاريخية،</p>	
<p>يقرر مايلي :</p>	<p>يقرر مايلي :</p>	
<p>المادة الاولى : ترتيب الكنيسة القديمة بتبسة ضمن الآثار التاريخية، وفقا للمخطط المبين في المخطط الملحق باصل هذا القرار.</p>	<p>المادة الاولى : يرتب قوس كراكلا ضمن الآثار التاريخية، وفقا للمخطط المبين في المخطط الملحق بأصل هذا القرار.</p>	
<p>المادة 2 : يعلق المخطط المذكور وهذا القرار في مقر المجلس الشعبي البلدي بتبسة مدة شهرين متتاليين، ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار في الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.</p>	<p>المادة 2 : يعلق المخطط المذكور وهذا القرار في مقر المجلس الشعبي البلدي بتبسة مدة شهرين متتاليين، ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار في الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.</p>	
<p>المادة 3 : ينشر هذا القرار في الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.</p>	<p>المادة 3 : ينشر هذا القرار في الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.</p>	

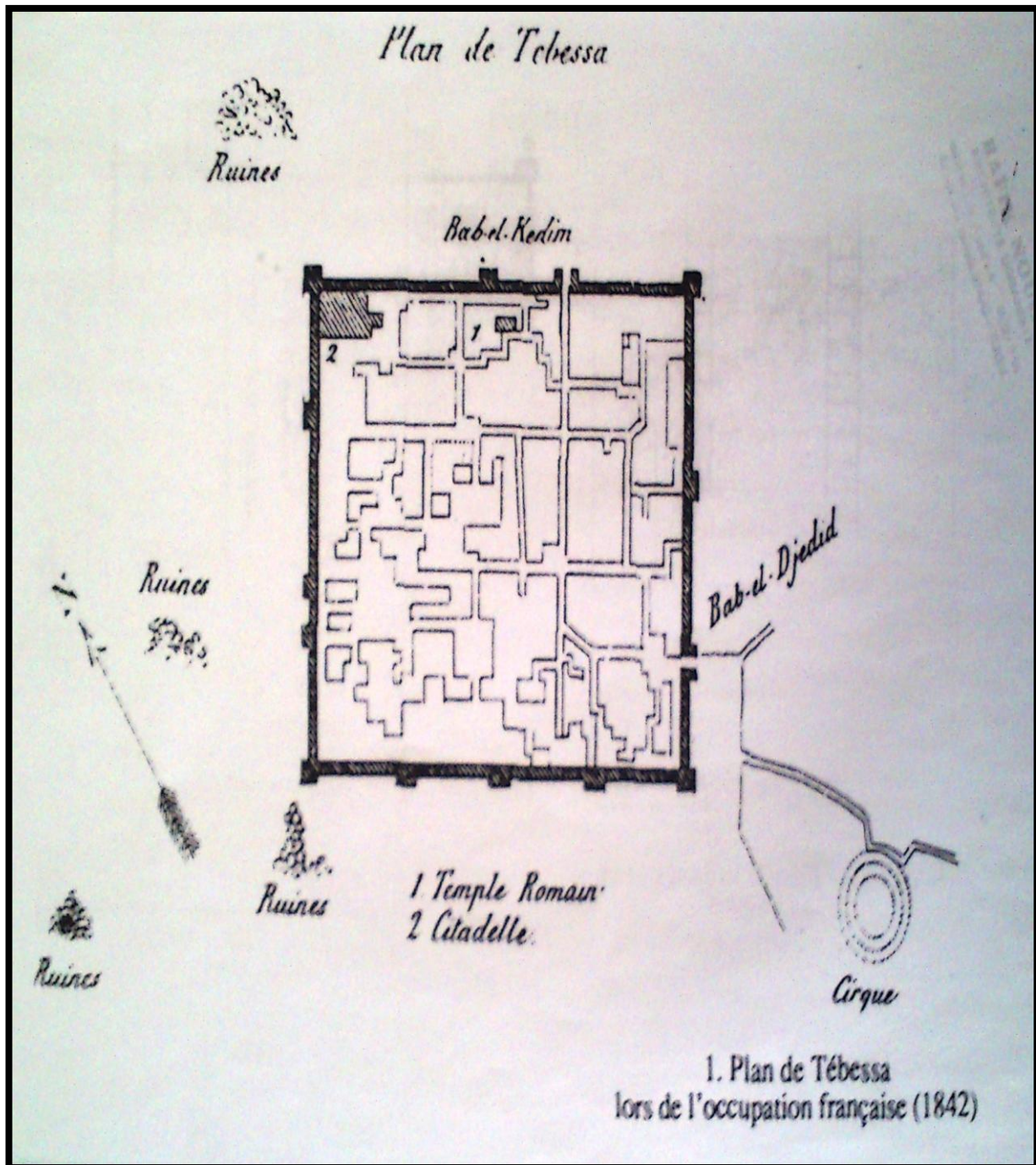
Source : le journal officiel de la république Algérienne.

Annexe N°02 : le décret de classement de la muraille byzantine comme patrimoine national dans la ville de Tébessa.

3054	الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية	الثلاثاء 14 صفر عام 1403 هـ
<p>قرار مؤرخ في 2 محرم عام 1403 الموافق 19 أكتوبر سنة 1982 يتضمن ترتيب السور البيزنطي ضمن الآثار التاريخية.</p>	<p>– بمقتضى الامر رقم 67 – 281 المؤرخ في 19 رمضان عام 1387 الموافق 20 ديسمبر سنة 1967 المعدل بالمرسوم رقم 81 – 135 المؤرخ في 24 شعبان عام 1401 الموافق 27 يونيو سنة 1981 والمتعلق بالحفريات وحماية الاماكن والآثار التاريخية والطبيعية، لاسيما المواد 24 و 28 الى 31 منه.</p>	<p>– وبمقتضى القرار المؤرخ في 9 جمادى الاولى عام 1400 الموافق 26 مارس سنة 1980 والمتضمن فتح اجراءات الترتيب لموقع الآثار الرومانية غربى قايد يوسف ضمن الآثار التاريخية.</p>
<p>ان وزير الثقافة ،</p> <p>– بمقتضى الامر رقم 67 – 281 المؤرخ في 19 رمضان عام 1387 الموافق 20 ديسمبر سنة 1967 المعدل بالمرسوم رقم 81 – 135 المؤرخ في 24 شعبان عام 1401 الموافق 27 يونيو سنة 1981 والمتعلق بالحفريات وحماية الاماكن والآثار التاريخية والطبيعية، لاسيما المواد 24 و 28 الى 31 منه.</p>	<p>– وبعد الاطلاع على الراى الاجابى الذى اهدته اللجنة الوطنية للآثار والاماكن التاريخية فى اجتماعها المنعقد يوم 26 ديسمبر سنة 1979.</p>	<p>– ونظرا للفائدة الوطنية التى تتمثل فى موقع الآثار الرومانية غربى قائد يوسف، من الناحية التاريخية.</p>
<p>– وبمقتضى القرار المؤرخ في 9 جمادى الاولى عام 1400 الموافق 26 مارس سنة 1980 والمتضمن فتح اجراءات الترتيب للسور البيزنطي ضمن الآثار التاريخية.</p>	<p>يقرر ما يلى :</p>	<p>المادة الاولى : يرتب موقع الآثار الرومانية غربى قائد يوسف ضمن الآثار التاريخية، وفقا للمخطط المبين فى المخطط الملحق بأصل هذا القرار.</p>
<p>– وبعد الاطلاع على الراى الاجابى الذى اهدته اللجنة الوطنية للآثار والاماكن التاريخية فى اجتماعها المنعقد يوم 26 ديسمبر سنة 1979.</p>	<p>المادة 2 : يعلق المخطط المذكور وهذا القرار فى مقر المجلس الشعبى البلدى بشرشال مدة شهرين متتاليين، ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار فى الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.</p>	<p>المادة 3 : ينشر هذا القرار فى الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.</p>
<p>– ونظرا للفائدة الوطنية التى تتمثل فى السور البيزنطي من الناحية التاريخية.</p>	<p>حرر بالجزائر فى 2 محرم عام 1403 الموافق 19 أكتوبر سنة 1982.</p>	<p>عن وزير الثقافة</p>
<p>يقرر ما يلى :</p> <p>المادة الاولى : يرتب السور البيزنطي ضمن الآثار التاريخية، وفقا للمخطط المبين فى المخطط الملحق بأصل هذا القرار.</p>	<p>عن وزير الثقافة</p>	<p>الامين العام</p>
<p>المادة 2 : يعلق المخطط المذكور وهذا القرار فى مقر المجلس الشعبى البلدى بتبسة مدة شهرين متتاليين، ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار فى الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.</p>	<p>الامين بشيشى</p>	<p>الامين بشيشى</p>

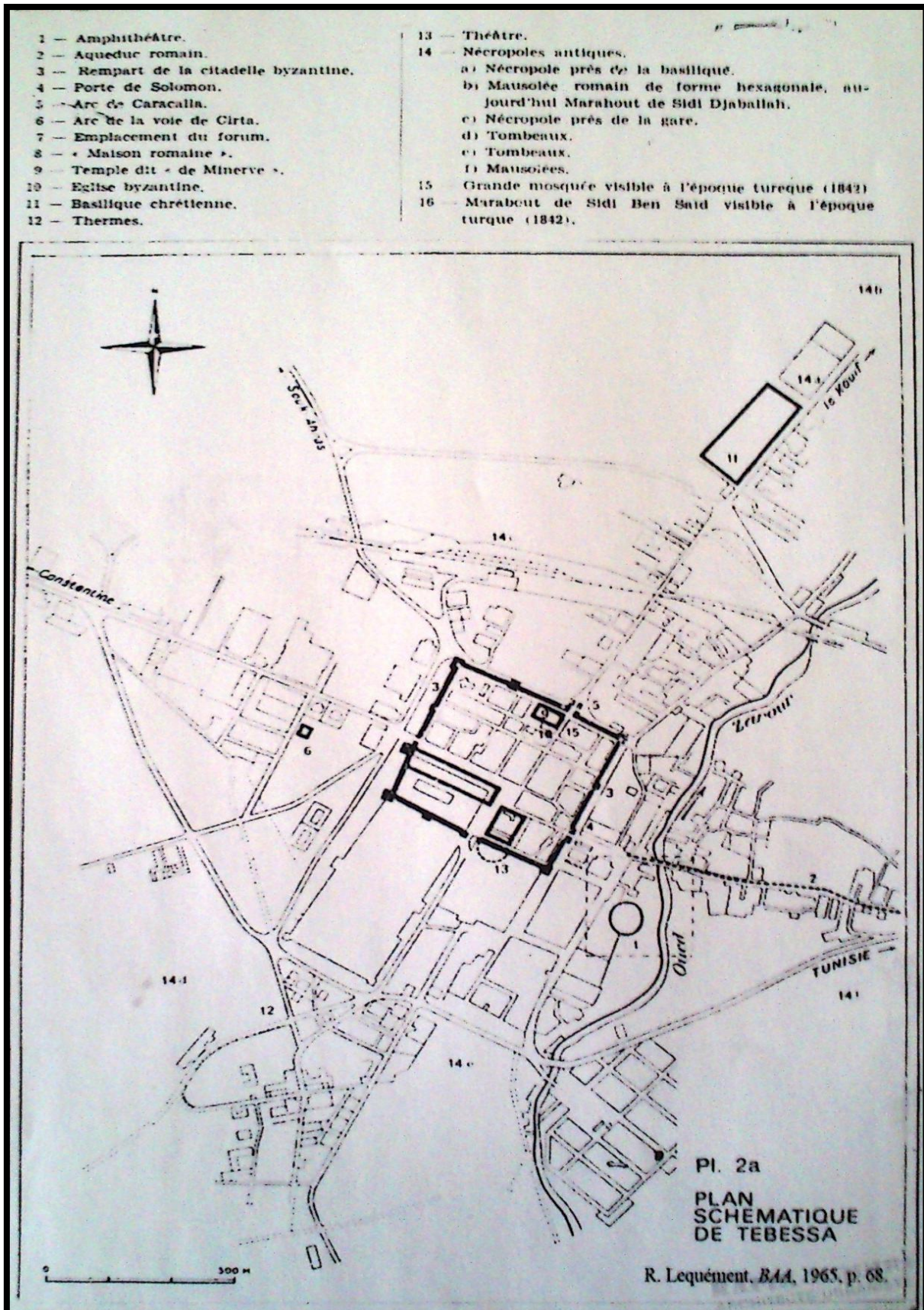
Source : le journal officiel de la république Algérienne.

Annexe N°03 : le vieux centre de la ville de Tébessa en 1842.



Source : L'archive de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa.

## Annexe N°04 : le vieux centre de la ville de Tébessa en 1965.



Source : L'archive de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa.

ANNEXES

**Annexe N°05 : la composition urbaine des trois secteurs du vieux centre de Tébessa**

<b>Récapitulatif de la structure urbaine du 1er secteur du vieux centre de Tébessa</b>				
<b>Désignation</b>			<b>Nombre</b>	<b>surface</b>
Habitation individuel	Bon et moyen état	190	321	4.16 H
	Mauvais état	131		
Habitation collectif			161	3.98H
Equipement	Administratif	09	28	5.57H
	Bancaire	05		
	Touristique	07		
	Educatif	05		
	culturel	02		
Monument historique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La muraille et ses portes ;</li> <li>- Le temple de minerve ;</li> <li>- La mosquée al-Atik ;</li> <li>- L'église ;</li> <li>- Ancien tribunal ;</li> </ul>		05	0.53H
Routes et voies piétonne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Route oued Ahlale ;</li> <li>- Route porte Caracalla ;</li> <li>- Route des martyres.</li> </ul>		04	4.89H
Aires libres, places	- Place 1 <sup>er</sup> novembre ; des martyres et espaces verts.		04	4.10 H
Surface total du 1 <sup>er</sup> secteur				23.23 H
<b>Récapitulatif de la structure urbaine du 2ème secteur du vieux centre de Tébessa</b>				
Habitation individuel	Bon et moyen état	140	165	8.20 H
	Mauvais état	25		
Habitation collectif			16	0.22 H
Habitation semi collectif			42	0.29 H
Equipement	Administratif	11	25	7.10 H
	Bancaire	02		
	Touristique	01		
	Educatif	05		
	Culturel	03		
	Hospitalier	01		
	Culte	02		
Monument historique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée en plein air</li> <li>- Cimetière docteur saadane</li> </ul>		02	0.54 H
Rues et voies piétonnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Route Mohammed chérif ;</li> <li>- Route porte Caracalla ;</li> <li>- voie ferré.</li> </ul>		03	9.70 H
Aires libres,	- espaces verts ;		02	0.71 H
Surface total du 2 <sup>ème</sup> secteur				26.80 H
<b>Récapitulatif de la structure urbaine du 3ème secteur du vieux centre de Tébessa</b>				
Habitation individuel	Bon et moyen état	341	396	3.31 H
	Mauvais état	55		
Habitation semi collectif			15	0.20 H
Equipement	Administratif	06	14	2.36 H
	Educatif	05		
	Commerce	02		
	Culte	01		
Rues et voies piétonnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rue Mohamed Tahare,</li> <li>- boulevard 11 décembre,</li> <li>- rue Hchichi chérif ,</li> </ul>		03	3.87 H
Aires libres,	- placette de la gare.		01	0.252 H
Surface total du 3 <sup>ème</sup> secteur				10.01 H

Source : Direction d'urbanisme et de construction, Plan d'occupation du sol N°01, centre ville de Tébessa

## Annexe N°06 : La liste des infrastructures hôtelières de la wilaya de Tébessa.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة السياحة و الصناعة التقليدية

مديرية السياحة و الصناعة التقليدية لولاية تبسة

## قائمة المؤسسات الفندقية لولاية تبسة

الرقم	اسم المؤسسة الفندقية	التصنيف	المقر	عدد الأسرة	عدد الغرف
01	نزل كركلا	م.غ.م	بلدية تبسة	77	35
02	نزل المنار	م.غ.م	بلدية تبسة	46	19
03	نزل الشريف	م.غ.م	بلدية تبسة	56	29
04	نزل الاصيل	م.غ.م	بلدية تبسة	49	23
05	نزل البهجة	م.غ.م	بلدية تبسة	65	30
06	نزل مرجبا	م.غ.م	بلدية تبسة	82	37
07	نزل العمران	م.غ.م	بلدية تبسة	34	14
08	نزل بن عصمان	م.غ.م	بلدية تبسة	68	30
09	نزل الامير	م.غ.م	بلدية تبسة	102	48
10	نزل الاهرام	م.غ.م	بلدية تبسة	87	41
11	نزل مهية بلاص	م.غ.م	بلدية تبسة	77	32
12	نزل طارق	م.غ.م	بلدية تبسة	88	37
13	نزل أنيس	م.غ.م	بلدية تبسة	22	10
14	مؤسسة معدة للفندقة الدكان	م.م.م	بلدية تبسة	80	40
15	مؤسسة معدة للفندقة تيفاست	م.م.م	بلدية تبسة	41	20
16	نزل الطريق بوكرم	م.غ.م	بلدية الحمامات	20	10
17	نزل الاتحاد	م.غ.م	بلدية بكارية	42	20
18	نزل الشفيق	م.غ.م	بلدية بئر العاتر	42	21
19	نزل الزهراء	م.غ.م	بلدية ونزة	40	20
516	المجموع			1118	

Source : Direction de tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa.

Annexe N°07 : l'une des actions lancées en faveur de la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa



محليات

بعدها طاله الإهمال ويد الإنسان

## الإعلان عن إطلاق عملية ترميم المسرح الروماني بمدينة تبسة

أكد المدير الولائي للثقافة أن أشغال ترميم المدرج الروماني بمدينة تبسة ستنتقل قريبا. وذلك بعد الانتهاء من الإجراءات الإدارية المتعلقة بالمناقصة المطروحة في هذا الشأن.

هذا الاتجاه من خلال روع كل التجار الذين لا يتوانون عن رمي نفاياتهم داخل هذه التحفة ووضع المقابل فرق خاصة بالنظافة دائم مع تكليف فريق من الشبان بالحراسة لمنع المتحرفين من الدخول إليه. وكان والي الولاية قد كشف في الدورة الأخيرة للمجلس الشعبي الولائي أنه أعطيت أوامر لقطع الأشجار المحيطة بالأسوار البيزنطية بتبسة وذلك للسماح لزوار هذه المدينة بمشاهدة الكنوز الأثرية التي تعبير متحفا مفتوحا.

وأشار مبروك بليوز بمناسبة مناقشة ملف قطاع الثقافة في دورة المجلس الشعبي الولائي إلى أن الأشجار المحيطة بهذه الأسوار والقلاع بالمدينة العتيقة قد حجبت هذه الآثار وفطت هذه الكنوز والدرر المتواجدة بالمدينة. وأكد المسؤول التنفيذي الأول للولاية أسماء المنتخين المحليين بأن تأهيل وسط المدينة من شأنه التعريف بهذه الكنوز والترويج للسياحة الثقافية. مشيراً إلى أن السلطات تخصص نحو 280 مسكن قديم داخل الأسوار وهي المساكن التي كانت تحتاج إلى صيانة وتأهيل وتحديد لشبكتي التطهير ومياه الشرب. ولأن تتحقق هذه الخطوة إلا بتظافر جهود الجميع وإشراكهم في هذه العملية لتحسين وجه المدينة وتجعلها مع العلم أن أطروحات المسؤولين سابقين كانت تذهب في اتجاه هدم وإزالة هذه المساكن وتعويض أصحابها بعقارات جديدة على أمل خلق مدينة سياحية عصرية داخل المدينة القديمة. غير أن هذا التوجه لم يتحقق على أرض الواقع بسبب كلفته من ناحية وتمسك أصحاب المساكن بمساكنهم من ناحية ثانية.

الجموعي ساكر



وأوضح محمد الريعي سحر بأن هذه العملية من شأنها إعادة الاعتبار لهذه التحفة التاريخية والأثرية التي ليس لها مثيل في كل ما شيده الرومان بشمال القارة السمراء. بحيث ستزيل هذه العملية الغبار عن هذا الكنز الأثري الذي لم يكشف بعد عن جميع أسراره رغم اكتشافه سنة 1850. وتتضمن عملية إعادة الاعتبار المبرمجة في إطار البرامج القطاعية اللامركزية حماية هذا الكنز الدائري من الطبيعة ويد الإنسان. بحيث ستندد للمقاولة المكلفة بالإنجاز مهمة نفض الغبار عن هذا الأثر الذي تؤكد المصادر التاريخية أنه شيد في عهد الفتح المسمى الإمبراطور "فيسباسيوس" سنة 75 ميلادي. وكان هذا المدرج يستعمل آنذاك كملعب ومسرح وزاد عليه آخرون بأنه كان يستعمل كذلك لألعاب المصارعة بين الفرسان وأسرى الحرب أو مع الحيوانات المفترسة. ويقدر قطر هذا المدرج المصنف وطنيا وأحد أهم للتاحف المنتشرة في الهواء الطلق

أكثر من 50 مترا وله أربع مداخل وحجرات للعبيد والفرسان وكذا الحيوانات المفترسة، فيما يقدر عدد مدرجاته التي جاءت على شكل دائري الـ 7000 مقعد حسب المختصين. وتجدر الإشارة إلى أن هذا المسرح الروماني المنتصب بوسط مدينة «تيفاست» يتعرض يوميا إلى عدة انتهاكات من طرف بعض المواطنين الذين يجهلون قيمته التاريخية. بحيث لا يتوان التجار القريبون من السوق المقفلة من رمي ما يطرحونه من نفايات داخله. فيما لا زالت أجزاء أخرى منه مغمورة بالأثرية وتحتاج إلى دراسة شاملة لإبراز معالمه النهائية وصيانتها. وكانت جمعية أحباب تبسة قد نظمت شهر فيفري للتصرم عملية تطوعية لتنظيف للمسرح الروماني بالتعاون مع عدة أطراف. أين تم رفع أكثر من 30 شاحنة من النفايات المنزلية الرمية بجانيه والتي كثيرا ما تسمى «اليمو» أمل المهتمون بالفعل الثقافي أن تتحرك السلطات المحلية في

Source : Article de presse.

Annexe N°08 : L'implication de l'association culturelle dit « AHBABE TEBESSA » dans la protection des monuments historiques dans le vieux centre de la ville de Tébessa.

الإثنين 30 سبتمبر 2013 م  
الموافق لـ 24 ذي القعدة 1434 هـ

أخبار تبسة 12

ثقافة

**جمعية "أحاباب تبسة" تسعى لترقية العمل التطوعي في حماية المواقع الأثرية بمدينة تبسة**

● أحدثت الجمعية التتبسية "أحاباب تبسة" تطورا نوعيا في العمل التطوعي لحماية المواقع الأثرية بمدينة تبسة، فقد نظمت العشرات من الخرجات الميدانية على مستوى السور البيزنطي والمسرح الروماني ومعبد الكنسية. وقد ساعدت الدعوات على صفحات التواصل الاجتماعي على بث هذه الروح. ويأمل سكان المدينة أن تسرع وتيرة رد الاعتبار لهذا الإرث التاريخي العالمي توسعا للثقافة السياحية الوطنية والدولية.

أعضاء الجمعية

ص: الخبر

ز-ع جريدة الخبر

**Horizons**  
QUOTIDIEN NATIONAL

MARDI 8 JANVIER 2013 - 25 SAFAR 1434 - N° 4784 - PRIX 10 DA

Le Conseil national du Snapap a été tenu en présence des représentants de 43 délégations de villes... des différentes instances et des cadres de ce syndicat, en vue du renouvellement de ses organes et de la présentation de son bilan d'activités depuis 2005.

► **TEBESSA**  
**NETTOIEMENT DE LA MURAILLE ROMAINE DE L'ANTIQUE THEVESTE**

De nombreux volontaires ont participé à Tébessa à une action de nettoyage de la muraille romaine de l'antique Theveste, au titre d'une opération initiée par l'association des « Amis de Tébessa » avec le concours de la commune. Des actions similaires avaient été organisées ces derniers mois, sur le même site, par le mouvement associatif local en collaboration avec le bureau d'hygiène communal, dans le but de préserver ce vestige remontant à l'ère romaine et qui constitue un lieu touristique par excellence.



Source : Articles des presses.

Annexe N°09 : Les sites et les monuments historiques dans le vieux centre de la ville de Tébessa face à différents menaces.

**النهار**

**فيما يطالب المواطنون بإعادة الاعتبار لها**

## المواقع الأثرية تتحول الى أوكار للفساد وحاويات للقمامة في تبسة

تشهد المواقع الأثرية والمعالم التاريخية الكثيرة التي تتوهر عليها ولاية تبسة وضعية مزرية، جراء الإهمال الكبير الذي طالتها مع مرور السنوات، حيث تحولت مختلف هذه الكنوز النادرة التي كان من الممكن أن تعمل على جعل الولاية الحدودية قطبا سياحيا متميزا، إلى أماكن غزرتها القمامات والقاذورات المنزلية وبقايا الحانات والمقاهي.

الذين أكدوا أن الوضع أصبح لا يطاق، ويتطلب تدخلا عاجلا وهوريا من طرف الدولة ممثلة في مؤسساتها التنشيدية والأمنية، لأنقاذ أكثر من 30 صرحا مصنفا وإعادة الاعتبار إليه.

سليم دريد



وفي جولة قصيرة عبر وسط مدينة تبسة وبعض أحيائها القريبة، يتبين جليا مآل هذه المواقع والمعالم التي يعود تاريخ تشييدها إلى عصور وحضارات غابرة، كالوندالية، الرومانية والبيزنطية، إلى غاية الفتوحات الإسلامية، فالسور البيزنطي المحيط بساحة وسط المدينة، والمحتضن لأربعة أبواب رائعة من بينها الباب الشهير باسم مسلمون، تحول إلى مسرحيات عبومي، ومفرغة يستعملها الجميع في رمي النفايات التي يتم حرقها فيما بعد، مما تسبب في تحويل لون بعض أجزائه إلى الأسود القاتم بفعل الأبخرة والرماد.

وناشدت عدة جمعيات شاعلة السلطات بضرورة فتح تحقيق في الجريمة التي طالت باب كركلا، الذي يعتبر من أهم التحف الأثرية، بعد قيام إحدى المقاولات التي أسفدت إليها أشغال إعادة ترميمه سنة 2001، بإلحاق أضرار بليغة بمظهره المتميز، وعملت على تشويه بنيانه بالإسمنت الأبيض وقضبان الحديد التي لا تزال شاهدة على عمق المأساة، دون أن يتدخل أي طرف تنفيدي أو لغني من أجل محاسبة من ارتكب هذا الفعل المخل بالتاريخ والحضارة، وغير بعيد عن "كركلا"، الذي يعتبر الثاني بعد شيبه الموجود في مدينة روما الإيطالية، يشن المسرح الروماني تحت وطأة الإهمال رغم عديد البرامج التي جاءت في إطار النهوض به كعلم نادر، وقد زادت حاوية جمع القمامة الموضوعة بجانب سوره الخارجي مباشرة من تشويه المظهر العام له، حيث بات

الكثير من المواطنين يقصدونها بدلائهم المملومة بالفضلات المنزلية كل ليلة، لدرجة امتلائها، مما أدى إلى تراكم النفايات وتساعد الدخان جراء التيران التي لا تملن، هذا دون الحديث عن الجرائم المرتكبة من طرف العصابات المتخصصة في نهب وتهريب الآثار، التي عمل أفرادها منذ عدة سنوات على سرقة مختلف التحف والقطع والتماثيل وتهريبها عبر الشريط الحدودي إلى الجمهورية التونسية، ومنها إلى الدول الأوربية.

Source : Article de presse.

## Résumé

Il est admis aujourd'hui que, le tourisme culturel est l'un des secteurs ayant pour but la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel des villes. C'est un domaine qui occupe un intérêt particulier car il contribue largement dans l'augmentation du PIB, à la lutte contre la pauvreté et a l'accroissement de la valeur ajoutée. Actuellement et suivant les orientations des partenaires universels à savoir : l'OMT et l'UNESCO, les différents pays avancés, ainsi que ceux les moins avancés n'hésitent pas à adopter ce type de tourisme.

A cet effet, le patrimoine culturel qui depuis longtemps était délaissé, devint aujourd'hui, un atout qui peut favoriser l'essor socio-économique et culturel des différents pays. Néanmoins, il serait indispensable de sauvegarder ce patrimoine en le protégeant contre toute menace pouvant nuire à son intégrité. En fait, ce patrimoine culturel, une fois a été mis en valeur et pris en charge, il peut renforcer le bien-être de la communauté d'un coté et d'un autre coté, il peut protéger des biens culturels menacés par la disparition.

C'est autour donc de ce contexte, que l'objectif souhaité de cette recherche serait d'analyser les facteurs contribuant a la mise en tourisme du patrimoine culturel urbain dans le vieux centre de la ville de Tébessa et ce afin d'améliorer le cadre de vie et l'image de ce territoire qui est particulièrement riche et varié.

**Les mots clés :** patrimoine culturel urbain, tourisme culturel, vieux centre, Tébessa.

## ملخص

تعتبر السياحة الثقافية من اهم القطاعات التي تسمح بالحفاظ على التراث المادي و اللامادي للمدن خصوصا منها تلك الأثرية، فلقد أخذت أهمية متزايدة في الوقت الحاضر في جميع أنحاء العالم ليس فقط لأنها تساهم في تحقيق التنمية و لكن ايضا تساهم في إبراز الهوية الثقافية للمدن ،وفي الرفع من قيمة الدخل الاجمالي والقيمة المضافة. من هذا المنطلق و بناء على توصيات الهيئات الدولية مثل اليونسكو ومنظمة السياحة العالمية، فلقد وصل العديد من البلدان الرائدة في مجال السياحة الى إستنتاج مفاده أن السياحة لا يمكن تصميمها وتطويرها من دون دمج الخصوصيات الثقافية للبلد، وعلى هذا الأساس فالعديد منهم لم يتردد في جعلها ضمن برامج التسويق السياحي. و تحقيقا لهذه الغاية ، فلقد أصبح التراث الثقافي الذي كان مهملا لفترة طويلة أداة يمكن أن تحقق التنمية الاجتماعية و الإقتصادية لهذه الدول ، بيد أنه من الضروري ان تولى له أهمية خاصة من خلال الحفاظ عليه و حمايته كونه يعزز السياحة الثقافية التي بدورها تؤمن فرص عمل للشباب و تعتبر ميدانا ملائما لحوار الحضارات والثقافات وتحافظ على معالم وممارسات ثقافية مهددة بالضياع. في هذا السياق نتساءل حول المتطلبات الاساسية الواجب توفيرها لثمين التراث الثقافي الحضري في المركز القدم لمدينة تبسة من خلال تعزيز السياحة الثقافية فيه بالنظر الى موروثه الثقافي و التاريخي الغني و المتنوع.

**الكلمات المفتاحية:** التراث الثقافي الحضري، السياحة الثقافية، المركز القدم، مدينة تبسة .